

# DES LYS À L'OMBRE DU MONT FUJI

*Histoire de la présence de  
l'Amérique française au Japon*

Richard Leclerc



Éditions du Bois-de-Coulonge



# DES LYS À L'OMBRE DU MONT FUJI

*Histoire de la présence de  
l'Amérique française au Japon*

**Richard Leclerc**

**Éditions du Bois-de-Coulonge**

Ce livre a été réalisé grâce aux subventions de la Fondation du Prêt d'Honneur et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada.

**Révision du texte:** Hélène Turcotte, Charles-Aimé Bolduc et Sophie Asselin

**Photographie de la couverture:**

Arrivée des sœurs Ida Dupéry et Marie-Ange Larocque (au milieu de la première rangée), fondatrices du monastère des Rédemptoristes à Kamakura, en 1951.  
(Collection des Rédemptoristes)

© 1995 Éditions du Bois-de-Coulonge  
1140 Demontigny, Sillery (Québec) G1S 3T7  
Téléphone: (418) 683-6332

**Tous droits réservés**

Dépôts légaux - 3<sup>e</sup> trimestre 1995  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN 2-9801397-4-2

**Première réimpression: Mars 1996**

**Données de catalogage avant publication (Canada)**

Leclerc, Richard, 1963-

Des Lys à l'ombre du mont Fuji: Histoire de la présence de l'Amérique française au Japon

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 2-9801397-4-2

1. Québec (Province) - Relations - Japon. 2. Japon - Relations - Québec (Province).  
3. Église catholique - Missions - Japon. 4. Missions canadiennes - Japon. 5. Missionnaires - Québec (Province). 6. Japon - Histoire - 1868- . I. Titre.

FC244.J37L42 1995  
F1029.5.J36L42 1995

303.48'2520714

C95-941155-0

F1027  
15  
J3 L43  
1915  
M1111

*Aux Québécois qui ont consacré leur vie au Japon.*



*Cette enquête, est à mon humble avis, un «éveil». Il y a des années qu'on aurait pu se dire: «Les missionnaires canadiens sont (peut-être..) les plus nombreux au Japon. Ils ont fondé et soutiennent des œuvres absolument admirables. Notre pays le sait-il?.. Et ces «vies» données dans l'effacement (je ne pense pas à moi..), ces «monuments» fondés grâce aux ressources des nôtres, (riches, non de sous, mais de FOI)...ne vaudrait-il pas mieux les faire connaître aux jeunes appelés à remplacer ceux qui s'en vont sans plus...*

Sr Laurienne Porlier, missionnaire au Japon depuis 1951.  
Sœurs de Saint-Paul de Chartres.



## PRÉFACE

---

Malgré une croissance ralentie de son produit national brut, le rôle mondial du Japon continue de s'amplifier. Deuxième puissance du monde du point de vue économique, le Japon en est la première à bien des égards: premier exportateur net de capitaux, premier prêteur, premier dispensateur de l'aide au développement (13,3 milliards de dollars U.S. en 1994, contre 9,9 pour les États-Unis), ce pays dispose à tous ces titres d'autant de moyens d'influencer le devenir du reste de la planète.

Nouvel atout à moyen et long terme, une fraction en très rapide croissance des futures élites mondiales (asiatiques surtout) est formée au Japon: les étudiants étrangers y étaient en 1978 au nombre de 5 500; en 1994, on en comptait 54 000, une multiplication par dix en seize ans! Ces futurs dirigeants parleront tous japonais; il y a de fortes chances que leur vision du monde soit fortement influencée par les points de vue nippons.

Pour toutes ces raisons, ce qu'on saura et ce qu'on pensera du Québec au Japon sera de plus en plus lourd de conséquences pour nous. Le rôle de «faiseurs d'image» des Québécois qui sont en relation avec ce pays n'est donc pas négligeable.

Parce qu'il traite de l'histoire, y compris l'histoire récente, de cette relation, le livre de Richard Leclerc est important. Je sais dans quelles conditions difficiles a été constituée cette mine de renseignements; l'ouvrage n'en a que plus de mérite.

La place considérable que Leclerc accorde à l'oeuvre des missionnaires en surprendra plusieurs, mais pas parmi les Québécois qui connaissent le moins le Japon: songeons que, comme nous le rappelle Leclerc, les religieux québécois dans ce pays étaient, il y a une trentaine d'année, près de quatre cents, et qu'ils y constituaient la totalité de notre présence là-bas. Du côté de la conquête des âmes, ils sont restés loin des résultats dont ils rêvaient; mais ils ont créé des oeuvres sociales, et construit des écoles dont certaines demeurent parmi les meilleures du pays. Il appartient bien sûr

d'abord aux Japonais d'apprécier cet aspect de leur travail et cette appréciation est fort positive à en juger par les témoignages que je reçois régulièrement; mais les missionnaires ont aussi rendu aux Québécois un service éminent: ils ont été les premiers, et pendant longtemps les seuls, à nous faire connaître et aimer le Japon, son peuple et sa culture.

Le Québec a beaucoup changé et de nouveaux artisans du rapprochement Québec-Japon sont à l'oeuvre: gens d'affaires, responsables politiques et administratifs, intervenants sociaux, scientifiques et culturels. Tous tireront profit de la lecture du livre de Richard Leclerc, dont j'ai moi-même beaucoup appris.

Le Délégué général du Québec à Tokyo

Jean Dorion

## REMERCIEMENTS

---

Depuis 1990, la réalisation de ce projet inédit me tenait à cœur, d'autant plus que de nombreuses personnes, tant au Québec qu'au Japon, déploraient l'absence d'une publication relatant la dynamique histoire des relations entre nos deux pays. Ce rêve est maintenant une réalité et coïncide avec le centième anniversaire de l'établissement de la première francophone nord-américaine dans l'archipel en 1898.

L'aboutissement de cette recherche est le fruit du support constant de personnes qui m'ont appuyé pour la mise en œuvre et la rédaction de ce livre. J'aimerais signaler l'apport de l'abbé Charles-Aimé Bolduc. Il a recueilli, auprès des communautés religieuses établies au Japon, de précieuses informations qui ont servi à la rédaction de cet ouvrage.

Je remercie le professeur Toshiyuki Oshima pour avoir aimablement traduit un résumé de ce texte en japonais.

La réalisation de cette vaste entreprise n'aurait guère été possible sans le soutien et l'aide technique qui m'ont été fournis par:

P. François Allard (Clercs de Saint-Viateur, Kyoto)  
Sr Marie Armelle (Congrégation Romaine de Saint-Dominique, Sendai)  
F. Guy Aubin (Clercs de Saint-Viateur, Kyoto)  
Marc Barrette (Franciscains, Montréal)  
P. Arthur Beaulieu (Dominicains, Tokyo)  
Sr Agathe Bernier (Sœurs de la Charité de Québec, Yokohama)  
Sr Claudette Bernier (Sœurs de la Charité de Québec, Yokohama)  
Sr Marie-Anna Bérubé (Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles, Rivière-du-Loup)  
Charles-Aimé Bolduc (Société des Missions-Étrangères, Laval)  
Michel Brunet (Ministère des Affaires internationales, Québec)  
Sr Henriette Cantin (Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, Nicolet)  
Sr Claire Cloutier (Franciscaines Missionnaires de Marie, Sainte-Anne-de-Beaupré)  
F. Robert Deschênes (Frères de l'Instruction Chrétienne, Yokohama)  
Louise Dion (Université Laval, Sainte-Foy)  
Jean Dorion (Ministère des Affaires internationales, Tokyo)  
Sr Thérèse Duchesne (Sœurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges, Lennoxville)  
Jacques Grenier (Société des Missions-Étrangères, Kawasaki)  
Suzanne Guy (Ministère des Affaires internationales, Tokyo)  
Louis Hamel (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Tokyo)  
Pr Hitoé Higuchi (Collège universitaire Caritas, Yokohama)

Philippe Houyoux (Université Laval, Sainte-Foy)  
 Sr Aldégonde Johnson (Sœurs de Saint-Paul de Chartres, Montréal)  
 Robert Keating (Ministère des Affaires internationales, Tokyo)  
 Martin Landry (Commission scolaire de Genkai, Genkai)  
 F. Léopold Latulipe (Frères des Écoles Chrétiennes, Laval)  
 Lucie Lavoie (Ministère des Affaires internationales, Tokyo)  
 P. Ernest Leclerc (Franciscains, Montréal)  
 Famille Mathieu Leclerc (Sillery)  
 Réjane Leduc-Picard (Sainte-Hyacinthe)  
 P. Irénée Lemay (Rédemptoristes, Tokyo)  
 Sr Angéline Lévesque (Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles, Rivière-du-Loup)  
 Michel Marcotte (Ministère des Affaires internationales, Québec)  
 F. Raymond Martel (Frères de l'Instruction Chrétienne, Yokohama)  
 Régina Michaud (Centre culturel Yoki Bokusha Undo, Sendai)  
 Sr Françoise Morin (Rédemptoristines, Québec)  
 Raymond Nadeau (Société des Missions-Étrangères, Yokohama)  
 Pr Toshiyuki Oshima (Université Kobe Gakuin, Kobe)  
 Sr Yvette Poirier (Sœurs de Sainte-Anne, Lachine)  
 Gilles Pomerleau (Ministère des Affaires internationales, Tokyo)  
 Sr Lucille Potvin (Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Longueuil)  
 Sr Jeanne d'Arc Poulin (Franciscaines Missionnaires de Marie, Sainte-Anne-de-Beaupré)  
 Sr Marie Renaud (Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, Pierrefonds)  
 Sr Huguette Richard (Franciscaines Missionnaires de Marie, Ottawa)  
 Robert Rousseau (Ministère de l'Éducation, Québec)  
 Pr Akira Saïto (Université Laval, Sainte-Foy)  
 Hideki Sato (École secondaire Saint-Dominique, Sendai)  
 F. Laurent Simard (Franciscains, Utsunomiya)  
 Pr Yutaka Takenaka (Collège universitaire Caritas, Yokohama)  
 Sr Claire Tellier (Petites Filles de Saint-Joseph, Pierrefonds)  
 Famille Tomonobu Tokiwa (Chigasaki)  
 Paul Trahan (Ministère des Affaires internationales, Québec)  
 Pr Gilles Tremblay (Université Laval, Sainte-Foy)  
 Jacques Trudel (Prêtres de Saint-Sulpice, Fukuoka)  
 Hélène Turcotte (Université Laval, Sainte-Foy)  
 Sr Gisèle Villemure (Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, Laval)  
 Sr Chie Yamamoto (Sœurs de la Présentation de Marie, Himeji)  
 Zénon Yelle (Prêtres de Saint-Sulpice, Fukuoka)

Je désire souligner la contribution financière de la Fondation du Prêt d'Honneur et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (Pacifique 2000) qui m'ont octroyé des subventions afin que je puisse mener à terme cette étude.

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Préface</b>	<b>1</b>
<b>Remerciements</b>	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	<b>9</b>
Pourquoi ce livre?	9
Le mythe d'un Québec autarcique et la vocation missionnaire d'un peuple	10
<b>Chapitre 1: Aux quatre coins de l'archipel</b>	<b>17</b>
<b>Chapitre 2: Les samouraïs évangélistes</b>	<b>29</b>
Une nation en quête de connaissances	30
La détermination d'obtenir des missions sous direction québécoise	31
L'Église et les missions dans l'avant-Vatican II	32
L'organisation de l'Église missionnaire du Japon	33
Entre la parole salvatrice et l'émerveillement	35
Les territoires de mission confiés à des communautés québécoises	40
<b>Chapitre 3: La paix rayonnante</b>	<b>53</b>
Le vent de la guerre	53
Britannique, Canadien français ou missionnaire?	
Une question d'appartenance	54
L'affaire Fournier	56
Dans l'œil du typhon	57
La fin d'un calvaire	64
<b>Chapitre 4: Où les espérances apostoliques profitent à l'internationalisation du Japon</b>	<b>67</b>
La construction du Japon contemporain, un nouvel envol pour les catholiques	67
Une mission d'évangélisation ou de transfert culturel?	69
Les activités des communautés religieuses	73

<b>Chapitre 5: La Révolution tranquille sans frontière</b>	<b>103</b>
L'affirmation d'un peuple	104
L'Exposition universelle d'Osaka:	
La sécularisation des relations Québec-Japon	105
Deux solitudes à la recherche de la croissance économique	112
La diplomatie québécoise: À l'ombre du Fuji et des Rocheuses	124
Entre le Québec et le Japon	141
<b>Conclusion: S'affirmer et prendre sa place au soleil</b>	<b>157</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>159</b>
<b>Fonds d'archives</b>	<b>163</b>
<b>Annexes</b>	<b>165</b>
<b>Du même auteur</b>	<b>197</b>





# INTRODUCTION

---

## Pourquoi ce livre?

Depuis le début des années 1960, le gouvernement du Québec a développé et maintenu un important réseau de délégations à l'étranger. Cet outil précieux permet aux Québécois d'occuper sur la scène internationale une présence discrète, mais efficace, pour sauvegarder leurs intérêts économiques, culturels et politiques dans un monde en perpétuel changement. Aujourd'hui, par le biais de ces représentations, le drapeau fleurdelisé flotte sur les principaux continents.

Le Québec, face aux défis de la mondialisation des échanges économiques et culturels, doit prendre les moyens pour maintenir sa place au sein de la communauté internationale. Sa croissance économique future repose sur sa capacité d'innover et d'accroître ses liens avec des régions en expansion (p. ex. Asie-Pacifique). Pour mieux révéler le savoir-faire de l'Amérique française dans le monde, il faut favoriser, à l'étranger, une meilleure compréhension de la société québécoise, ce qui à long terme ne serait que bénéfique pour la nation.

La diffusion des faits sur la civilisation française d'Amérique a été, dans plusieurs pays, négligée ou déformée par des gens qui en avaient une mauvaise connaissance. Le cas du Japon, où plusieurs personnes ignorent la vitalité et la participation des francophones à la construction du Nouveau Monde, est exemplaire à cet égard. Plus encore, l'apport appréciable des Québécois à la vie nipponne est passé sous silence, comme le démontre la lecture des publications sur les relations canado-japonaises. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Québec contribue à sa façon au développement socio-économique du pays du Soleil-Levant. Cette activité séculaire mérite d'être soulignée, d'autant plus que l'humilité et l'âge avancé des missionnaires exigeaient qu'un tel travail soit effectué pour *cristalliser*, sur le papier la mémoire collective des apôtres de Dieu ayant œuvré au Japon.

Ce livre a pour objectif d'accroître la compréhension, souvent ambiguë, qu'ont les Québécois de leur *mission* à l'extérieur des frontières nationales. Cette étude aide à comprendre la place et le rôle qu'occupe le Québec sur la scène mondiale en analysant les différentes facettes de cette présence. Dans cette perspective, elle permet de mieux comprendre le Japon, un pays souvent considéré à tort comme impénétrable, en faisant ressortir les similitudes et les différences existantes avec le Québec, lesquelles façonnèrent les liens actuels.

Le but spécifique de l'étude est d'examiner l'impact qu'ont eu les intervenants québécois au Japon depuis l'époque Meiji (1868-1912) jusqu'à aujourd'hui.

Suivant la définition adaptée du ministère des Affaires internationales (1986), un intervenant québécois est:

[...] tout organisme, privé ou public, dont la principale place d'affaires ou centre d'activités est situé au Québec et qui œuvre avec régularité dans le domaine des relations internationales, c'est-à-dire avec un partenaire provenant d'un autre pays que le Canada. <sup>1</sup>

Pour des questions pratiques, notre attention s'est arrêtée sur l'analyse des activités institutionnelles. Toutefois, ce n'est pas un choix qui passe sous silence l'apport des individus qui contribuent à la vie japonaise. Cet ouvrage n'est pas seulement une étude historique visant à cerner cette présence, mais c'est aussi un document de réflexion ayant l'ambition de renforcer les relations québéco-japonaises dans le futur.

Notre recherche est justifiée, par rapport aux priorités gouvernementales dans le domaine des relations internationales, d'autant plus que ce sujet est demeuré presque inexploré jusqu'à ce jour <sup>2</sup>. Ce document veut contribuer au rapprochement des peuples québécois et japonais. Derrière les échanges commerciaux, des sociétés culturellement différentes mais à la recherche de l'harmonie au sein du village global, méritent d'être mieux connues. De ce point de vue, ce projet s'inscrit dans une démarche plus vaste visant à susciter l'intérêt des chercheurs japonais à l'égard des études québécoises, plus souvent qu'autrement minorées au sein des études nord-américaines.

## **Le mythe d'un Québec autarcique et la vocation missionnaire d'un peuple**

Autour de nous des étrangers sont venus, qu'il nous plaît d'appeler les barbares; ils ont pris presque tout le pouvoir; ils ont acquis presque tout l'argent; mais au pays de Québec rien n'a changé. Rien ne changera, parce que nous sommes un témoignage. De nous-mêmes et de nos destinées, nous n'avons compris clairement que ce devoir-là: persister... nous maintenir... Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise: Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage.

«C'est pourquoi il faut rester dans la province où nos pères sont restés, et vivre comme ils ont vécu, pour obéir au commandement inexprimé qui s'est formé dans les cœurs, qui a passé dans les nôtres et que nous devons transmettre à notre tour à de nombreux enfants: Au pays de Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer...» <sup>3</sup>

Pendant plusieurs années, cet immortel passage du roman *Maria Chapdelaine* a véhiculé dans l'imaginaire collectif une image déformée de ce qu'était le pays du Québec, tant pour ses habitants que pour les gens de l'extérieur. Un peuple déraciné de ses origines françaises qui, assiégé par la culture anglo-saxonne, s'est renfermé sur son passé. Encore aujourd'hui ce cliché persiste, non seulement parce que les étrangers sont mal informés de la réalité, mais aussi parce que cette

image passéiste est valorisée par les intervenants touristiques. Le message, transmis dans les brochures destinées aux visiteurs projette un pays où les espaces verts, les calèches et les cabanes en bois rond dominent le paysage. Tout modernisme est évacué de ces publications.

Par ailleurs, la crainte de l'étranger, relevée au Québec par certains auteurs ne doit pas faire oublier que, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs missionnaires canadiens-français se dispersent aux quatre coins de la planète. Réaction justifiable pour un peuple menacé; la peur de l'inconnu suscite un repliement apparent qui ne va pas l'empêcher de contribuer au progrès de l'humanité. Le Japon a également connu un phénomène apparenté d'isolement qui débuta en 1639 et s'acheva en 1854, lorsque les États-Unis forcèrent l'ouverture de l'archipel à l'ensemble des commerçants étrangers.

Même si les pouvoirs politiques et religieux appuient leurs actions sur des valeurs conservatrices qui visent à perpétuer l'ordre établi, les relations avec l'extérieur ne sont pas pour autant rejetées. Déjà en 1890, le premier ministre Honoré Mercier (1840-1894), appuyant l'édification d'une nation française dynamique et prospère, veut doter le Québec des infrastructures nécessaires pour consolider cet ambitieux projet de société.

Pour acquérir une certaine indépendance face aux marchés d'exportation nord-américains, le transport sur rail constitue une des clés qui permettrait de diversifier les débouchés pour les produits canadiens-français. Dans cette perspective, Mercier appuie la construction d'une voie ferrée reliant la côte du Labrador à la ville de Québec. Ce projet, sans lendemain, aurait fait du Québec la plaque tournante des échanges commerciaux entre l'Europe et l'Amérique du Nord, octroyant à ce territoire un rôle stratégique en devenant le trait d'union entre les peuples industrialisés de l'Ancien et du Nouveau Monde.

L'esprit d'ouverture du peuple québécois à l'égard du monde qui l'entoure ne date donc pas du mouvement engendré par la Révolution tranquille, mais remonte à plusieurs décennies. Toutefois, cette action était plus étriquée que celle prévalant aujourd'hui. Au sein d'un système sociopolitique qui limite les interventions du gouvernement et où le pouvoir de l'Église catholique est important, il n'est pas surprenant que les actions à l'étranger soient menées à des fins d'évangélisation et de commerce. Au début des années 1960, l'éveil nationaliste allié à la laïcisation de l'État québécois (Révolution tranquille), appuient l'épanouissement des activités internationales du Québec.

L'appel pour les missions marque profondément l'Église et la société canadienne-française durant plus d'un siècle. Dès 1853, les Sœurs de la Providence s'établissent au Chili. Quelques années plus tard, des Canadiens français se retrouvent dans les contrées lointaines de la planète afin de catéchiser les peuples païens.

En Asie, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les Frères des Écoles Chrétiennes fondent une mission dans la colonie britannique de Hong Kong. Même si la communauté n'œuvre pas dans l'archipel japonais, le F. Xavier Gendreau s'y rend en 1887 afin d'être hospitalisé à Yokohama (Kanagawa) pour soigner une dysenterie. Malheureusement, il n'atteint jamais sa destination finale, rendant l'âme à Kobe

(Hyogo). Malgré cette tournure dramatique, ce citoyen de Montmagny (Chaudière-Appalaches) peut s'enorgueillir d'être le premier ressortissant du Québec à fouler le sol nippon. D'autres religieux en transit vers leur mission d'Orient suivent ses traces en y effectuant de courts séjours.

En 1892, un groupe de touristes canadiens-français deviennent les premiers laïcs du Québec à fouler le sol nippon. Honoré Beaugrand (1848-1906), romancier, journaliste et ancien maire de Montréal, son épouse, sa fille adoptive Flora Frappier et son mari Achille Bergevin (1870-1933), futur membre du Parlement du Québec, ainsi que Olivier et Virginie Faucher visitent le Japon lors d'un périple autour du monde. Quinze ans plus tard, Rodolphe Lemieux (1866-1937), ministre fédéral des Postes, négocie durant un mois, à Tokyo, une entente sur l'immigration japonaise au Canada. Sa présence démontre la volonté du Canada de mener des discussions avec le Japon sans recourir totalement aux services de la diplomatie britannique.

Peuple catholique et ardemment dévot jusqu'à la fin des années 1960, des centaines de religieux canadiens-français suivent les traces de ces courageux pionniers. En octobre 1898, c'est la volonté d'évangéliser le Japon qui amène Sr Hélène Paradis à participer avec des consœurs françaises à la fondation de la mission des Franciscaines Missionnaires de Marie. Après un long périple sur terre et sur mer, elle est la première Québécoise à s'établir au pays du Soleil-Levant.

Comme le Seigneur l'a demandé à ses disciples, l'Église de Rome s'adonne à l'évangélisation des peuples impies au gré des conquêtes coloniales des grands empires. À la fin de la Première Guerre mondiale, elle s'intéresse à une action d'évangélisation tous azimuts qui respecte mieux les particularismes régionaux en se détachant des enjeux géopolitiques des nations colonisatrices. Les conditions politiques ainsi que la technologie vont permettre de porter la parole de Dieu dans tous les coins du monde. À partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, le développement des moyens de transport et de communication favorise l'accès aux régions exotiques jadis accessibles uniquement au travers du livre de Jules Verne, *Le Tour du monde en 80 jours*.

Face à un monde moderne, un apostolat adapté aux changements de la société s'impose. En novembre 1919, le pape Benoît XV (1854-1922) dans son encyclique *Maximum Illud*, pose les jalons qui mènent au renouveau de l'action missionnaire au sein de l'Église catholique. Jusqu'à ce jour, le Saint-Siège tente de transplanter dans les pays de mission les valeurs occidentales, ce que plusieurs considèrent comme de l'impérialisme religieux. Pour remédier à ce problème, le pape souligne l'importance de former des clergés nationaux capables d'évangéliser leurs compatriotes avec liberté et continuité. Véritable *Grande Charte des missions*, l'encyclique oriente pour plusieurs années l'action de l'Église catholique dans ce domaine. Quelques mois plus tard, Benoît XV meurt, non sans avoir commencé l'implantation des structures aptes à soutenir ce renouveau.

C'est sous l'impulsion de Pie XI (1857-1939), un ardent propagandiste de la cause missionnaire, que l'expansion internationale du catholicisme prend son envol. Son pontificat est marqué par des discours et la publication, en 1926, de la lettre encyclique *Rerum Ecclesiae* qui, s'appuyant sur les directives de son prédécesseur, organise les fondements des œuvres missionnaires comme



Familles Beaugrand, Bergevin et Faucher et leurs enfants au Québec, vers 1892.  
(Collection Achille Bergevin, Archives nationales du Canada / PA-194635)



Sr Hélène Paradis (->), première ressortissante québécoise à s'établir au Japon, vers 1898.  
(Collection des Franciscaines Missionnaires de Marie)

instrument de propagation de la foi. Dans le dessein d'appuyer la volonté papale, la plupart des communautés religieuses des pays catholiques s'activent à la mise en place des structures et des ressources nécessaires à cette tâche colossale.

En réaction à l'industrialisation de l'Occident qui débute au XIX<sup>e</sup> siècle, et aux luttes de classes qui en découlent, des idéologies tels le communisme et le fascisme émergent comme alternatives au capitalisme sauvage. S'appuyant sur le matérialisme et l'athéisme, ces doctrines allaient à l'encontre des idéaux soutenus par l'Église catholique. En octobre 1917, la victoire des Bolcheviques sur le gouvernement impérial de Russie démontre la menace que fait peser le péril rouge sur l'humanité pendant que le fascisme s'étend en Europe. Pour le Saint-Siège, l'évangélisation des peuples athées est le rempart contre ces menaces, tout en permettant d'étendre son influence dans des contrées lointaines où les protestants ont amorcé leurs œuvres. L'enjeu est de taille. Sur les 1,8 milliard d'humains que compte la Terre, 61 % ne s'identifient à aucune confession <sup>4</sup>. En quelques années, l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Asie sont devenues des zones de prédilection pour les missionnaires.

Redevable à l'Église pour l'avoir protégé de l'assimilation religieuse et culturelle, le Québec est le bassin de recrutement par excellence des catéchistes catholiques. Aux intentions charitables et religieuses qui motivent une vocation, l'œuvre missionnaire constitue pour les Canadiens français un des seuls moyens d'affirmation qui s'offrait à une population dominée depuis la Conquête anglaise de 1760. Cette activité est un moyen discret qui permet d'affirmer sur la scène internationale son particularisme et de démontrer ses aptitudes à contribuer au progrès humain.

Véritable projet de société, le travail missionnaire justifie le destin des Canadiens français en Amérique du Nord en leur offrant un moyen de s'épanouir dans un domaine où les anglophones ne sont pas des rivaux sérieux. Pour mobiliser la collectivité envers cette tâche providentielle tout en suscitant des vocations, une machine de propagande imposante est mise au service de l'Église dans les mois qui suivent la parution de l'encyclique sur les missions de Pie XI. C'est la première fois qu'une campagne de commercialisation, reposant sur une stratégie de communication de masse, a lieu au Québec. Que ce soit par la tenue de *Semaines missionnaires*, de conférences cinématographiques dans les paroisses, par des émissions radiophoniques ou par la publication de livres et de revues, l'information sur les missions atteint le public. Pour attirer l'appui populaire, le discours du clergé met en valeur l'histoire, l'esprit de sacrifice et la mission divine du peuple canadien-français pour motiver sa présence envers cette œuvre.

1° Nul ne me contredira si j'avance que le Canadien-français aime l'aventure et ne redoute pas le voyage. C'est un sentiment qu'il tient de ses pères, établis en pleine forêt, à mille lieues de la mère-patrie.

[...]

2° À cette facilité de déplacement, Dieu ajouta encore, dans le tempérament canadien, une faculté d'adaptation vraiment remarquable. Notre histoire explique cela aussi. Après le traité de Paris, nous nous sommes trouvés tout à coup, nous, «Français» et

«catholiques», sujets d'une couronne «anglaise» et «protestante». Malgré l'envahissement de militaires et de marchands britanniques, malgré des lois et des mesures nettement protestantisantes, nous n'avons pas bronché. Et cependant nous avons su vivre en bonne harmonie avec ces nouveaux arrivés, nous avons su nous en faire des amis très souvent, et nous rendre toujours nécessaires. Admirons, mes frères, ce miracle de survivance, et voyons-y une lointaine préparation de Dieu aux adaptations si variées que requièrent, d'un missionnaire, les pays orientaux ou africains qu'il veut évangéliser.

3° Enfin, mes frères, disons-le: ce qui a le plus contribué à rendre le Canadien-français si apte aux missions, ce sont nos mœurs patriarcales et la foi de nos foyers.

[...]

Ainsi le Canadien, fils des hardis fondateurs du XVII<sup>e</sup> siècle, catéchisé par les héroïques Missionnaires qui allèrent au martyre en chantant, assoupli par sa propre manière de vivre et par son changement d'allégeance politique, fortifié par une lutte quotidienne pour rester fidèle à ses origines, le Canadien apportait au grand œuvre que Dieu allait bientôt lui confier des qualités de premier ordre qui feraient merveille. <sup>5</sup>

Pour les Ultramontains, comme Henri Bourassa (1868-1952), les missions constituent un moyen permettant de valoriser des aspirations d'autonomie dans une société patriarcale qui accepte mal l'émancipation des femmes. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, c'était la solution providentielle pour réprimer le féminisme qui commençait à menacer l'ordre social établi.

Peut-être y a-t-il parmi nous de braves gens, croyants - je ne m'adresse qu'aux croyants - mais trop positifs pour saisir tout ce qu'il y a de *pratique* dans ce dogme admirable de la réversibilité des mérites, pour comprendre la sublime équité de cet échange de bons procédés entre Dieu et l'homme. À ceux-là présentons un autre aspect de la question. Ils ne contestent pas, je présume, la haute utilité religieuse, sociale, économique, même physiologique, des vocations religieuses et des œuvres apostoliques. S'il est une institution humaine capable de sauver le monde des honteuses folies du bouleversement social que lui prépare le féminisme, ce sont les communautés de femmes et leurs œuvres. Pour que le remède soit efficace, il faut ouvrir une issue à toutes les vocations particulières, un champ d'action aux aspirations les plus diverses de l'âme féminine, assoiffée de tous les dévouements. <sup>6</sup>

Peu importe les ambitions idéologiques sous-jacentes à cette activité, les résultats sur le terrain sont loin d'être insignifiants, même s'il est difficile d'en mesurer l'impact sur la société japonaise. Loin de se limiter à l'évangélisation, les Canadiens français contribuent à l'internationalisation du Japon, notamment après la Seconde Guerre mondiale. Ils appuient discrètement, par leurs entreprises philanthropiques, l'essor d'un peuple audacieux qui, secoué par les horreurs du militarisme et de l'hécatombe nucléaire, réédifie avec célérité son

pays. Par le biais de l'étude des archives privées et gouvernementales, ainsi que d'interviews menées des deux côtés du Pacifique auprès des principaux acteurs de cette passionnante aventure, c'est cette œuvre magistrale, mais ignorée, qui sera l'objet de ce livre.

### **Références et notes**

1. QUÉBEC. Ministère des Relations internationales (1986) *Répertoire des intervenants internationaux du Québec*. 1986. p. xii.
2. BRISSON, Jean-François (1990) *Concurrence et coopération. Une étude comparative de l'intervention internationale de l'Ontario et du Québec au Japon*. Mémoire de maîtrise déposé au Département de science politique de l'Université Laval, 177 p.  
  
LAFORCE, Stéphan (1990) *Le traitement accordé par le Ministère des Affaires Internationales du Québec aux régions Amérique Latine & Caraïbes et Asie & Océanie, de 1976 à 1988. Une analyse comparative des discours ministériels et des ressources humaines, financières et institutionnelles employées*. Mémoire de maîtrise déposé au Département de science politique de l'Université Laval, 125 p.  
  
PLOURDE, Jean (1992) *Étude du concept d'inertie bureaucratique. Le cas des relations Québec-Asie (1983-1988)*. Mémoire de maîtrise déposé au Département de science politique de l'Université Laval, 138 p.
3. HÉMON, Louis (1959) *Maria Chapdelaine*. p. 187.
4. INSTITUTS MISSIONNAIRES CANADIENS (1927) *La Semaine missionnaire de Joliette - 4 au 10 juillet 1927*. Carte en annexe.
5. *Ibid.*, pp. 147-148.
6. BOURASSA, Henri (1919) *Le Canada apostolique. Revue des Œuvres de missions des communautés franco-canadiennes*. p. 158.

# Chapitre 1

## AUX QUATRE COINS DE L'ARCHIPEL

Localisé en Asie de l'Est, le Japon est un archipel qui partage ses frontières maritimes avec la Chine, la Corée, les États-Unis et la Russie. D'une superficie totale de 377 727 km<sup>2</sup>, le pays du Soleil-Levant est formé de quatre îles principales, soit Hokkaido, Honshu, Shikoku et Kyushu. Pays à la géomorphologie diversifiée, il dispose d'un relief prononcé où se dispersent ici et là des plaines et des vallées. La nation est composée de près de 7 000 îles dont la plupart sont abandonnées à la nature.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Japon connaît une croissance démographique importante, due à l'amélioration des conditions d'hygiène et aux politiques natalistes de l'avant-guerre. La population se répartit inégalement sur le territoire, la plupart préférant les plaines aux montagnes qui occupent 80 % de l'archipel. Pays surpeuplé, la densité de population est une des plus élevées au monde. Aujourd'hui, la majorité de ses citoyens résident dans un milieu urbain sur Honshu, la principale île de la nation. Par ailleurs, 62 % du peuple se concentre dans les régions du Chubu, du Kanto et du Kinki (mégapolis Tokyo-Osaka), espace ne comptant que pour 28 % de l'étendue du Japon, laissant le reste du pays moyennement occupé <sup>1</sup>.

Par rapport à l'ensemble des étrangers vivant au Japon, l'influence des Québécois est modérée en comparaison de celle des Européens et des Américains, qui y font rayonner leurs puissances culturelle, technologique et économique. Jeune et dépourvu d'un important bassin de ressources humaines et financières, le Québec ne dispose pas des leviers pour rivaliser sur tous les fronts avec les grandes nations. D'autant plus que jusqu'à la Révolution tranquille, les choix sociopolitiques de ses dirigeants et la primauté de l'État fédéral en matière d'affaires étrangères limitent son action extérieure aux initiatives de l'Église catholique.

Bien que, durant les années 1960, la modernisation de la société québécoise favorise une plus grande implication internationale de ses institutions et de ses citoyens laïques au Japon, le travail missionnaire occupe toujours la plupart de ses ressortissants.

Il est compliqué d'évaluer exactement le nombre de Québécois ayant résidé au Japon depuis 1898, sachant que pour la statistique japonaise, ils sont assimilés aux

citoyens canadiens. Grâce aux archives des communautés religieuses, il a été possible de chiffrer cette présence. À partir de 1970, il devient difficile d'obtenir une image exacte de la situation, sachant que le Japon attire de plus en plus de Québécois œuvrant en dehors des cadres de l'Église. Néanmoins, c'est en s'appuyant sur des estimations dérivées de la croissance du nombre de ressortissants canadiens, habitant dans l'archipel pour la période de 1970 à 1992, que la population laïque a pu être estimée.

Depuis l'arrivée de Sr Hélène Paradis, près de mille Québécois se sont disséminés dans 37 des 47 préfectures administratives de l'archipel (figure 1.1). À l'exception de quelques régions déjà sous la juridiction de communautés catholiques européennes où l'Église du Québec n'a pas étendu son apostolat, elle a jeté des bases solides dans les principales villes de Honshu et de Kyushu. Plus récemment, les laïques affranchis des contraintes territoriales imposées par le clergé, diluent le regroupement traditionnel des ressortissants québécois dans certains pôles de développement missionnaire, modifiant ainsi la géographie de cette présence au Japon.

De tous les pays d'évangélisation, l'archipel est un de ceux qui attire le plus de Canadiens français. Plus de cent communautés religieuses catholiques, venues principalement d'Europe et d'Amérique du Nord, sont établies au Japon depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au sein de l'organisation ecclésiastique nipponne, le pays de Jacques Cartier peut se glorifier de la fondation de 24 missions et d'avoir contribué, par l'apport individuel de ses citoyens, au fonctionnement de 7 communautés internationales (tableau 1.1). En un siècle, seulement deux groupes cessent toutes activités, le plus souvent en raison d'un manque de ressources ou de la Seconde Guerre mondiale qui désorganise leurs activités.

Les premiers missionnaires s'installent sur les îles de Kyushu, centre historique de la chrétienté japonaise. Les contraintes imposées dans les années 1930 et 1940 par les problèmes domestiques et internationaux, le climat, ainsi que la volonté de diffuser la foi, contribuent à la dispersion des effectifs vers les territoires plus hospitaliers du nord.

Les missions catholiques privilégient les zones réceptives envers leurs œuvres. Le Kanto, qui regroupe la région métropolitaine de Tokyo et les six préfectures voisines, attire le plus grand nombre d'entre eux (37 %). À l'exception du Kinki (14 %), qui réunit les villes de Kyoto et d'Osaka, la présence religieuse se répartit dans des contrées ayant une densité de population moyenne et une économie axée vers l'industrie primaire. Le Tohoku/Hokkaido (30 %) et le Kyushu/Okinawa (15 %) sont affectionnés par l'Église qui y voit des terrains fertiles pour la propagation de la Bonne Nouvelle et l'essor de ses institutions.

Les figures 1.2 à 1.5 illustrent la distribution préfectorale des ressortissants québécois suivant leur statut pour la période de 1898 à 1992. Une étude du lieu d'habitat des missionnaires démontre que l'on retrouve des sœurs, des prêtres et des frères dans respectivement 23, 19 et 13 préfectures. Cette répartition décroissante est liée aux occupations et au poids démographique de chacun de ces groupes. Entre 1898 et 1922, en 1927, puis de 1934 à 1974, les effectifs des communautés féminines surpassent le nombre de religieux masculins. Les sœurs exerçant un rôle de soutien au sein de l'Église œuvrent dans plusieurs sphères

d'activités, tandis que les prêtres et surtout les frères travaillent dans quelques secteurs bien définis (p. ex. travail paroissial et dérivé, éducation).

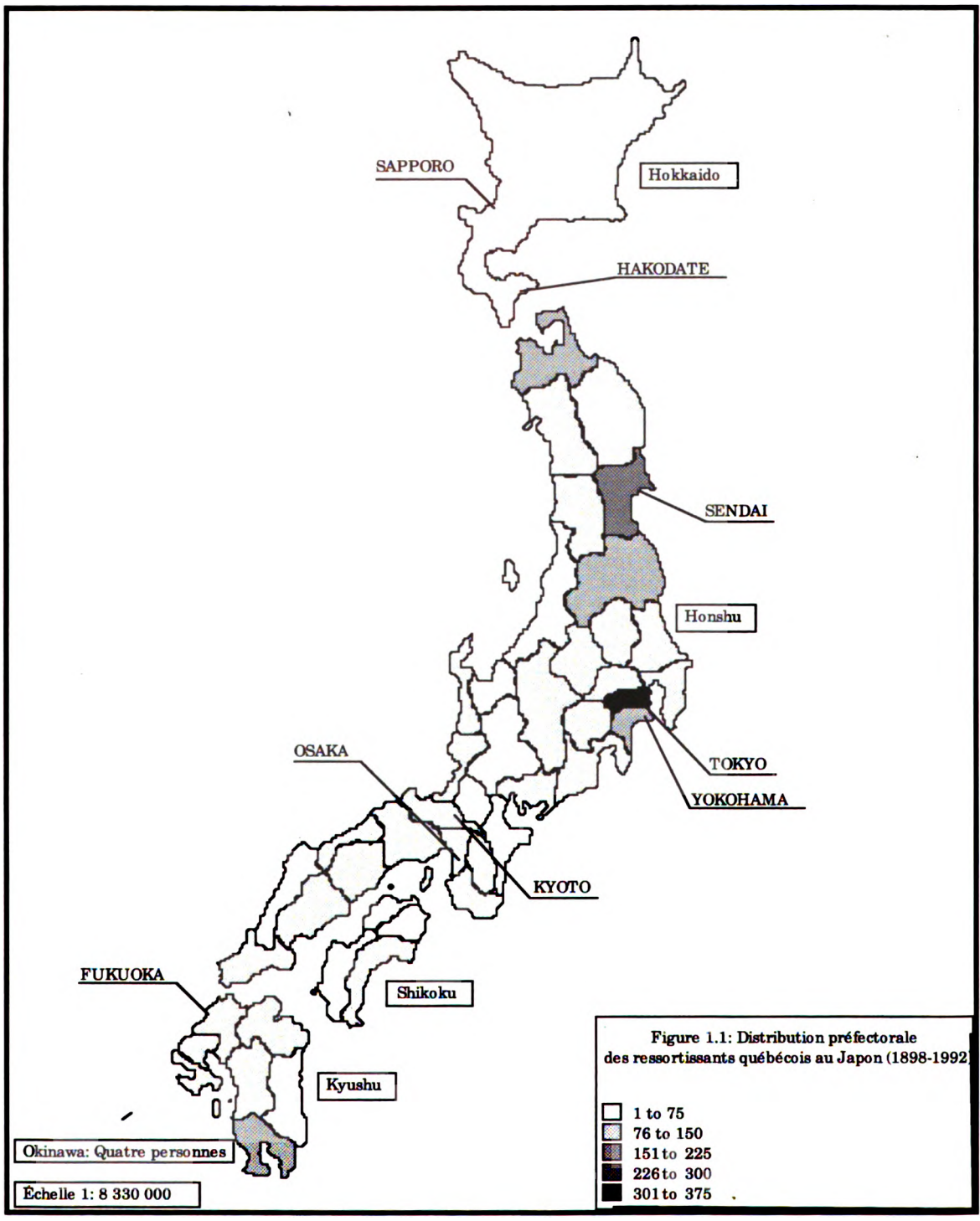
**Tableau 1.1**  
**Communautés religieuses catholiques établies au Japon**  
**ayant des membres québécois**

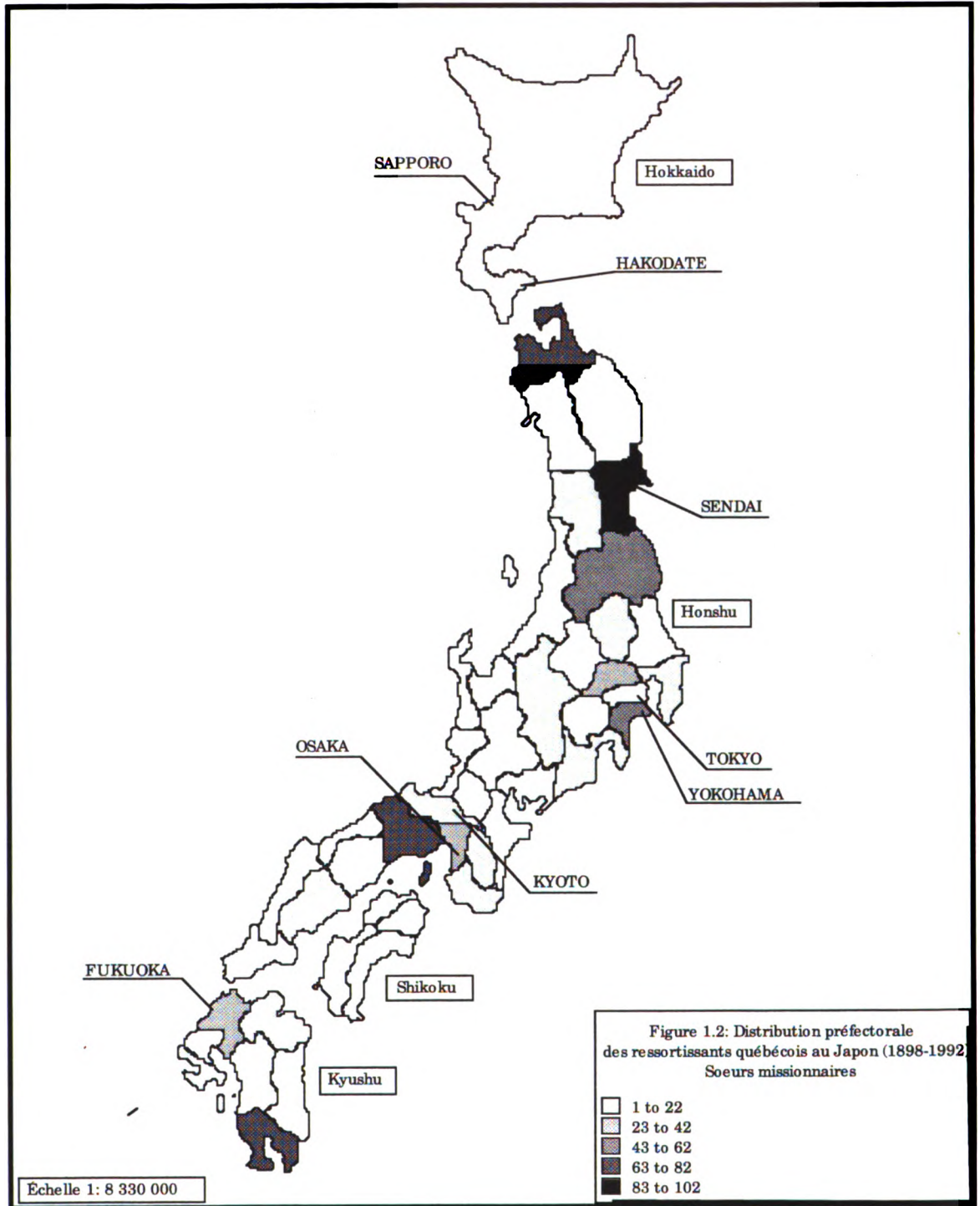
Communautés et pays d'origine de la mission	Fondation de la mission	Période de la présence québécoise
<b>Femmes</b>		
Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles (France)	1877	1928-1980
Sœurs de Saint-Paul de Chartres (France)	1878	1935-....
Franciscaines Missionnaires de Marie (France)	1898	1898-....
Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus (France)	1908	1932-....
Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception (Québec)	1926	1926-....
Congrégation Romaine de Saint-Dominique (France)	1931	1931-1969
Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (Québec)	1931	1931-1940
		1979-....
Congrégation de Notre-Dame (Québec)	1932	1932-....
Sœurs Missionnaires du Christ-Roi (Québec)	1933	1933-....
Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang (Québec)	1934	1934-1989
Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge (Québec)	1934	1934-....
Sœurs de Sainte-Anne (Québec)	1934	1934-1943
Sœurs Auxiliatrices (France)	1935	1951-....
Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur (Québec)	1935	1935-....
Ursulines de l'Union Canadienne (Québec)	1936	1936-....
Clarisses (Québec)	1947	1947-....
Sœurs de la Présentation de Marie (Québec)	1948	1948-....
Sœurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges (Québec)	1949	1949-....
Rédemptoristes (Québec)	1950	1950-....
Petites Filles de Saint-Joseph (Québec)	1951	1951-1957
Sœurs de la Charité de Québec (Québec)	1953	1953-....
Sœurs de la Charité d'Ottawa (Ontario)	1960	1960-....
<b>Hommes</b>		
Jésuites (Italie)	1549	1951-....
Franciscains (Québec)	1921	1907-....
Dominicains (Québec)	1928	1928-....
Frères des Écoles Chrétiennes (Québec)	1932	1932-....
Prêtres de Saint-Sulpice (Québec)	1933	1933-....
Clercs de Saint-Viateur (Québec)	1948	1948-....
Rédemptoristes (Québec)	1948	1948-....
Société des Missions-Étrangères (Québec)	1948	1948-....
Frères de l'Instruction Chrétienne (Québec)	1951	1951-....

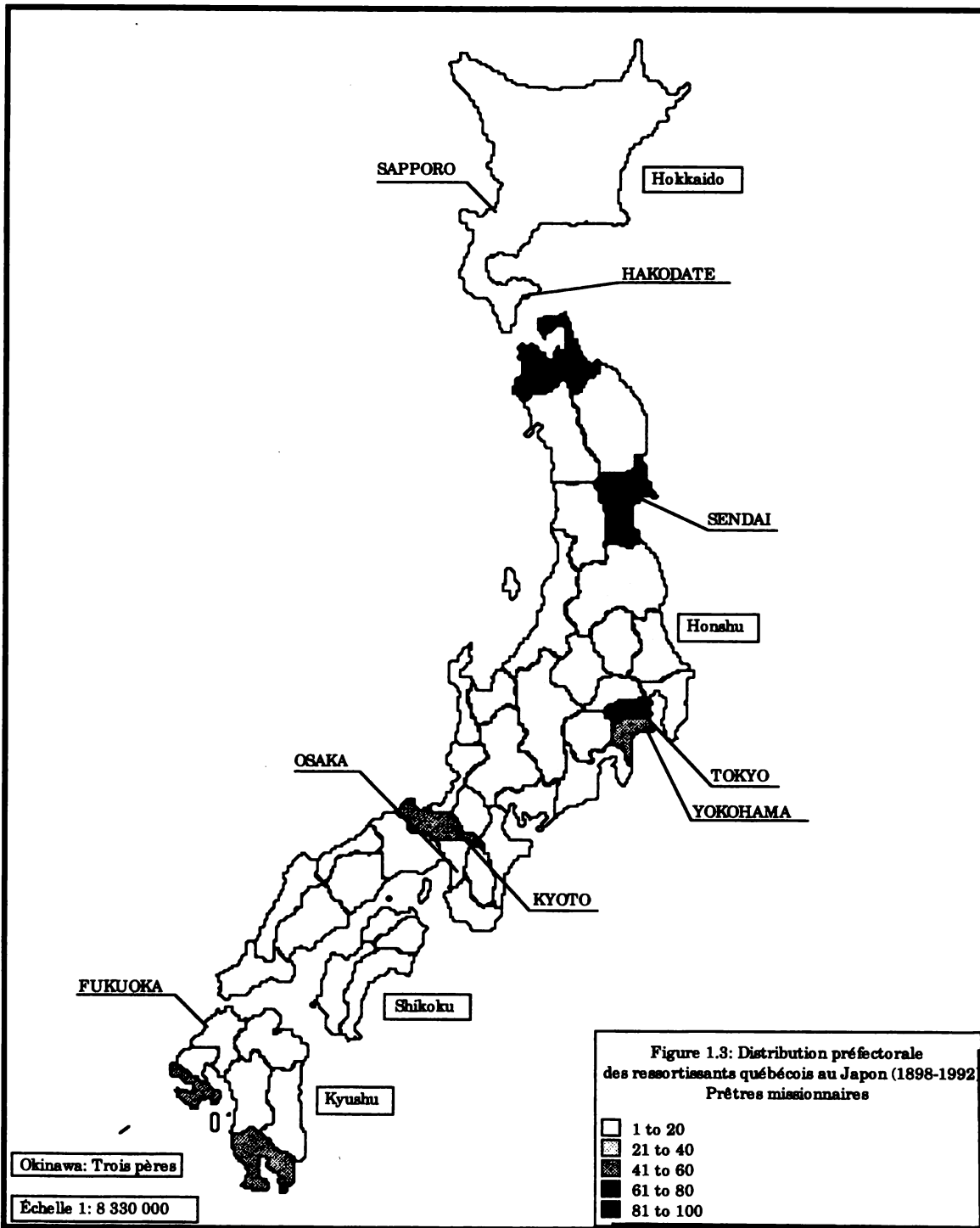
Sources: Archives des communautés religieuses.

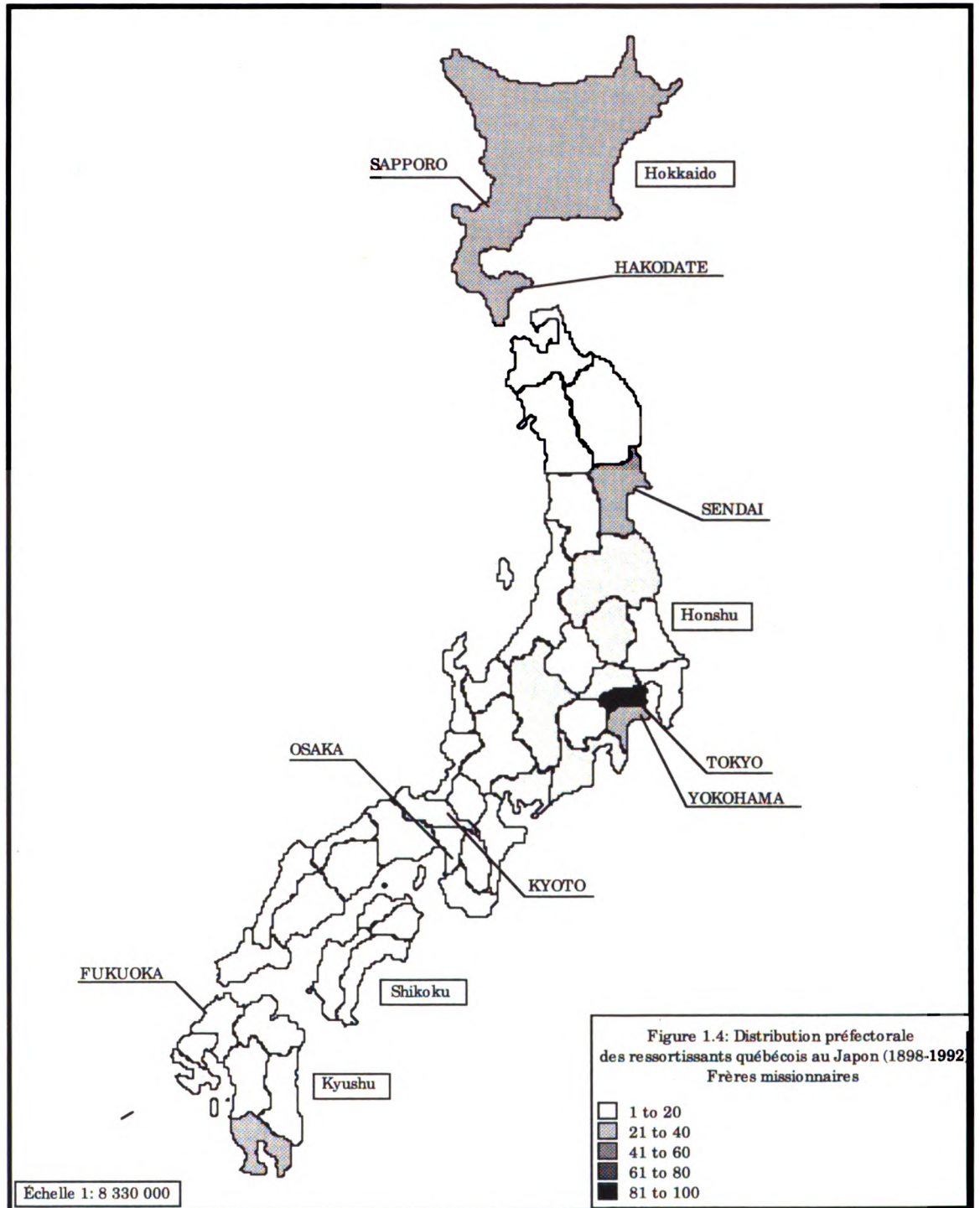
Près de 70 % des effectifs missionnaires sont affectés dans la partie nord du pays (incluant le Kanto). Ce regroupement géographique n'est pas l'effet du hasard. Il démontre la volonté du Saint-Siège de les assigner dans des endroits où ils peuvent s'adapter aux conditions du milieu, comme dans le Tohoku/Hokkaido qui dispose d'un climat tempéré ayant des similitudes avec celui du Québec. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les étés torrides et humides de Kyushu sont néfastes pour plusieurs qui, après quelques mois, quittent la région pour se refaire une santé plus au nord.

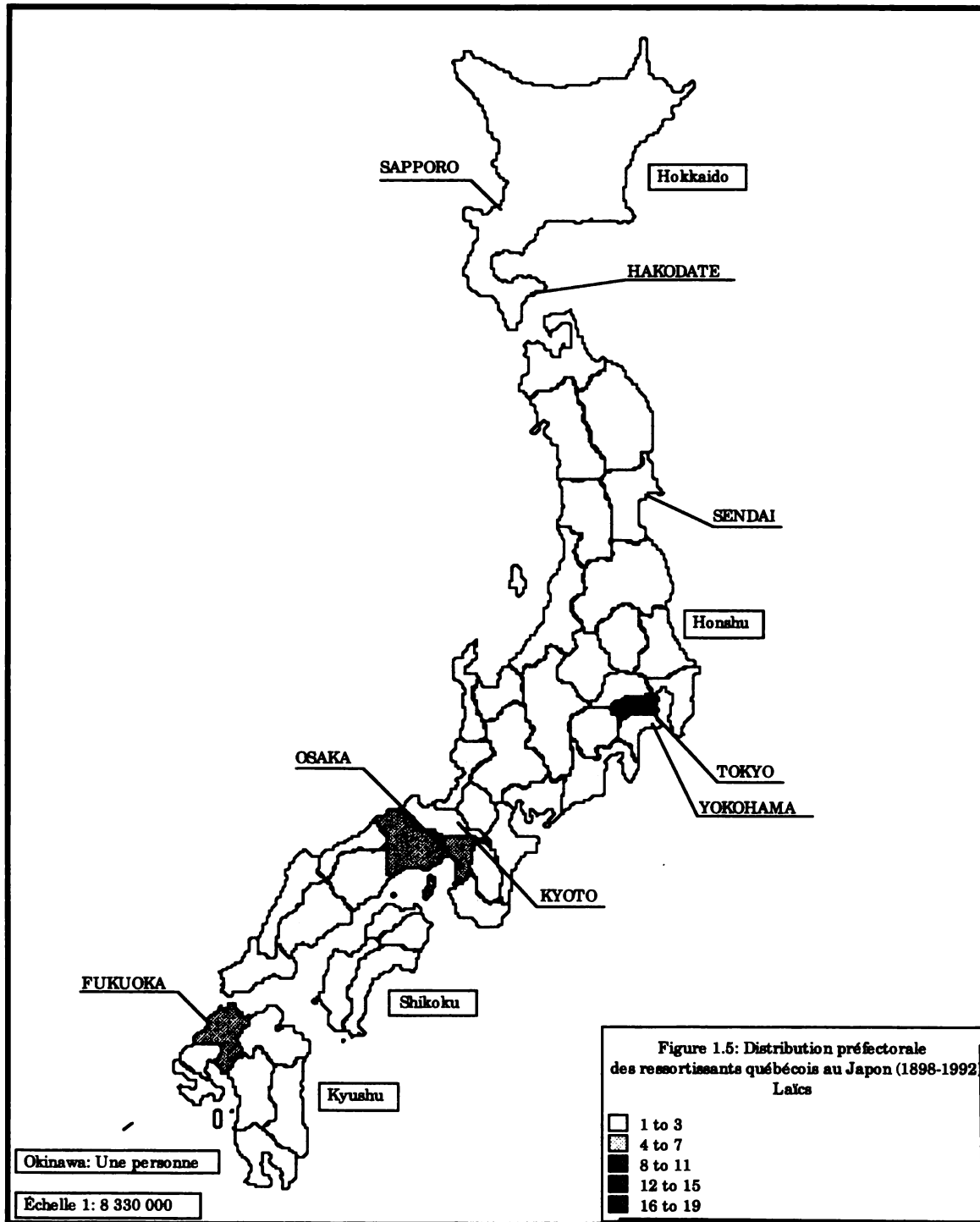
Quant aux laïcs arrivés depuis 1970, ils se réunissent dans la région métropolitaine de Tokyo, mais leur présence est mieux diffusée que celle des religieux, car on les retrouve dans 31 préfectures. Ce phénomène est lié au type d'activités qu'ils exercent.









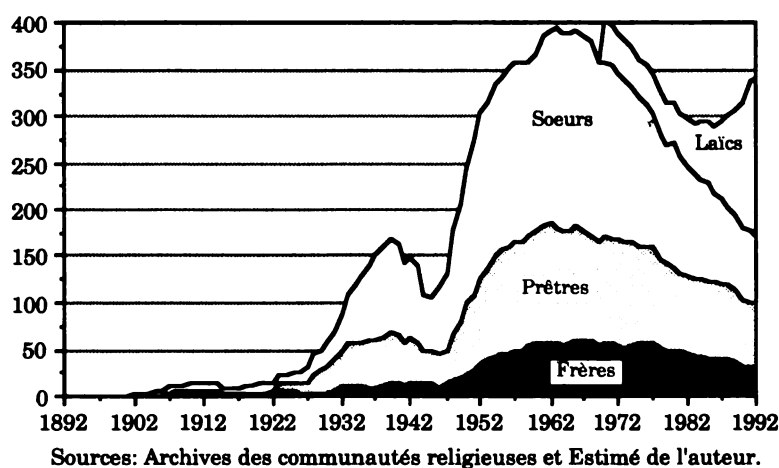


Plusieurs personnes viennent au pays du Soleil-Levant grâce aux programmes linguistiques, éducatifs ou scientifiques commandités par le gouvernement japonais. En accord avec la volonté gouvernementale de favoriser un développement équilibré du territoire, une visée qui s'appuie sur la décentralisation des activités des grandes villes au profit des régions faiblement densifiées, l'Administration tente de les répartir dans l'archipel. C'est également l'occasion pour les agglomérations situées loin des centres à vocation internationale de profiter de l'apport des cultures étrangères. Toutefois, cette distribution géographique, en apparence équilibrée, cache un partage quantitatif inégal entre les régions et la capitale nationale qui reflète l'influence que cette dernière exerce dans le pays et dans le monde. Alors que depuis 1898, Tokyo accueille plus de 300 Québécois, à l'opposé, cette population n'a jamais dépassé cinq personnes dans 26 préfectures.

### *Beaucoup de missionnaires et quelques laïcs*

Quelques années de travail à l'étranger au sein de communautés internationales convainquent les autorités vaticanes que les Canadiens français possèdent les qualités pour mener de façon autonome l'œuvre d'évangélisation à travers le monde. Afin de répondre à l'appel pressant du pape Pie XI, ils se voient confier des territoires de mission au Japon dès le début des années 1920. Ce mouvement se poursuit jusqu'en 1939, alors que la Seconde Guerre mondiale éclate. Cette période ténébreuse contribue à réduire les effectifs de 38 %. La fermeture de l'archipel aux citoyens provenant de pays belligérants, ainsi que l'évacuation de Canadiens français, internés dans leur terre d'accueil en échange de citoyens nippons résidant en Amérique du Nord expliquent ce bilan négatif.

**Figure 1.6: Les ressortissants québécois au Japon (1898-1992)**



La fin des hostilités relance le mouvement amorcé durant la décennie précédente, alors que l'archipel connaît sa première vague d'émigration

canadienne-française (+193 %) (figure 1.6 et annexe 1). L'appel papal rejetant les valeurs athées qui menacent le monde libre, la révolution chinoise qui entraîne l'expulsion des missionnaires habitant dans l'Empire du Milieu et la laïcisation de l'État japonais, sont des facteurs politiques qui contribuent au bond de 276 % enregistré entre 1945 et 1963.

Jusqu'à la fin des années 1960, la quasi-totalité des ressortissants canadiens-français sont des religieux. En raison d'une politique d'immigration sélective qui limite l'accès au Japon à certaines catégories de personnes et du contexte historique, ils ne sont pas portés à y œuvrer en dehors des cadres de l'Église. L'expansion économique, l'ouverture du Japon et du Québec sur le monde changent les choses.

Dans l'imaginaire collectif des Québécois du XX<sup>e</sup> siècle, le Japon est un pays énigmatique qui se réduit à quelques vagues clichés souvent folkloriques et déformés par les médias depuis la tendre enfance. Hormis les conférences des missionnaires, l'Exposition universelle de 1967, tenue à Montréal, est leur premier véritable contact avec le pays du Soleil-Levant. Le Pavillon japonais construit sur l'île Sainte-Hélène projette l'image d'une nation fière de ses origines qui a su concilier son passé avec les impératifs du progrès technique. Plusieurs personnes fascinées par leur rencontre avec ce morceau d'Extrême-Orient décident de pousser l'aventure jusqu'au bout en visitant le Japon. D'autres, ne voulant point se borner au tourisme, s'y rendent pour étudier ou pour travailler.

En septembre 1964, la ratification du traité canado-japonais assouplissant la réglementation régissant la circulation des personnes entre les deux pays contribue à l'augmentation des échanges transpacifiques <sup>2</sup>. Cette entente facilite la création, en janvier 1986, du *visa vacances-travail* qui permet aux Canadiens et aux Japonais âgés entre 18 et 25 ans de séjourner durant un an dans le pays co-signataire tout en y travaillant. Aujourd'hui, la majorité des ressortissants non religieux venus du Québec sont admis sous ce statut de résidence. Bon nombre profitent de leur séjour pour y enseigner le français ou l'anglais dans une des nombreuses écoles de langues privées qui pullulent dans les centres urbains. Appuyé par la popularité des voyages à l'étranger, au Japon, c'est une profession exigeante où les offres d'emplois sont multiples dans un pays unilingue et longtemps demeuré imperméable aux contacts extérieurs.

La sécularisation de la société québécoise, la démocratisation des voyages outre-mer, grâce à l'apparition des *avions gros-porteurs long-courriers* et l'accès au rang de puissance économique du Japon, concourent à modifier le profil des ressortissants québécois. L'impulsion créée par la participation du Québec à l'Exposition universelle de 1970, à Osaka, aide au développement de liens plus étroits entre les deux nations.

Le gouvernement japonais contribue à ce mouvement par différentes initiatives qui visent à accroître les contacts avec les autres nations, tout en contribuant au progrès de l'humanité. Les bourses d'études du ministère de l'Éducation et le programme *Japan Exchange and Teaching*, qui permet à de jeunes étrangers d'enseigner l'anglais ou le français dans les écoles nippones, attirent des Québécois, surtout depuis la décennie 1980.

Malgré ces actions qui ouvrent les portes du Japon aux Québécois, le déclin des effectifs religieux n'est pas renversé par l'arrivée de laïcs. La barrière linguistique, la distance et l'appréhension de sortir des sentiers traditionnels, expliquent pourquoi le pays du Soleil-Levant n'attire pas la part de Québécois qui lui revient.

De toute l'histoire de cette présence, c'est en 1970 que le plus grand nombre de ressortissants québécois est enregistré avec un total de 405. Malgré la décroissance des effectifs religieux qui s'amorce dans la première moitié des années 1960, l'arrivée de laïcs, motivés par la soif d'apprendre et de commercer avec les Japonais, contribue à ralentir le déclin de la petite communauté québécoise. À cet égard, si les laïcs sont retranchés de la compilation annuelle, il appert que la population religieuse connaît son apogée en 1963. Cette année-là, 215 sœurs sont dans l'archipel, ce qui marque un sommet jamais égalé. Du côté des prêtres, le zénith est atteint l'année précédente avec 127 membres, tandis que les frères attendent jusqu'en 1966 pour établir le record avec 61 personnes.

À l'aube du second millénaire, les missionnaires détiennent toujours une place confortable au sein des expatriés québécois. Même si les laïcs restent minoritaires dans la représentation, il n'en demeure pas moins qu'entre 1970 et 1990, c'est le groupe qui connaît la croissance la plus fulgurante (+198 %), spoliant progressivement la majorité détenue par les ecclésiastiques. Toutefois, sans le développement de nouveaux liens, il est à envisager que l'influence du Québec au pays du Soleil-Levant diminuera.

### **Références et notes**

1. JAPON. Agence de coordination et de gestion administrative (1992) *Japan Statistical Yearbook 1992*. pp. 5, 7 et 27.
2. *Échange de Notes prévoyant l'entrée au Japon de citoyens canadiens et l'entrée au Canada de citoyens japonais, soit sans visa pour des périodes limitées, soit avec visa pour des périodes prolongées et à des fins précises*. Adopté à Tokyo le 5 septembre 1964 et mis en vigueur le 20 septembre 1964.



## Chapitre 2

# LES SAMOURAÏS ÉVANGÉLISTATEURS

---

Vers l'an 5000 avant Jésus-Christ, les ancêtres mongols du peuple nippon, venus de la Chine et de la Corée, s'installent dans l'archipel. Pendant plusieurs décennies, l'influence du continent asiatique se fait sentir dans tous les aspects de la civilisation naissante notamment dans les domaines agricole et culturel. Ainsi, l'écriture japonaise est dérivée des caractères chinois, tandis que la principale religion de l'archipel, le Bouddhisme, est d'origine indienne.

Tout au long de son histoire, le progrès du Japon repose sur son habileté à adapter et à intégrer à la vie quotidienne les meilleures connaissances provenant de l'étranger. Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, ses relations extérieures se bornent à l'Asie. L'essor des puissances coloniales européennes et des voyages sur mer rapprochent des nations qui se sont ignorées longtemps.

En 1543, le débarquement des Portugais, puis six ans plus tard, de St François Xavier (1506-1552), fondateur de la mission japonaise des Jésuites, consacre l'arrivée de la civilisation occidentale. Les relations amicales, qui règnent au début entre les commerçants, les évangélistes européens et les gouvernants insulaires, sont minées par la crainte que développent ces derniers à l'égard d'étrangers qui menacent leur pouvoir. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la persécution des chrétiens et l'expulsion des missionnaires catholiques se multiplient dans l'île de Kyushu, terre d'implantation des premiers établissements occidentaux. La religion est perçue comme une menace à la sécurité nationale et un instrument de sujétion au service des intérêts économiques de l'Espagne et du Portugal. La vie des étrangers et des Japonais christianisés devient difficile. Malgré cette méfiance, on hésite d'abord à fermer complètement les portes du pays afin de maintenir le rythme des exportations.

La suspicion des Tokugawa, un clan familial qui impose son emprise sur le Japon entre 1603 et 1867 et envers les intentions des étrangers, amène l'élimination progressive des contacts avec l'extérieur. La révolte des paysans de Shimabara (Nagasaki) contre le pouvoir établi qui débute en 1637, et où plus de 30 000 catholiques sont tués, mène à l'adoption d'une politique isolationniste deux ans plus tard. Méfiant envers les idées chrétiennes, le Japon n'autorise le commerce qu'avec les Chinois et les Hollandais, car leur présence ne risque pas de miner l'ordre établi. L'île de Dejima, située dans la ville de Nagasaki, est l'unique zone qui leur est accessible.

Pendant plus de deux siècles, la fermeture du Japon est quasi totale. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ultimatum militaire des États-Unis, visant à renverser cette politique, et les troubles sociaux créés par un système politique, ne répondant plus aux aspirations populaires, contribuent à la fin de la dictature militaire (Shogunat). Le rétablissement de la monarchie par l'Empereur Meiji (1852-1912), favorable à la modernisation de l'État japonais, encourage le retour des missionnaires chrétiens.

## Une nation en quête de connaissances

Dans le tumulte de la guerre hispano-américaine et de la découverte du radium par Pierre et Marie Curie en 1898, Sr Hélène Paradis s'installe à Kumamoto pour participer à la création d'une mission française en terre japonaise. Elle y œuvre jusqu'à son décès en avril 1960.

Arrivant durant l'ère Meiji, la religieuse est témoin des réformes qui ont mené à la modification profonde de l'organisation socio-économique et politique du Japon. Cette *révolution* est menée sous la gouverne de l'Empereur Meiji qui accède au trône impérial en novembre 1867. Son pouvoir effectif est confirmé en janvier 1868 avec la fin de 675 ans de Shogunat et par la sanction du *Serment des cinq articles* (avril 1868), base d'action politique du nouveau gouvernement. Ces mutations sont accompagnées par un ajustement et une polarisation idéologique de la société quant à l'ouverture du pays aux étrangers.

L'adoption de modèles occidentaux n'est pas un exercice de mimétisme, qui signifie la fin du particularisme japonais. C'est plutôt une stratégie de développement qui s'appuie sur l'adaptation d'idées étrangères qui accroît la capacité économique et militaire de l'État, tout en démontrant aux puissances industrialisées sa bonne volonté. Elle vise à consacrer son ouverture sur le monde. L'ultimatum servi en 1853 par l'amiral Matthew Perry (1794-1858), émissaire des États-Unis, afin que les ports nippons soient accessibles aux navires de ce pays, est un des événements qui concourt à ce renouveau.

La remise en question de l'approche coutumière, qui a soutenu jusqu'alors la gestion de l'État, entraîne un remaniement de la structure gouvernementale. On assiste à la création de ministères et d'organismes calqués sur ceux de l'Occident dont la mission est de contribuer à la planification des nouvelles fonctions de l'administration publique. Des mandataires, dont le rôle est de s'enquérir des connaissances nécessaires pour soutenir l'envol amorcé en 1868, sont dépêchés en Europe et aux États-Unis.

L'ouverture en 1872 de la première ligne ferroviaire en Asie de l'Est, reliant Tokyo à Yokohama, est une démonstration de ce dynamisme. Le chemin de fer est l'instrument du progrès qui procure un essor et une puissance aux États qui l'adoptent. Le transport sur rail n'est qu'un exemple qui démontre que le Japon s'est mis à l'heure internationale en ayant recours au savoir venu de l'extérieur pour bâtir un nouvel ordre national. Dans le domaine éducatif, on fait appel aux compétences d'universitaires allemands et britanniques afin d'édifier un pays au diapason du savoir-faire des grandes nations.

S'appuyant sur des bases solides, le Japon peut entreprendre de nouveaux défis qui lui permettront de conquérir le respect de l'Occident. Sur le plan international, il s'affirme en signant avec plusieurs pays des traités commerciaux et d'amitié.

### **La détermination d'obtenir des missions sous direction québécoise**

Malgré la relative ouverture du Japon, Hélène Paradis vit dans un univers totalement différent du sien, d'autant plus que dans la préfecture de Kumamoto, les réformes de Meiji ont peu d'influence sur la vie paysanne. La religieuse doit s'adapter à une société dont les fondements ethnologiques sont à l'antipode de ce qu'elle a connu. Toutefois, le soutien de ses consœurs facilite son adaptation et lui permet de traverser les étapes difficiles. Pour communiquer avec la population, elle se met à l'étude de la langue japonaise tout en s'occupant des lépreux, raison d'être de sa présence.

Pendant plusieurs années, les religieuses sont les seules envoyées de l'Église canadienne-française dans l'archipel. La situation change en 1907. Après un interminable périple sur terre et sur mer, Maurice Bertin, un prêtre français ayant œuvré au Québec, établit à Sapporo (Hokkaido) avec le P. Wenceslas Kinold, une mission relevant des Franciscains allemands. Devant l'ampleur de l'apostolat, le P. Pierre Gauthier, le F. Gabriel Godbout et d'autres membres de l'Ordre de Saint-François s'ajoutent au petit poste dans les mois qui suivent.

Durant plus d'une décennie, les Franciscains canadiens-français œuvrent sous autorité germanique. Leur rêve d'obtenir une région apostolique propre commence à se concrétiser en 1921 lorsque le Saint-Siège leur confie un territoire d'évangélisation situé dans le diocèse de Nagasaki. Ce privilège leur donne l'affranchissement qu'ils n'ont jamais eu dans les missions contrôlées par des étrangers.

Toutefois, certains ecclésiastiques européens, comme M<sup>gr</sup> Jean-Baptiste-Marie Budes de Guébriant (1860-1935), supérieur de la Société des Missions Étrangères de Paris, révèlent leurs réticences à l'égard de la création d'une filière missionnaire autonome au Québec <sup>1</sup>. Même s'il reconnaît la dévotion de ces enfants de France, leur inexpérience sur la scène internationale ne les autorise pas à prendre des mandats outre-mer. Les propos du prélat cachent mal le désir de garder dans le giron de l'Hexagone le contrôle planétaire des missions francophones. Le passé étant garant de l'avenir, les Canadiens français prouvent, d'abord en Amérique du Nord, puis ailleurs, leur habileté à propager la foi sans tutelle étrangère. Le clergé du Québec n'entend pas se soumettre à cette position. La lettre du 21 décembre 1920 adressée par le cardinal Louis-Nazaire Bégin (1840-1925) à son homologue français est explicite quant à ses visées:

Il y a déjà quelque temps que le Canada Français fournit hommes et argent aux œuvres de Missions. Mais, parce que ces contributions furent toujours immergées dans des entreprises étrangères nous n'en n'eûmes jamais le crédit. Voilà pourquoi, sans doute, nous passons à Rome et ailleurs pour des operarii otiosi et qui vivent en dehors du

grand courant d'évangélisation où sont entrés tous les autres. Il convient que nous ayons davantage le souci de notre réputation et que nous fassions des œuvres qui soient nôtres. Nous croyons que la Province de Québec est en mesure de répondre directement et en son propre nom à la pressante invitation de Benoît XV et de prendre sa place et de tailler son domaine dans l'immense champ d'apostolat où nous invite le Père de famille. <sup>2</sup>

En ce début de siècle, cette volonté s'inscrit dans les revendications du mouvement nationaliste qui réclame le respect par le gouvernement fédéral des champs de juridiction du Québec tels qu'établis dans l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867*. Ce sentiment est consolidé par l'abandon graduel des écoles françaises ontariennes (1912) et par la crise de la conscription (1917), où le peuple s'oppose à la participation du Canada à la Première Guerre mondiale. Dans un pays dominé par les anglo-protestants, les francophones réalisent rapidement que leur influence sur les destinées de la nation est limitée. Gardienne de l'héritage français en Amérique du Nord, l'Église est la seule institution où ils peuvent trouver l'autonomie tant recherchée dans le domaine civil.

C'est le même réflexe qui pousse les prélats canadiens-français à revendiquer plus de liberté au sein de l'Église universelle. Le contexte s'y prête bien. Après avoir été un territoire de mission sous la tutelle de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi, les catholiques du Canada se voient reconnaître par Pie X (1835-1914) le statut d'Église nationale en 1908.

## L'Église et les missions dans l'avant-Vatican II

Ces quelques notes historiques nous amènent à parler de l'organisation de l'Église catholique et de la place qu'y occupe l'œuvre missionnaire. Son fonctionnement se compare aisément avec celui d'un État fédéral où l'autorité serait centralisée (figure 2.1). Le pouvoir décisionnel est concentré entre les mains du pape et des cardinaux siégeant à la Curie romaine. Sorte de Conseil exécutif regroupant les Sacrées Congrégations (ministères), ainsi que plusieurs organismes administratifs et judiciaires, la Curie définit et gère les directives pontificales destinées à l'Église universelle.

Dans les nations où l'Église est présente, une organisation ecclésiastique encadre et répand la doctrine catholique. L'autonomie de l'Église locale varie selon son degré de maturité. En pays de mission, c'est la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi qui possède l'autorité pour organiser la diffusion de l'apostolat dans les «régions où la hiérarchie sacrée n'est pas encore établie et où l'état missionnaire persiste.» <sup>3</sup> Au Japon, ces conditions persistent jusqu'en 1940, la situation politique poussant le Vatican à modifier ce statut.

En contrepartie, une Église adulte comme celle du Québec possède une hiérarchie établie et n'est pas soumise à ce *ministère*, mais plutôt au droit ecclésiastique commun. L'unité de base de cette structure, c'est la paroisse qui regroupe les catholiques résidant à l'intérieur d'un territoire. Le curé exerce son autorité sur la vie spirituelle de ses ouailles. Les paroisses forment des diocèses dirigés par un évêque, lesquels sont réunis dans une province ecclésiastique

présidée par un archevêque. Quant aux communautés religieuses, leur but est de supporter l'apostolat dans ces régions.

Appuyé par la magnifique histoire de leur Église, l'*appel autonomiste* des prélats québécois auprès du Saint-Siège ne tarde pas à se matérialiser. La Curie romaine ne peut qu'acquiescer à la requête. Pour la première fois, les Canadiens français possèdent les outils pour s'affirmer sur la scène internationale dans un fief glorieux de sa vie nationale.

Afin de concourir à ce mandat, l'Épiscopat du Québec crée, en février 1921, la Société des Missions-Étrangères. Son rôle est d'organiser des missions tout en veillant à la préparation des prêtres qui se destinent au travail à l'étranger. Des organismes spécialisés, comme l'Union missionnaire du clergé, dédiés à la promotion de l'esprit missionnaire, et les œuvres pontificales (p. ex. la Sainte-Enfance), vouées au financement populaire des missions, forment les assises de l'expansion internationale du catholicisme.

## L'organisation de l'Église missionnaire du Japon

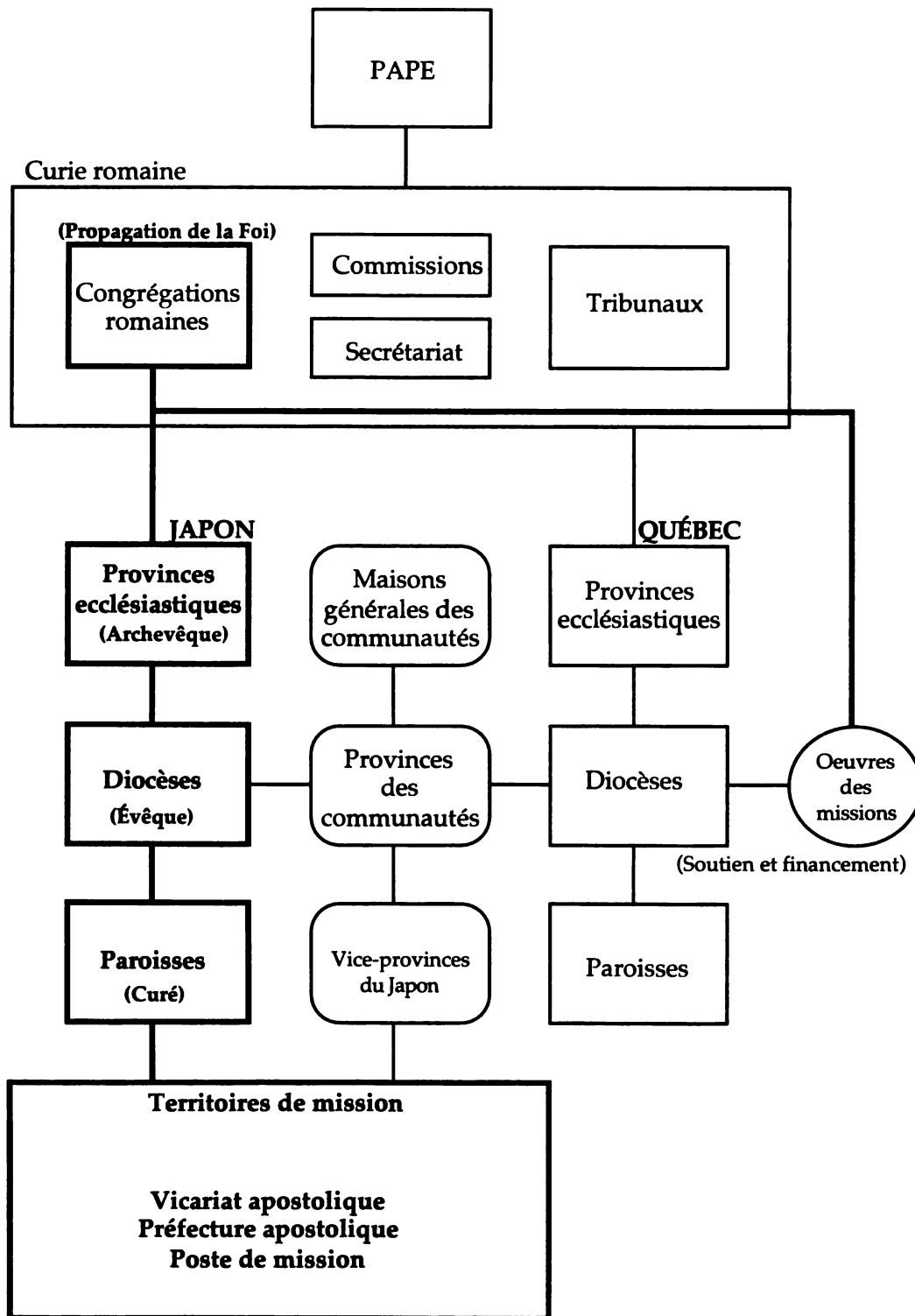
En 1934, l'archipel se divise en 12 divisions ecclésiastiques auxquelles il faut ajouter les colonies de Corée, de Taiwan, une partie de l'île Sakhaline et certaines îles du Pacifique <sup>4</sup>. Ce livre s'intéressant à la présence québécoise dans l'archipel, l'étude se limite aux territoires apostoliques du Japon métropolitain.

Aux quatre diocèses suffragants de l'archidiocèse de Tokyo, s'ajoutent deux vicariats, quatre préfectures apostoliques et une mission (figures 2.2 et 2.3). Quelques années après le retour des missionnaires et du rétablissement de la liberté du culte, Léon XIII (1810-1903) installe en 1891 une hiérarchie ecclésiastique dans les régions traditionnellement ouvertes à l'Église. Ailleurs, les territoires sont érigés suivant leur degré de maturité religieuse.

Chaque gouvernement ecclésiastique régional, suivant la population catholique de son territoire, connaît une transformation de son organisation correspondant à son évolution apostolique. Au Japon, en dehors des grands centres du catholicisme, le Saint-Siège n'a pas justifié la création d'une structure établie là où le message divin est peu connu.

Dans une région où le nombre de fidèles est restreint, c'est la mission, par sa souplesse et les ressources minimales qu'elle exige, qui peut le mieux contribuer à la diffusion de l'Évangile. Pour créer un bassin réceptif à la Parole de Dieu, les premiers missionnaires consacrent leurs énergies à la conversion des Japonais. Sous la direction d'un supérieur de mission issu du groupe religieux responsable de la division, ils s'éparpillent sur le territoire pour mener leur apostolat. Plusieurs postes de mission où un curé est attaché sont ouverts dans les divisions ecclésiastiques. Chargé de veiller à l'évangélisation d'un pays n'ayant que peu goûté au catholicisme, le renfort des communautés religieuses s'impose pour mener une action structurée susceptible de gagner le cœur des Japonais.

**Figure 2.1**  
**Organisation de l'Église catholique et de l'oeuvre des missions**



Avec le temps, la masse croissante des croyants et l'essor des activités ecclésiastiques rendent obsolète l'organisation basée sur un petit poste de mission. L'étape suivante est l'érection canonique d'une paroisse. Lorsque le labeur des messagers de Dieu porte fruit, plusieurs paroisses voient le jour. Elles sont regroupées dans une préfecture puis un vicariat apostolique, stage précurseur à la fondation d'un diocèse. La création d'un diocèse constitue le parachèvement de plusieurs années de travail, que vient confirmer la présence dans la région d'une clientèle assez importante justifiant l'établissement d'une structure permanente.

C'est au Saint-Siège que revient le privilège de nommer les dirigeants de ces organisations dont le mandat est de gouverner leur division ecclésiastique. Bien qu'ils y exercent pleine autorité, ils partagent leurs pouvoirs avec les supérieurs des communautés à qui un territoire d'évangélisation a été confié. Alors que le premier a une compétence étendue sur la gestion et sur la vie apostolique de sa région, le second possède l'autorité sur ses subalternes.

Omnipuissante, la Propagation de la Foi exerce une influence fondamentale sur le fonctionnement de l'Église japonaise, même après que des divisions ecclésiastiques permanentes aient été constituées. Vingt-cinq décennies de persécution religieuse minent les infrastructures ecclésiales qui auraient permis à cette Église de s'affranchir de la supervision du Saint-Siège. Dans un pays comptant 67 432 000 habitants, en 1933, le poids démographique des catholiques s'établit sous le seuil de 1 % (100 058), dont 55 % résident dans le diocèse de Nagasaki. Foyer du catholicisme japonais, plusieurs générations de Nagasakien se sont transmis discrètement l'héritage que s'étaient vu confier leurs ancêtres au XVI<sup>e</sup> siècle, sans toutefois former une relève qui porterait l'habit religieux.

Il n'est pas surprenant que le Vatican donne à des étrangers le mandat de reprendre le travail abandonné en 1639. En 1933, sur les 324 prêtres attachés à l'archipel, 73 sont japonais. De ce nombre, 47 % œuvrent dans le diocèse de Nagasaki, seule région ecclésiastique sous le contrôle du clergé nippon<sup>5</sup>. Devant ce tableau sombre, il est aisé de comprendre les raisons qui poussent Rome à répondre favorablement à la demande de participation de l'Église canadienne française à l'effort missionnaire. Pour renverser la situation, les missionnaires doivent envahir l'archipel pour y propager l'Évangile.

## Entre la parole salvatrice et l'émerveillement

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le Saint-Siège relance l'œuvre de la propagation de la foi en prônant un apostolat affranchi des travers de la société civile. Dans le passé, ses liens avec les puissances coloniales ont ruiné sa crédibilité dans plusieurs pays d'évangélisation soumis au joug de ses protecteurs.

Malgré cette volonté de diffuser un message universaliste et dépourvu de prétentions, le clergé démontre quelquefois un paternalisme teinté d'un profond chauvinisme à l'égard des peuples non chrétiens. Cette attitude, bien présente dans la propagande diffusée dans le Québec des années 1900 à 1950, sert à légitimer le travail des missionnaires qui apportent aux infidèles les mœurs civilisatrices de la chrétienté.

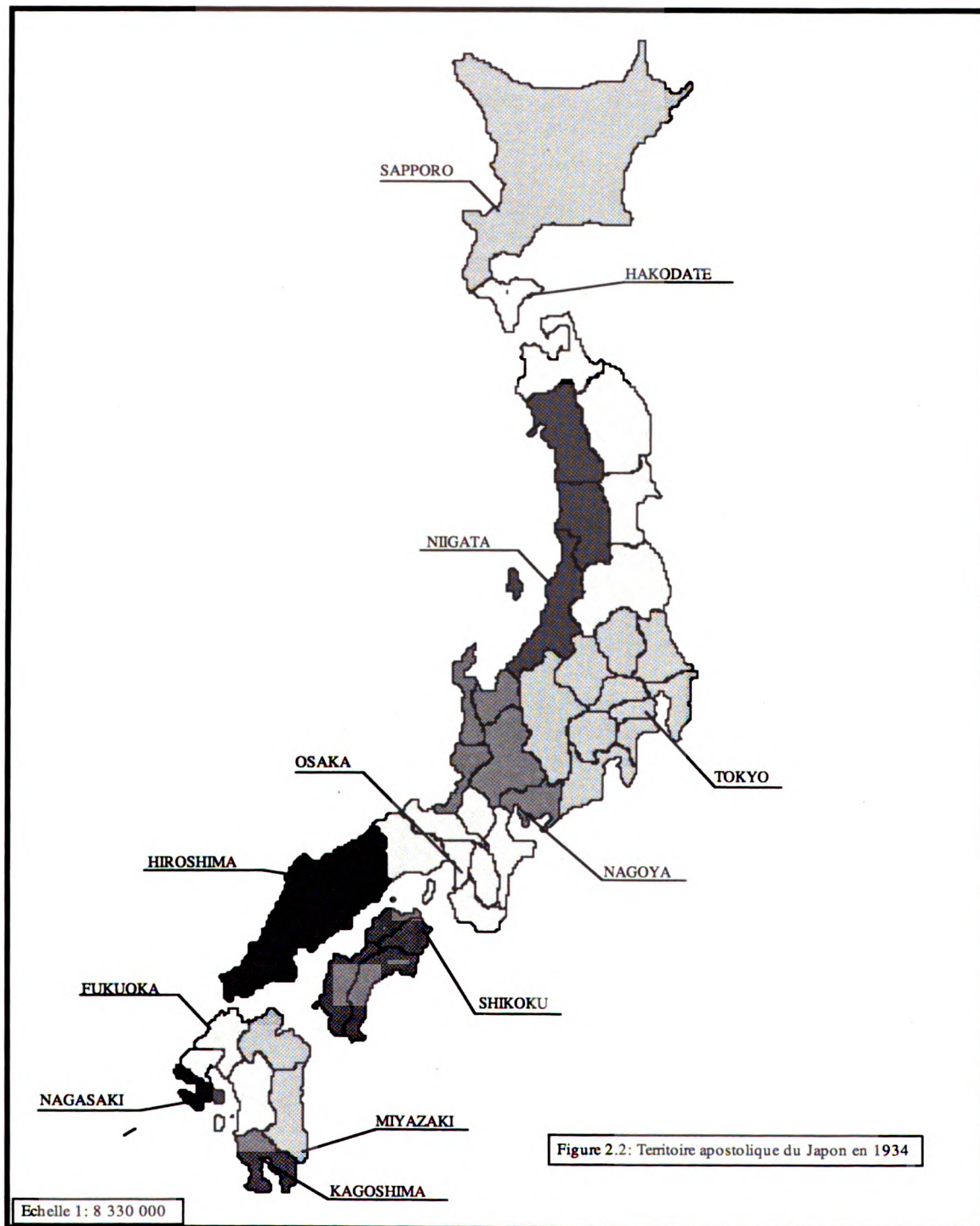
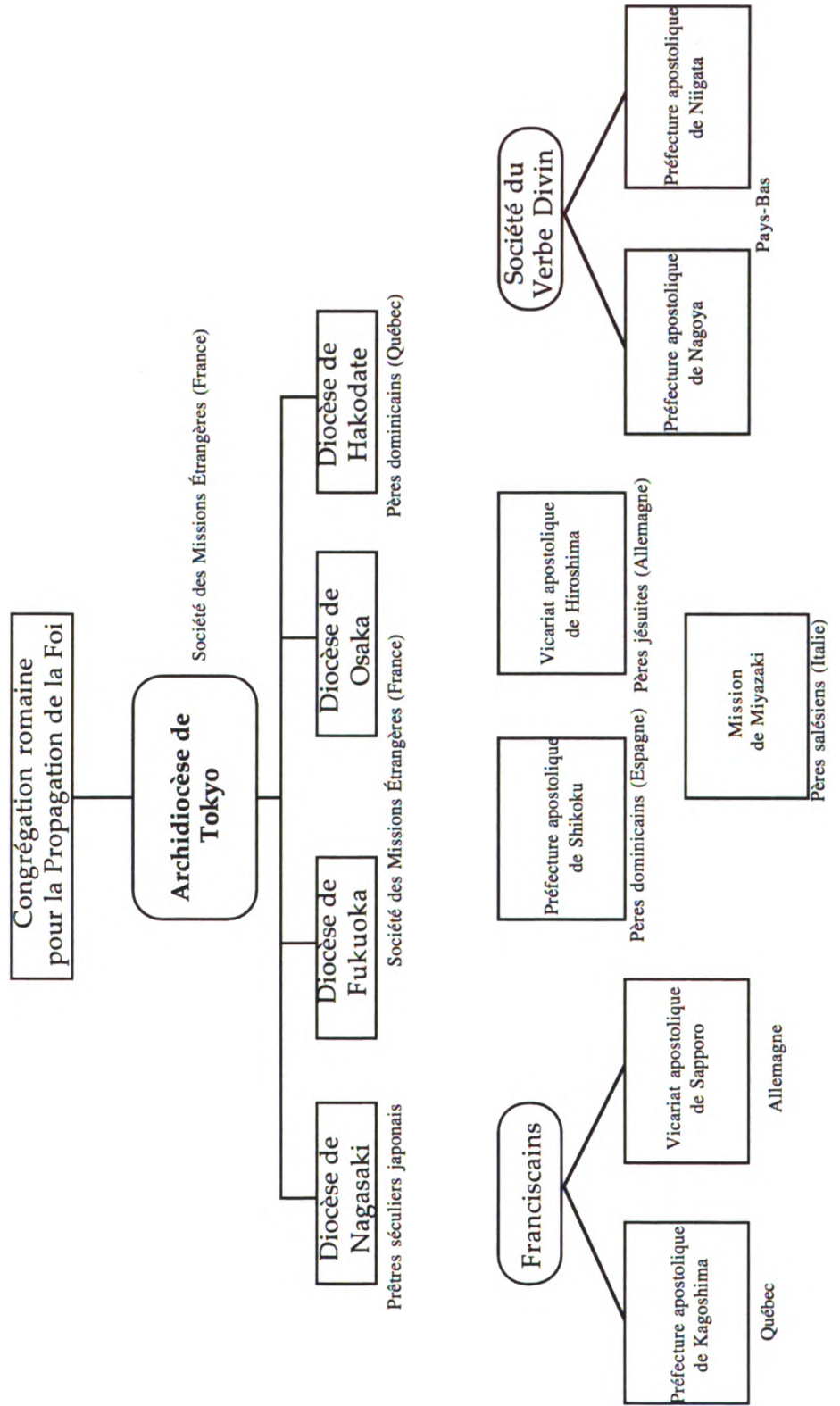


Figure 2.3  
Organisation des divisions ecclésiastiques du Japon en 1934



La parution, en 1922, des *Propos japonais* du P. Urbain-Marie Cloutier est le premier exercice québécois d'apologie de l'œuvre missionnaire au Japon <sup>6</sup>. Dans un livre acclamé par la critique religieuse, le Franciscain, au travers d'un récit personnel sur la civilisation nipponne, présente sans détour les véritables motifs qui amènent le Saint-Siège à investir tant d'énergie dans l'archipel. Il souligne la nécessité d'étendre les conversions dans cette puissance dont le rayonnement pourrait servir à la diffusion de la Parole de Dieu.

On faisait le vœu que la création d'une masse critique de fidèles au sein de l'élite transformerait l'archipel en un piédestal qui porterait le «flambeau de la foi» dans les pays païens <sup>7</sup>. En donnant au Japon une âme chrétienne, l'Église s'assure l'appui d'un allié sûr qui dans la continuité du paganisme ne peut que lui être dommageable dans ses projets d'expansion en Asie. Pour Cloutier, beaucoup reste à faire dans une société qui n'a que peu goûté au catholicisme et où le processus d'évangélisation s'avère décevant. Sans le travail ardu des nations catholiques, ce destin pessimiste ne pourrait être modifié.

Durant plusieurs années, c'est dans ce contexte que le discours célèbre le renoncement des enfants de la Nouvelle-France se dévouant à la vie religieuse. Le détachement des choses temporelles et la nécessité de sauver le monde du paganisme valent bien le maigre sacrifice financier des laïcs à cette grande œuvre. Bien qu'attrayant spirituellement, le travail au pays du Soleil-Levant est symbolisé comme une œuvre de privation matérielle où les quelques conversions compensent la solitude et le rempart d'indifférence qui les enveloppent dans leur foi. Même si la propagande s'appuie sur des faits véridiques, elle a tendance à idéaliser le missionnaire.

Nous avons souscrit enfin la vie elle-même, dans la personne de nos compatriotes Missionnaires. [...] Toute notre puissance coloniale gît là, dans cette exportation du courage et du sacrifice. L'amiral Aube aimait à répéter qu'une Missionnaire valait mieux qu'un navire: certes oui, notamment à cause des denrées qu'il convoie. [...] «Ah! oui, saluons-les bien bas, s'écriait Mgr Schyrgens, ces jeunes hommes et ces jeunes femmes au cœur viril qui, surmontant la frivolité de l'âge, se détournant des vains attraits du monde et brisant jusqu'aux liens du sol natal, s'en vont mettre au service de Jésus-Christ, pour le salut des âmes, la grâce de leur printemps, l'élan de leur sensibilité, la richesse de leur culture, l'enthousiasme de leur foi, et l'ardeur épurée de leur charité!»

[...] Or un nouvel obstacle à l'apostolat vient de surgir, d'origine infernale sans doute: le réveil agressif des religions orientales si longtemps dormantes et figées. Pleines de mépris à l'égard de ces blancs qui prétendent les régénérer et qui n'ont même pas le culte des ancêtres, voyez-les cependant plagier nos méthodes et s'organiser à la moderne, au moyen d'écoles, de sociétés, de congrès, de journaux. [...] De son côté le bouddhisme, religion d'État, utilise la faveur officielle pour organiser la propagande au royaume du Siam, et plus activement encore, sur la côte du Pacifique et dans la Diaspora japonaise où il conquiert jusqu'à des adeptes américains. <sup>8</sup>

Dans un environnement mondial en mutation, séduit par le matérialisme, le Saint-Siège doit justifier son existence par un projet de société qui offre une alternative aux masses populaires alléchées par l'athéisme. Au Québec où l'Église occupe une place de choix au sein de l'organisation sociale, sa postérité repose sur le succès qu'elle aura à rassembler le peuple autour d'une mission commune. Du début du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1960, le clergé appuie l'œuvre missionnaire en brandissant le péril du paganisme dont la menace est amplifiée afin d'obtenir l'attention de ses ouailles.

Ce regard moralisateur sur les mœurs orientales ne doit pas faire oublier que les Canadiens français, éduqués dans un milieu culturel influencé par l'Église, vouent, dès leur arrivée dans l'archipel, une immense admiration pour le raffinement de la culture nipponne. Peuple homogène et laborieux, ils s'extasient devant les qualités de cette civilisation millénaire.

Les expositions et les conférences constituent les véhicules par excellence des communautés religieuses pour promouvoir leurs activités à travers le monde. Les missionnaires, qui sillonnent le Québec durant les années 1920 à 1950, initient à la culture et aux coutumes japonaises une population dont les horizons se limitent à l'Amérique du Nord et à l'Europe. Par cet effort intensif de relations publiques, les missionnaires soulèvent l'admiration des Canadiens français pour leurs œuvres, tout en suscitant chez eux une curiosité pour le Japon trop souvent confondu avec la Chine.

Sur le billard, en saillie, quatre miniatures en bois, savoir: un temple shintoïste, un temple bouddhiste, un pavillon du Palais impérial et une maison japonaise. Le tout d'une exécution et d'un fini parfaits. [...] Voyez quelle perfection dans les dessins: c'est là leur incontestable supériorité sur les Chinois.

[...] Voyez encore ces coffrets laqués. Pas un ébéniste d'ici ne saurait trouver quoi que ce soit à reprocher dans leur exécution. <sup>9</sup>

Hormis les difficultés qui se dressent sur leur chemin, les missionnaires, qui ont consacré leur vie à l'évangélisation du Japon, rapportent au bercail un souvenir impérissable de leur pays d'accueil. Le peuple nippon suscite beaucoup d'admiration et constitue même un édifiant modèle de société où les traditions séculaires ont su se marier avec les exigences de la vie moderne. Dans l'espoir de communiquer avec la population, les arrivants se doivent d'apprendre le Japonais. Isolés pendant plusieurs décennies, peu de citoyens y parlent une autre langue, ce qui complique l'existence des premiers missionnaires. Avec beaucoup de courage, ils doivent consacrer 2 à 4 ans avant de maîtriser la *langue du diable* comme l'ont surnommée les Européens au XVI<sup>e</sup> siècle.

Elles étudient quatre et cinq heures par jour la langue, les mœurs, et le caractère japonais, le code de l'étiquette si important chez eux. Tout cela est si difficile qu'après un séjour de deux ans au Japon, on est encore à la période des commencements. <sup>10</sup>

La foi en leur mission est si intense, qu'après un séjour de quelques années, plusieurs peuvent dialoguer avec habileté dans une langue que les Japonais

considèrent comme impénétrable pour les étrangers. Certains la maîtrisent avec tant de perfection qu'en plus de s'acquitter des tâches traditionnelles du culte, ils publient des livres et œuvrent dans des maisons d'enseignement réputées.

## **Les territoires de mission confiés à des communautés québécoises**

Entre 1921 et 1936 des Canadiens français s'installent aux quatre coins de l'archipel, et c'est dans les territoires où ils assurent la direction apostolique que cette activité est la plus intense. L'île de Kyushu, lieu de naissance du catholicisme nippon, le Tohoku/Hokkaido et le Kanto sont leurs principaux champs de moisson.

Le 9 juillet 1921, la Propagation de la Foi confie aux Franciscains la mission de Kagoshima, tandis que le diocèse de Hakodate est cédé aux Dominicains en 1931. Ces divisions ont été réorganisées au XIX<sup>e</sup> siècle par la Société des Missions Étrangères de Paris, revenue dans l'archipel après la signature du traité commercial franco-japonais de 1858 qui permet la présence des missionnaires dans certaines régions. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, les Franciscains sont transférés dans la nouvelle préfecture apostolique d'Urawa située au nord de Tokyo.

### **Le diocèse de Sendai**

D'une superficie de 49 695 km<sup>2</sup>, le diocèse de Hakodate compte 4 899 088 habitants en 1933, dont 3 156 se déclarent catholiques. En 1891, l'œuvre missionnaire y est réintroduite à partir de Hakodate (Hokkaido).

Pour améliorer le rayonnement sur le territoire en 1936, le siège du diocèse déménage à Sendai (Miyagi), une ville mieux localisée qui donne son nom à la division. Les principales activités religieuses y sont regroupées.

Les nombreux cataclysmes incendiaires qui s'abattent sur la petite communauté finissent par ruiner le labeur des missionnaires français. Excédés par les événements, les Prêtres des Missions Étrangères de Paris amorcent en 1927 la cession de la région aux Dominicains en quête d'un territoire. À partir d'août 1931, l'administration diocésaine est sous la direction du P. André Dumas (1895-1959), fondé de pouvoir de la province canadienne-française de l'Ordre. Il conserve sa fonction jusqu'au sacre de M<sup>gr</sup> Marie-Joseph Lemieux (1902-1994), le 29 juin 1936, qui a été un des rares évêques d'origine québécoise à exercer cette fonction au Japon. Agé de seulement 34 ans, la consécration du nouveau prélat est célébrée avec faste. Des membres de l'épiscopat, des représentants des communautés religieuses, du gouvernement municipal et de la population se massent dans la cathédrale de Sendai pour assister à cet événement historique. La journée se termine par un repas grandiose réunissant 200 convives <sup>11</sup>.

Le dynamisme des communautés religieuses venues du Québec, transforme le diocèse de 17 paroisses et de 5 postes en un petit paradis pour les œuvres de l'Église <sup>12</sup>. La pénurie de travailleurs apostoliques n'épargne pas le territoire. Les

Dominicains font appel aux services des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception (1930), de la Congrégation Romaine de Saint-Dominique (1931), de la Congrégation de Notre-Dame (1932), de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur (1935) et aux Ursulines de l'Union Canadienne(1936).

### *L'envol des œuvres catholiques*

À la demande du P. Émile-Alphonse Langlais (1872-1962), provincial des Dominicains, le pape autorise les Frères des Écoles Chrétiennes à établir des institutions d'enseignement dans le diocèse. Après avoir étudié sur place les besoins de la future mission, on approuve l'envoi de quatre frères chargés de jeter les bases de la communauté au Japon. Ce travail débute en octobre 1932 lorsque Omer Ruel, le fondateur de la mission, et les FF. Eugène Cliche, Raoul Lépine et Louis-Léon Trépanier arrivent dans le diocèse.

À Hakodate et à Sapporo, faute d'une permission des autorités pour opérer une école de mission, ils s'adonnent à l'enseignement du français et de l'anglais tout en aidant aux rites. Leurs temps libres sont investis dans une petite chorale paroissiale qui attire les foules lors des messes. Lorsque l'évêché est transféré à Sendai, les frères en profitent pour ouvrir dans la ville universitaire une école de langues qui rejoint une clientèle composée surtout d'étudiants, de professeurs et de professionnels. Outre le français et l'anglais, des langues européennes et orientales y sont enseignées.

D'abord affectées au travail paroissial, les sœurs de la Congrégation Romaine de Saint-Dominique commencent à s'occuper des orphelins en avril 1933. La petite histoire raconte que cette magnifique aventure débute lorsqu'une mère, ayant perdu son mari, vient confier au curé d'une paroisse du Tohoku ses quatre enfants n'arrivant plus à assurer leur bien-être<sup>13</sup>. L'œuvre de *Tenshien* (Jardin des Anges) est née et protège d'un avenir incertain plusieurs enfants abandonnés qui, sans les religieuses, auraient connu une jeunesse malheureuse.

Six ans après l'arrivée des Dominicains, la situation des œuvres auxiliaires à l'apostolat évolue pour le mieux. Sept écoles primaires et secondaires accueillent 1 343 enfants, auxquels il faut ajouter les 24 élèves des maisons d'enseignement à but *vocationnel*. Aux activités de diffusion de l'apostolat s'ajoutent les œuvres sociales, un volet important du travail missionnaire. Les trois dispensaires du territoire traitent 23 877 personnes, tandis que l'orphelinat sauvegarde 33 enfants des périls de la rue<sup>14</sup>.

En 1942, le personnel missionnaire attaché au diocèse de Sendai s'élève à 294 personnes. La plupart sont originaires du Québec. Aux 185 religieuses et 54 frères, s'ajoutent les 55 prêtres du diocèse dont 10 sont des Japonais (deux ont étudié au Grand Séminaire de Québec). Grâce à l'apport du clergé japonais, les œuvres semblent survivre aux restrictions imposées par la guerre, si l'on en juge par ces statistiques:

18 postes et districts,  
129 chrétientés,  
22 églises et 16 oratoires,

1 hôpital,  
 4 dispensaires où les religieuses ont donné 20,000 consultations,  
 3 orphelinats abritant 102 enfants,  
 11 jardins d'enfance recevant 743 élèves,  
 3 écoles supérieures dispensant l'instruction à 1,600 élèves,  
 20 écoles dominicales où l'on enseigne la religion catholique à  
 975 enfants des écoles élémentaires et supérieures. <sup>15</sup>

Malgré ces résultats positifs obtenus auprès des citoyens séduits par les œuvres sociales et éducatives, la vie du missionnaire et les fruits qu'il récolte dans l'arrière-pays sont plus âcres. Contrairement aux gens de la ville qui voient dans l'étranger un moyen d'accéder à des connaissances nouvelles, le paysan, souvent peu instruit, n'est pas attiré immédiatement par le message dont il est porteur. Marcel Fournier, curé de Ogawara (Aomori), raconte en 1935 sa rude expérience dans un milieu rural pauvre:

C'est un poste difficile, qui n'a pas eu de missionnaire résidant depuis dix ans. C'est le deuxième du diocèse par le nombre de chrétiens, mais non par la ferveur.

[...] Mais je n'ai pas seulement Ogawara à desservir. J'ai aussi tout le district environnant, le plus considérable du diocèse. À part mon église de Ogawara, j'en visite trois autres une fois par mois: Kanagase, Nagano, Nanokahara. Je vous assure que ces pauvres gens, qui voient si peu souvent le missionnaire, ne connaissent pas grand'chose de la religion.

[...] Le côté matériel de mon poste ne vaut pas mieux. Lorsque je suis arrivé ici, j'ai trouvé une petite église sale, délabrée, et une sacristie vide.

[...] Tous mes prédécesseurs ont été obligés d'abandonner ce poste pour cause de maladie ou pour d'autres motifs, mais sans jamais rien faire pour le restaurer. Mon idée est que, si personne ne se sacrifie pour rendre Ogawara attrayant aux chrétiens, pour embellir l'église de façon à les attirer, et même les païens, tous les missionnaires futurs rencontreront les mêmes difficultés, les mêmes souffrances. Aussi, je suis bien décidé de le faire au prix de tous les sacrifices. Ogawara ressuscitera.

[...] Quant aux futurs missionnaires, qu'ils se préparent à une vie de souffrance et d'abnégation complète d'eux-mêmes surtout pour supporter l'isolement qui est la plus grande souffrance du missionnaire. <sup>16</sup>

Bien que cette lettre doit être replacée dans son contexte, soit de solliciter la contribution financière des Canadiens français à l'œuvre des missions, elle n'en décrit pas moins la détresse à laquelle sont confrontés certains religieux.

Dans un pays dominé par le Bouddhisme et le Shintoïsme, la conversion à la foi catholique se heurte à un mur de résistance. Pour les Franciscains, le

matérialisme du peuple japonais l'amène à rejeter au premier abord la Bonne Nouvelle, ce qui n'empêche pas certaines personnes d'y adhérer<sup>17</sup>. Les prêtres déplorent l'intérêt mitigé que suscite leur apostolat au sein des masses populaires. Pour intéresser à son message un peuple cultivé dans des religions orientales où le mysticisme occupe une grande place, les supérieurs de mission n'hésitent pas à encourager l'établissement d'ordres contemplatifs voués à la vie monastique.

Ces embûches n'ont pas raison des ambitions apostoliques, au contraire, elles motivent les apôtres de Dieu à accroître leur zèle. Pour renverser ce mouvement d'indifférence, l'Église décide d'envahir le territoire pour y établir des structures solides qui appuient l'édification d'une culture catholique vivante, apte à repousser les remparts du paganisme. Aujourd'hui, les catholiques constituent moins de 1 % de la population nipponne, ce qui démontre que malgré les efforts déployés, la diffusion de l'Évangile a été marginalisée par des besoins plus prosaïques.

Des missionnaires estiment que la solitude et le dur labeur ont été les plus beaux moments que le Seigneur ait pu leur offrir. Sr Juliette Amyot est une de celles-là. Affectée par les sœurs de la Congrégation Romaine de Saint-Dominique à Ogawara, qu'elle surnomme affectueusement la *jungle* en raison de la nature rustre de la région, la religieuse s'adapte à sa mission. Avec des sœurs japonaises, elle partage une petite maison agréable malgré son dénuement<sup>18</sup>. Son travail consiste à aider le prêtre de la mission dans son apostolat et dans la gestion des églises du territoire. En plus des nombreuses heures consacrées à ses activités, elle trouve le temps pour visiter les malades et s'occuper des enfants du voisinage.

### La préfecture apostolique de Kagoshima

Créée à partir du diocèse de Nagasaki et élevée au rang de préfecture apostolique en mars 1927, Kagoshima, avec ses 4 620 km<sup>2</sup>, dessert 4 735 catholiques sur une population de 2 132 035. Bastion du catholicisme, le nombre de conversions que connaît ce territoire est important comparativement au diocèse de Hakodate. Entre 1932 et 1933, la population catholique a augmenté de 69 % à Kagoshima contre 8 % dans la région du nord. Cet écart de popularité s'explique par la présence d'un noyau solide de catholiques dans la préfecture qui compte plus de fidèles *per capita* (1/450), que dans le diocèse (1/1 552).

Le 4 décembre 1926, Florentine Dansereau, Lucienne Gagnon et Agnès Lavallée, sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception débarquent à Nazé (Kagoshima). Elles répondent à l'appel pressant des Franciscains qui ont fondé, en avril 1923, une école secondaire pour filles. C'est le premier mandat confié au Japon à une communauté féminine d'origine canadienne-française. Grâce à l'arrivée de nouvelles religieuses, elles étendent leurs activités d'enseignement à Kagoshima (1928) et à la demande des Dominicains, déménagent à Koriyama (Fukushima) deux ans plus tard. À l'enseignement régulier qui s'adresse aux enfants, les sœurs donnent des leçons d'arts ménagers, de langues étrangères et de musique à des groupes de femmes désireuses de parfaire leur éducation.

*L'organisation d'un clergé national*

En 1931, devant le peu d'effectifs japonais prêts à relever les défis qui se présentent, M<sup>gr</sup> Égide-Marie Roy (1894-1947), préfet apostolique de Kagoshima, lance un appel aux communautés canadiennes-françaises pour qu'elles s'impliquent dans le vaste district couvrant la préfecture de Kagoshima et l'archipel des Ryukyu. Les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Missionnaires du Christ-Roi, Adoratrices du Précieux-Sang, de l'Assomption de la Sainte-Vierge et de Sainte-Anne, répondent à la demande en y installant entre 1931 et 1934 des missions.

Une des premières activités auxquelles se consacrent les Franciscains à leur arrivée dans la région de Kagoshima, est celle de former un clergé indigène. L'école étant le canal fondamental de diffusion et de perpétuation des valeurs chrétiennes, il n'est pas étonnant que le Saint-Siège mette l'emphase sur cet aspect afin de répondre à sa volonté de créer des clergés locaux. Cette intention étant connue, la Propagation de la Foi s'empresse de déléguer dans l'archipel des missionnaires œuvrant dans le domaine de l'éducation. L'approche a le mérite de produire un bassin de citoyens soucieux d'assurer la continuité de la vie catholique, tout en contribuant à contrer la pénurie de religieux autochtones et de missionnaires étrangers. De plus, les Japonais, familiers avec la langue et la culture nationale, sont les plus aptes à perpétuer les institutions catholiques créées sous l'autorité du Vatican.

Dès leur ouverture, les écoles catholiques suscitent un intérêt extraordinaire auprès des familles bourgeoises, en raison de la pédagogie innovatrice qu'on y dispense. L'enseignement religieux qui devait être la pierre d'assise de ces établissements n'y a pas de place, car la loi japonaise exige que l'apostolat soit diffusé en dehors des heures de classe. Même si «l'atmosphère de ces écoles est chrétienne», déjà, en 1932, les missionnaires concèdent que le catholicisme prendrait plusieurs décennies à s'implanter<sup>19</sup>. Toutefois, si les diplômés gardent de leur séjour scolaire des fondements moraux pour les guider durant leur existence, les enseignants considèrent leur but comme accompli. Dans l'immédiat, faute de conversion multiple, l'on prépare le terrain pour les futures générations.

Dans la préfecture apostolique de Kagoshima, les activités religieuses sont dynamiques sous la gouverne des Franciscains. En 1934, la jeune mission a déjà établi les noviciats de Nagasaki (détruits par la bombe atomique), de Tokyo ainsi que le Séminaire de Kagoshima qui accueillent des Japonais désireux de consacrer leur existence à la grâce du Seigneur. La tâche est loin d'être facile en raison des difficultés de recrutement et de financement qui se dressent.

À la même époque, le Petit Séminaire ainsi qu'une école secondaire reçoivent respectivement 42 et 120 élèves. Bien que le nombre d'inscriptions soit négligeable par rapport aux écoles publiques et que les conditions d'enseignement soient affligeantes pour les maîtres, l'espoir de jours glorieux pour le catholicisme donne le support moral aux missionnaires. Parmi les œuvres sociales les plus appréciées par la population, signalons un dispensaire qui traite 2 500 patients au cours de l'année 1933, tandis qu'un orphelinat héberge 11 enfants abandonnés<sup>20</sup>.



M<sup>B</sup>É Égide-Marie Roy et deux sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception lors d'un bazar à Kagoshima, en 1927.  
(Collection des Franciscains)



Le père Maurice Bertin en visite chez une famille de Nazé, en 1928.  
(Collection des Franciscains)



Enseignants et élèves de l'École commerciale d'Omuta, en 1939.  
(Collection des Sœurs de Sainte-Anne)



Cours de dactylographie offert à l'École commerciale d'Omuta, en 1941.  
(Collection des Sœurs de Sainte-Anne)



Cours de violon à l'école secondaire Sei Mei à Kagoshima, vers 1933-1940.  
(Collection des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie)



Premier bâtiment abritant l'école Ake no Hoshi à Aomori, en 1949.  
(Collection des Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge)

### Dans les territoires de la Société des Missions Étrangères de Paris

L'urgence d'organiser un clergé indigène amène le Saint-Siège à confier aux Sulpiciens de Montréal un territoire de mission. Cet appel pressant est formulé par l'évêque de Fukuoka, M<sup>gr</sup> Albert Breton (1882-1954), qui voit dans cette communauté renommée pour son apport à la formation de la relève ecclésiastique, les meilleures personnes pour accomplir ce défi. Roméo Neveu (1873-1938), supérieur provincial fait appel à Paul-Émile Léger (1904-1991) pour jeter les bases de ce qui deviendra un des centres pour la formation de prêtres japonais.

En septembre 1933, arrivés à Vancouver (Colombie-Britannique) après une traversée transcontinentale qui a débuté à Montréal, Paul-Émile Léger, Charles Prévost, son adjoint et 44 religieux s'embarquent sur le paquebot *Empress of Asia* à destination de Yokohama. Dans cette atmosphère mêlée de joie et de tristesse, la séparation d'avec les parents et amis chéris est compensée par *l'espoir de propager la foi en pays païen*. Ce départ est d'autant plus émouvant que l'archipel est synonyme de mystères et d'exotisme sans égal pour les Canadiens français, image qui a eu tendance à être amplifiée par la propagande missionnaire. Il n'est donc pas surprenant que pour les personnes qu'ils amènent dans leur souvenir, ce départ vers le bout du monde sème une inquiétude entretenue par l'angoisse de perdre à tout jamais un être cher.

La longue traversée est un intervalle précieux qui permet aux voyageurs de méditer sur le passé et l'avenir. Pour la plupart, c'est l'inconnu et l'inquiétude qui les attendent à l'ombre du mont Fuji. Afin de les rassurer, les initiés du Japon, le P. Marie-Joseph Lemieux et M<sup>gr</sup> Égide-Marie Roy informent les missionnaires sur les us et coutumes de leur terre d'accueil.

Accueillis le 7 octobre par l'évêque de Fukuoka, les Sulpiciens ne chôment pas longtemps. Durant les premiers mois, leurs énergies sont concentrées à l'apprentissage de la langue japonaise. Cette étape complétée, en mai 1934, M. Léger est nommé curé de la cathédrale de Fukuoka. Contrairement à ce qui a été prévu, les deux prêtres doivent patienter quatre ans avant de voir le Séminaire se matérialiser. L'absence de ressources et le manque de volonté d'un prélat, qui croit que la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice financera entièrement l'institution, retardent le projet. Après des discussions qui s'éternisent entre M<sup>gr</sup> Breton et les supérieurs de l'institut religieux, la fondation de la maison d'enseignement est entérinée.

D'octobre 1935 à septembre 1937, Messieurs Gaston Aubry, Jacques Trudel et Henri Robillard se joignent aux fondateurs. En attendant l'ouverture du Séminaire, ils se consacrent à la pastorale dans la ville d'Omuta, située à l'extrémité sud-est de la préfecture de Fukuoka.

Durant cette période, M. Léger retourne au Québec afin d'y effectuer une tournée de plusieurs paroisses où il réussit à ramasser des fonds pour la construction du Séminaire, tout en suscitant des vocations missionnaires. Malgré la crise économique qui touche durement son pays, il stimule l'intérêt de son peuple pour la mission de Kagoshima par le biais de conférences cinématographiques.

Ses efforts sont récompensés par l'arrivée de M. Trudel qui va consacrer sa vie à l'éducation des séminaristes nippons. L'enseignement de la grammaire latine devient sa spécialité. Dès avril 1937, à Omuta, il initie cinq aspirants à la prêtrise aux rudiments de leur future vocation. Le jeune enseignant du Collège André-Grasset de Montréal, qui se prédestine à une fructueuse carrière au Japon, ne dispose que de quelques jours pour réfléchir à l'offre que Roméo Neveu lui fait en cet après-midi de juin 1936.

«Mon cher enfant, j'ai un petit service à vous demander.» «Oui, Monsieur le Supérieur, lequel?» «Voilà. Nous commençons une mission au Japon et je vous demande de partir avec Monsieur Léger à l'automne.» Comme il avait dit: Un petit service, je demande: «Pour combien de temps?» «À moins que vous ne soyez nommé comme Supérieur Provincial, ce sera probablement pour jusqu'à votre mort. Je vous donne dix jours pour y penser, vous me donnerez votre réponse.» Après ces dix jours, mettant toute ma confiance en Dieu, j'ai dit: «J'accepte.»<sup>21</sup>

Après de nombreuses péripéties, en avril 1938, le Séminaire de Fukuoka accueille ses dix premiers élèves dans un bâtiment où la salubrité fait défaut. Malgré ces conditions, les Sulpiciens, dirigés par M. Léger, inculquent avec vaillance les bases théoriques du latin, de la philosophie et de la théologie à des jeunes, avides de connaître les fondements du catholicisme. L'année suivante, l'institution aménage dans un édifice mieux adapté aux défis à relever et ayant jadis abrité le couvent des Sœurs de Sainte-Anne.

Parmi les séminaristes, se trouve Pierre Saburo Hirata qui s'est illustré au sein de l'Église nipponne en occupant de 1961 à 1969 le siège épiscopal d'Oita et, de 1969 à 1990, celui de Fukuoka. C'est à lui que revient la lourde charge de veiller à la survie des œuvres sulpiciennes durant la Seconde Guerre mondiale. Les missionnaires ne sont plus en mesure d'assurer la continuité des activités du Séminaire, la déclaration de guerre du Canada contre le Japon ayant provoqué leur réclusion en décembre 1941. Durant ces années moroses, le futur évêque prend les moyens pour préserver le labeur de ses confrères.

Au besoin de former un clergé national, s'ajoute celui de diffuser la Bonne Nouvelle par le biais de l'éducation. M<sup>gr</sup> Breton fait appel aux Sœurs de Sainte-Anne pour qu'elles s'occupent de cette tâche. En 1936, les huit religieuses de la mission administrent une maternelle accueillant environ 70 bambins. Située dans le quartier Ohoi de Fukuoka, l'institution se révèle un grand succès qui les amène à ouvrir à Omuta, en 1939, une école commerciale pour filles. Les sœurs, supportées par des laïcs japonais, y enseignent les rudiments utiles à toute bonne secrétaire. Les leçons d'anglais et de français attirent plusieurs élèves. Ces cours sont d'autant plus populaires que la demande des entreprises pour des travailleuses se fait pressante à mesure que les hommes sont appelés sur le front chinois.

Paul-Émile Léger quitte l'archipel en avril 1939 à la suite de sérieux différends avec son évêque qui lui compliquent le quotidien. Désillusionné en raison du manque d'appui et des conditions de travail lamentables, il se sent souvent inutile durant ces moments d'incertitude qui apparaissent comme une pénible traversée

du désert. Ce sentiment est d'autant plus renforcé que son apostolat ne semble pas toucher beaucoup de gens. À quelques reprises durant ces années passées au Japon, il songe même à demander son rapatriement au Québec pour occuper des fonctions qu'il juge plus utiles à l'Église. Devenu cardinal en 1953, M<sup>gr</sup> Léger retourne à Fukuoka en 1983, afin d'y célébrer le cinquantième de la fondation de la mission. Il repart heureux et convaincu que, malgré les difficultés rencontrées à l'époque, la récolte s'avère maintenant fertile et justifie les sacrifices que s'imposèrent les premiers missionnaires.

### **Références et notes**

1. BOUFFARD, Adrien. «L'offensive missionnaire du Canada catholique.» *Bulletin de l'Union missionnaire du Clergé*. Juillet-Septembre 1953, 12 (3). p. 113.
2. *Ibid.*, p. 114.
3. NAZ, Raoul (Dir.) (1946) *Traité de Droit canonique. Tome premier*. p. 391.
4. ŒUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI (1936) *Guide des missions catholiques. Tome II*. pp. 54-61.
5. ŒUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI (1936) *Guide des missions catholiques. Tome III*. pp. 88-91.
6. CLOUTIER, Urbain-Marie (1922) *Propos japonais*.
7. *Ibid.*, p. 192.
8. UNION MISSIONNAIRE DU CLERGÉ (1930) *La Semaine missionnaire de Montréal*. pp. 93-95.
9. INSTITUTS MISSIONNAIRES CANADIENS (1927) *La Semaine missionnaire de Joliette - 4 au 10 juillet 1927*. pp. 232-233.
10. Interview avec Mère Sainte-Marie-Arcade de la Congrégation de Notre-Dame. dans: SECRÉTARIAT DU COMITÉ MISSIONNAIRE (1943) *Ville-Marie missionnaire 1642-1942*. p. 170.
11. [s.n.]. «Le sacre d'un évêque canadien au Japon.» *Bulletin de l'Union missionnaire du Clergé*. Octobre 1936, 3 (12). p. 403.
12. GIRARD, Paul-Henri (1978) *Dominicains canadiens au Japon 1928-1978*. p. 5.
13. MATSUKATA, Maria-Sophia (1991) *Roman Congregation of Saint Dominic. Province of Japan 1931-1991*. p. 4.
14. ŒUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI (1936) *Op. cit.*, pp. 128-129.
15. SECRÉTARIAT DU COMITÉ MISSIONNAIRE. *Op. cit.*, p. 276.

16. FOURNIER, Marcel. «Nos missionnaires à l'œuvre.» *Bulletin de l'Union missionnaire du Clergé*. Janvier 1936, 3 (9), pp. 331-334.
17. LEMAY, Hugolin (Éd.) (1916) *Vingt-cinq années de vie franciscaine au Canada 1890-1915*. p. 291.
18. AMYOT, Juliette. «Souvenirs d'avant-guerre.» *Réseau*. 1977.
19. [s.n]. «Le développement de l'enseignement catholique au Japon.» *Bulletin de l'Union missionnaire du Clergé*. Juillet 1932, 2 (10). p. 319.
20. ŒUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI. *Op. cit.*
21. TRUDEL, Jacques (1993) *Autobiographie (1906-1993)*. p. 7.



## Chapitre 3

### **LA PAIX RAYONNANTE**

---

#### **Le vent de la guerre**

Durant la décennie 1930, le clergé canadien-français travaille à l'œuvre de la propagation de la foi qui s'avère le seul rempart valable contre la diffusion mondiale du communisme. Le Japon est considéré dans certains milieux comme la vigie de l'Asie qui peut repousser les idées athées de Moscou <sup>1</sup>. Dans ce contexte, l'invasion du territoire chinois par l'armée impériale est justifiée si l'on veut neutraliser la menace des troupes de Mao Tsé-Toung (1893-1976). L'escalade du militarisme nippon et la Seconde Guerre mondiale vont toutefois faire obstacle au labeur des missionnaires.

L'appartenance des Canadiens français à la couronne britannique contribue à éveiller, dans les milieux militaires et politiques de l'archipel, des soupçons quant au danger potentiel qu'ils représentent pour la sécurité nationale. La configuration de l'échiquier internationale démontre clairement aux Japonais dans quel camp se rangerait le Canada dans l'éventualité d'un conflit.

La mainmise progressive de l'armée impériale sur une partie de la Chine gonfle la confiance des ultranationalistes, face à un gouvernement déstabilisé par les événements. Ils amorcent une virulente campagne visant à éliminer les obstacles susceptibles de contrer leur plan de conquête. Tout comme la majorité de la population, les religieux ne sont pas épargnés par ces remous.

L'expansion sur le territoire chinois fit de l'île Kyushu la base stratégique sur laquelle s'appuient les mouvements de troupes et de marchandises entre l'archipel et le continent. La surveillance policière, qui sévit dans la préfecture de Kagoshima depuis quelques mois, amène les missionnaires à y suspendre leurs œuvres en 1936. Dans l'amertume, ils se replient vers le Kanto et le Tohoku. Cette période difficile coïncide avec l'ascension du pouvoir détenu par les militaires et les ultranationalistes qui diffusent une propagande nuisible à l'égard des étrangers et de la religion catholique.

La population de notre petite ville est montée, chauffée à blanc par une propagande diabolique. Les calomnies ne tarissent pas sur le compte de la religion catholique; nous serons obligés de quitter Sendai comme nous avons dû le faire à Tanegashima. La tempête est

sur nous et Mgr désire que les religieuses quittent la région avant qu'il ne soit trop tard. <sup>2</sup>

La région du Tohoku n'est pas épargnée par cette opération qui affecte les missions de l'île Kyushu. Le Shintoïsme d'État, véritable religion nationale qui s'appuie sur le patriotisme et le respect des ancêtres, s'accommode mal en cette période trouble des valeurs universelles prônées par l'Église. La doctrine catholique vient jeter un pavé dans l'harmonie légendaire du peuple japonais, ce qui est téméraire pour l'élite de droite, soucieuse d'éviter les schismes idéologiques à la veille de la guerre.

Suivant les conseils de M<sup>gr</sup> Lemieux, en septembre 1936, les Sœurs Missionnaires du Christ-Roi quittent Sendai pour la capitale nationale. Jusqu'en 1940, elles aident les Prêtres des Missions Étrangères de Paris dans leurs œuvres apostoliques et sociales. N'arrétant devant rien, d'autres religieuses, venues de la Gaspésie où se trouve le siège de la communauté, s'ajoutent au groupe <sup>3</sup>.

### **La préfecture apostolique d'Urawa**

Les Franciscains confrontés à l'intensification du harcèlement des ultranationalistes et des fonctionnaires quittent Kagoshima afin d'éviter des incidents fâcheux. Le territoire est confié à des prêtres japonais en novembre 1936. Dans les premiers jours de 1937, la Propagation de la Foi leur octroie un territoire plus paisible. Dirigée par M<sup>gr</sup> Ambroise Leblanc (1884-1959), la préfecture apostolique d'Urawa, du nom de la ville tenant lieu de siège, se déploie sur les préfectures civiles de Gumma, Ibaraki, Saitama et Tochigi.

En 1939, le travail des Sœurs Missionnaires du Christ-Roi étant accompli à Tokyo, M<sup>gr</sup> Leblanc les invite à s'installer sur son territoire. Dans l'attente d'une œuvre à accomplir, et face à la détérioration de la situation internationale, le prélat leur demande de se consacrer à la contemplation.

### **Britannique, Canadien français ou missionnaire? Une question d'appartenance**

Les tensions diplomatiques entre la Grande-Bretagne et le Japon ont des contrecoups funestes sur la vie quotidienne des religieux canadiens-français. Citoyens canadiens et sujets de Sa Majesté, ils constituent des cibles de choix en étant les représentants involontaires de l'impérialisme britannique qui a humilié les peuples asiatiques depuis des décennies. Dans les régions de la Chine, sous tutelle nippone, les missionnaires sont l'objet de représailles.

Ces événements amènent le gouvernement du Canada à recommander, en octobre 1940, l'évacuation de ses ressortissants résidant dans l'Empire japonais <sup>4</sup> Cet appel a peu d'impact sur les catholiques, si l'on en juge par les inquiétudes de E. D'Arcy McGreer chargé d'affaires du Canada au Japon: «*My impression is that if Japanese do not force them to leave, the majority would prefer to remain even after hostilities break out.*» <sup>5</sup>

L'opinion du diplomate se révèle juste. Ils décident d'ignorer l'avis en invoquant que le Saint-Siège est la seule autorité ayant juridiction sur leur destinée. En conservant leur indépendance par rapport au pouvoir civil, ils pensent se mettre à l'abri des conflits politiques. Une lettre adressée par Jean-Marie Dionne à son supérieur dominicain, le P. Pie-Marie Gaudrault (1889-1953) est manifeste à ce sujet:

Apostolic Delegate this morning approved without reserve our firm determination to remain in Japan, even if the international situation comes to the worst.

(a) As an exemple of our fidelity to the tradition of the Catholic Church;

(b) Because situation of the Catholic Church here seems to have ameliorated vis-à-vis the Government with transfer of administration of Catholic Missions to Japanese and impending approbation of statutes of Catholic Church. <sup>6</sup>

Envoyé de Dieu à l'étranger, le missionnaire doit renoncer à ses attaches patriotiques pour se consacrer à la Propagation de la Foi en s'abstenant de verser dans les références nationales qui, dans le passé, ont miné la crédibilité de l'Église au Japon. À cet égard, les directives du Vatican sont précises:

Le jour où il est choisi pour les habitants de tel ou tel pays, le missionnaire n'appartient plus à sa patrie; il est l'apôtre du Christ, pour les âmes dont il devient le père spirituel.

Les liens qui le rattachent à son pays d'origine doivent être en quelque sorte brisés, car ce n'est pas la chair et le sang qui lui révéleront les chemins des nouvelles régions à évangéliser, mais le Père qui est aux cieux, qui l'a appelé, par une vocation spéciale, à son service.

N'oublions pas que, dans le passé, en plusieurs endroits, certains pays se sont servis des missionnaires pour exercer leur influence et, de la sorte, ont paralysé l'œuvre religieuse et morale des envoyés du Christ. Le missionnaire n'est pas et ne peut pas être un agent d'aucun pays étranger, mais bien l'Ambassadeur du Christ et le Ministre d'une Église universelle et sans frontières. <sup>7</sup>

Plusieurs croient que l'habit religieux constitue une immunisation contre les persécutions qui sauvegarderait leur liberté d'action <sup>8</sup>. Malgré ces nobles desseins, les frontières des nations ne s'effacent pas pour les missionnaires. Ils conservent leur citoyenneté et risquent l'internement, advenant un conflit mondial.

Répondant à l'invitation du ministère des Affaires extérieures en novembre 1940, 52 canadiens décident de retourner chez eux. Conformément aux instructions, cette opération s'effectue en douce pour ne pas éveiller les soupçons

des Japonais <sup>9</sup>. Malgré la crise qui pointe à l'horizon, 177 ressortissants, dont 108 sont des missionnaires catholiques, ignorent l'appel d'Ottawa <sup>10</sup>.

Malgré les tensions diplomatiques qui s'accroissent, une dépêche de la Légation du Canada, datée du 22 janvier 1941, confirme que la majorité des Canadiens ne font pas l'objet de représailles graves. Toutefois, des cas préoccupants impliquant des missionnaires accusés d'espionnage sont relevés. En août 1940, un Sulpicien habitant dans l'île Kyushu est gardé en détention pour avoir, selon toute apparence, transmis à l'ennemi des informations stratégiques. Aucune preuve incriminante n'ayant été trouvée, il est libéré après quelques jours d'interrogatoire <sup>11</sup>.

### L'affaire Fournier

Quatre mois plus tard, dans le diocèse de Sendai, un incident dramatique implique le P. Marcel Fournier. Il est accusé d'avoir recueilli pour McCreer, qui assure provisoirement les fonctions de chef de mission, des renseignements sur les mouvements de troupes. Durant plusieurs semaines, il séjourne en prison en raison de vagues accusations d'espionnage et d'attentat à la pudeur sur un jeune garçon. Des mois s'écoulent avant que le gouvernement japonais décide de porter l'affaire devant le Tribunal. Ce qui est fait en août 1941. La pièce à conviction des procureurs impériaux est une lettre que McCreer aurait adressée au Dominicain pour lui demander de collecter des secrets militaires pouvant profiter aux forces alliées <sup>12</sup>. Du même coup, le diplomate est mis en cause dans l'opération.

Le premier ministre, William Lyon Mackenzie King (1874-1950), tente de renverser la situation en menaçant de reporter la nomination du nouveau ministre plénipotentiaire à la Légation du Canada. Malgré cette intervention, la stature du Canada sur la scène internationale ne change pas grand chose à la sentence. Bien qu'on ne prouva jamais l'authenticité du document incriminant et les charges d'abus sur un mineur, le P. Fournier, à l'issue d'un procès sommaire tenu en septembre 1941, est condamné à cinq ans de réclusion pour des raisons obscures. Aucun diplomate canadien n'est incriminé pour avoir été complice du religieux. Le 8 novembre, la Cour d'appel réduit sa sentence de deux ans, toutefois il recouvre sa liberté à l'automne 1943, alors qu'il est rapatrié au Québec lors de la seconde mission d'évacuation des ressortissants canadiens de l'Empire japonais.

Le Dominicain est la victime impuissante des tensions mondiales. Du refus d'Ottawa de lever les restrictions sur l'exportation de produits stratégiques à l'hostilité envers les Britanniques, les Japonais tentent d'utiliser le cas Fournier pour intimider les étrangers et réduire l'influence des missionnaires. Par cette condamnation, Tokyo démontre indirectement qu'elle peut répondre férocement aux menaces de Londres et de Washington.

Pourquoi ce mauvais sort s'est-t-il jeté sur le prêtre? Son statut de missionnaire contribue sans doute à son inculpation. Les Japonais savaient que l'Église refuserait l'aide du gouvernement canadien, soucieux de préserver la neutralité des *ambassadeurs de Dieu*. Assimilé à un ennemi de l'Empire, la couleur de son passeport cause préjudice, au prêtre, d'autant plus que dans le Japon de l'époque,

on voit dans chaque étranger un espion potentiel susceptible de miner les assises nationales.

Cet incident amène le supérieur provincial des Dominicains à considérer l'évacuation des membres de son Ordre <sup>13</sup>. Ce sentiment n'est pas partagé par les principaux concernés et par le Vatican. À l'exception des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie qui suivent l'avis ministériel en 1940 et des Sœurs de Sainte-Anne qui quittent le pays en 1943, les communautés religieuses ne démontrent aucun désir de *fermer boutique*.

## Dans l'œil du typhon

Afin de ménager la susceptibilité des éléments les plus réactionnaires, l'Église s'engage dans la *japonisation* de ses structures et de ses activités. En mars 1942, le Japon et l'État du Vatican établissent des relations diplomatiques, amenant du même coup sa reconnaissance officielle dans l'archipel. Par ce geste, le Saint-Siège espère obtenir l'indulgence des Japonais afin de préserver ses acquis sur le territoire de l'Empire.

Le Japon, ayant conquis des territoires où l'influence catholique est enracinée (p. ex. Philippines), veut disposer d'un canal officiel pour discuter de cette question avec le Vatican. Par ailleurs, l'Empereur Showa (1901-1989) tient à l'établissement de ces liens, car le Saint-Siège pourrait servir d'intermédiaire pour négocier la paix avec les États-Unis et la Grande-Bretagne déjà représentés auprès du pape <sup>14</sup>.

En avril 1940, le Parlement japonais soucieux d'unifier la nation et de réduire la domination étrangère, légifère pour que toutes les organisations religieuses soient contrôlées par des citoyens nippons. Pour répondre à la loi, les communautés étrangères transfèrent leurs propriétés et les postes d'autorité à des membres du clergé indigène. Ainsi, l'évêque du diocèse de Sendai, M<sup>gr</sup> Lemieux cède sa place à M<sup>gr</sup> Michel Urakawa, le 1<sup>er</sup> janvier 1941. Quant au siège épiscopal de la préfecture apostolique d'Urawa, jusque-là occupé par M<sup>gr</sup> Leblanc, il est confié à M<sup>gr</sup> Paul Uchino.

Le 7 décembre 1941, l'attaque des forces impériales contre la Base navale de Pearl Harbor (Hawaii) annonce le début d'une période sombre pour les missionnaires. Quelques heures après l'offensive, le Canada déclare la guerre au Japon et les religieux sont reclus dans leur résidence. Gaston Aubry, Sulpicien à Fukuoka, le Dominicain Gabriel-Marie Couture (Hakodate), et le Franciscain Adélarde Desbiens (Urawa) sont mis aux arrêts. Seul le père Couture est rapatrié au Québec en 1943, tandis que les autres demeurent emprisonnés jusqu'à la fin de la guerre.

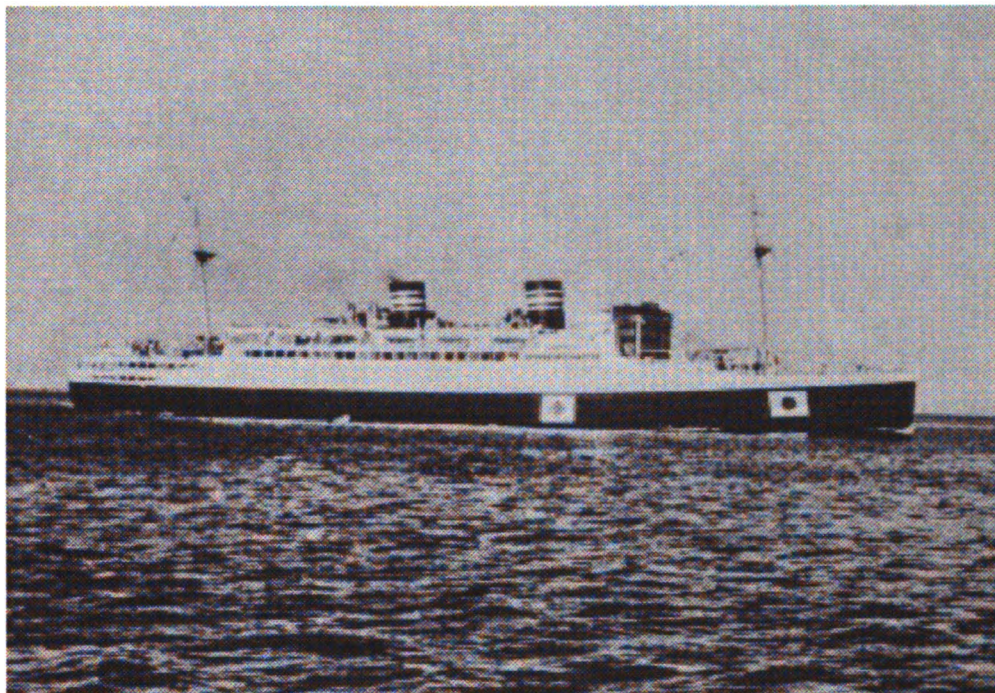
Malgré les restrictions imposées durant les premiers mois de la guerre, plusieurs conservent une certaine liberté de mouvement et de pratique religieuse dans leur centre de détention. À Sendai, les missionnaires gardés captifs dans l'évêché peuvent se promener dans le jardin adjacent et célébrer la messe <sup>15</sup>. La situation change à l'automne 1942. En réponse à l'internement des Japonais



Orchestre du Collège séraphique de Nagasaki, en 1938.  
De gauche à droite: P. Prudent Monfette, F. Rosario Moreau et P. Justin-Marie Bellerose.  
(Collection des Franciscains)



Laïcs étrangers et quelques religieuses de l'Enfant-Jésus de Chauffailles  
dans un camp d'internement de Nagasaki, vers 1943-1945.  
(Collection des Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles)



L'*Asama Maru*, un des navires d'évacuation japonais, vers 1940.  
(Collection Compagnie maritime NYK)



Le navire d'évacuation suédois *Gripsholm* rebaptisé *Berlin*, en 1955.  
(Collection Hapag-Lloyd AG)





dans les pays alliés et pour exercer un meilleur contrôle sur les missionnaires, ceux-ci sont consignés dans des bâtiments religieux, réquisitionnés par l'armée. Les principaux camps sont situés à Kobe, Nagasaki, Tokyo, Urawa (Saitama) et Yokohama.

En raison de l'ambiance qu'apportent les hostilités, les missionnaires, même s'ils préfèrent oublier cette époque, estiment qu'ils ont partagé, compte tenu du contexte, les sacrifices du peuple japonais. La vie quotidienne est une souffrance que seule la prière soutient. L'alimentation et l'hygiène déficientes, doublées de l'atmosphère explosive, infligent des séquelles physiques et psychologiques qui les marquent.

À Urawa, Antoinette Fournier, sœur missionnaire du Christ-Roi transmet discrètement aux internés des informations sur le contexte intérieur et international. Ce *service de renseignements artisanal* permet aux religieux de garder le moral malgré les difficultés qui les affligent. Plusieurs voient la fin de leur tourment s'achever lorsque le Japon et les pays alliés échangent quelques-uns de leurs ressortissants.

À Yokohama, en juin 1942, après de longues négociations entre les États-Unis et le Japon, près de 500 étrangers, dont 7 Canadiens français s'embarquent sur le *Asama Maru* pour le port de Lourenço Marques, situé en Afrique-Orientale portugaise. À des milliers de kilomètres, le paquebot suédois *Gripsholm* quitte New York avec des ressortissants japonais à son bord. L'échange est complété dans la colonie portugaise en juillet. Après un périple maritime d'une semaine, les voyageurs arrivent à New York, le 25 août. Le soir même, les missionnaires montent dans un train à destination de Montréal.

Parents et amis se donnent rendez-vous à la gare Bonaventure pour souhaiter la bienvenue aux 69 rapatriés canadiens choisis pour quitter l'Empire. Dès leur descente du train, les PP. Raoul Laporte, Clément Lépine et René Picher, emportés par leur bonheur, entament l'hymne national *Ô Canada!*, au grand plaisir de tous. Au milieu des pleurs, des rires et du tohu-bohu, les journalistes recueillent des commentaires sur les conditions de vie qu'ils ont eu à affronter. Fort discrets en raison des instructions reçues par les émissaires du gouvernement canadien, les rapatriés s'entendent pour dire que «leur traitement aux mains des Japonais [fut] «poli»», dans des conditions où la nourriture manque terriblement<sup>16</sup>.

En octobre 1943, un second échange a lieu. Le vœu de 217 Canadiens qui souhaitent retourner dans leur pays est exaucé en contrepartie de l'échange d'une soixantaine de Japonais du Canada, ayant exprimé un désir semblable. Partis de Yokohama le 13 septembre, les passagers naviguent d'abord sur le navire japonais *Teia Maru* qui fait escale dans des villes de l'Empire pour embarquer des ressortissants étrangers. À Goa (Indes portugaises), ils sont transférés sur le *Gripsholm* qui emprunte l'océan Indien pour atteindre après des escales à Port Elizabeth (Afrique du Sud), Rio de Janeiro (Brésil) et New York (États-Unis), la ville de Montréal, le 2 décembre. Comme l'année précédente, une foule nombreuse se rassemble à la gare Bonaventure où un goûter attend les invités. Mgr Joseph Charbonneau (1892-1959), archevêque de Montréal, les supérieurs des

communautés religieuses et une centaine de journalistes se pressent autour des voyageurs.

Soixante-quinze missionnaires, dont le malheureux P. Marcel Fournier, profitent de ce billet unique pour le Québec. Parmi eux, se trouvent des sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles, Missionnaires de l'Immaculée-Conception, de Sainte-Anne, de Saint-Paul de Chartres, des Franciscains et des Dominicains satisfaits de la fin heureuse des événements, mais peiné d'avoir abandonné leurs missions. Afin de garder contact avec la réalité nipponne et de continuer leur apostolat jusqu'à la fin de la guerre, certains religieux rapatriés sont assignés aux missions japonaises de la Colombie-Britannique et de l'Amérique du Sud.

Les commentaires de certains rapatriés religieux se distinguent de la propagande alliée qui se fait virulente à l'égard des Japonais. Bien que tous s'entendent pour dire que la vie d'interné n'a rien de réjouissant dans les circonstances, la plupart estiment avoir été traités raisonnablement <sup>17</sup>.

Les Japonais nous ont traités humainement dans la plupart des cas, bien qu'ils nous rappelaient constamment qu'ils appartiennent à une race supérieure. Ils ont souvent dit que notre travail, particulièrement dans les écoles que nous avons établies pour leurs enfants, fut grandement apprécié: quelques-uns même allèrent jusqu'à nous dire qu'ils regrettaient: «l'incident» en faisant allusion au présent conflit.»  
18

De retour au pays, certains, comme le P. Émilien Tétreault, considèrent ces événements comme étant la résultante directe des années d'humiliation imposée par les nations occidentales au Japon. Même s'il supporte l'effort de guerre du Canada contre les extrémistes de droite qui ont dénaturé la société japonaise, le Franciscain se scandalise des attaques malicieuses propagées par les services de publicité des gouvernements alliés dans les médias <sup>19</sup>. M<sup>gr</sup> Lemieux souscrit à ces propos en atténuant les torts du Japon: «la propagande de guerre les a [amplifiés] bien au-delà de la réalité.» <sup>20</sup>

Par contre, d'autres, comme les Sœurs de Sainte-Anne, sont amères face au traitement reçu. Quelques mois avant leur départ pour le Québec, elles estiment avoir été négligées par les autorités nipponnes. Après avoir été internées dans leur résidence jusqu'en août 1942, puis dans un hôtel de Tokyo pendant deux mois, les religieuses aboutissent au camp de Sumire, un ancien orphelinat catholique, situé à Den'enchofu dans le quartier Ota de la capitale. Les sœurs sont dès lors soumises à un régime strict où le froid et la nourriture infecte ont raison de leur santé.

Entre-temps, les rescapés du régiment Royal Rifles de Québec, qui défendirent Hong Kong jusqu'à sa chute le 25 décembre 1941, sont transférés au Japon à partir de janvier 1943. La construction de l'aéroport Kai Tak étant complétée, leur présence dans la colonie n'est plus requise. Jusqu'à la fin de la guerre, ils sont assignés à travailler dans des usines de Kawasaki (Kanagawa), Yokohama, Niigata et dans les mines de charbon de Sendai <sup>21</sup>.

## La fin d'un calvaire

Probablement que l'événement le plus marquant et le plus pénible de la guerre est vécu par les sept sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles emprisonnées à Nagasaki. En ce matin ensoleillé du 9 août 1945, le bruit de puissants moteurs déchire le silence précaire du ciel nippon sillonné depuis des semaines par des bombardiers américains. Habitues à ce manège, les religieuses ne prêtent pas attention à un avion qui, pourtant, allait précipiter la fin de la guerre. Quelques minutes plus tard (11:02) un éclair lumineux foudroie le ciel et diffuse dans l'atmosphère une chaleur intense. La seconde bombe atomique à terrasser l'archipel en trois jours vient de s'écraser près de la mission. L'effroi s'empare de la ville. Frappant de plein fouet le foyer du catholicisme, l'explosion sur le quartier d'Urakami tue 10 000 fidèles, soit 10 % des catholiques du pays <sup>22</sup>.

L'arrivée des troupes américaines marque la fin d'un conflit qui laisse des séquelles dans la population et chez les religieux. Un défi imposant s'offre à tous, sachant que «50 églises, 25 couvents, 30 dispensaires ou institutions diverses furent détruits, et plus de la moitié des écoles dans les villes importantes.» <sup>23</sup> À Sendai, les principaux édifices religieux, comme la cathédrale, l'évêché et les écoles subissent un sort identique. Il faudra mettre rapidement au rancart les horreurs qui ont envahi la mémoire collective pour reconstruire la nation.

### Références et notes

1. BEAUDIN, Jean-Charles (1944) *Autour du monde. Rêves et réalités d'un voyage.* pp. 227-286.
2. Lettre adressée à la supérieure générale des Sœurs missionnaires du Christ-Roi par le P. Ernest Casgrain, 4 septembre 1936. dans: JACQUES, Lucienne. «Gaspésiennes au Japon.» *Revue d'histoire de la Gaspésie.* Janvier-Mars 1965, 3 (1), p. 26.
3. *Ibid.*, pp. 26-27.
4. CANADA. Ministère des Affaires extérieures (1976) *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada 1939-1941. Tome II.*

Document 1014: Télégramme 102 adressé à William Lyon Mackenzie King, secrétaire d'État aux Affaires extérieures par E. D'Arcy McGreer, chargé d'affaires au Japon, 14 octobre 1940.

Document 1019: Télégramme 86 adressé au chargé d'affaires au Japon par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, 25 octobre 1940.

5. *Ibid.*

Document 1016: Télégramme 113 adressé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures par le chargé d'affaires au Japon, 23 octobre 1940.

6. *Ibid.* (Lettre écrite en français et traduite en anglais)

Document 1031: Télégramme 29 adressé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures par le chargé d'affaires au Japon, 26 février 1941.

7. CONSEIL NATIONAL DE L'UNION MISSIONNAIRE DU CLERGÉ (1943) *Actes du Premier congrès national de l'Union missionnaire du Clergé au Canada*. p. 50.

8. CANADA. *Op.cit.*

Document 1032: Dépêche 70 adressée au secrétaire d'État aux Affaires extérieures par le chargé d'affaires au Japon, 15 mars 1941.

9. *Ibid.*

Document 1021: Télégramme 126 adressé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures par le chargé d'affaires au Japon, 1<sup>er</sup> novembre 1940.

10. *Ibid.*

Document 1024: Télégramme 15 adressé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures par le chargé d'affaires au Japon, 6 février 1941.

11. *Ibid.*

Document 1022: Dépêche 11 adressée au secrétaire d'État aux Affaires extérieures par le chargé d'affaires au Japon, 22 janvier 1941.

12. *Ibid.*

Document 1034: Mémoire adressé à William Lyon Mackenzie King, premier ministre par Norman Robertson, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, 5 août 1941.

13. *Ibid.*

Document 1045: Télégramme 128 adressé au chargé d'affaires au Japon par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, 18 septembre 1941.

14. TANIDA, Masami. «Quelques épisodes dans les relations diplomatiques entre le Japon et le Saint-Siège.» *L'Osservatore Romano*. 16 novembre 1993. p. 10.

15. «Les Japonais traitent bien nos religieux.» *La Presse*. 27 août 1942. p. 1.

16. «Soixante-neuf Canadiens libérés par le Japon rendus à Montréal.» *Le Soleil*. 27 août 1942. p. 5.

17. «Émotion délirante à l'arrivée de 217 rapatriés du Japon.» *La Presse*. 2 décembre 1943. p. 11.

18. «Religieux québécois de retour au Canada.» *Le Soleil*. 2 décembre 1943. p. 1.

19. TÉTREAULT, Émilien. «L'Église catholique au Japon.» *Bulletin de l'Union missionnaire du Clergé*. Mars 1944, 7 (5). pp. 224-228.

20. LEMIEUX, M<sup>gr</sup> Marie-Joseph. «Les espoirs de l'Église au Japon.» *Bulletin de l'Union missionnaire du Clergé*. Juin 1948, 9 (6). p. 312.
21. Témoignages des soldats Léo Pitre et Guy Sirois du régiment Royal Rifles. dans: CORMIER, Ronald (1990) *Entre bombes et barbelés*. pp. 173-214.
22. DIONNE, Jean-Marie. «Espérances catholiques au Japon.» *Bulletin de l'Union missionnaire du Clergé*. Juin 1947, 9 (2). p. 78.
23. *Ibid.*

## Chapitre 4

# OÙ LES ESPÉRANCES APOSTOLIQUES PROFITENT À L'INTERNATIONALISATION DU JAPON

---

### **La construction du Japon contemporain, un nouvel envol pour les catholiques**

Avec l'issue de la Seconde Guerre s'amorce la période la plus effervescente de l'évangélisation du Japon. Jamais le catholicisme n'a bénéficié de conditions aussi favorables. Privilégié par le Saint-Siège, l'archipel est le pays de mission en Asie qui accueille le plus de religieux canadiens-français.

Les Japonais sont désormais plus sensibilisés au message pacifiste que l'Église propage, d'autant plus qu'elle constitue une oasis psychique en cette période d'affliction. Partout fleurit sa présence, alors que plusieurs personnes sont attentives aux vertus d'un culte qui permet d'ensevelir un passé douloureux. Ce contexte favorise sur une très courte période des conversions multiples et l'essor des œuvres religieuses. C'est dans ce contexte que le marxisme captive plusieurs intellectuels à la quête d'idées sociales nouvelles.

Dans le milieu ecclésiastique qui voit poindre des jours heureux pour le catholicisme nippon, une croissance phénoménale de la masse des fidèles est anticipée. Cependant, la situation n'est pas acquise, la religion ayant souvent servi de refuge éphémère dans les périodes de détresse. L'histoire démontre que lorsque le Japonais retrouve confiance en lui, le support spirituel de l'Église se fait moins nécessaire par rapport à son apport temporel dans l'éducation qui rencontre les désirs de performance et d'excellence d'une nation en reconstruction.

Dans un pays où l'Empereur n'est plus considéré comme un dieu et le Shintoïsme comme un dogme national, plusieurs défis se présentent, tant pour le clergé, que pour une nation désorganisée. Il va sans dire que les nouvelles autorités et le gouvernement des États-Unis accueillent avec joie l'assistance des religieux qui allègent la misère. À l'appel du Saint-Siège, des Canadiens français partent à l'aventure pour donner un coup de main à un pays ruiné.

La Secrétairerie d'État me charge de vous communiquer le vif désir du Saint-Père de voir des membres des Congrégations qui n'ont pas encore de missionnaires au Japon s'acheminer vers les missions de cet Empire où les circonstances semblent plus favorables que jamais à l'apostolat. En présentant d'une manière spéciale ce pressant appel du Pape à votre Institut missionnaire, je vous prie de bien vouloir le considérer avec la plus grande attention. C'est le Vicaire de Jésus-Christ qui demande votre concours pour répandre les trésors de la Rédemption au milieu d'un peuple qui cherche le chemin du salut après la catastrophe qui a ravagé son pays. <sup>1</sup>

Les États-Unis, soucieux d'éliminer les symboles militaristes, appuient l'avènement de missionnaires, qui contribueraient à l'instauration d'une société plus pacifiste et occidentalisée. Les obstacles légaux qui limitent l'action de l'Église sont levés et les bâtiments religieux réquisitionnés durant la guerre retournent aux anciens propriétaires.

Une mission de liaison est établie à Tokyo par le ministère des Affaires extérieures pour défendre les intérêts canadiens et assurer le rétablissement du service diplomatique dans l'archipel. Ce support est reçu avec une grande satisfaction dans le milieu missionnaire, dont les 59 membres sont les seuls Canadiens, à l'exception de deux laïcs, à être demeurés au Japon pendant les hostilités <sup>2</sup>. Le Canada effectue des démarches auprès des autorités nippones pour que les immeubles expropriés par le gouvernement impérial soient remis à l'Église. Des compensations sont obtenues pour la reconstruction des édifices endommagés ou détruits durant le conflit.

Malgré le vent de liberté qui souffle, le quotidien est loin d'être agréable. Plusieurs années d'effort militaire et de raids aériens américains ont réduit en cendres les infrastructures du Japon. La pénurie de nourriture, de vêtements, de carburants et les restrictions imposées sur les transactions bancaires avec l'étranger compliquent l'existence d'un peuple affaibli. En dépit de ces conditions précaires, les changements politiques et technologiques favorisent l'afflux de missionnaires qui contribuent humblement à amoindrir les souffrances.

Les progrès de l'aviation favorisent la mise en service d'une route aérienne commerciale entre le Canada et le Japon, ce qui facilite les déplacements transpacifiques. En quelques heures, des avions *Douglas DC-4* du Canadien Pacifique accomplissent un trajet que les paquebots de la légendaire compagnie effectuent en un mois. Après un parcours interrompu par des escales techniques où le littoral et l'océan comblent la vision du passager pendant de longues heures, des rizières à perte de vue et des petits villages qui brisent la monotonie du paysage, apparaissent comme par enchantement. Cette beauté élude la triste réalité qui étouffe l'archipel.

Dès ses premières enjambées sur la piste de l'aéroport Haneda de Tokyo, l'arrivant constate la forte présence de l'occupant américain qui encadre les destinées du pays. Les conditions de vie s'apparentent davantage à celles d'un pays en voie de développement qu'à celles d'une ancienne puissance militaire. L'insalubrité et la carence alimentaire contribuent à la transmission de maladies, problèmes qui s'ajoutent à la désorganisation de la nation.

De Haneda à Tokyo il y a un trajet de vingt kilomètres le long d'un large boulevard remis en état par l'armée américaine, à travers des quartiers industriels aux fabriques brûlées, un spectacle de désolation. [...] Des cabanes semblables à des huttes primitives embryonnaires des nomades de Tunis que j'avais admirées l'an dernier, s'élevaient devant nous comme des champignons le long des routes et des rivières putrides qui déversent leurs immondices dans la Baie de Tokyo. Les personnes qui par centaines se traînaient péniblement le long de la route, seules, portant un enfant à la manière des papous en poussant devant soi quelque indescriptible petit véhicule, étaient toutes couvertes de haillons. La malpropreté, les conditions de vie impossibles, nous faisaient de suite comprendre pourquoi les officiers de l'armée vérifiaient, outre les passeports, les divers certificats de vaccination contre la petite vérole, le typhus, le choléra, etc. <sup>3</sup>

Dans un pays désillusionné par le patriotisme religieux, le message de l'Église catholique apparaît comme compatible avec les ambitions harmonieuses de la nouvelle société en émergence. Confiants que la ferveur chrétienne triompherait bientôt, la plupart des missionnaires rapatriés à l'époque de la guerre retournent dans l'archipel pour continuer le travail interrompu. L'amour intense qu'ils ont pour le peuple et leur tâche supplantent les difficultés vécues durant les dernières années.

Pour répondre à l'appel papal, 11 communautés canadiennes-françaises s'implantent au Japon entre 1947 et 1960. Fort de l'expérience du passé, l'emphase des *travailleurs de Dieu* s'oriente vers l'éducation, le travail social et paroissial des secteurs qui permettent à l'Église de s'implanter dans la société.

Piliers des œuvres apostoliques, les religieuses débarquent en grand nombre pour appuyer le labeur des prêtres qui s'annonce prometteur. Les Clarisses (1947), les Rédemptoristes (1950), les Petites Filles de Saint-Joseph (1951), dont les activités sont acclamées, arrivent pleines d'espoir. Les Sœurs de la Présentation de Marie (1948) et de la Charité de Québec (1953) sont appelées en renfort pour mettre leurs connaissances pédagogiques au service de la restauration du système scolaire catholique. Quant aux Sœurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges (1949) et de la Charité d'Ottawa (1960), elles investissent leurs énergies dans le travail social.

Les communautés masculines sont moins nombreuses à s'installer au pays du Soleil-Levant. Toutefois, les nouveaux arrivants émanent des groupes les plus dynamiques que le Québec puisse fournir. En 1948, les Clercs de Saint-Viateur, les Rédemptoristes et les prêtres de la Société des Missions-Étrangères du Québec fondent des missions. Trois ans plus tard, les Frères de l'Instruction Chrétienne arrivent dans la région du Kanto.

## Une mission d'évangélisation ou de transfert culturel?

Même si l'évangélisation du peuple est la principale motivation des missionnaires, cette ambition demeure infructueuse pour des raisons culturelles.

La religion catholique parvient difficilement à s'enraciner sur un territoire où la légende fait de son Empereur, l'héritier légitime du Créateur. Peuple fier de ses ancêtres, il apparaît curieux pour la majorité de la population de pratiquer un culte détaché de l'histoire nationale qui voue une déférence envers un seul Dieu. Dans un tel contexte, l'existence de la petite communauté catholique n'a pas toujours été aisée. Tant au XVII<sup>e</sup> qu'au XX<sup>e</sup> siècle, lorsque le nationalisme est porté à son paroxysme, l'État perçoit ces citoyens comme déloyaux envers le pouvoir impérial. Ce passé incite les catholiques à cacher leur croyance dans une société uniformisée où ceux qui se distinguent de la masse sont perçus comme étranges.

[...] Le progrès est lent. À genoux devant leurs Kamis et leurs dieux bouddhistes, les vieux Japonais, ceux qui n'ont pas été atteints par l'école et les idées modernes, s'en détachent difficilement. Un très petit nombre se convertissent. Pour eux, devenir chrétiens, c'est cesser d'être japonais. L'attitude des Japonais modernes est différente, plus complexe. Ils sont généralement instruits et quelques-uns, fort instruits. C'est de ce côté que peut s'orienter plus facilement l'effort missionnaire. Mais l'obstacle pour eux, c'est le tumulte des affaires, les préoccupations de la vie, qui empêchent de penser aux choses de l'au-delà. <sup>4</sup>

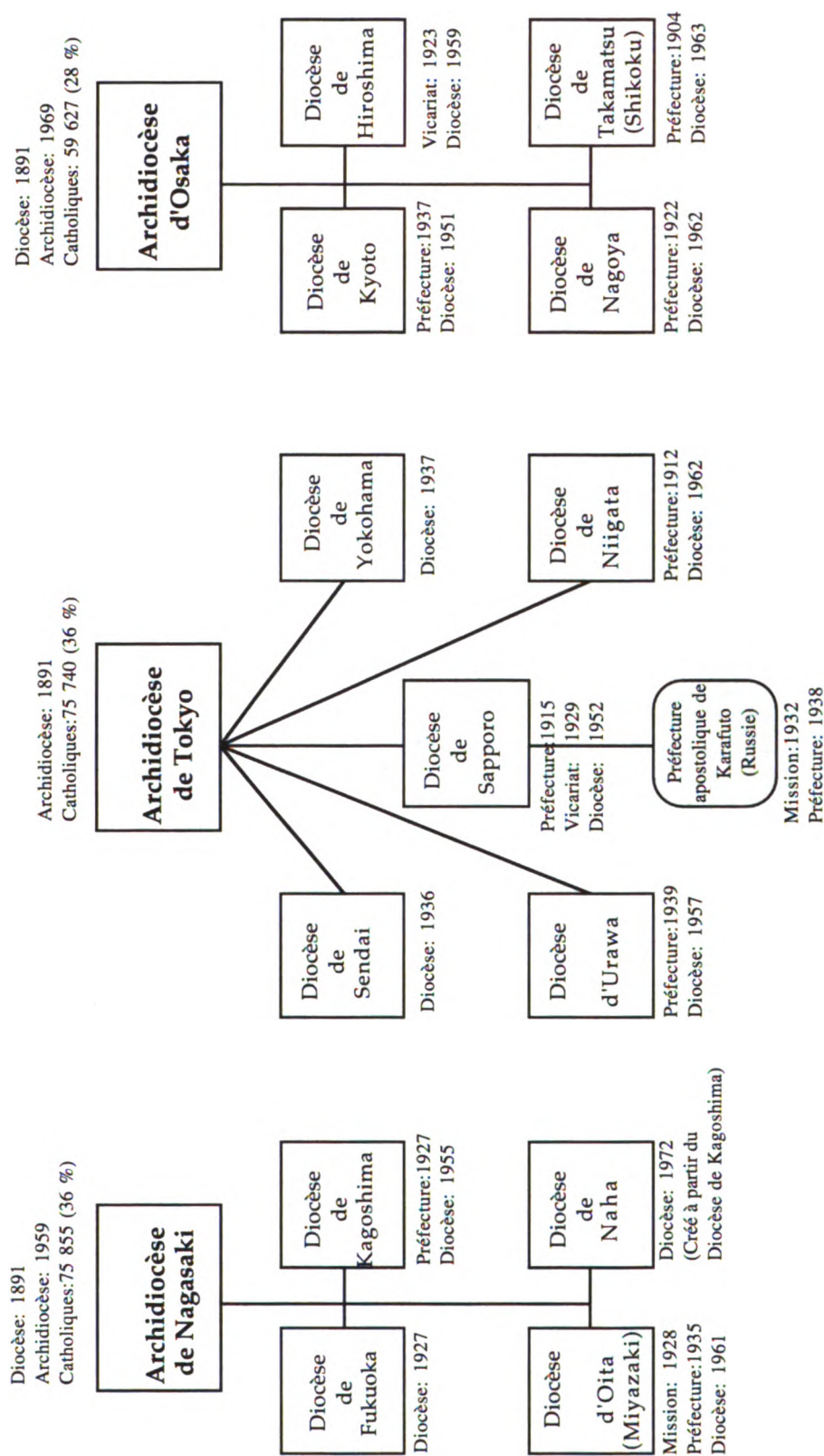
Ces faits historiques et la crainte d'être liés à une confession perçue comme sévère limitent la propagation de la foi à quelques milliers de personnes. Durant la vie active du Japonais moyen, les règles du catholicisme sont difficiles à assumer dans une société où le contentement matériel est légion. Quelque temps avant leur mort, lorsqu'ils n'ont plus rien à perdre, certains sont enclins à recevoir le sacrement du baptême.

Malgré des siècles de présence, l'Église n'a pas réussi à baptiser plus de 1 % du peuple nippon. En 1991, 431 633 Japonais sont de foi catholique, soit 0,004 % des 123 millions d'habitants de la nation <sup>5</sup>. Il ne fait pas de doute que le catholicisme est marginalisé dans une société où la rencontre des traditions spirituelles de l'Occident et de l'Orient est difficile. Cette réalité pessimiste élude le fait que des personnes touchées par l'apport des missionnaires, se déclarent sympathiques au message véhiculé par l'Église, même s'ils n'ont pas été baptisés.

Les œuvres éducatives et sociales des missions ont une influence remarquable sur plusieurs générations de Japonais. Dans un pays où les contacts avec l'étranger furent longtemps limités, les institutions catholiques constituent un accès unique à un environnement social qui contribue à l'enrichissement individuel et collectif (figure 4.1). Ce phénomène est d'autant plus vrai, après la Seconde Guerre mondiale, dans un pays à la recherche d'une identité au sein de l'échiquier international.

Alors que pour le Saint-Siège, les œuvres auxiliaires ne doivent pas être une fin en soi, mais un moyen pour familiariser les païens à l'Évangile, les Japonais utilisent les ressources de l'Église pour enrichir leur vie matérielle plutôt que spirituelle. Cette tangente s'amplifie à partir du milieu des années 1960; la croissance économique fulgurante redonne alors de l'assurance à un pays ayant

**Figure 4.1**  
**Organisation des divisions ecclésiastiques du Japon en 1994**



Source: CITE DU VATICAN (1994) Annuario Pontificio 1994.

moins besoin d'une béquille spirituelle. C'est davantage le souci de voir leurs enfants obtenir une éducation de qualité, que le désir de transmettre des valeurs religieuses, qui pousse les parents à choisir l'école catholique privée. Moins de 1 % des élèves de ces institutions sont chrétiens.

Il n'est pas surprenant que l'Église, comme lieu de diffusion apostolique, a une influence marginale qui se limite au bien-être spirituel des rares catholiques. Hors des milieux initiés, elle passe inaperçue, notamment auprès de la gent masculine. Au sein de cette société patriarcale, le catholicisme est populaire auprès des femmes qui constituent 60 % des fidèles <sup>6</sup>. Souvent isolée au sein d'une population indifférente à l'égard de ses sentiments et de ses aspirations, la religion constitue un moyen pour libérer les frustrations quotidiennes.

Même si les missionnaires s'adressent à l'ensemble du peuple, la nature de leurs activités a pour effet de circonscrire leur influence à la classe supérieure des grands centres urbains. Ce phénomène n'est pas l'effet du hasard, sachant que l'Église tente de recevoir l'appui de l'élite pour asseoir son pouvoir. Dès l'arrivée des premiers religieux, la bourgeoisie devait constituer la base sur laquelle s'appuierait la diffusion du catholicisme. Véritable courroie de transmission au sein de cette collectivité hiérarchisée, c'est grâce à l'ascendance des notables que l'Église espérait des jours glorieux.

Au point de vue disciplinaire et administratif, toute la classe dirigeante est nettement et obstinément *shintôïste*; cette religion est pratiquement la religion officielle de l'État, à l'exclusion de toute autre. Dès lors, tant que le catholicisme n'aura pas réussi à faire enfin ouvrir les yeux à cette classe dirigeante, il sera condamné à n'opérer en ce pays que de rares conversions. <sup>7</sup>

Fréquenter les écoles de missions allait permettre à la future génération des dirigeants d'apprendre une langue seconde tout en se préparant à accéder aux meilleures universités. Bien que ce groupe perçoit le catholicisme comme spirituellement énigmatique, à la différence de leurs compatriotes moins nantis, ils y voient un apport à la société japonaise. Les ressources religieuses constituent une vitrine intellectuelle sur le monde, tout en comblant des besoins psychologiques ignorés par les cultes orientaux. Alors que les missionnaires se servent de leurs œuvres comme instrument de conversion, les Japonais se limitent à puiser dans les connaissances et le bien-être séculier que procurent les missions, laissant quelques adhérents à la foi chrétienne.

Les missionnaires ayant travaillé dans le domaine de l'éducation sont ceux qui ont réussi à développer le plus de contact avec la société nipponne. La moisson est fertile pour plusieurs établissements où l'influence dans les milieux socio-économiques n'est pas à dédaigner. Aujourd'hui, des hommes d'affaires, politiciens et intellectuels prestigieux, sont fiers de la formation de haute qualité reçue dans les écoles catholiques.

Bien que la plupart des religieux conservent le dévouement pour la cause sacrée de la propagation de la foi, l'ambiance en détourne quelques-uns de la vie spirituelle. Les œuvres auxiliaires remplissent leur existence au détriment de la vocation apostolique. Après la Seconde Guerre, la construction de bâtiments

religieux somptueux démontre que le clergé n'est pas épargné par la vague qui pousse les Japonais à afficher les fruits générés par la puissance retrouvée. Ce mouvement s'effectue au détriment du détachement des valeurs matérialistes, qui marque la vie des premiers missionnaires.

Avec l'essor économique, certains religieux s'interrogent sur l'utilité de leur rôle dans une société où les richesses matérielles ne justifient pas leurs activités. Venu pour convertir les Japonais à la foi, ce but s'est aujourd'hui atténué au profit de desseins plus proches des préoccupations des habitants de l'archipel. Désormais, la préévangélisation passe par les œuvres auxiliaires. Bien que plus mesurée pour semer l'esprit chrétien, cette approche graduelle jette des bases solides d'où fleurira une société plus ouverte à l'égard du catholicisme.

[...] même si les élèves en général ne manifestent pas un grand intérêt pour la politique générale de l'école ou dans les événements religieux en particulier, il reste que le fait d'insister pour que tous deviennent des «*gentilshommes*» qui manifestent un amour pour tous les hommes et qui ont un sentiment de dévouement et de sacrifice pour secourir leurs frères humains dans le besoin, a une très grande influence sur tous les élèves. <sup>8</sup>

Par le biais de leur fonction, les missionnaires propagent des valeurs chrétiennes de charité, ce qui ne les empêche pas d'assimiler à leur quotidien des aspects supérieurs de la société d'accueil. Les religieux ayant vécu plusieurs années au Japon auraient de la difficulté à retourner au Québec, surtout ceux qui ont quitté avant la Révolution tranquille. Même s'ils se considèrent toujours Canadiens français, et parfois critiques envers les travers de la civilisation nipponne, le Japon demeure dans leur cœur le pays chéri d'adoption. Ils gardent un excellent contact avec leur mère patrie en y effectuant de courts séjours, et s'informent régulièrement de l'évolution de cette société qui leur a donné cet héritage chrétien si précieux.

## Les activités des communautés religieuses

Pour apprivoiser un peuple méfiant à l'égard de ces *échalas au blair allongé*, la stratégie adoptée est d'apporter le réconfort par des activités éducatives et sociales. Cette tâche est ardue, mais elle permet d'établir des liens avec des familles japonaises que le travail paroissial n'a pas réussi à générer. Il n'est donc pas surprenant que chaque paroisse compte au moins une maternelle, qui permet d'inculquer les valeurs chrétiennes dès le jeune âge.

Dans certains cas, le travail des religieux prend des formes qui paraissent éloignées des méthodes traditionnelles de prédication. En dépit des apparences, ils propagent les valeurs de partage et de charité chrétienne, tout en offrant aux Japonais une fenêtre sur le monde extérieur. Au cœur des régions isolées où les soins de santé laissent à désirer, dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, l'ouverture d'un dispensaire suscite la joie, tout en constituant le chemin ultime pour l'évangélisation.

Aucune œuvre ne permet d'entrer en relations avec les païens d'une manière plus intime et dans des conditions plus favorables. C'est, en effet, en soignant les corps qu'on peut atteindre les âmes et y jeter la semence évangélique qui portera des fruits en son temps. <sup>9</sup>

Dans la préfecture de Kagoshima, les Franciscains et les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, malgré leurs effectifs réduits, organisent des activités pour répandre la foi catholique. L'assise de ce vaste programme est la visite des postes de missions secondaires éparpillés sur le territoire. Par ces tournées régulières, le prêtre et ses auxiliaires œuvrent au salut des âmes en parcourant des centaines de kilomètres, souvent dans des régions inhospitalières. Cette misère ne fait que renforcer leur détermination.

Pour assurer la continuité de la diffusion de l'apostolat auprès des catholiques, le prêtre est assisté de catéchistes recrutés dans la population dont la mission est d'animer la vie spirituelle en son absence. Le recours à ces intermédiaires s'avère souhaitable, d'autant plus que la communication avec les Japonais est difficile, même pour un étranger ayant vécu plusieurs années dans l'archipel. Lorsque la communauté des fidèles prend de l'importance, une église est construite dans un endroit accessible au plus grand nombre de paroissiens. Avec son curé, cette «présence dans une localité d'un temple catholique, si modeste et si pauvre soit-il, produit une impression considérable» qui ne peut qu'amener les infidèles à l'Église <sup>10</sup>.

Tout comme au Québec, des œuvres de soutien apostolique appuient le travail des missionnaires. Le plus important de ces instruments est l'école qui propage la foi au sein de la jeune génération et de leur famille, tout en préparant une relève susceptible de porter l'habit. À Nazé, dans les années 1920, les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception administrent une école pour filles. Construite à la demande de la municipalité sur un emplacement cédé aux religieuses, beaucoup d'espoir est investi dans l'institution:

Nous attendons les plus beaux résultats de cette école. Les jeunes filles passeront au moins quatre ans dans l'ambiance des missionnaires et des religieuses. Les notions exactes acquises sur la doctrine et la vie catholique, vécue sous leurs yeux, fermeront leur intelligence aux préjugés et faussetés qu'on voudra leur inculquer. À leur tour, elles pourront exercer une influence heureuse dans le milieu familial et sur un grand nombre d'enfants, car la plupart de nos élèves deviendront institutrices. <sup>11</sup>

C'est sans nul doute dans le domaine des services à la communauté que les Québécois ont le mieux réussi à établir des liens solides avec le peuple. En compétition avec d'autres religions, l'Église se doit d'être attrayante.

Alors que les activités liturgiques, comme les offices religieux, attirent un faible pourcentage de la population, les entreprises complémentaires connaissent un succès incontestable. Que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la culture, du travail social et religieux, leur apport discret, mais fructueux, est récompensé par la satisfaction de coopérer au progrès de la société nippone. Cette contribution est demeurée ignorée par les Québécois qui, hormis les initiés à

l'œuvre des missions, ne peuvent juger de leur apport grandiose. La satisfaction et le bien-être apportés à des milliers de Japonais, ainsi que les marques d'estime reçues au fil des ans, tant des simples citoyens que des autorités officielles, témoignent de l'utilité de leur présence.

Bien que les sœurs et les frères œuvrent en arrière-plan du prêtre, en étant ses subsidiaires dans la propagation de la foi, leur participation à la vie religieuse est indiscutable, si l'on en juge par le travail abattu depuis l'arrivée de Sr Hélène Paradis. L'apport des communautés féminines est d'autant plus méritoire que, sans ces courageuses femmes, l'essor de l'Église japonaise n'aurait sans nul doute jamais progressé. Dans les 31 communautés ayant des membres originaires du Québec, 22 sont composées de religieuses.

**Tableau 4.1**  
**Activités sectorielles des communautés religieuses catholiques**  
**établies au Japon ayant des membres québécois**

Communautés	Education	Social	Culturel	Travail paroissial et dérivé
Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles	48	12	0	40
Sœurs de Saint-Paul de Chartres	67	33	0	0
Franciscaines Missionnaires de Marie	45	50	5	0
Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus	100	0	0	0
Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception	75	25	0	0
Congrégation Romaine de Saint-Dominique	90	5	0	5
Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie	67	0	33	0
Congrégation de Notre-Dame	86	14	0	0
Sœurs Missionnaires du Christ-Roi	40	53	7	0
Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang	0	0	0	100
Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge	63	0	26	11
Sœurs de Sainte-Anne	100	0	0	0
Sœurs Auxiliatrices	100	0	0	0
Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur	27	46	9	18
Ursulines de l'Union Canadienne	77	0	8	15
Clarisses	0	0	0	100
Sœurs de la Présentation de Marie	100	0	0	0
Sœurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges	18	55	9	18
Rédemptoristes	0	0	0	100
Petites Filles de Saint-Joseph	0	0	0	100
Sœurs de la Charité de Québec	100	0	0	0
Sœurs de la Charité d'Ottawa*	25	50	0	25
<b>Moyenne</b>	<b>56</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>24</b>
Jésuites	100	0	0	0
Franciscains	36	9	0	55
Dominicains	15	0	8	77
Frères des Écoles Chrétiennes	75	25	0	0
Prêtres de Saint-Sulpice	100	0	0	0
Clercs de Saint-Viateur	20	40	0	40
Rédemptoristes	32	16	5	47
Société des Missions-Étrangères	29	25	2	44
Frères de l'Instruction Chrétienne	86	14	0	0
<b>Moyenne</b>	<b>55</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>29</b>
<b>Moyenne générale</b>	<b>56</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>26</b>

\* Estimé de l'auteur

Sources: Archives des communautés religieuses.

Dans les missions, tout comme dans la hiérarchie ecclésiastique où elle est exclue, la femme est tributaire du pouvoir masculin. Jusqu'à la Révolution tranquille, le clergé et le pouvoir politique appuient leurs actions sur une idéologie conservatrice qui confère aux Canadiens français un rôle consacré au développement de la religion et de la famille.

Dans ce contexte, la femme se voit confier la vocation divine de protéger et de transmettre à sa descendance la foi et la langue des ancêtres. L'indifférence à l'égard des biens de la Terre de celles ayant choisi de se consacrer à Dieu, les rend aptes à veiller au bien-être spirituel, intellectuel et physique des chrétiens. Elles sont les indispensables collaboratrices du prêtre, gardiennes d'aptitudes uniques qui «laisse[nt] une impression ineffaçable dans les cœurs païens d'ordinaire si froids, et ouvre[nt] toute large des portes qui resteraient obstinément fermées à toute autre action.»<sup>12</sup> Malgré l'exclusion des communautés féminines du pouvoir ecclésiastique, il demeure qu'en leur temps l'autonomie, dont elles disposent en pays de mission, aurait fait l'envie des femmes laïques.

Hormis le ministère paroissial qui est leur raison d'être dans l'archipel, les religieux consacrent une part importante de leurs occupations aux œuvres subsidiaires. Liées à la religion, elles sont de puissants instruments de propagation de la foi. Bien qu'il soit difficile de connaître exactement le temps consacré à chacun des grands secteurs d'activités missionnaires, le tableau 4.1 en dresse un profil quantitatif.

Il n'est pas surprenant de constater que plus de la moitié (56 %) du travail des missionnaires est canalisé dans l'éducation. À l'exception des ordres contemplatifs, toutes les communautés religieuses y sont impliquées activement. Le travail paroissial et dérivé occupe une partie importante (26 %) des activités des prêtres et des cloîtrées.

Quant au travail social qui consiste à apporter un soutien moral et médical à la population, il arrive au troisième rang (15 %) des œuvres. Finalement, le volet culturel, bien qu'occupant le dernier rang avec 3 %, constitue un aspect essentiel de l'activité missionnaire. Comme l'éducation, c'est un moyen original de diffuser la Parole de Dieu dans un pays où l'art a droit de cité.

### *L'éducation*

À l'automne de 1984, le premier ministre du Québec, René Lévesque (1922-1987), visite avec passion l'école secondaire Rakusei de Kyoto. Les moments mémorables, passés dans cette institution modèle, le sensibilisent à la nécessité de placer les jeunes au centre des préoccupations de la société.

René Lévesque interrogea ses hôtes sur les raisons du succès de cet établissement auprès des Japonais. Le directeur de la célèbre école fondée par les Clercs de Saint-Viateur, François Allard, lui répondit que l'on y applique les méthodes pédagogiques abandonnées par le Québec au moment de la Révolution tranquille. Le premier ministre resta bouche bée devant la franchise de son interlocuteur.

Les missionnaires s'accordent pour dire que c'est dans le domaine de l'éducation que les Québécois ont fait leur marque au sein de l'Église et de la société nipponne. Par l'emphase qui est mise sur la formation intégrale de l'individu, ils s'attirent les louanges du peuple. À cet égard, les contributions les plus significatives méritent d'être signalées. C'est l'héritage le plus tangible et le plus bénéfique offert au Japon, d'autant plus que le développement de ces écoles renommées est imputable à l'apport financier des Québécois (annexe 2).

Bien que le travail éducatif des missionnaires touche peu de Japonais en raison du caractère élitiste de leurs institutions, plusieurs personnalités des secteurs économique, politique et religieux y ont passé une partie de leur jeunesse. Quoique les premiers établissements d'instruction catholique sont fondés à l'époque Meiji, leur réputation au sein de la société japonaise s'est accrue dans les années 1950. Les conditions de l'après-guerre et la volonté populaire de rebâtir rapidement le pays favorisent ces écoles qui disposent de ressources bonifiées pour mener à bien le nouveau projet collectif.

Devant l'urgence de réorganiser un pays affaibli, le travail paroissial et dérivé, qui constitue l'objectif fondamental de la présence missionnaire, est relégué au second plan. L'emphase est mise sur la fondation de maternelles, d'écoles et d'orphelinats, si nécessaires pour porter secours aux jeunes victimes de la guerre.

En 1945, la suppression des entraves à la pratique du catholicisme dans les écoles privées permet d'inclure l'enseignement religieux au programme d'études. Néanmoins, pour ne pas indisposer la majorité, cette matière n'a généralement pas été intégrée aux classes régulières. Comme c'est la règle avant 1941, les religieux continuent à enseigner les principes de la morale et de l'éthique. Tout en respectant les croyances des familles qui ne partagent pas la doctrine catholique, l'approche retenue permet de transmettre les valeurs universelles de l'Église et de charité chrétienne.

Ces écoles suscitent l'attrait des parents. Les familles soucieuses de léguer une instruction de qualité à leurs enfants s'efforcent de les faire inscrire dans ces écoles. Meilleure est la réputation d'une institution, supérieures sont les chances d'être admis dans une des grandes universités nationales dont les diplômes pavent la voie aux carrières supérieures.

Dans un pays où l'éducation est une priorité, l'Église a fondé des établissements répondant aux aspirations des Japonais. Dans les grandes villes, la demande est tellement élevée que l'on doit refuser des candidats. Le choix attentif des meilleurs éléments de la société et la qualité de l'enseignement qui y est dispensée aident à leur reconnaissance au sein du milieu, ce qui contribue à propager l'image du catholicisme. Il est clair que pour asseoir sa réputation auprès des décideurs, le clergé mise sur une éducation élitiste, un choix salutaire pour son avenir dans l'archipel. Hors des principaux centres urbains, les écoles privées s'adressent à une clientèle féminine, socialement diversifiée, qui vise à une éducation terminale plutôt qu'une formation menant aux études supérieures.

[...] les Instituts Supérieurs préparent de la meilleure façon ceux qui se destinent aux carrières diplomatiques, à la science, au commerce à l'étranger; aussi un grand nombre d'hommes d'état, d'hommes de

science, ou d'hommes d'Affaires des plus éminents du Japon ont voulu que leurs fils fréquentent les écoles secondaires catholiques de Tokio. <sup>13</sup>

Après 1945, plusieurs communautés s'impliquent dans le domaine de l'éducation. Les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception ne se font pas prier pour reprendre leurs œuvres au Japon. Leur retour fut fécond si l'on en juge par les réalisations accomplies. Elles offrent une formation complète dans leurs écoles Xaverio de Aizu-Wakamatsu (Fukushima), ouverte en avril 1949 et celle de Koriyama (Fukushima), fondée en 1958.

Comme la plupart des institutions privées, les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception reçoivent des subventions du ministère de l'Éducation et appliquent le régime pédagogique national. Toutefois, l'enseignement qu'on y dispense est teinté d'une coloration catholique qui cherche à donner à sa clientèle une conscience internationale. Chaque année, par le biais d'activités (p. ex. bazars) où citoyens, élèves et religieux unissent leurs efforts, des fonds sont amassés pour la construction d'une école ou pour veiller à l'instruction des enfants des Philippines et du Malawi <sup>14</sup>. Par ces actions sporadiques, les futures générations participent activement et pacifiquement à la construction du monde de demain.

Malgré le fait que la formation offerte par les établissements catholiques cherche en premier lieu à préparer l'élève à évoluer avec succès dans la société japonaise, il est sensibilisé au monde qui l'entoure. Favorisant le contact avec l'extérieur, leurs programmes d'études font une place particulière à l'apprentissage des langues et des cultures étrangères. Dans les écoles gérées par les Québécois, l'emphase est mise sur la diffusion de la réalité linguistique du Canada. Même si l'anglais exerce une force d'attraction énorme, le français occupe une place de choix, notamment auprès de la clientèle féminine que le romantisme et la portée culturelle de la langue de Molière attirent.

Afin de mettre en pratique les enseignements théoriques, les institutions favorisent le *choc des cultures* en organisant pour leurs élèves des voyages outre-mer et en attribuant des bourses pour étudier à l'étranger. Le Québec et le Canada sont souvent les destinations privilégiées pour ces séjours empreints d'exotisme dans un pays où la géographie et la population contrastent singulièrement avec l'Amérique du Nord. À l'image anglo-saxonne qui s'offre de prime abord, plusieurs jeunes y trouvent une occasion de découvrir le dynamisme de la vie française qui se dissimule sur le nouveau continent. Vitrine sur la civilisation nord-américaine, ces visites contribuent à une meilleure compréhension entre les voisins du Pacifique, tout en suscitant un attrait pour les séjours à l'étranger.

Le contact avec les religieux québécois amène des Japonais à s'éprendre de la culture française et à poursuivre des études supérieures au Québec, plutôt qu'en France. Plusieurs choisissent leur lieu d'études en raison de l'influence exercée par les missionnaires.

La participation de plusieurs Japonais à la vie universelle de l'Église catholique est une autre retombée de la présence québécoise au Japon. Reflet des efforts investis dans l'internationalisation de l'archipel, des sœurs nippones peuvent être

aujourd'hui rencontrées dans les missions africaines, américaines et asiatiques de leur maison mère. Certaines sont venues au Québec pour parfaire leurs éducations théologique et linguistique dans les meilleures universités.

D'autres communautés, comme celle des Sœurs de la Présentation de Marie répondent à l'appel lancé par le Saint-Siège pour fixer solidement le catholicisme dans l'archipel. Les fondatrices de la mission arrivent le 6 juin 1948. Après avoir assimilé la langue, elles ouvrent à Himeji (Hyogo) une institution dispensant l'enseignement collégial. Plus au nord, les Ursulines de l'Union Canadienne se dévouent auprès des gens de la région du Tohoku. Au lendemain de la Seconde Guerre, leur apport est salvateur. Elles inaugurent, à partir de 1948, des classes maternelles, primaires et secondaires dans les villes d'Hachinohe (Aomori) et de Sendai.

Sans atténuer le travail des autres groupes, l'œuvre éducative de Caritas est un des fleurons glorieux de la vivacité québécoise au Japon. Cette institution des Sœurs de la Charité de Québec, située dans la préfecture de Kanagawa, accueille plus de 2 000 filles réparties dans ses différents ordres d'enseignement. Réputé pour ses cours de langues anglaise et française, l'établissement attire des jeunes désireuses de recevoir une formation de calibre international, qui permet de poursuivre des études dans les universités japonaises et étrangères les plus compétitives.

En 1953, les Sœurs de la Charité confient à Sr Rita Deschênes le mandat d'organiser à Tokyo une mission qui veillerait à propager les valeurs chrétiennes par le biais de l'éducation. Elle arrive sur le terrain accompagnée de Rose-Anna Baillargeon et Gloria Beaulieu qui supportent son œuvre.

En avril 1955, plus à l'aise dans leur pays d'adoption, elles fondent le Foyer de Wakabayashi qui loge des étudiantes, auquel se greffent antérieurement un noviciat et un ouvroir. Six ans plus tard, fort de ses acquis, la communauté fait construire à Kawasaki une institution d'enseignement secondaire qui va progressivement élargir sa clientèle aux enfants de la maternelle (1962), du primaire (1963) et du collégial (1966). Au début des années 1980, la section postsecondaire déménage dans un nouveau bâtiment situé à Yokohama. Ce nouveau départ entraîne l'ouverture d'un Département de français au sein du Collège Caritas.

Pendant 25 ans, Sr Deschênes préside aux destinées de l'établissement tout en assumant des tâches pédagogiques. En avril 1986, quelque temps avant de prendre une retraite bien méritée, sa contribution à la société japonaise est récompensée par l'Empereur Showa qui lui décerne une distinction pour couronner ses années de labeur au service de l'éducation. Un honneur similaire est conféré à Sr Henriette Cantin qui a été directrice des collèges d'Aomori et d'Urawa des Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge.

Les Frères de l'Instruction Chrétienne établissent une crédibilité identique avec l'école internationale Saint-Mary (Tokyo) (1954), la maternelle Sayuri (Yokohama) (1953) et les écoles secondaires Seiko de Yokohama (1958) et de Shizuoka (1969). Ces établissements sont fréquentés par une clientèle nippone, à l'exception de l'école internationale qui reçoit surtout des enfants étrangers résidant dans

l'archipel en raison du travail des parents (p. ex. diplomates). Avec ses 70 nationalités dominées par des élèves d'origine américaine, c'est une véritable mosaïque multiculturelle qui se reflète également dans son corps enseignant <sup>15</sup>. De plus, des enfants japonais ayant vécu à l'étranger y étudient pour faciliter leur réintégration à la mère patrie.

Fondées en 1951 et dirigées par François-Xavier Poitras jusqu'à sa mort accidentelle en 1968, ces institutions font leur marque dans la société japonaise. Plusieurs des anciens ont accédé aux meilleures universités publiques et privées du pays, ce qui contribue à la renommée de ces écoles. Des élèves aujourd'hui influents et actifs dans de nombreuses sphères de la société sont passés sous le portail de l'institution. Les plus célèbres sont, sans aucun doute, les membres du groupe musical *Off Course*, qui ont acquis une grande popularité dans l'archipel.

Cette réussite ne s'est pas réalisée par le travail solitaire d'un seul homme, il est le résultat d'une action concertée de frères dévoués à la cause de l'éducation. Pierre Robert est un de ces précieux collaborateurs qui, par leur dynamisme, *repoussèrent des montagnes*. Il achève le travail interrompu par la disparition du F. Poitras et crée l'école Seiko. À ses cours de religion qui l'occupent durant l'année scolaire, il n'hésite pas à donner des conférences publiques ou radiophoniques. Érudit, qui maîtrise avec admiration la langue de l'archipel, en avril 1958, il est le premier étranger à obtenir un Baccalauréat en littérature japonaise de l'Université de Waseda (Tokyo).

Le frère Gustave Vachon, qui s'est consacré à l'enseignement du latin, se mérite les honneurs de la ville de Tokyo en 1985. Quant à Raymond Martel, il s'illustre en préparant une relève religieuse locale aux missionnaires. Au sein des paroisses de l'archipel, les fidèles le connaissent pour son travail dédié aux vocations. Certains, comme Louis-Joseph Legendre, sont déterminés à s'adapter aux besoins de leur époque en utilisant l'ordinateur pour enseigner l'anglais. Le F. Michel Jutras se distingue également par son modernisme en donnant des leçons d'électronique à des adultes.

S'appuyant sur une solide expérience, les Frères des Écoles Chrétiennes créent en 1950, l'école La Salle de Kagoshima. Son fondateur, Marcel Petit, qui fut directeur des écoles de la communauté et supérieur régional pendant près de deux décennies, a été récompensé par l'Empereur pour son dévouement envers la nation. L'établissement de Kagoshima est très réputé au Japon. Le taux de succès de ses élèves aux examens d'admission des grandes universités la positionne au cinquième rang des meilleures écoles du pays.

Dès son ouverture, les parents de 600 enfants déposent une demande d'admission en première année. Cent cinquante places sont disponibles. Après une sélection rigoureuse, les candidats avec le meilleur potentiel sont choisis. Parmi eux se retrouvent les fils des notables de la région, comme ceux du gouverneur de la préfecture et du maire de Kagoshima <sup>16</sup>.

L'œuvre des frères n'est pas paralysée par la magnifique performance obtenue sur l'île Kyushu. Soucieux de diffuser les valeurs chrétiennes, en 1960, l'école La Salle de Hakodate est inaugurée. L'année suivante un foyer est fondé à Tokyo

pour les anciens élèves des établissements de la communauté qui doivent quitter leur région pour étudier dans la capitale.

Dans la ville historique de Kyoto, les Clercs de Saint-Viateur ont réussi à établir une grande crédibilité auprès de la population. Depuis 1952, ils s'occupent de l'école secondaire Rakusei, le premier établissement scolaire catholique pour garçons de l'ancienne capitale japonaise. Cette école est reconnue pour son enseignement qui prépare les élèves à accéder aux institutions supérieures les mieux cotées.

La réputation de ce collège reflète certes l'excellence de la sélection et de l'enseignement dispensé, mais surtout le fait que 50 à 60 de ses diplômés trouvent chaque année une place à l'Université de Kyoto. La grande majorité des collèges concurrents ne réussissent qu'à y envoyer 7 ou 8 de leurs diplômés. <sup>17</sup>

Son succès repose sur l'attention qui est portée à la formation personnelle et intellectuelle des élèves. Le développement des valeurs humaines chez l'individu est l'objectif qui unit le travail des enseignants. Elle a à son actif plus de 7 000 anciens, dont près de 10 % sont médecins. Fières de leur *alma mater* ces personnes, pour la plupart non chrétiennes, financent généreusement l'institution. Grâce à ces appuis, Rakusei bénéficie d'installations modernes pour mener à bien son mandat.

### **Le Grand Séminaire de Fukuoka**

En 1947, la Propagation de la Foi désigne les Séminaires de Fukuoka et de Tokyo comme centres de formation du clergé indigène. Le premier accueille les séminaristes venus des îles Kyushu et Ryukyu, le second, ceux du reste de l'archipel. La guerre ayant mis un terme aux activités du Séminaire de Fukuoka en décembre 1943, la relève ecclésiastique japonaise s'en trouve durement affectée. Après quelques mois de repos au Québec, les prêtres enseignants retournent au Japon en 1946, afin d'y continuer leur œuvre.

La nouvelle ère, qui s'amorce en avril 1948, débute avec optimisme. La rentrée scolaire amène 68 élèves sur les bancs de l'institution sulpicienne <sup>18</sup>. En raison de la tradition religieuse déjà établie, le Séminaire de Fukuoka attire plusieurs personnes dont les ancêtres étaient catholiques. Quelques mois plus tard, la moisson se ferait généreuse, lorsque les novices iraient compléter leur apprentissage au Séminaire de Montréal.

Soucieux de répondre aux défis futurs, le Séminaire obtient du Saint-Siège, le 28 juillet 1948, le statut de Grand Séminaire. En mars 1951, les Sulpiciens aménagent dans leur nouveau bâtiment, érigé sur un terrain ayant appartenu au gouvernement japonais. Sous la direction du supérieur Gaston Aubry de nouveaux enseignants se joignent à l'équipe.

Pendant plusieurs années, malgré la bonne volonté de la direction du Grand Séminaire, les diplômes de l'établissement ne sont pas reconnus à l'extérieur de l'Église catholique. Pour corriger la situation, une entente est signée avec

l'Université Keio (Tokyo). À partir de 1963, tout en suivant les cours de théologie à Fukuoka, les séminaristes complètent par correspondance un programme de baccalauréat. Ils ont désormais l'avantage de terminer leurs études avec un parchemin reconnu par le ministère de l'Éducation, ce qui aide le prêtre à prendre sa place dans une société où les titres civils sont hautement valorisés.

La contribution de *l'école du clergé* s'avère positive, car elle forme plusieurs membres de la hiérarchie de l'Église japonaise. Certains de ces prêtres ont étudié au Québec, ce qui leur permit d'apprendre le français.

Actifs dans le domaine de l'éducation, les Sulpiciens démontrent un grand dynamisme intellectuel. Les membres de la mission peuvent s'enorgueillir d'avoir écrit plus de 300 articles, la plupart en japonais, publiés dans des magazines asiatiques, européens et nord-américains. À ce palmarès méconnu s'ajoutent une vingtaine de volumes.

Zénon Yelle, spécialiste de l'Évangile, est parmi les plus prolifiques. Après huit années de travail ardu, il termine un projet qui lui fut inspiré par le Dominicain Jacques Leduc, directeur des Éditions Veritas Shoin, spécialisées dans les publications religieuses. En 1973, paraît la première édition de la version japonaise du *Vocabulaire de théologie biblique*, écrit par le théologien français Xavier Léon-Dufour. La maison d'édition dominicaine ayant cessé ses activités, le dictionnaire est publié par Sanseido, un des leaders de l'édition au Japon. Ce volume est accueilli à bras ouverts par le président de l'entreprise qui cherchait à réparer la publication d'ouvrages sur le communisme après la fin de la guerre. Dès sa mise en vente, ce livre est un succès dans les milieux protestants et non chrétiens.

L'illustre professeur contribue à la rédaction de la Bible en langue japonaise, vendue à plus d'un million d'exemplaires, six ans après sa première publication. Ce projet, mené sous les hospices du Comité exécutif pour la traduction de la Bible œcuménique, qui débute en 1969, est achevé en 1987. Zénon Yelle est un des membres du Comité de publication qui compte 10 personnes auxquelles s'ajoutent 11 terminologues, 45 traducteurs, 5 réviseurs littéraires, 8 vérificateurs du message biblique et 4 secrétaires.

Véritable succès de librairie, Sanseido peut s'enorgueillir d'éditer le titre le plus populaire au Japon, avec des ventes annuelles de 300 000 exemplaires. Destiné surtout à des non-chrétiens, elle est vendue principalement dans les écoles de mission. Ne reculant devant rien, M. Yelle a supervisé la rédaction d'une table de concordance biblique japonaise (1992) et la création d'une édition de la Bible sur support informatique en 1993.

### **L'enseignement universitaire et la diffusion scientifique**

Même si la plupart des éducateurs québécois ont œuvré en dehors des universités, il n'en demeure pas moins que les religieux contribuent à la vie scientifique japonaise. Dès 1928, les Dominicains sont appelés, en raison de leur origine française, à enseigner leur langue maternelle à l'Université du Tohoku

(Sendai). C'est la seule expérience connue de Canadiens français ayant participé à l'enseignement supérieur durant la période d'avant-guerre.

Pour étendre l'horizon de ses étudiants, en juillet 1947, la prestigieuse Université de Kyoto confie à un de ses anciens, le P. Vincent-Marie Pouliot, le mandat d'enseigner la philosophie médiévale. Ces cours, qui couvrent l'œuvre de Saint-Thomas d'Aquin, attirent une centaine d'étudiants, dont cinq sont catholiques<sup>19</sup>. Pour l'oncle du fondateur de Télévision Quatre-Saisons, c'est un immense privilège qui lui est offert jusqu'en 1967.

Le professeur Pouliot transmet son message à une nouvelle génération de citoyens, dont certains sont devenus des maîtres réputés de philosophie médiévale dans les plus grandes universités du pays. Grâce à son soutien moral et financier, qui leur permet d'entreprendre des études supérieures, ces étudiants s'intéressent aux études religieuses.

Dans l'histoire des universités nationales, il est un des rares étrangers à y obtenir une charge d'enseignement. Sr Valérie Métayer, des Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, partage avec lui ce privilège. De 1950 à 1955, elle donne des cours de langues à l'Université de Tokyo.

Le père Pouliot contribue à la création d'une chaire en philosophie médiévale au sein du Département de philosophie de l'Université de Kyoto. Il est également le fondateur en 1945 de l'Institut Saint-Thomas d'Aquin, un centre spécialisé dans l'étude de la philosophie médiévale, qui constitue un lieu de rencontre pour ses disciples. Durant sa carrière, le professeur s'intéresse à la supervision de la traduction des textes de Saint-Thomas d'Aquin. Ce vaste projet bénéficie de l'appui pécuniaire du ministère de l'Éducation du Japon.

En 1950, fidèle à la tradition religieuse du Québec, Philippe Deslauriers reçoit le mandat d'enseigner la philosophie médiévale à l'Université de Kyushu (Fukuoka). Après cinq ans de loyaux services, le P. Louis Béliveau poursuit le travail entrepris par son prédécesseur jusqu'en 1976.

Dans la même veine, Zénon Yelle fait sa marque dans les cercles scientifiques nippons. Il porte ses connaissances aux quatre coins de l'archipel. De 1967 à 1973, le Sulpicien enseigne à l'Université Aichi (Toyohashi) et, à partir de 1963, il participe aux activités du Congrès des études chrétiennes, un regroupement de chercheurs, dont le P. Pouliot est un des fondateurs.

L'Université Sophia (Tokyo), créée par des jésuites allemands, accueille deux professeurs qui se sont illustrés dans leur domaine. Le P. Conrad Fortin est un des pionniers des études canadiennes au Japon. En plus de donner des cours de langue française de 1951 à 1993, il est le fondateur du Centre canadien et l'auteur de plusieurs livres sur son pays, destinés au public japonais. Durant sa carrière, il organise des voyages au Québec afin de mieux faire connaître à ses étudiants les réalités de sa mère patrie.

Son collègue, le père Claude Roberge, professeur de linguistique française, a écrit plusieurs articles scientifiques, des livres et des dictionnaires qui ouvraient

un champ de connaissances peu exploré au Japon. Il s'intéresse à l'amélioration des méthodes d'apprentissage destinées aux malentendants.

D'autres auteurs québécois s'illustrent dans l'archipel. Signalons Michel Charette des Franciscains qui a publié un catéchisme en japonais et Omer Ruel, fondateur de la mission des Frères des Écoles Chrétiennes, qui a traduit des volumes religieux.

### *Le travail social*

Avec la pénurie de ressources qui tourmente l'archipel, il n'est pas étonnant de constater que le Japon accueille les actions supplétives de l'Église dans les domaines de la santé et dans l'aide aux nécessiteux. Les actions gouvernementales se bornent à la distribution de subsides suivant les besoins. Le travail des religieux démontre qu'il est nécessaire, pour l'État, de s'occuper des indigents.

La guerre ayant décimé plusieurs familles, les Sœurs Missionnaires du Christ-Roi recueillent à l'Orphelinat Saint-Joseph situé à Minami-Sakurai (Saitama), des dizaines d'enfants abandonnés. Afin de créer un esprit familial dans l'établissement, les fondatrices Julia Godin et Antoinette Fournier regroupent les jeunes par petits groupes. Sous la supervision d'une religieuse qui se substitue à la mère, les enfants disposent de locaux destinés à leur seul usage. Ce modèle de fonctionnement qui impressionne le gouvernement est étendu à l'ensemble des orphelinats du pays. Quelques années plus tard, les sœurs achètent une maison d'été dans la préfecture de Kanagawa afin que leurs protégés profitent des belles journées ensoleillées à la mer.

Suite à la requête de l'évêque de Yokohama, Sr Godin s'intéresse aussi à la reconstruction de l'Hôpital de la Résurrection, situé à Koyama (Shizuoka), qui s'occupe des lépreux. Fondé en 1889, par la Société des Missions Étrangères de Paris, l'établissement garde des séquelles de la guerre. Pour rénover le bâtiment, elle dirige une levée de fonds qui la mène jusqu'aux États-Unis.

Des membres de la communauté, comme Sr Lucienne Jacques, sont actives dans le renouvellement de la médecine japonaise. Cette dernière révolutionne les soins aux tuberculeux et aux lépreux en important des médicaments qui contribuent à leur éradication dans l'archipel. L'approche utilisée pour traiter les tuberculeux à l'Hôpital du Christ-Roi de Nishinomiya (Hyogo) est tellement appréciée qu'elle est adoptée ailleurs. Cet ancien hôpital militaire, acquis à la requête de l'évêque d'Osaka, influence le système hospitalier nippon, car l'on y expérimente de nouvelles méthodes thérapeutiques qui attirent plusieurs patients. L'établissement devenant une charge en 1973, il est cédé à l'Université médicale du Hyogo.

En 1961, une autre œuvre des Sœurs Missionnaires du Christ-Roi voit le jour. L'Hôpital général Sainte-Marie est construit sur un terrain adjacent à la léproserie de Koyama. Plus au sud, dans l'île Amami (Kagoshima), Sr Georgette Couture gère pendant plusieurs années un centre pour handicapés mentaux, qu'elle a fondé en 1965.

À Sendai, les sœurs de la Congrégation Romaine de Saint-Dominique s'occupent pendant plusieurs années d'une pouponnière qui accueille les enfants abandonnés, nés de relations éphémères entre soldats américains et femmes japonaises. Cet établissement, soutenu par les pouvoirs publics, a longtemps recueilli une clientèle que tous préfèrent oublier. Au début des années 1990, l'orphelinat n'accueille plus de bambins métis, mais son existence est toujours justifiée. Les sœurs veillent au bonheur d'environ 80 enfants, âgés de 2 à 18 ans, issus de familles brisées ou abandonnés par leurs parents. Les religieuses apportent le réconfort et l'éducation qui compensent un passé douloureux. Dans cette même ville, les Frères des Écoles Chrétiennes possèdent un orphelinat subventionné par les autorités locales.

Autre groupe très dynamique, la Société des Missions-Étrangères du Québec se fixe sur le territoire d'Aomori. Ses prêtres fondent des paroisses, des maternelles, des maisons pour handicapés, des centres d'accueil pour personnes âgées et une léproserie. Il ne faut pas oublier les caisses populaires destinées à soustraire les paysans des usuriers qui profitent de la conjoncture dans laquelle est plongé le pays au lendemain de la guerre.

Durant la décennie 1950, l'arrivée de renfort permet d'étendre l'action de la Société au domaine social. De nombreux cas de tuberculose, de lèpre et l'absence de refuges pour les orphelins exigent des gestes immédiats en vue de répondre à ces besoins impératifs. Jusque dans les années 1970, où les Japonais prennent en charge ces activités, les prêtres se concentrent dans le Tohoku.

Dès cette période, les missionnaires de la Société des Missions-Étrangères se disséminent dans les villes de Kawasaki, Sendai et Tokyo et prennent part aux œuvres gérées par l'Église japonaise. Ils œuvrent dans plusieurs domaines avec l'objectif d'aider les personnes négligées par le miracle économique. Les démunis et les travailleurs étrangers qui occupent une place importante dans les œuvres catholiques révèlent aux privilégiés des problèmes sociaux que leur vie d'abondance élude. Seuls dans la rue, les marginaux n'ont pas l'attention d'une société préoccupée par la croissance économique.

Robert Vallée, diplômé de l'École de service social de l'Université Laval, fonde un centre de jour pour enfants lourdement handicapés à Hirosaki (Aomori) en 1968, et cinq ans plus tard une maison d'accueil pour personnes âgées handicapées. En 1963, il participe à la création de caisses populaires dans l'archipel.

Charles-Aimé Bolduc, qui lui succède en 1980, marche sur ses traces en créant en 1981 une garderie où se côtoient des enfants en bonne santé et des handicapés légers. En 1985, un centre de jour pour jeunes adultes handicapés profonds ouvre ses portes.

Ces quatre institutions sises sur le même terrain forment une petite communauté, où deux cents bénéficiaires de tous âges et de toutes conditions se côtoient quotidiennement dans une atmosphère d'accueil, d'entraide et de complémentarité. Marc Laforte assume la direction de cet impressionnant complexe d'œuvres sociales, à partir de 1989.



Sr Marie-Anna Bérubé et ses élèves de l'école internationale de Kobe, vers 1948.  
(Collection des Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles)



Sr Corono Paquette accompagnée de ses aides et d'élèves en couture à l'orphelinat de Taniyama (Kagoshima), en 1963.  
(Collection des Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur)



Le personnel et les élèves devant l'ancien bâtiment abritant l'école secondaire La Salle à Taniyama, en 1950.

*(Collection des Frères des Écoles Chrétiennes)*



École secondaire La Salle à Hakodate.

*(Collection des Frères des Écoles Chrétiennes)*



Le Fr. Guy Lambert dans son laboratoire de langue anglaise à l'école secondaire Seiko à Shizuoka, en 1981.

*(Collection des Frères de l'Instruction Chrétienne)*



Le Fr. Raymond Martel s'adressant aux enfants de la maternelle Sayuri lors de la Fête des enfants à Yokohama, en 1985.

*(Collection des Frères de l'Instruction Chrétienne)*



Collège universitaire Kenmei à Himeji.  
(Collection des Sœurs de la Présentation de Marie)



École secondaire des Ursulines de l'Union Canadienne à Sendai.  
(Collection des Ursulines de l'Union Canadienne)



L'enseignement de la cérémonie du thé à l'école secondaire Ake no Hoshi à Aomori, en 1993.  
(Collection des Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge)



Marie-Anna Garant, supérieure générale des Sœurs de la Charité de Québec  
en visite à Yokohama, en 1963.  
(Collection des Sœurs de la Charité de Québec)



Visite d'un groupe d'élèves et de professeurs du Collège universitaire Caritas à la Maison généraliste à Beauport (Québec), vers 1992.  
(Collection des Sœurs de la Charité de Québec)



École Xaverio à Koriyama.  
(Collection des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception)



École secondaire Rakusei des Clercs de Saint-Viateur à Kyoto, en 1994.  
(Collection de l'auteur)



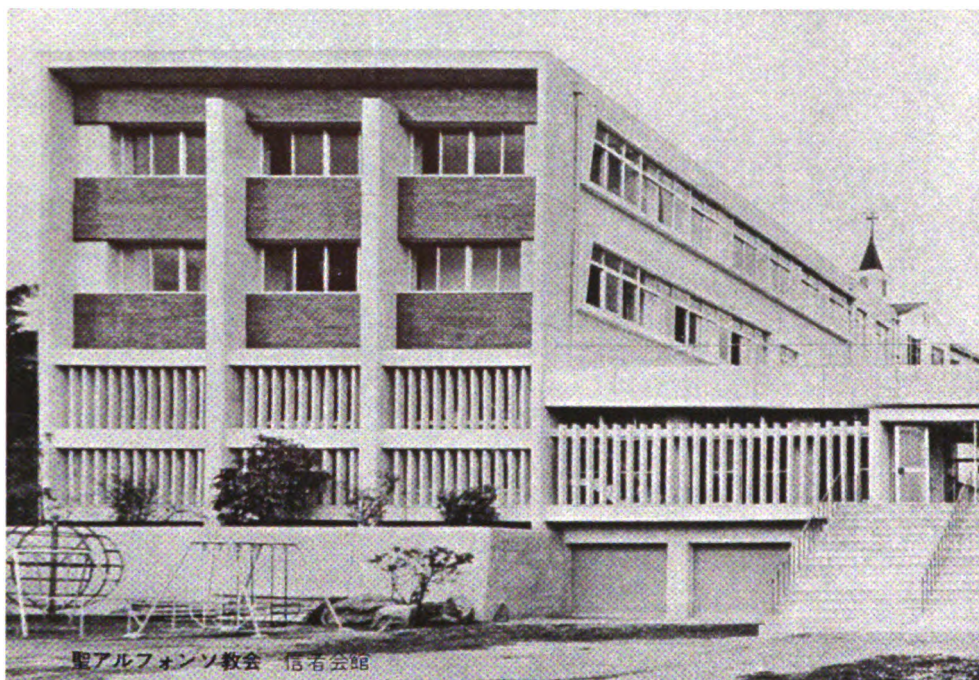
Séminaire de Saint-Sulpice à Fukuoka, en 1994.  
(Collection de l'auteur)



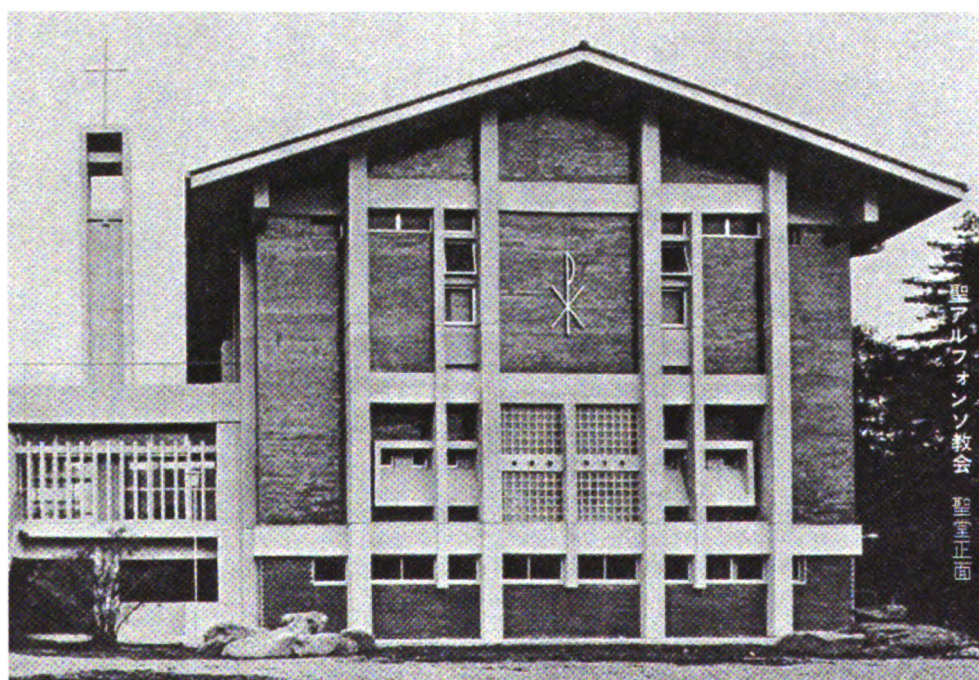
Monastère des Rédemptoristes à Nagasaki, en 1957.  
(Collection des Rédemptoristes)



Foyer des étudiants de l'Ordre des Dominicains à Tokyo, en 1994.  
(Collection de l'auteur)



Complexe multifonctionnel (section A) de la paroisse Hatsudai à Tokyo.  
(Collection des Rédemptoristes)



Complexe multifonctionnel (section B) de la paroisse Hatsudai à Tokyo.  
(Collection des Rédemptoristes)



Sr Marie-Claire Cloutier et des enfants de l'orphelinat de Hitoyoshi (Kumamoto), vers 1950.  
(Collection des Franciscaines Missionnaires de Marie)



Centre d'accueil pour personnes handicapées à Hirosaki, en 1987.  
(Collection de la Société des Missions-Étrangères)



Jean Lebeau reçoit et s'occupe au Centre Sanyu-Kai des itinérants à Tokyo, vers 1988.  
(Collection de la Société des Missions-Étrangères)



Roland Jolicœur et Sr Rita Bracken avec un groupe de louveteaux de Sendai, vers 1990.  
(Collection de la Société des Missions-Étrangères)



Le P. Abel Girard pendant une séance de théâtre Nô, en 1976.  
(Collection des Franciscains)



Gilles Caron confectionnant une verrière dans son atelier de Tokyo, vers 1986.  
(Collection de la Société des Missions-Étrangères)

### La culture

Comme l'éducation, la culture occupe un rôle dans la réalisation de l'apostolat. Bien que peu choisissent la voie des arts pour exprimer leur ferveur religieuse, les personnes qui le font laissent un héritage remarquable. Sr Gisèle Drouin est une de celles-là.

Durant 40 ans, elle enseigne le piano et le violon, en plus d'aider en 1934 à la fondation de la mission des Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge. Sa contribution est récompensée lorsqu'elle est décorée par le gouverneur de la préfecture d'Aomori.

Disciple du célèbre pianiste français, Alfred Cortot (1877-1962), elle a le privilège de le recevoir à Aomori. Le 1<sup>er</sup> novembre 1952, deux mille spectateurs s'entassent dans l'amphithéâtre de l'école secondaire Ake no Hoshi pour un concert célébrant le quinzième anniversaire de sa fondation par les religieuses <sup>20</sup>.

Arrivé en 1953, le P. Abel Girard s'intéresse à la culture et à la philosophie japonaise. Ses études à l'Université Sophia lui ouvrent les portes de cette civilisation millénaire qu'il affectionne jusqu'à sa mort, survenue en janvier 1988. Porté vers la littérature, qui est un moyen de pénétrer l'âme japonaise, le Franciscain pratique le théâtre *Nô* avec une telle perfection, qu'un certificat pour l'enseignement de cet art lui est décerné. Le *Nô* est un moyen d'expression qui lui permet de propager l'Évangile, tout en satisfaisant son intérêt pour le drame lyrique nippon. Dans ses temps libres, comme M. Marcel Bélanger de la Société des Missions-Étrangères, il pratique avec grande dextérité la calligraphie.

Gilles Caron est un autre de ces esprits remarquables. Prêtre des Missions-Étrangères, il perfectionne son talent artistique au Collège de France (Paris) et à l'Université des Beaux-Arts de Tokyo, puis se spécialise dans l'art sacré. Depuis son établissement dans l'archipel en 1960, le missionnaire compte à son actif un impressionnant catalogue de toiles, de sculptures et de vitraux religieux qui ornent plusieurs Églises et collections privées.

Le Québécois qui a le plus influencé le monde des arts visuels au Japon est probablement Gaston Petit. Passionné de peinture dès son adolescence, le prêtre effectue, après son ordination en 1959, des séjours outre-mer où il raffine ses habiletés artistiques. Sa rencontre avec le pays du Soleil-Levant se fait au cours de cette période de formation, alors qu'un compagnon de classe nippon l'initie à la culture de l'archipel. Une fascination intense le pousse à demander à ses supérieurs de participer à l'effort missionnaire au Japon. Le citoyen originaire de Shawinigan (Mauricie-Bois-Francs) s'établit à Tokyo en janvier 1961 et peut s'enorgueillir d'avoir depuis pris part au rafraîchissement de l'art japonais.

Dès les premiers mois, il se consacre à l'apprentissage de la langue, de la calligraphie, de la peinture à l'encre de Chine et de la gravure. Son expérience acquise auprès de grands maîtres, il fonde en 1966 l'Atelier Petit. Peu connu dans son pays, il se spécialise dans la gravure sur bois, les estampes et dans l'art sacré en collaborant à la décoration d'Églises catholiques. Le Dominicain s'est créé une réputation internationale en participant à plusieurs expositions, en publiant des livres et en vendant ses œuvres à des collectionneurs, comme le premier ministre

du Canada, Jean Chrétien et le Prince Takamado. Aujourd'hui, sa production est exposée dans plusieurs musées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

### *Le travail paroissial et dérivé*

L'apostolat justifie l'action québécoise dans l'archipel depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Que se soit par le biais de l'éducation, du travail social ou des arts, les missionnaires ambitionnent de faire adhérer le peuple à la foi catholique. Les premières expériences de conversion se sont révélées minces auprès d'une population hésitante à l'égard d'une religion importée. Pour atteindre la compassion des Japonais, des activités laïques correspondant à leur attente sont développées. En raison du caractère neutre de ces œuvres, l'Église cherche à étendre subtilement son influence dans la société. Bien que toutes les communautés participent à la propagation de la foi, certaines dirigent leurs énergies vers la contemplation.

Pour combler la pénurie de monastères, les Clarisses et les Rédemptoristes établissent des maisons de prières afin de répondre aux besoins spirituels d'un nombre croissant de Japonais soucieux de devenir chrétiens. Avec le soutien de l'abbesse de la maison de Valleyfield, du Cardinal Paul-Émile Léger et de M<sup>gr</sup> Alfred Langlois (1926-1966), en août 1947, les Clarisses y établissent une mission. Cette œuvre débute à Tokyo avec quatre religieuses. Partie avec des moyens modestes, la communauté aménage dans un nouveau bâtiment en 1962. Le nombre de membres s'établit à 16.

Installées d'abord à Kamakura (Kanagawa), en juin 1950, les Rédemptoristes se consacrent à la prière. Sept ans après leur arrivée, une maison monastique est ajoutée à Nagasaki. En mars 1964, elles ouvrent un troisième lieu de prière à Kami-Suwa (Nagano), qui sera fermé quelques années plus tard. Les sœurs, affectées par cette fermeture, s'installent dans deux nouveaux cloîtres, l'un situé à Chino (Nagano) et l'autre à Saïto (Miyazaki).

Pour répondre aux besoins de l'Église japonaise qui connaît une pénurie de curés et pour assurer une présence régulière auprès des fidèles, trois Rédemptoristes s'installent à Kamakura en 1948. Cette ancienne capitale militaire, qui fut le siège de la mission de Tokyo, est élevée au rang de vice-province sept ans plus tard. Six paroisses sont créées soient, Kamakura, Tokyo, Ofuna (Kanagawa), Nagasaki, Okaya (Nagano) et Kami-Suwa. Bien que la communauté œuvre dans les domaines de l'éducation, de la culture et du travail social, c'est le travail paroissial et dérivé qui meuble leurs occupations. À la demande des évêques, ils s'intéressent aux paroisses qui leur sont confiées en se consacrant aux cérémonies religieuses et à l'enseignement biblique.

### **Les mouvements d'action catholique**

Des groupes voués à perpétuer les valeurs chrétiennes et calqués sur le modèle de l'Association catholique de la jeunesse canadienne sont fondés en milieu scolaire pour jeter les racines de la Parole de Dieu dès l'enfance. Les Franciscains misent

sur cette formule, sur le territoire de Kagoshima, afin de canaliser l'énergie des jeunes vers le catholicisme par des activités populaires.

Les œuvres de conversion, entreprises dans les années 1920 auprès des jeunes, se poursuivent après la guerre. Plus que jamais, la crainte que le communisme séduise la génération montante s'empare de l'Église dans un pays où les idéaux nationalistes viennent d'être défaits. Elle cherche à orienter leur désolation vers une plus grande ouverture à l'égard de l'Évangile.

La Jeunesse ouvrière catholique s'implante sur le modèle canadien-français. Toutefois, le nombre de chrétiens étant réduit, le mouvement se doit de tendre la main aux travailleurs non chrétiens. Cette organisation se consacre à la promotion des valeurs chrétiennes au sein d'un monde sollicité par le communisme et le matérialisme. D'ailleurs, certains de ses membres militent dans les syndicats, un milieu qui rassemble des gens attirés par les principes athées allant à l'encontre des valeurs prônées par l'Église.

L'organisation entend rassembler autour de ses interventions sociales (p. ex. lutte à la prostitution) les jeunes trop souvent attirés par le matérialisme. La publication d'un journal et les activités régulières constituent d'excellents moyens d'évangélisation. En 1957, le groupe est présent dans les grandes régions industrielles et 300 jeunes ouvriers se convertissent chaque année grâce à son travail <sup>21</sup>. Malgré la bonne volonté de ses adhérents, le mouvement ne réussit pas à atteindre les buts de ses fondateurs et une masse critique qui lui permettrait d'avoir une influence même marginale.

Dans cet esprit d'encadrement, des maisons sont construites pour loger ceux qui quittent leur patelin pour s'instruire. Le Foyer des étudiants de Shinjuku (Tokyo) fondé en 1954 par le P. Bertrand Derouin en est un exemple. Son objectif ultime est de perpétuer la Parole du Seigneur, tout en permettant aux étudiants catholiques d'évoluer dans un environnement chrétien, malgré l'anonymat de la capitale. Comme celles qui voient le jour dans d'autres villes universitaires (p. ex. Hirosaki et Sendai), ces résidences sont des lieux de rencontre qui autorisent les jeunes à bonifier leur vie spirituelle en même temps qu'ils mènent des études.

En 1966, la direction de cette œuvre est confiée aux pères Arthur Beaulieu, Louis-Roland Nolet et Robert Richard. Ce dynamique trio perpétue l'esprit insufflé par le père Derouin en soutenant des activités apostoliques et académiques destinées à l'enrichissement des étudiants.

Finalement, pour sensibiliser les Japonais à leur message, les religieux utilisent les moyens de communication modernes.

À Sendai, le Centre culturel *Yoki Bokusha Undo* (Mouvement du Bon-Pasteur) est fondé, en 1969, par Roland Jolicœur de la Société des Missions-Étrangères. Il est inspiré par le P. James Hyatt qui créa un mouvement similaire pour la propagation de la foi à Kyoto. Par des émissions de radio et de télévision, chaque semaine, le Centre prêche l'Évangile à travers le Japon. Pour financer ses activités, une école dispensant des cours de langues, d'arrangements floraux, de cérémonie du thé et de calligraphie est organisée. Parallèlement, le scoutisme est actif depuis 1974.

Cette revue sur le travail missionnaire des Québécois au pays du Soleil-Levant démontre que dans leur quotidien, les religieux dépassent le strict cadre du travail paroissial et dérivé. Ils se retrouvent dans différentes œuvres qui apportent une discrète, mais salutaire contribution au développement spirituel du Japon. Bien que présents dans un large éventail d'activités, c'est en éducation qu'ils s'illustrent le mieux, en étant les porte-étendards des connaissances de l'Amérique.

Discret, leur travail a plus souvent qu'autrement été relégué derrière l'image anonyme de l'Église. Le bilan démontre sans bravache l'importance qu'ils jouent dans la diffusion du catholicisme, mais aussi dans l'essor des échanges transpacifiques.

Les religieux sont d'efficaces ambassadeurs des valeurs collectives de la mère patrie. Au-delà de la participation à l'expansion de sa doctrine, l'Église canadienne-française a investi à foison, dans l'après-guerre, pour la reconstruction de l'archipel. Ses investissements permettent d'établir des activités aptes à soutenir les efforts glorieux de tout un peuple dans le cadre de la plus vaste campagne missionnaire jamais menée par le Québec dans un seul pays. Jusqu'à ce jour, les entreprises laïques québécoises n'ont jamais pu surpasser ce déploiement de ressources humaines et financières.

### **Références et notes**

1. Lettre adressée aux Provinciaux des communautés par le Délégué apostolique au Canada, le 14 décembre 1946. dans BOUFFARD, Adrien. «Chronique missionnaire.» *Bulletin de l'Union missionnaire du Clergé*. Juin 1948, 9 (6). p. 280-281.

2. CANADA. Ministère des Affaires extérieures (1977) *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada 1946*.

**Document 210:** Dépêche 261 adressée à Ray Atherton, ambassadeur des États-Unis par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, 6 mars 1946.

3. JUERGENS, Sylvestre. «Aperçus sur le Japon.» *Bulletin de l'Union missionnaire du Clergé*. Janvier-Mars 1949, 10 (1). p. 5.

4. SECRÉTARIAT DU COMITÉ MISSIONNAIRE (1943) *Ville-Marie missionnaire: 1642-1942*. p. 276.

5. CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU JAPON (1992) *Cathopedia '92*. p. 453.

6. *Ibid.*, p. 454.

7. CLOUTIER, Urbain-Marie (1922) *Propos japonais*. p. 208.

8. DESCHÊNES, Robert (1994) «Japon.» *Entre Frères*. p. 16.

9. UNION MISSIONNAIRE DU CLERGÉ (1930) *La Semaine missionnaire de Montréal*. p. 245.
10. INSTITUTS MISSIONNAIRES CANADIENS (1927) *La Semaine missionnaire de Joliette - 4 au 10 juillet 1927*. p. 200.
11. *Ibid.*, p. 201.
12. ARENS, Bernard (1925) *Manuel des missions catholiques*. p. 119.
13. [s.n]. «Le développement de l'enseignement catholique au Japon.» *Bulletin de l'Union missionnaire du Clergé*. Juillet 1932, 2 (10). p. 317.
14. CLOUTIER, Monique. «Le paradoxe de l'école de mission.» *Le Précurseur*. Mai-Juin 1990, 35 (15). p. 467.
15. TASSÉ, Albert (1986) *Les Frères de l'Instruction Chrétienne au Japon: Une épopée mennaisienne*. p. 117.
16. ALBAN, Frère (1970) *Histoire de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes: Hors de France (1700-1966)*. p. 500.
17. DESFORGES, Jean-Guy. «Les écoles d'administration n'existent pas au Japon.» *Le Devoir économique*. Novembre 1985, 1 (3). p. 40.
18. LAPLANTE, Alcide. «Deux pages d'histoire sulpicienne au Japon.» *Messages*. Printemps 1973, 22 (1). p. 75.
19. POULIOT, Vincent-Marie. «À l'Université impériale de Kyoto.» *Bulletin de l'Union missionnaire du Clergé*. Septembre 1948, 9 (7). p. 351.
20. CANTIN, Henriette (1984) *Allez enseignez toutes les nations*. p. 130.
21. INOHARA, Hideo. «La J.O.C au Japon.» *Messages de l'Union missionnaire du Clergé*. Octobre-Décembre 1957, 14 (4). p. 174.

## Chapitre 5

# LA RÉVOLUTION TRANQUILLE SANS FRONTIÈRE

---

Ne soyons pas chauvins et ne soulevons pas de questions inutiles. Cependant, exigeons que le ministère des Affaires Extérieures, pour lequel les Canadiens de langue française payent autant que les autres Canadiens, ne s'efforce pas de cacher aux étrangers le fait français au Canada. C'est à la fois puéril et malhonnête.

À Tokyo, à l'ancienne chancellerie, qui est maintenant le siège de la mission de liaison canadienne au Japon, nous avons rencontré un personnel charmant mais exclusivement de langue anglaise. Rien ne pouvait laisser supposer aux Japonais que nous sommes un pays bilingue à part un numéro de *Relations* et deux numéros de la *Revue trimestrielle*, perdus parmi plusieurs douzaines de publications de langue anglaise. <sup>1</sup>

En ce 24 juin 1950, un événement politique secoue la planète qui se berce dans une paix fragile. Les forces nord-coréennes, supportées par la Chine, viennent de pénétrer chez leur voisin du sud, allié des États-Unis. Dans cette atmosphère explosive qui ébranle la quiétude du Québec, le jeune Jacques Hébert, devenu sénateur au Parlement canadien en 1983, s'embarque pour l'Orient. Sa première étape asiatique est le Japon. Avec son camarade Jean Phaneuf, il entreprend une aventure vécue par peu de Québécois. Arrivés le 27 juillet à Yokohama, les voyageurs s'offrent une traversée du pays du Soleil-Levant après un saut de trois jours en Corée.

Résidents de longue date de l'archipel, les religieux rencontrés à Fukuoka, Nagasaki et Sendai révèlent leur altruisme et les aspects humanitaires de leurs œuvres. Un apport à la société nipponne qui tranche avec les ambitions mercantiles qui animent certains étrangers domiciliés au Japon. Ils découvrent une intense activité philanthropique d'origine canadienne-française, perdue derrière le visage anglo-saxon que projette leur pays.

Malgré leur statut de peuple fondateur, la place des francophones dans la société canadienne est escamotée dans plusieurs ambassades, ce qui donne l'image d'une nation unilingue où «[...] l'élément français [...] a été depuis longtemps absorbé.» <sup>2</sup> Bien qu'établie en mai 1929, la mission diplomatique de

Tokyo ne compte aucun Canadien français parmi son personnel avant 1953. Jusqu'aux années 1970, peu d'entre eux accèdent à des postes stratégiques et jamais la mission n'a pu compter sur un ambassadeur francophone.

Ces injustices qui se répercutent à l'étranger contribuent à la naissance de deux familles au sein des milieux libéraux québécois. La première favorise le développement d'un gouvernement québécois fort et centré sur son territoire, comme moyen d'émancipation pour les Canadiens français. De ces rangs, la Révolution tranquille naît.

Des motifs similaires poussent le groupe du futur premier ministre Pierre Elliott Trudeau, auquel Jacques Hébert est affilié, à vouloir corriger les iniquités en agissant directement sur l'État fédéral. C'est l'idée d'un pays bilingue où les francophones sont à l'aise d'un océan à un autre qui chemine. Deux visions inconciliables du Canada se cristallisent parallèlement aux transformations socio-économiques qui soulèvent le Québec.

## L'affirmation d'un peuple

Le Canadien français de l'après-guerre a une vie bien différente de son ancêtre du XIX<sup>e</sup> siècle. Si en 1871, seulement 23 % des citoyens résident en ville, la modernisation de la société modifie cette réalité. Quatre-vingt-dix ans plus tard, la population est urbaine à 74 %<sup>3</sup>. Le nombre d'agriculteurs diminue au profit des salariés œuvrant dans les secteurs d'activités économiques secondaire (fabrication et construction) et tertiaire (service et commerce), un mouvement irréversible que la Seconde Guerre mondiale accélère.

Malgré tout, la culture traditionnelle a encore des racines profondes. Peu de jeunes se destinent aux études supérieures; parmi ceux qui y accèdent une majorité s'oriente vers les professions libérales et les vocations religieuses. L'enseignement que l'on dispense dans les écoles véhicule toujours les valeurs conservatrices chères à l'Église bien plus que les idéaux du modernisme. Devant ce constat, il devient impératif d'adapter la société au monde actuel.

Le 7 septembre 1959, après avoir régné dix-neuf ans sur le Québec, le premier ministre Maurice Duplessis (1890-1959) meurt à Schefferville, une ville minière de la région Nord-du-Québec. Paul Sauvé (1907-1960) lui succède. Il entreprend de corriger les lacunes qui deviennent évidentes, en soumettant des solutions pour libérer le Québec des structures archaïques qui freinent son développement. Malheureusement, en janvier 1960, Sauvé décède. Même s'il ne reste qu'une centaine de jours au pouvoir, son Administration propose des mesures législatives qui amorcent la reconstruction du système scolaire.

Dans l'opposition depuis 1944, le Parti libéral, dirigé par Jean Lesage (1912-1980) propose des changements socio-économiques majeurs. L'élection générale du 22 juin 1960 permet d'offrir aux citoyens leur projet de société innovateur. Le programme électoral fait une place importante à la réforme scolaire qui est la grande entreprise collective de la décennie 1960. Le soir du scrutin, l'équipe libérale est portée au pouvoir par un électorat qui aspire à une régénération de la société québécoise.

Au lendemain de la prise du pouvoir, les nouveaux dirigeants ne demeurent pas inactifs. Un ensemble de lois connues sous le nom de la *Grande charte de l'éducation* est approuvé par le Parlement du Québec à partir de juillet 1960. Elles ont pour fonction d'étendre l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 16 ans, de rendre l'accès à l'école gratuite et d'obliger les commissions scolaires à dispenser le cours secondaire. Par l'amorce de cette réforme, la Révolution tranquille est lancée. La structure gouvernementale est modernisée et s'élargit à de nouvelles missions comme la culture, grâce à la création d'organisations dédiées.

Les changements que connaît le système scolaire ne sont qu'un aspect de ce vaste projet. Le Québec s'ouvre sur la scène internationale en inaugurant sur le continent européen des représentations qui défendent les intérêts de la nation à l'étranger. Dans le domaine économique, il se donne des outils pour stimuler son autonomie dans les secteurs stratégiques pour son avenir, comme l'énergie et la sidérurgie.

La Révolution tranquille marque le début de la laïcisation d'un peuple qui a vu le clergé dominer son quotidien depuis plus de quatre siècles. Bien que les religieux demeurent les plus nombreux représentants de leur mère patrie dans l'archipel, ils perdent graduellement ce monopole au profit des séculiers. La vision d'avenir des missionnaires les pousse à former une relève japonaise qui, progressivement, prend la place des effectifs vieillissants. Grâce à cette initiative, les efforts investis par des centaines de Québécois depuis des décennies ne seront pas vains.

## **L'Exposition universelle d'Osaka: La sécularisation des relations Québec-Japon**

Jusqu'en 1970, l'engagement au Japon des enfants de la Nouvelle-France se limite au travail apostolique. Dans les territoires de mission, les religieux s'identifient rarement comme citoyens du Québec. Ils sont d'abord des ambassadeurs de l'Église universelle. Leur mère patrie n'a jamais pu profiter directement de leur présence outre-mer pour appuyer son rayonnement international, préoccupation qui est absente du discours politique traditionnel.

Dans le courant des bouleversements qui affectent la société québécoise, l'Église n'est pas épargnée par la remise en question de son rôle dans un État laïque en essor. Elle est désertée par ceux qui n'y trouvent plus de sens à vivre dans un cadre moral rigide. De nombreux religieux retournent à la vie civile. Quelques-uns en raison de leurs connaissances du milieu japonais s'impliquent activement dans la sécularisation des relations nippo-québécoises. Leurs compétences sont d'un grand secours, car peu de Québécois sont familiarisés avec le Japon.

Le premier ministre Daniel Johnson (1915-1968) motivé par l'intérêt suscité par Expo 1967 assure le Prince Takamatsu (1905-1987), lors de sa visite à Montréal commémorant la journée du Japon, que son gouvernement participera à l'Exposition universelle d'Osaka en 1970. Ce vœu se concrétise par l'adoption le 22

novembre 1967, d'un arrêté en conseil qui engage le Québec dans sa première activité officielle au pays du Soleil-Levant (annexe 3).

Avec la montée du sentiment nationaliste qui stimule l'émancipation du Québec, l'administration unioniste, élue en juin 1966, veut utiliser les tribunes internationales pour dire au Canada et à la planète que le peuple québécois existe. Elle affirme son autonomie face au gouvernement Trudeau, élu en 1968.

Loin d'être un caprice, l'action sur la scène japonaise se justifie par des raisons économiques. Contrairement au solde commercial Japon-Canada qui favorise ce dernier, le Québec importe davantage qu'il n'exporte vers l'archipel, d'autant plus que la production expédiée possède une faible valeur ajoutée. Pour le ministère de l'Industrie et du Commerce, qui songe à l'ouverture d'une maison du Québec dans la capitale nipponne, l'Exposition est une occasion unique pour:

- faire connaître en général l'importance économique du Québec ou corriger certaines impressions erronées que l'on peut entretenir à ce sujet au Japon et dans le sud-est asiatique.
- susciter des investissements japonais au Québec et en particulier des implantations dans le secteur de l'industrie manufacturière et dans l'exploitation des richesses naturelles. Ces implantations pourront être réalisées individuellement ou en collaboration avec des intérêts québécois, ou étrangers.
- promouvoir les exportations de matières premières et de produits ouvrés québécois vers le sud-est asiatique.
- rechercher des accords de fabrication sous licence.
- contribuer à l'étude de projets conjoints de recherches entre des intérêts japonais et des intérêts du Québec [...].
- accueillir les hommes d'affaires québécois qui visiteront le Japon à cette époque et les mettre en contact avec leurs homologues japonais. Participer éventuellement à l'organisation et à l'accueil d'une mission d'hommes d'affaires qui pourrait être proposée par notre division des missions commerciales.
- favoriser les contacts qui permettront à des visiteurs du Québec de tirer des enseignements utiles de l'extraordinaire réussite industrielle et commerciale du Japon. <sup>4</sup>

Plus qu'une opération de relations publiques d'envergure, Osaka est une étape dans le processus de reconnaissance que le Québec tente d'obtenir des nations où le Canada ne démontre pas de sollicitude à l'égard de ses intérêts. C'est l'époque où l'on prend conscience que la diplomatie canadienne, dominée par des anglophones, n'est pas attentive aux aspirations québécoises. Pour contrebalancer cette apathie, un réseau de missions à l'étranger se développe.

Le Japon est le premier territoire d'Asie à goûter à la diplomatie québécoise. En raison de l'Exposition universelle d'Osaka, dès 1968, le gouvernement amorce l'élaboration de sa stratégie de pénétration de l'archipel. Inconnu en dehors des cercles catholiques, le Québec doit présenter le portrait d'un État moderne et vigoureux, apte à relever les défis que son partenaire lui propose.

Dans cet esprit, il est envisagé de diffuser auprès de personnes influentes dans le milieu économique nippon «une image vivante et aussi complète que possible du Québec»<sup>5</sup>, qu'elles propageront dans leur entourage. La mise en valeur des infrastructures et des richesses naturelles susceptibles d'attirer des investisseurs et la promotion des produits québécois font partie de la stratégie ministérielle. Afin de soigner l'image d'hospitalité du Québec et d'évoquer le «lien anthropologique qui existe entre l'Asie et notre pays», il est proposé candidement d'offrir des sculptures inuit à des hommes d'affaires<sup>6</sup>.

Bien que l'attention porte sur les leaders d'opinion, le grand public n'est pas laissé de côté. Pour familiariser la population avec leur lointain partenaire, une visite du Bonhomme Carnaval de la ville de Québec au Festival des neiges de Sapporo est envisagée. Ce type d'activité attire la curiosité des médias qui diffuseront gracieusement l'image du Québec à travers l'archipel. Cette approche qui s'appuie sur l'essor de liens socioculturels est fructueuse pour l'épanouissement de relations globales, solides et harmonieuses. Les rapports qui se tissent dans les années 1970 entre les organisations des fêtes hivernales de la Vieille capitale et de Sapporo le démontrent. Toutefois, comme dans plusieurs secteurs des relations internationales du Québec, la planification à courte vue et l'indifférence de quelques individus ont miné ces liens dont les fruits étaient prêts à être cueillis.

Parmi les retombées tangibles, l'ouverture en 1979 du restaurant *Québec* est digne de mention. Cet exemple illustre les avantages d'une approche basée sur les affinités interpersonnelles qui donne une grande visibilité au Québec. Grâce à son propriétaire, un *québécoisophile* reconnu, les symboles québécois trônent au rez-de-chaussée de l'hôtel Kitajuyjyo de Sapporo où la nourriture du pays est à l'honneur.

Le restaurant est décoré d'affiches illustrant les beautés du Québec, d'œuvres d'art, de produits agro-alimentaires et même de la photographie du premier ministre René Lévesque<sup>7</sup>. Bien placé dans le milieu pour favoriser le Québec, ce type d'initiative privée est multiplicateur d'effet bénéfique. Malheureusement, l'expérience prometteuse ne dura que quelques mois, l'hôtelier Sadao Endo n'ayant pu supporter les coûts élevés de construction de son établissement.

### *L'organisation de la participation québécoise à l'Exposition universelle*

En raison de ses responsabilités, c'est au ministère de l'Industrie et du Commerce que revient le mandat d'organiser la première participation québécoise à une exposition universelle tenue à l'étranger. Ce vaste programme, qui s'étend de la conception architecturale au choix de la thématique en passant par la logistique, est confié à une unité administrative temporaire, le Commissariat du Pavillon du Québec à l'Exposition universelle d'Osaka.

Durant deux ans, le Commissariat s'affaire à la réussite de l'entreprise. Au plus fort de l'Exposition, 60 personnes, dont une dizaine de Japonais, travaillent à ce projet. Dirigée de mars 1968 à octobre 1969 par Louis-Hébert Desjardins, l'opération est menée à terme par Michel Boudriau. En septembre 1969, Normand Bernier, adjoint au commissaire s'installe à Osaka pour gérer le programme. À quelques jours de l'ouverture de l'événement international, les membres du Commissariat emménagent dans le Pavillon.

Cette *aventure* permet à de jeunes Québécois de vivre une expérience inoubliable en travaillant comme hôtes. Parmi 1 212 candidats, 22 furent choisis pour représenter leur nation. Tous reçoivent des cours intensifs de Japonais, non seulement pour atténuer les problèmes de communication, mais aussi pour présenter leurs respects à l'égard du pays d'accueil. Arrivés à Osaka à la mi-février, ils ont pour mission, comme l'indique Jean-Paul Beaudry (1924-1980), ministre de l'Industrie et du Commerce, de «présenter l'image du Québec au 20<sup>e</sup> siècle, [celui] d'un peuple dynamique qui sans cesse s'affirme aux quatre coins du monde.»<sup>8</sup>

Aux employés du ministère, s'ajoutent 7 agents de la Sûreté du Québec qui assurent la sécurité au Pavillon. Finalement, de mars à septembre, des artistes se relayent pour divertir les visiteurs qui goûtent pour la première fois à l'effervescence culturelle issue de la Révolution tranquille. Faute de budget suffisant, obstacle qui a toujours handicapé la présence québécoise au Japon, la plupart sont les invités du gouvernement canadien.

Pour superviser la construction du Pavillon qui s'inspire des traditions architecturales québécoises, Jacques De Blois, concepteur du bâtiment, est assisté de Fred Walker du ministère des Travaux publics et d'un représentant de la firme Sanza. L'aménagement intérieur et la conception thématique sont confiés à Julien Hébert. Les travaux débutent le 14 décembre 1968 et en janvier 1970 les clés de la *maison* sont remises à son heureux propriétaire.

Sous le thème *Progrès humain dans l'harmonie*, l'Exposition universelle dure 183 jours, soit du 15 mars au 13 septembre 1970. Le ministre des Travaux publics Armand Russell, qui inaugure le Pavillon, est le premier membre de l'Assemblée nationale à visiter officiellement le Japon.

Vitrine du Québec contemporain, le Pavillon permet à cinq millions de personnes de découvrir l'Amérique française, tout en constituant un outil précieux de relations publiques auprès des investisseurs nippons. La thématique retenue, *Le Québec, terre d'entreprises*, ne laisse aucun doute sur cette intention. Mettant en valeur les atouts qu'offre le territoire, comme les richesses naturelles et l'énergie hydroélectrique en abondance, le visiteur en ressort avec une image actuelle du Québec, où la qualité de vie est exceptionnelle. Dans cette mosaïque, l'industrie de pointe figure en première place, que ce soit dans l'aérospatiale, l'électronique ou l'industrie automobile.

L'élection générale du 29 avril, qui se solde par la victoire du Parti libéral de Robert Bourassa, bouleverse la composition de la délégation québécoise qui visitera Osaka durant l'été. Alors que l'administration sortante avait prévu que le premier ministre, le chef de l'Opposition officielle et plusieurs dignitaires

devaient se rendre au Japon, le nouveau gouvernement, davantage attaché au fédéralisme canadien, modifia le symbolisme de l'événement en lui donnant un caractère moins solennel.

Le 25 juin, un groupe dirigé par le ministre de l'Industrie et du Commerce et des Affaires intergouvernementales, Gérard D. Lévesque (1926-1993), assiste à la Journée nationale du Québec. Il est accompagné de Bona Arsenault (1903-1993), Jean-Noël Tremblay, Clément Vincent, députés à l'Assemblée nationale et du sous-ministre Claude Morin. Dans son discours retransmis à la télévision québécoise, le ministre, malgré un exposé qui demeure cérémonieux, trace les traits de la relation en devenir:

Grâce aux développements prodigieux des moyens de communication auxquels vous apportez une contribution remarquable, la prochaine décennie verra sans doute un accroissement considérable de nos rapports. Il existe déjà entre nos économies respectives une complémentarité naturelle. Le Québec et le Japon peuvent s'enrichir mutuellement, par un apport réciproque des traits dominants de leur technique et de leur culture, favorisant ainsi le progrès humain dans l'harmonie. Un progrès humain qui doit désormais reposer sur les bases essentielles du développement économique et de la promotion culturelle. <sup>9</sup>

Durant ces vingt-quatre heures de festivités, la troupe folklorique les Feux Follets, l'Orchestre symphonique de Montréal et le chanteur Gilles Vigneault communiquent l'esprit de la Fête nationale. Point culminant de la présence québécoise, cette activité démontre à des milliers de spectateurs la vitalité culturelle des francophones nord-américains.

La contribution du Québec à Expo 1970 coûte 3,1 M\$ <sup>10</sup>, une somme record pour une seule activité de promotion à l'étranger. Malgré le budget limité dont dispose le gouvernement, des rencontres sont organisées à Osaka et à Tokyo entre des fonctionnaires et des représentants de multinationales, comme Hitachi, Matsushita et Sanyo, afin de discuter des avantages industriels qu'offre le Québec.

Le Pavillon attire l'attention. Parmi les personnalités qui s'y arrêtent, signalons les membres de la famille impériale. En juillet, le prince héritier Akihito et son épouse la princesse Michiko visitent la maison du Québec. À cette occasion, le commissaire remet au futur souverain un livre d'art illustrant les coins pittoresques de la ville de Québec.

Entre février et septembre, 769 articles sur le Québec sont écrits dans la presse nipponne, tandis que 55 émissions de télévision s'y consacrent <sup>11</sup>. Alors qu'au début de l'Exposition, le Québec était inconnu pour la majorité des Japonais, à l'issue de l'événement, l'équipe du ministère peut s'enorgueillir d'avoir fait connaître leur territoire à des millions de personnes. Que ce soit par la distribution d'épinglettes, de drapeaux fleurdelisés, de brochures ou par la présence visuelle du Pavillon dans les médias, le Québec, dans la continuation d'Expo 1967 communique son existence au monde.



Le Pavillon du Québec à l'Exposition universelle de 1970.  
(Collection Archives nationales du Québec, Office du film du Québec)



Les hôtesse et guides québécois du Pavillon du Québec à l'Exposition universelle de 1970.  
(Collection Archives nationales du Québec, Office du film du Québec)

Malgré la fascination que génère le Pavillon, c'est sa discothèque qui suscite le plus de curiosité et de controverse. Dès le début, c'est le lieu de divertissement pour des centaines de jeunes Japonais et d'étrangers affectés à l'Exposition qui y convergent après le travail pour y avoir du bon temps. Ouvert chaque jour entre 16h30 et 22h00, contrairement aux bars d'Osaka qui ferment tôt, Disco-Québec est accessible à toutes les bourses et a le mérite d'être bien localisée.

Le 24 mars, la police d'Osaka et l'Association japonaise pour l'Exposition universelle de 1970 demandent que le club à gogo cesse ses activités, car aucun permis n'a été émis pour ce type de commerce. Pour ajouter à la tuile, des rumeurs circulent dans la presse que des employées ont fait preuve de frivolité avec certains clients <sup>12</sup>. En quelques jours, le différent se règle à la satisfaction générale. Grâce aux pressions effectuées par les jeunes travailleurs de l'Exposition et à l'engagement fait par Michel Boudriau aux autorités que boissons alcooliques et nourriture n'y seront plus servies. La discothèque accueille de nouveau ses adeptes le 4 avril. Choc des cultures et des générations, cet incident banal démontre qu'il ne faut jamais sous-estimer les us et coutumes d'un pays différent du sien si l'on veut développer des relations harmonieuses.

Par son style qui rappelle les maisons de la Nouvelle-France, où les couleurs nationales le bleu et le blanc dominant, le Pavillon entend distinguer le Québec du Canada. Le nom de ce pays n'est identifié que sur une carte géographique illustrant sa localisation en Amérique du Nord <sup>13</sup>. L'image nationaliste que véhicule le bâtiment est atténuée par le gouvernement libéral, qui y fait installer des drapeaux unifoliés pour affirmer l'appartenance du Québec à la fédération canadienne <sup>14</sup>.

Malgré les critiques des premiers jours à l'égard d'objets où la signification n'était pas évidente, la joie de vivre qui se dégage gagne l'affection des Japonais. Contrairement au sort subi par les autres installations de l'Exposition, après sa fermeture, le majestueux pavillon ne fut pas offert aux pics des démolisseurs. Il a été vendu pour 10 000 \$US à Mitsubishi Shoji, qui l'a désassemblé et reconstruit près de Sapporo, où sa nouvelle vocation de centre de plein air rappelle la présence québécoise dans le pays.

Si la construction du pavillon permettait son déménagement, et si les Japonais ont préféré le conserver, c'est sans doute grâce à sa conception, mais c'est peut-être aussi en raison de la sympathie qu'il avait suscitée chez les visiteurs de l'exposition. M. Normand Bernier, qui connaît bien le Japon, a tenu à souligner l'extraordinaire atmosphère qui régnait dans son pavillon. L'accueil chaleureux du personnel, l'agencement de la cour intérieure et les sièges où les visiteurs pouvaient se reposer, la discothèque, les chansons du Québec que les Japonais apprenaient -- tout au moins le refrain -- ont été autant d'attraits qui ont rendu le Québec célèbre au Japon.

Alors qu'avant l'exposition d'Osaka la province était totalement ignorée là-bas, il existe maintenant un courant de sympathie entre le Québec et le Japon a dit M. Bernier. Et cette sympathie se traduit déjà par des contacts plus fréquents sur le plan des affaires et du commerce entre les deux pays. <sup>15</sup>

Lorsque Expo 1970 ferme ses portes, la contribution québécoise rapporte déjà; tant le public, les milieux des affaires et les médias japonais ont fait connaissance avec un Québec tourné vers le XXI<sup>e</sup> siècle. Le ministère de l'Industrie et du Commerce entend profiter de ces retombées. La voie est ouverte à une présence officielle et permanente qui va se concrétiser bientôt.

## Deux solitudes à la recherche de la croissance économique

Pour des motifs géopolitiques et historiques, les nations de l'Atlantique nord occupent une place considérable dans les échanges extérieurs du Québec. À l'exception des religieux qui œuvrent au pays du Soleil-Levant et de quelques immigrants japonais qui s'établissent au Québec, les liens avec l'archipel sont modestes et se limitent à des initiatives privées jusqu'en 1970.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'industrialisation du Japon génère une demande pour plusieurs matières brutes. Quelques entreprises étrangères installées au Québec font de bonnes affaires avec des clients nippons, heureux d'y obtenir les ressources absentes de leur territoire.

Pendant longtemps, l'aluminium et l'amiante représentent l'essentiel des ventes destinées à l'archipel <sup>16</sup>. Les gisements d'Asbestos (Estrie) et de Thetford Mines (Chaudière-Appalaches) qui contribuent à plus de la moitié de la production mondiale d'amiante attirent l'attention. Les Japonais achètent des tonnes d'or blanc pour la fabrication de divers produits.

Avec la prolifération des usages de l'aluminium, l'Alcan devient la première compagnie établie au Québec à s'enraciner au Japon. Le 2 décembre 1901, son usine d'électrolyse de Shawinigan (Mauricie) expédie à Yokohama, 30,5 tonnes du précieux métal. C'est le début d'une longue histoire de relations cordiales, que seule la tourmente guerrière suspend provisoirement.

Grand consommateur d'aluminium, l'archipel est un débouché majeur pour la multinationale. D'abord sous l'égide de l'Aluminium Company of America (Alcoa) qui, jusqu'en 1928, la contrôle directement, elle maintient un bureau qui a pour mission de promouvoir son produit et de conquérir de nouveaux segments de marché. En 1931, fort de cette présence, l'Alcan crée, avec le puissant groupe financier Sumitomo, la fabrique de laminage de Yao (Osaka), où son savoir-faire est mis à contribution. Cette association couronne plusieurs années de coopération commerciale et technique.

À l'exemple des États-Unis et de la Grande-Bretagne, l'effort de guerre amène le Canada à imposer des restrictions sur l'exportation de matières stratégiques pour l'industrie militaire alliée. L'alliance Alcan-Sumitomo est secouée par le conflit mondial, puis par l'occupant américain qui remet en question le rôle de l'associé japonais dans l'usine de laminage.

Après la guerre, l'Alcan revient en force par l'acquisition de la moitié du capital-actions de Toyo Aluminium, dont le cœur des activités se concentrent à Yao et de Nippon Light Metal <sup>17</sup>. Elle aide ses partenaires à relancer leurs activités pour répondre aux défis qui se pointent à l'horizon. Même si ces efforts

sont assombrés par les crises énergétiques et économiques qui ébrèchent la rentabilité de cet investissement, il demeure que peu d'entreprises étrangères ont fait preuve d'un aussi grand dynamisme pour s'intégrer au Japon. Aujourd'hui, les activités nippones de l'Alcan vont de la production d'aluminium à sa mise en marché, tandis que ses titres sont transigés à la Bourse de Tokyo.

Quelques institutions financières, comme la Banque nationale du Canada qui maintient, entre 1986 et 1994, une succursale à Tokyo, cherchent à se positionner dans ce marché compétitif où une place d'affaires symbolise davantage le prestige que la rentabilité pour les petites entreprises. Avec peine et souvent sans grand succès, elles tentent de se faire une niche en consacrant leurs énergies aux services bancaires où la concurrence est réduite.

La Banque nationale s'est implantée au Japon pour profiter de l'expansion de l'économie et de la déréglementation des marchés financiers. Dans cet environnement favorable, l'institution effectuait des transactions de change et des activités de trésorerie. Depuis 1985, la Caisse centrale Desjardins, même si elle n'y possède pas de succursale, réalise un travail quasi similaire.

De 1945 jusqu'au début de la décennie 1950, le Japon s'attelle à la dure tâche de reconstruire son économie. Grâce à la demande de produits générée par les consommateurs et les forces des Nations Unies combattant en Corée (1950-1953), la vitalité se réinstalle. Cet élan n'est pas fortuit. Il s'appuie sur la synergie d'une main-d'œuvre qualifiée, sur des capitaux abondants et surtout sur la solidarité qui unit des citoyens prêts à se dévouer pour la réussite de leur pays.

Durant les années 1950, une infrastructure industrielle se dresse, apte à répondre aux nouveaux défis, souvent avec l'apport de technologies étrangères. Avec l'aide des leviers administratifs, législatifs et financiers à sa disposition, le gouvernement crée un environnement socio-économique favorable. La réalisation de ce projet de société s'appuie sur une planification flexible du développement national, ainsi que sur des contraintes réglementaires et des tarifs douaniers qui protègent les secteurs industriels naissants des interférences extérieures.

En quelque temps, le pays est devenu une puissante *bête* économique capable de rayonner sur les continents. Devant composer avec la pauvreté minérale du sous-sol et une géographie contraignante, les Japonais misent sur l'ingéniosité pour créer des produits de qualité offerts à des prix compétitifs. Leur seule richesse collective repose sur la capacité d'innover dans des secteurs en croissance, qui ont apporté l'abondance en Amérique du Nord et en Europe. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les biens à valeur ajoutée venus de l'étranger constituent une menace pour la nouvelle économie. Divers obstacles sont maintenus par le gouvernement et les entreprises pour limiter les importations aux produits susceptibles de contribuer au bien-être national.

Cœur de la stratégie économique des décennies 1960 et 1970, le partenariat du gouvernement et des grands conglomerats favorise l'émergence d'un secteur industriel échafaudé autour des produits de l'acier et de ses dérivées. Face à la demande croissante des sidérurgies, des chantiers navals et des constructeurs d'automobiles, le Japon devient en quelques années le plus important importateur mondial de fer.

**Tableau 5.1**  
**Principaux produits exportés au Japon (1965-1990)**

Produits (1965)	Valeur ('000 \$)
Amiante non ouvré	8 055
Autres minéraux non métalliques bruts	1 548
Minerais, concentrés et déchets de cuivre	1 445
Papier d'imprimerie	1 175
Peaux et cuirs bruts	897
Minerais, concentrés et déchets d'aluminium	814
Sucre, mélasses et sirops	502
Minerais, concentrés et déchets de plomb	493
Minerais et concentrés de fer	421
Autres minerais, concentrés et déchets métallifères	357
<b>Total des dix principaux produits</b>	<b>15 707</b>
<b>Total des exportations vers le Japon</b>	<b>19 314</b>

Produits (1970)	Valeur ('000 \$)
Amiante non ouvré	18 706
Minerais, concentrés et déchets de fer	10 376
Aluminium et alliages	4 469
Ferro-alliages	562
Autres minerais, concentrés et déchets métallifères	466
Éléments chimiques	405
Viandes fraîches, réfrigérées, congelées	343
....	...
....	...
....	...
<b>Total des dix principaux produits</b>	<b>35 327</b>
<b>Total des exportations vers le Japon (Variation 1965/1970: +253 %)</b>	<b>68 177</b>

Produits (1975)	Valeur ('000 \$)
Minerais, concentrés et déchets de fer	36 354
Viandes fraîches, réfrigérées et congelées	19 019
Amiante non ouvré	11 728
Autres minerais, concentrés et déchets métallifères	5 348
Autres minéraux non métalliques bruts	3 647
Aluminium et alliages	2 216
Produits biologiques	1 001
Minerais, concentrés et déchets d'aluminium	662
Éléments chimiques	23
....	...
<b>Total des dix principaux produits</b>	<b>79 998</b>
<b>Total des exportations vers le Japon (Variation 1970/1975: +81.6 %)</b>	<b>123 831</b>

Produits (1980)	Valeur ('000 \$)
Viandes fraîches, réfrigérées et congelées	67 885
Minerais et concentrés de fer	48 529
Amiante non ouvré	45 968
Aluminium et alliages	32 271
Autres minerais, concentrés et déchets métallifères	19 947
Minerais, concentrés et déchets d'aluminium	15 712
Ferro-alliages	14 708
Médicaments et produits pharmaceutiques en dose	10 586
Éléments chimiques	9 385
Autres minéraux non métalliques bruts	8 150
<b>Total des dix principaux produits</b>	<b>273 141</b>
<b>Total des exportations vers le Japon (Variation 1975/1980: +167.2 %)</b>	<b>330 925</b>

Produits (1985)	Valeur ('000 \$)
Transactions commerciales spéciales	56 232
Viandes fraîches, réfrigérées et congelées	53 315
Minerais et concentrés de fer	44 688
Amiante non ouvré	41 469
Autres minerais, concentrés et déchets métallifères	14 387
Ferro-alliages	11 318
Médicaments et produits pharmaceutiques en dose	10 966
Autres produits de la pêche	10 370
Fer et aciers primaires	9 728
Éléments chimiques	8 650
<b>Total des dix principaux produits</b>	<b>261 123</b>
<b>Total des exportations vers le Japon (Variation 1980/1985: -0.002 %)</b>	<b>330 374</b>

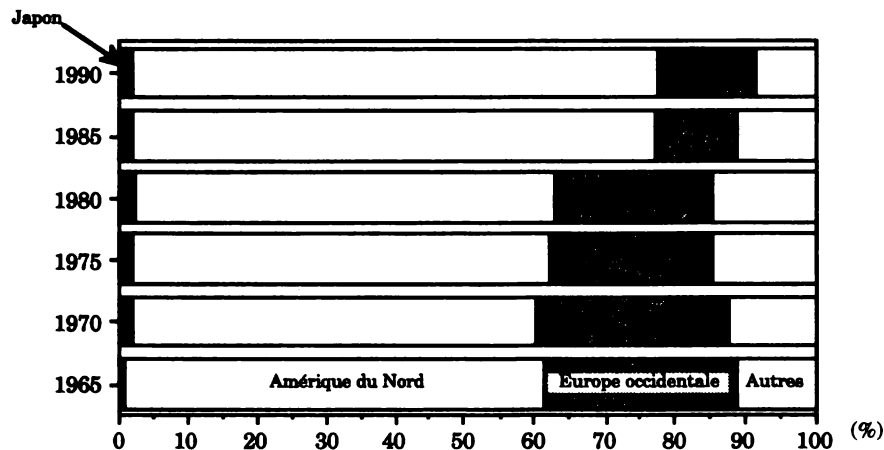
Produits (1990)	Valeur ('000 \$)
Viandes fraîches, réfrigérées et congelées	60 843
Aluminium et alliages	44 353
Autres instruments de mesure, de contrôle, de laboratoire, de médecine et d'optique	41 054
Amiante non ouvré	34 197
Pâtes de bois et pâtes similaires	17 932
Minerais et concentrés de fer	15 405
Avions entiers avec moteurs	15 340
Autres produits de la pêche	15 249
Peaux et cuirs bruts	10 707
Zinc et alliages	10 702
<b>Total des dix principaux produits</b>	<b>265 782</b>
<b>Total des exportations vers le Japon (Variation 1985/1990: +26 %)</b>	<b>416 393</b>

Source: QUÉBEC. Bureau de la statistique du Québec. *Commerce international du Québec.*

De 1965 à 1985, les carnets de commandes des entreprises minières profitent de la croissance nipponne. En plus d'offrir du minerai de qualité, en achetant québécois, l'archipel diversifie ses sources d'approvisionnement et atténue du même coup sa dépendance à l'égard d'un nombre limité de fournisseurs. Cette prudence assure une stabilité des importations, tout en profitant de l'évolution des taux de change et de la concurrence internationale.

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, le commerce Québec-Japon est marqué par la complémentarité des échanges. Tandis que le premier vend des matières non transformées (tableau 5.1), une activité qui génère peu d'emplois et de richesses collectives, le second exporte des produits finis. Ainsi, le fer de la Côte-Nord et du Labrador est acheté par les grands conglomérats japonais qui le transforment en acier puis en automobiles, lesquelles sont vendues au consommateur québécois avec une valeur ajoutée. Ce type de transactions n'est pas unique. Il prévaut entre le Japon et ses partenaires (p. ex. Australie, Canada et États-Unis) disposant de vastes réserves en ressources naturelles.

Figure 5.1: Part des exportations québécoises par région (1965-1990)



Source: QUÉBEC. Bureau de la statistique du Québec. Commerce international du Québec.

À la fin des années 1960, l'archipel est un important partenaire commercial. Alors qu'en 1965, il se situe au neuvième rang des pays de destination des exportations québécoises, cinq ans plus tard, le Japon détrône l'Italie de sa sixième place. À l'image de son succès, les exportations vers le Japon explosent entre 1965 et 1970, phénomène qui se poursuit à un rythme moins intense jusqu'en 1980, où s'amorce une période de stagnation (tableau 5.1).

Malgré cette croissance spectaculaire, l'archipel demeure un débouché secondaire pour les entreprises québécoises. L'Amérique du Nord et l'Europe occidentale sont leurs principaux marchés, car ils accaparent 90 % de la production exportée à l'extérieur du Canada (figure 5.1).

*Les défis de l'ouverture du marché japonais*

Depuis la décennie 1970, une diversification des importations nippones se fait sentir. L'évolution des habitudes de consommation, de même que des changements structurels et politiques, tant en Occident qu'au Japon, modifient la nature des achats d'outre-mer. Durant les années 1980, l'expansion de l'excédent commercial avec les États-Unis et l'Europe l'engage dans une politique d'ouverture susceptible d'apaiser ses partenaires qui dénoncent les iniquités de son système économique.

À la même époque, la récession de 1982 amène le gouvernement du Québec à réévaluer sa politique de commerce extérieur axée vers les États-Unis. Pour réduire l'impact des soubresauts économiques venus du sud, la diversification géographique des exportations accède au discours politique. La mondialisation de l'économie québécoise devient la formule en vogue. L'archipel apparaît comme une alternative salubre dont le potentiel fait miroiter des ventes volumineuses, ce qui contribuerait à résorber le déficit commercial qui s'accroît entre les deux territoires. Toutefois, les résultats n'ont pas suivi les intentions. Entre 1980 et 1990, la part des livraisons destinées à l'Amérique du Nord passe de 60,4 à 76,1 %, tandis que le Japon ne représente que 1,6 % des ventes à l'étranger, contre 2,4 %<sup>18</sup>.

Ce virage est plus facile à imaginer qu'à réaliser pour des organisations dont l'expérience sur le marché japonais est restreinte. Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, la taille et les champs d'activités des entreprises québécoises font que les plus lucratives transactions internationales demeurent la chasse gardée de quelques compagnies, dont les plus importantes ne sont pas contrôlées par des francophones (tableau 5.2). En raison de leur envergure, elles disposent des ressources pour maintenir dans l'archipel des mandataires qui prennent le pouls du marché, font la promotion de leurs produits et entretiennent des réseaux de contacts.

Cette présence est vitale dans un pays où l'harmonie dans les rapports commerciaux est prioritaire. C'est l'insensibilité aux différences culturelles et le mythe répandu que le Japon est une forteresse impénétrable qui y mine le succès de plusieurs entreprises nord-américaines. Trop d'entre elles espèrent avec un effort minimum des résultats fructueux obtenus dans un court laps de temps sans avoir la patience d'établir des contacts absorbants mais combien valorisants pour ceux qui persévèrent.

Au Japon, la ratification d'un contrat entre des partenaires surpasse la simple transaction mercantile. C'est une relation humaine qui naît entre des entités où la contiguïté personnelle prévaut. Certains chefs d'entreprises québécoises jettent rapidement la serviette, découragés par la lenteur du processus décisionnel nippon. Il faut être au fait des pratiques et des coutumes commerciales, d'où l'avantage d'établir un lien étroit avec un intermédiaire japonais, comme une société de commerce qui facilitera l'exportation.

Les ministères des Affaires internationales (Québec) et des Affaires étrangères (Canada), ainsi que l'Office japonais du commerce extérieur (JETRO) sont les passerelles d'accès à ce marché. Par leurs programmes d'aide, ils sont les alliés

désignés pour mettre le pied dans l'archipel. Les entreprises dynamiques, soucieuses d'investir les ressources nécessaires et offrant un produit de qualité, y trouvent les appuis financiers et techniques aptes à les mener au succès.

**Tableau 5.2**  
**Profil des entreprises exportatrices québécoises actives au Japon (1994)**

Secteurs	Nombre	PME*	Francophone	Région de Montréal**	Ventes (< 1M\$)
Services	35	30 (85,7 %)	19 (54,3 %)	32 (91,4 %)	18 (51,4 %)
Sociétés de commerce	41	39 (95,1 %)	15 (36,6 %)	35 (85,4 %)	13 (31,7 %)
Manufacturiers	344	293 (85,2 %)	177 (51,5 %)	228 (66,3 %)	158 (45,9 %)
<b>Total</b>	<b>455</b>	<b>362 (79,5 %)</b>	<b>211 (46,4 %)</b>	<b>327 (71,9 %)</b>	<b>189 (41,5 %)</b>

**Grandes entreprises exportatrices du Québec présentent sur le marché japonais**

**sous contrôle québécois**

Bombardier (Véhicules spéciaux et Aérospatiale)  
Cascades (Pâtes et papiers)  
Groupe Lactel (Produits laitiers)  
JM Asbestos (Amiante)  
Lab Chrysotile (Amiante)  
Olymel (Viandes)  
Pétromont (Produits pétrochimiques)  
Sidbec-Dosco (Acier)

**sous contrôle étranger**

Alcan (Aluminium)  
American Iron & Metal (Métaux)  
Avenor (Pâtes et papiers)  
Bell Helicopter Textron (Aérospatiale)  
Compagnie minière Québec-Cartier (Fer)  
Daishowa (Papiers)  
Général Électrique (Moteurs)  
Goodyear (Pneus)  
IBM (Semi-conducteurs)  
Pratt & Whitney (Aérospatiale)  
QIT-Fer et Titane (Fonte en gueuse)  
Velan (Soupapes et vannes)  
Waterville TG (Pièces pour véhicules)  
Zinc Électrolytique (Zinc)

\* Moins de 250 employés

\*\* Données établies à partir des régions téléphoniques du Québec (418, 514 et 819)

Source: CANADA. Ministère de l'Industrie. *Banque de données RADAR (Réseau d'approvisionnement et de débouchés d'affaires)*. Mai 1994.

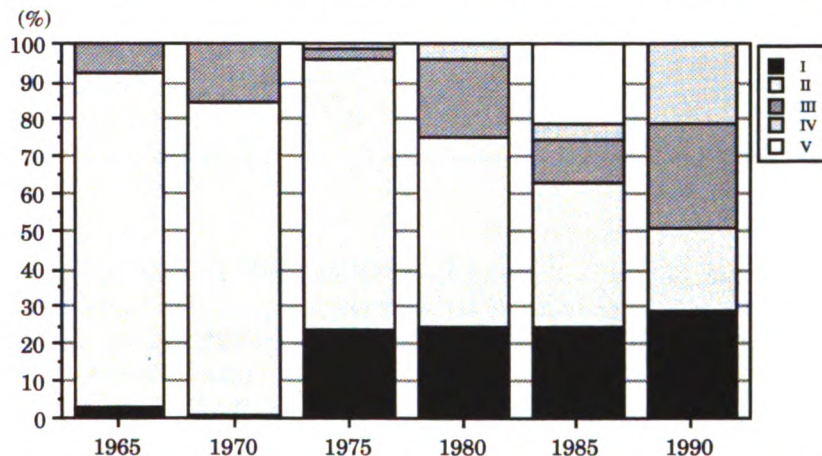
La réalité démontre qu'un nombre restreint d'entreprises québécoises (peu sensibilisées à la société nipponne) intègrent sérieusement le Japon dans leur plan d'affaires, contrairement au mythe propagé dans le public<sup>19</sup>. Un sondage mené en 1990, indique que 45 % des exportateurs québécois estiment que la région Asie-Pacifique n'est pas un débouché majeur pour l'expansion de leurs activités internationales, contre 22 % qui s'en préoccupent énormément<sup>20</sup>.

L'éloignement, qui est un argument utilisé pour justifier la timidité des entreprises québécoises sur ce marché n'est pas fondé. À l'ère des moyens rapides de communication et de transport, la barrière géographique constitue davantage un obstacle psychologique que physique pour la distribution de biens à valeur ajoutée. La présence des produits nippons aux quatre coins de la planète et la balance commerciale déficitaire du Québec avec le Japon réfutent ce raisonnement. Ce fait démontre que l'entrave est surmontable.

C'est plutôt l'absence au Québec de tradition commerciale avec l'Asie qui explique cette situation. À l'exception de quelques personnes acquises, le pays du

Soleil-Levant est une priorité secondaire pour les hommes d'affaires québécois. Les petites et moyennes entreprises (PME) concentrent leurs énergies en Amérique du Nord, sans savoir que plusieurs de leurs produits seraient appréciés dans l'archipel. Le tableau 5.2 démontre que 455 entreprises, dont 71,9 % sont établies dans la région de Montréal, exportent vers le Japon. Ce nombre est minime par rapport aux 369 982 établissements installés sur le territoire <sup>21</sup>, d'autant plus que pour 41,5 % d'entre elles, la valeur des livraisons ne dépasse pas 1 M\$. Bien que les PME dominent le milieu (79,5 %), c'est aux grandes entreprises que la meilleure part des ventes revient.

Figure 5.2: Part des dix principaux produits exportés au Japon (1965-1990)



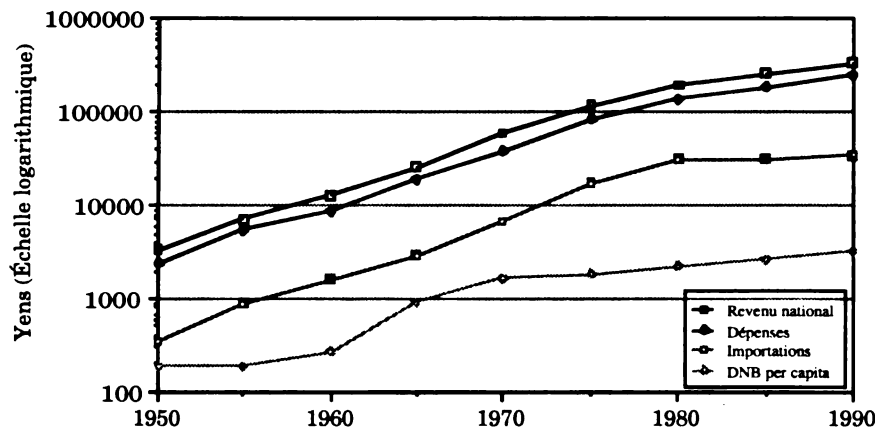
I: Aliments, II: Matières brutes, III: Matières travaillées, IV: Produits finis, V: Transactions spéciales  
Source: QUÉBEC. Bureau de la statistique du Québec. Commerce international du Québec.

Dans les années 1980, les conditions structurelles favorisent la diversification des échanges. L'émergence d'une économie québécoise orientée vers les secteurs de la transformation et des services, ainsi que la volonté politique d'appuyer les exportations de produits finis créent des conditions susceptibles de modifier la nature des expéditions.

Malgré les progrès réalisés, c'est davantage la baisse de la demande pour le minerai de fer que l'enthousiasme des Japonais pour les biens québécois à forte valeur ajoutée, qui transforme la réalité (figure 5.2). La concurrence des mines australiennes et brésiliennes, l'utilisation rationnelle de la matière brute, la stagnation des industries *énergivores* qui ressentent la compétition internationale et l'apparition de matériaux substitués contribuent au déclin.

La croissance de l'économie nippone (figure 5.3), qui se répercute chez les consommateurs, crée dans les années 1970 des conditions qui appuient la diversification des ventes québécoises après une phase d'effervescence soutenue artificiellement par les matières brutes. Bien que les importations du Japon se stabilisent dans la décennie suivante, de nouvelles occasions d'affaires se présentent. Entre 1980 et 1990 les achats de biens transformés à l'étranger passent de 21,8 à 47,6 % <sup>22</sup>. La léthargie des Québécois se traduit par un ralentissement des expéditions, malgré un taux de change avantageux jusqu'en 1985.

Figure 5.3: Indicateurs de la croissance économique du Japon (1950-1990)



Source: JAPON. Agence de coordination et de gestion administrative (1992) Japan Statistical Yearbook 1992, pp. 787 et 790.

Le Japon n'a pas reçu l'attention méritée afin de satisfaire des millions de citoyens disposant du pouvoir d'achats pour acquérir des biens de haute gamme. Bien qu'il demeure imperméable à certaines importations, l'enrichissement et les nouvelles habitudes de vie ouvrent des créneaux que les producteurs nationaux arrivent difficilement à combler. Malgré les embûches qui valent d'être surmontées, des entreprises œuvrent pour s'y établir en exportant des produits de qualité, abordables et distinctifs. L'agro-alimentaire, la pharmaceutique, les articles de sports, les vêtements, l'aérospatiale et certains instruments électroniques sont des domaines où le Québec peut répondre à la compétition, en dépit des fluctuations de la devise japonaise.

Les entreprises québécoises produisent des biens qui, avec quelques modifications, peuvent être vendus outre-pacifique. Pendant longtemps, les acériculteurs n'ont pas investi dans la commercialisation du sirop d'érable qui, souvent, était expédié dans des contenants anonymes avec un contrôle minimal de la qualité. Quelques-uns ont compris que les ventes et les profits se porteraient mieux avec un produit transformé (p. ex. confiseries), offert dans un emballage séduisant. Encore aujourd'hui, la plupart des exportateurs québécois ne portent guère attention à ces détails qui font perdre des revenus et des emplois. Plus qu'un *leitmotiv*, la qualité et le service après-vente sont des conditions nécessaires pour demeurer sur le marché japonais.

Durant la période 1970-1990, le solde commercial entre les deux territoires défavorise le Québec en gonflant de 92 M\$ à 1,3 G\$ (figure 5.4). Bien que le Japon achète 6,7 % des exportations mondiales, il ne reçoit que 1,6 % des produits québécois destinés à l'étranger, tandis que l'archipel fournit 6,2 % des biens importés par son partenaire en 1990<sup>23</sup>.

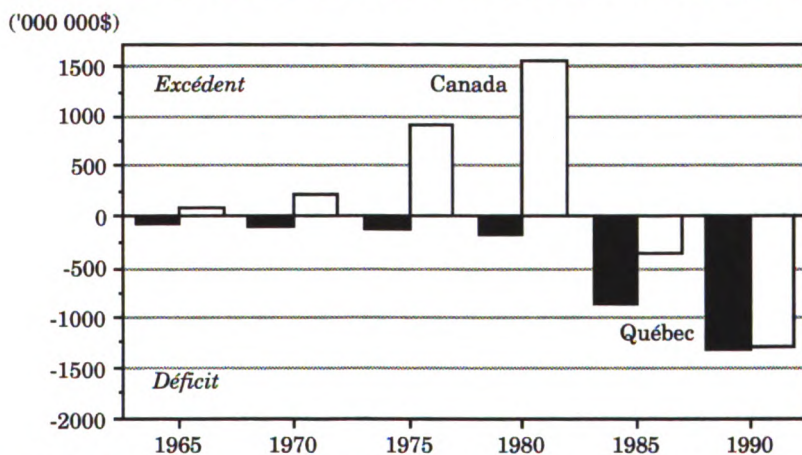
L'engouement des Québécois pour les petites voitures et les appareils électroniques associé à la stagnation des exportations favorisent l'explosion du déficit des échanges. La complémentarité des économies devient une épine dans

les relations bilatérales. Avec la demande des matières premières qui régresse, en raison des choix industriels de l'archipel, la nature des ventes québécoises par rapport aux livraisons nippones qui misent sur l'innovation pour attirer les consommateurs, contribue au bilan négatif.

S'appuyant sur la progression annuelle des exportations, le discours gouvernemental québécois justifie la rentabilité de sa représentation tokyoïte en évoquant ce seul indicateur. Malgré une croissance des ventes dans l'archipel, ces résultats ne rivalisent pas avec la demande massive des Québécois pour les importations nippones. Cela suscite des interrogations quant à l'efficacité de la stratégie commerciale adoptée face au Japon.

À cet égard, la performance de la délégation est difficile à évaluer. Son rôle dans l'établissement de ces relations peut rarement être isolé des initiatives venues du secteur privé, du gouvernement canadien ou de facteurs sur lesquels l'action québécoise n'a que peu d'influence. Toutefois, dans des secteurs précis, comme l'agro-alimentaire, la délégation contribue à ouvrir de nouveaux débouchés pour les exportateurs.

**Figure 5.4: Solde commercial du Québec et du Canada avec le Japon (1965-1990)**



Sources: QUÉBEC. Bureau de la statistique du Québec. Commerce international du Québec. et CANADA. Statistique Canada. Annuaire statistique du Canada.

Malgré un bilan morose, des interventions ponctuelles démontrent que le Québec peut s'établir dans des créneaux lucratifs si une action soutenue et concertée est menée. Sous le gouvernement Lévesque, des efforts sont entrepris pour bonifier les livraisons internationales à valeur ajoutée. Dans le cas japonais, la stratégie repose sur un profil d'exportation qui répond aux attentes de la clientèle dans des secteurs où le niveau de la concurrence domestique permet la pénétration des produits étrangers.

La diversification vers l'agro-alimentaire porte fruit à la fin des années 1970. À cette époque, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation appuie avec succès les entreprises qui s'activent au Japon. La participation aux foires et l'organisation de missions promotionnelles sont des vitrines pour les

victuailles du Québec, ce qui consolide les marchés existants, tout en offrant de nouvelles occasions d'affaires. Cette stratégie repose sur l'apport précieux de la délégation à laquelle est attaché, à partir de l'automne 1981, un conseiller chargé de ce secteur en expansion.

L'exportation de viandes porcines connaît une croissance fulgurante. Au début des années 1980, cette chair représente 90 % des ventes agro-alimentaires du Québec au pays du Soleil-Levant. Les dérivés du lait et le sirop d'érable s'accaparent du reste <sup>24</sup>. Alors qu'en 1974, les États-Unis sont les premiers clients de porcs québécois, trois ans plus tard, le Japon détrône son ancien occupant.

En 1970, l'archipel commande au Québec de la viande fraîche pour une valeur de 343 000 \$ (tableau 5.1). Après une décennie, ces achats s'établissent à 67 885 000 \$. Ce bond est imputable à la popularité du porc, dont les Japonais raffolent. Alors qu'en 1975, ce produit est absent des importations québécoises du Japon, cinq ans plus tard, il occupe plus de 95 % des expéditions du groupe des viandes. Cette croissance s'accroît, en 1982, alors que les producteurs québécois sont appelés à combler l'arrêt des livraisons danoises, engendré par une épidémie de fièvre aphteuse qui ravage le cheptel du pays scandinave.

Malgré ces conditions idéales, cet accès n'est pas assuré pour ceux qui espèrent tirer des profits excessifs à court terme. Les Japonais étendent leurs approvisionnements à plusieurs régions, afin de ne pas être à la merci d'un fournisseur unique qui impose ses conditions. Tout comme pour les matières brutes, les pays de l'Asie et de l'Océanie livrent une dure bataille pour s'accaparer de ce marché lucratif. Ce principe sacré de diversification, les bouchers québécois l'apprirent rapidement, après avoir profité de la suspension des livraisons danoises, et haussèrent leur prix de 39 % <sup>25</sup>.

La période de *vaches grasses* dura deux ans pour les producteurs. Elle s'achève le 1<sup>er</sup> septembre 1983, lorsque le Japon lève l'interdiction qui touche son fournisseur traditionnel. Avec une viande maigre, qui répond aux exigences de la clientèle, le Danemark fait un retour en force dans son ancien fief. N'ayant pas prévu ce dénouement prévisible, la valeur des ventes de porcs québécois chute dramatiquement entre 1982 et 1985, passant de 108 à 50 M\$ <sup>26</sup>.

À la même époque, le Québec s'accapare de la moitié des exportations canadiennes de viandes porcines vers l'archipel, ce qui stimule l'intérêt de l'Ontario pour ce marché. Avec le support de l'ambassade du Canada, ils tentent de se tailler une place dans un secteur où l'autosuffisance nippone ne laisse qu'un créneau de 13 % aux étrangers <sup>27</sup>. En plus d'être secoués par la concurrence mondiale et les programmes fédéraux de diversification agricole qui favorisent l'essor du cheptel porcin dans les provinces de l'Ouest, les Québécois doivent tenir compte de l'offensive ontarienne. Ces agissements sont néfastes pour le Canada, qui voit sa part dans les importations japonaises de porc reculer de 11,2 à 8,7 % entre 1985 et 1989 <sup>28</sup>.

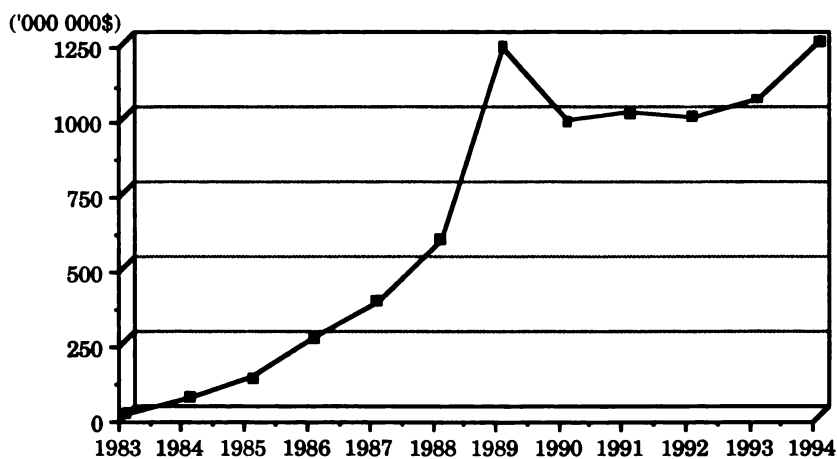
#### *Les placements japonais de la Caisse de dépôt et placement du Québec*

Depuis la Révolution tranquille, le gouvernement thésaurise des capitaux colossaux provenant de caisses sociales publiques (p. ex. Régie des rentes du

Québec). En 1965, l'Assemblée législative constitue la Caisse de dépôt et placement, dont la mission est d'investir les fonds de ses déposants dans des placements fructueux pour l'État québécois.

Le pouvoir pécuniaire de la société d'État suscite la crainte de l'élite financière canadienne qui n'accepte pas les ambitions du Québec sur certains de ses joyaux, comme le Canadien Pacifique. Face à cette méfiance, en 1983, la Caisse diversifie à l'étranger ses placements pour apaiser la tempête dans un pays où sa marge de manœuvre est limitée. Elle investit dans des entreprises susceptibles de générer un rendement optimal et œuvrant dans des secteurs peu développés au Québec<sup>29</sup>. Le Japon reçoit une portion de ses liquidités (figure 5.5). Ce portefeuille dont la valeur est de 54 M\$ en 1984, atteint dix ans plus tard, 1 253 G\$. Les meilleures performances sont enregistrées en 1989, quelques mois avant la dégringolade des valeurs boursières nippones, puis en 1994 suite à la flambée du yen.

**Figure 5.5: Placements de la Caisse de dépôt dans des actions japonaises (1983-1994)**



Source: CAISSE DE DÉPOT ET PLACEMENT DU QUÉBEC. Rapports annuels 1983 à 1994.

En une décennie, la Caisse investit dans des centaines de compagnies évoluant au sein de secteurs aussi hétérogènes que le transport ferroviaire, la métallurgie, l'électronique et la pharmaceutique (annexe 4). Durant les premiers mois de cette diversification à l'étranger, l'institution compte sur le soutien précieux de l'ancien délégué du Québec à Tokyo, Normand Bernier, qui est son mandataire auprès des entreprises asiatiques convoitées par les deniers québécois.

La société d'État est le plus important gestionnaire canadien de fonds publics détenant des actions japonaises. Elle participe humblement à l'économie de l'archipel en investissant dans des compagnies prestigieuses comme Mitsubishi, Sony et Toyota. Ce fait détruit le mythe que les flux monétaires circulent dans une direction unique, au détriment du Québec.

Elle profite de ses relations pour encourager les Japonais à investir au Québec ou à y nouer des alliances. L'exode de ces capitaux peut paraître ambivalent, alors que le gouvernement doit financer sa dette par des emprunts à l'étranger.

Toutefois, cette stratégie de placement permet de tirer un rendement élevé de compagnies performantes qui contribuent déjà à l'essor économique du Québec ou qui sont susceptibles de le faire. Durant la décennie 1984-1994, ce n'est pas un hasard si la Caisse possède des actions dans plus de la moitié des entreprises nippones établies sur son territoire.

## **La diplomatie québécoise: À l'ombre du Fuji et des Rocheuses**

L'enthousiasme, suscité par les expositions de Montréal et d'Osaka, conscientise les Québécois à l'influence grandissante du Japon dans l'échiquier mondial. Soucieux de réduire le déficit commercial, le ministère de l'Industrie et du Commerce délègue un conseiller économique à Expo 1970. Durant son mandat, Raymond Beaugrand prépare le terrain aux exportateurs, rencontre des investisseurs potentiels et précise la meilleure façon d'assurer la visibilité du Québec dans l'archipel.

Après l'Exposition, le fonctionnaire dresse un portrait de l'état des relations. Il en conclut que les échanges stagneront si le gouvernement ne prend pas des mesures concrètes pour catalyser le potentiel qu'offrent les deux pays.

La création d'un bureau économique est la solution idéale pour perpétuer le travail entamé à Osaka. Pour une période d'essai de trois ans devant débuter à l'automne 1970, Beaugrand préconise l'ouverture d'une maison du Québec à Tokyo pour renforcer les rapports existants<sup>30</sup>. Ce placement dans l'avenir se justifie par l'essor du commerce transpacifique qui attire des états nord-américains à établir des représentations dans la capitale nipponne.

### *Des promesses électorales qui favorisent l'essor de liens avec le Japon*

Le développement de relations nippo-québécoises s'inscrit dans les desseins politiques de Robert Bourassa, soucieux de donner un essor économique sans précédent au Québec. Selon les promesses électorales de 1970, l'exploitation du potentiel hydroélectrique et minier du Nord-du-Québec constitue la clé de cette prospérité devant créer 100 000 emplois. En l'absence de capitaux suffisants, le gouvernement effectue un emprunt de 10 G¥ (32 682 010 \$) auprès d'institutions nippones pour financer le mégaprojet<sup>31</sup>. Ce geste est historique. Le Québec est un des premiers états à emprunter des devises japonaises depuis la fin de la guerre. En septembre 1972, pour souligner l'événement, le ministre des Finances, Raymond Garneau se rend à Tokyo pour remercier les bailleurs de fonds pour la confiance qu'ils expriment.

Dans la perspective du programme économique libéral, il devient impératif d'ouvrir une délégation à Tokyo pour établir la crédibilité du Québec auprès des investisseurs japonais. Leur participation financière est nécessaire pour que se concrétisent les ambitions du premier ministre.

En raison de ses priorités et de son allégeance au système fédéral, l'administration Bourassa n'octroie à la représentation que le rôle de promouvoir les intérêts économiques du Québec, afin de compléter le travail fragmentaire de

la diplomatie canadienne. Cette dernière raison autorise le maintien d'une présence officielle au Japon, car il arrive que le gouvernement fédéral ne peut concilier la défense des intérêts québécois avec les priorités nationales. Dans une entrevue menée en 1979, avec le délégué Normand Bernier ce dilemme est abordé avec franchise:

Ottawa n'a jamais voulu défendre la cause du «vin de bleuets» de crainte de multiplier les ennuis avec les Japonais. Ce sont les Français qui ont soulevé le problème et gagné la manche. Il en a été de même avec les produits de l'érable qui sont sur les tablettes des supermarchés japonais grâce à l'intervention des États-Unis et des producteurs du Vermont. Les représentants de l'ambassade ne veulent pas remettre en cause les accords commerciaux avec le Japon car la balance est présentement excédentaire...au profit des sociétés minières et céréalières de l'Ouest et de l'Ontario. <sup>32</sup>

Bien que la balance commerciale du Québec est déficitaire, le Canada bénéficie d'un solde positif dans ses échanges avec le Japon jusqu'en 1984. Les provinces de l'Ouest, par leur exportation, neutralisent les déficits régionaux. Leurs livraisons de matières premières contrebalancent l'entrée massive de produits japonais sur les marchés lucratifs des provinces centrales. Malgré les demandes de l'Ontario et du Québec pour corriger la situation, le Canada n'a pas avantage à renégocier ses accords commerciaux pour satisfaire ces requêtes qui risquent d'affaiblir la santé économique de la nation.

Comme principale conséquence de ce choix politique et malgré le maintien d'une mission permanente en 1991, le Québec profite faiblement de l'augmentation des exportations canadiennes au Japon. Quatre-vingt-trois pour cent de ces ventes proviennent de l'Alberta, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique <sup>33</sup>. Cette dernière est devenue un bassin d'approvisionnement en richesses naturelles. Elle détient sur le Québec l'avantage dans les coûts de transport dû à sa position géographique, ce qui a un effet direct sur la compétitivité des livraisons de matières brutes.

Cette conjoncture, qui prévaut déjà en 1970, pousse les Affaires intergouvernementales à placer la création d'un bureau nippon dans ses priorités. Depuis leur retour au pays, Raymond Beaugrand, Normand Bernier et Michel Boudriau gardent le fort en organisant des missions industrielles dans l'archipel tout en collaborant à des projets d'exportation <sup>34</sup>.

À l'hiver 1972, le gouvernement demande à Normand Bernier de préparer sur place l'ouverture de sa représentation. Le 5 septembre 1973, le Conseil des ministres crée la maison du Québec à Tokyo (annexe 5). À partir du 1<sup>er</sup> octobre, son mandataire dans la capitale japonaise agit comme conseiller économique ayant le titre de chef de poste. Attaché au ministère de l'Industrie et du Commerce, il relève des Affaires intergouvernementales dans l'exercice de ses fonctions diplomatiques.

Les 6 et 7 mars, l'événement est souligné avec faste et constitue une occasion pour rapprocher les hommes d'affaires québécois et japonais susceptibles de nouer des liens. Durant deux jours, la rencontre *Tokyo '74* offre à la délégation de

200 personnes dirigée par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Guy Saint-Pierre, un avant-goût succinct de la réalité nipponne. Des séminaires sur les possibilités d'investissements au Québec et des contacts multilatéraux sont organisés. Jamais un gouvernement canadien n'a investi autant dans une opération aussi grandiose. Il engage près de 150 000 \$ en fonds publics dans ce sommet historique <sup>35</sup>.

Malgré le spectacle éphémère qui vise à impressionner les Japonais, le bureau doit composer pendant plusieurs mois avec des ressources limitées qui contrastent avec celles consacrées pour *Tokyo '74*. Au moment de l'événement médiatique, le chef de poste ne dispose pas de locaux permanents. Il loge dans la succursale de la Banque de Montréal. La mission aménage à l'édifice Sanno Grand, situé à proximité des grands centres décisionnels de l'archipel en octobre 1974.

En dépit des moyens de fortune à sa disposition, le délégué s'acharne à défendre les intérêts économiques du Québec. Grâce à son dynamisme, le Québec accroît sa visibilité. Durant la première moitié de 1974, 160 articles de journaux et de magazines s'y intéressent. Des industriels québécois participent à des missions exploratoires, tandis que d'autres exposent leurs meubles et leurs fourrures dans des foires à Tokyo et à Osaka <sup>36</sup>. Normand Bernier doit composer avec les orientations du gouvernement libéral qui limite sa présence au rôle d'un commis voyageur. Pour réduire l'excédent commercial, l'approche retenue cherche à attirer sur le territoire des investisseurs japonais et d'une façon moins intense à promouvoir les produits québécois dans un pays qu'on estime hermétique aux importations <sup>37</sup>.

Cette présence coïncide avec la réorganisation du ministère des Affaires intergouvernementales qui se voit confier la responsabilité de coordonner l'action extérieure de l'État québécois. Une direction Afrique, Asie et Océanie est créée au sein de la Direction générale des relations internationales. Suite aux changements introduits par la *Loi du ministère des Affaires intergouvernementales* (S.Q. 1974, c.15), sanctionnée en décembre 1974, le bureau de Tokyo accède au rang de délégation. Malgré l'étendue des champs d'actions qu'accorde le titre, la mission poursuit dans les faits son mandat traditionnel. En mai 1975, le ministre prévoit l'élargissement de ses activités aux secteurs scientifiques, techniques et touristiques <sup>38</sup>.

La promotion économique est demeurée le type d'activités le plus important de la délégation [...]. La recherche de débouchés aux produits québécois, les implantations industrielles, les accords industriels, l'accueil de missions industrielles québécoises au Japon et la préparation de missions japonaises au Québec, les conférences sur la situation économique au Québec et quelques promotions en magasin forment l'essentiel de ces activités. <sup>39</sup>

Contrairement à la délégation générale établie en France, *navire amiral* de la diplomatie québécoise, la représentation de Tokyo dispose d'un mandat étroit qui se borne aux dossiers économiques et aux transferts technologiques. Couvrant non seulement le Japon, mais toute l'Asie, c'est une porte ouverte sur une région en expansion.

Bien que louable en Occident, l'approche mercantile de la délégation est néfaste dans une nation qui gratifie un savant mélange de contacts humains dans les relations commerciales. En évacuant les échanges culturels et éducatifs, le gouvernement Bourassa ne profite pas de sa visibilité pour faire connaître la réalité québécoise. En raison de son idéologie, l'Administration ne saisit pas l'occasion pour renverser la perception floue, qu'ont certains Japonais à l'égard du Québec, c'est-à-dire un îlot francophone, minoritaire et trouble-fête au sein de l'Amérique du Nord. Plutôt que de démontrer la contribution de leur peuple à l'enrichissement de la société canadienne, les Libéraux préfèrent conserver la paix avec l'État fédéral qui accepte difficilement l'expression des sentiments nationalistes à l'étranger.

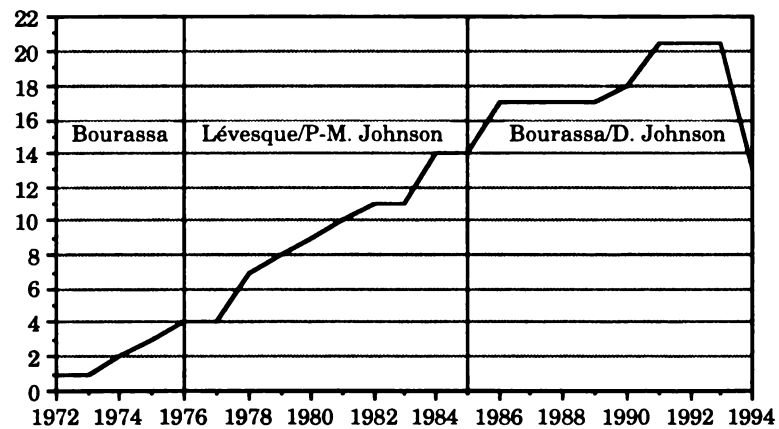
Ce mandat est compliqué par le fait que le Québec ne bénéficie pas dans l'archipel d'une reconnaissance officielle, comme celle accordée par l'Élysée. Le pragmatisme et la volonté d'éviter les querelles diplomatiques qui marquent les relations entre le Canada et la France, font que le Japon n'entretient pas avec le Québec des liens dépassant ceux accordés à un état non souverain. Soucieux de préserver l'harmonie avec la majorité des Canadiens, le gouvernement nippon n'a que des contacts discrets avec l'administration québécoise, ce qui ne l'empêche pas de s'intéresser à l'évolution de la situation politique intérieure. Cet abstentionnisme se reflète dans les liens officiels, qui se limitent à une seule entente de coopération technique, signée en novembre 1985, entre le Québec et la préfecture d'Akita (annexe 6).

### *L'épanouissement des relations nippo-québécoises*

Le 15 novembre 1976, l'élection d'un parti indépendantiste au Québec bouleverse l'échiquier politique canadien. Élu avec le mandat d'être un bon gouvernement, le Parti québécois promet la tenue d'un référendum sur l'avenir constitutionnel. La nouvelle administration dirigée par René Lévesque, qui ne cache pas ses convictions sociales-démocrates et souverainiste, suscite l'inquiétude dans les milieux financiers qui craignent l'instabilité.

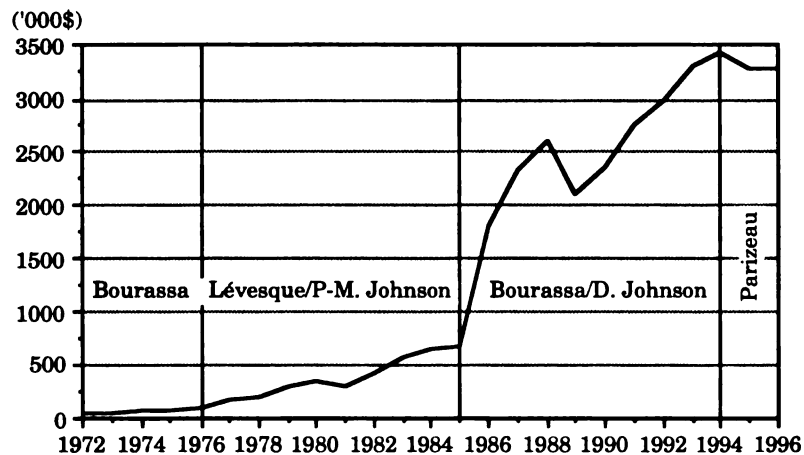
Avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement péquiste, les effectifs et les budgets de la délégation augmentent pour maximiser la présence québécoise au Japon (figures 5.6 et 5.7). Au-delà du discours, des ressources sont allouées pour soutenir et élargir les échanges existants. Les nouveaux champs d'activités conférés à la mission amènent la création de postes de conseillers et d'attachés spécialisés.

Ces efforts paraissent minimes en regard des ressources ministérielles totales. Alors qu'en 1978, Tokyo reçoit 3,4 % des effectifs affectés au réseau mondial de représentations; en 1986, cette part est de 4,9 %<sup>40</sup>. Toutefois, ces résultats ne doivent pas faire oublier que l'administration Lévesque est la première à modifier la politique du Québec vis-à-vis de l'archipel en élargissant les liens consacrés. Alors qu'en Amérique du Nord et en Europe, la diplomatie québécoise est édifiée, tout est à construire au Japon. Ce travail, amorcé sous le règne libéral, s'accélère avec les Péquistes. Entre 1976 et 1986, le personnel de la délégation passe de 4 à 17, tandis que le budget bondit de 93 000 à 1 803 600 \$<sup>41</sup>.

**Figure 5.6: Effectifs de la Délégation générale du Québec à Tokyo (1972-1994)**

Sources: QUÉBEC. Ministère des Affaires internationales. Documents internes et Rapports annuels.

Dans l'horizon de l'indépendance, le ministère prépare la transition en élargissant le mandat des délégations établies dans des nations salutaires pour l'avenir. Pour se démarquer du parapluie canadien, la mission de Tokyo s'active à faire connaître aux Japonais le point de vue gouvernemental dans plusieurs dossiers domestiques. Afin de créer un mouvement de sympathie envers le Québec, des activités sont organisées pour rapprocher les deux pays.

**Figure 5.7: Budgets de la Délégation générale du Québec à Tokyo (1972-1996)**

Source: QUÉBEC. Ministère des Affaires internationales. Direction des ressources financières.

C'est une période d'effervescence où les fonctions de la délégation débordent la dimension économique. La mission se voulant le véritable porte-parole du peuple québécois, elle dresse une liste de ses ressortissants vivant au Japon. La rédaction de l'histoire de cette présence est envisagée. Le projet périlite, car

certaines communautés religieuses craignent que leur travail soit récupéré par les souverainistes à des fins de propagande.

Ce bouillonnement est savamment contrôlé pour éviter le débordement sur la place publique des différends entre Québec et Ottawa. Cette apparente harmonie vise à ne pas effrayer les investisseurs qui craignent l'instabilité politique comme la peste.

Assumant un rôle politique plus soutenu et menant des activités économiques de plus en plus importantes, la délégation est en pleine expansion. Elle accentue les relations entre le gouvernement du Japon et celui du Québec et agit comme soutien des activités des ministères sectoriels québécois au Japon et dans tout le Pacifique.

[...] Les activités culturelles se sont poursuivies à un rythme important <sup>42</sup>.

En dépit de l'élargissement des responsabilités de la délégation, les mandats commerciaux et financiers demeurent ses priorités. Les accords industriels privés dans les secteurs de la biotechnologie, de la pharmaceutique, de l'optique et de l'électronique occupent son personnel. Ces ententes permettent l'acquisition de technologies japonaises pour appuyer l'essor des exportations québécoises à valeur ajoutée. Cette préoccupation correspond avec les orientations de l'énoncé de politique économique *Bâtir le Québec* <sup>43</sup>.

L'administration Lévesque, plus que tout autre gouvernement, exprime le désir de diversifier la base industrielle du Québec, trop liée aux matières brutes. Ses orientations contemporaines constituent une innovation dans le discours politique et s'inscrivent dans le mouvement de modernisation amorcé en 1960.

Depuis la Révolution tranquille, les partis politiques, qui se succèdent à la tête de l'État, s'entendent sur le fait que l'intervention gouvernementale est nécessaire pour assurer le progrès socio-économique du Québec. Il dispose des moyens pour aider les entreprises à affronter la compétition internationale. Tout en étant respectueux des lois du marché, «le gouvernement [...] se préoccupe au premier plan de créer et de maintenir des conditions favorables au développement et au dynamisme des initiatives privées.» <sup>44</sup> En favorisant la naissance de forces économiques nationales et dynamiques, on offre aux francophones un levier pour se positionner dans l'ensemble nord-américain et assurer leur survivance.

La stratégie proposée dans *Bâtir le Québec* favorise l'épanouissement économique par l'augmentation et la diversification des ventes à l'étranger. Pour atteindre ce but, il faut orienter vers des secteurs de pointe prometteurs une économie arrimée sur l'exportation décroissante des richesses naturelles. Avec une industrie compétitive, dirigée vers la production de biens à valeur ajoutée, l'objectif est réalisable en misant sur des alliances technologiques et financières avec des partenaires extérieurs. Dans cette optique, l'émergence d'une structure industrielle maillée, tablant sur la sous-traitance des PME et la maîtrise d'œuvre de grandes firmes comme Bombardier, est souhaitable. Cette association offre aux petites et moyennes entreprises des moyens pour s'adapter à l'évolution technologique et affronter la concurrence mondiale.

C'est dans ce contexte que la délégation contribue à dynamiser l'économie québécoise. Elle œuvre au rapprochement avec le Japon dans des secteurs où la complémentarité est bénéfique aux partenaires, par le biais d'accords industriels (p. ex. agro-alimentaire, amiante, biotechnologie, recyclage des déchets et robotique) <sup>45</sup>.

Bien que le Québec ait pignon sur rue à Tokyo depuis 1973, ce n'est qu'au début de la décennie 1980 que la délégation prend sa vitesse de croisière. Durant les premières années, l'insuffisance de ressources affectées au dossier, le manque de connaissances sur la réalité nipponne au sein du gouvernement et l'absence de coordination ralentissent le travail. Le poids des échanges avec la francophonie relègue à l'arrière-plan le Japon qui reçoit une attention mitigée au siège social des Affaires intergouvernementales, en comparaison à l'intérêt manifesté par les ministères à vocation économique.

En avril 1980, cette situation est évidente, alors qu'il devient nécessaire de corriger les problèmes de fonctionnement qui minent les relations bilatérales, au risque de perdre la confiance des interlocuteurs japonais.

De moins en moins nous allons pouvoir nous permettre des «imbroglios.» Jusqu'à date, la Délégation était considérée ici comme en période de «pionnier», où les «essais et les erreurs» sont alors monnaie courante et acceptée. À partir de maintenant, la compréhension bienveillante du côté japonais va faire place à une attente d'efficiencia et d'efficacité dont l'absence sera perçue négativement. <sup>46</sup>

Pour sortir des chemins battus, un premier travail de défrichage débute en décembre 1977, alors que la mission embauche Gilles Pomerleau, un Québécois résidant au Japon depuis plusieurs années. En plus de ses talents d'administrateur, le nouveau venu maîtrise la langue japonaise. Le premier dossier qui lui est confié est d'organiser la comptabilité de la représentation. Pendant plusieurs semaines, il consacre de longues journées à ce travail de bénédictin. Travailleur fidèle et efficace, il voit son mandat s'élargir à d'autres responsabilités lorsque la gestion ne l'absorbe plus à temps plein. D'abord chargé de la promotion touristique, les nouvelles priorités l'amènent à s'occuper de relations publiques, de dossiers culturels, éducatifs et sociaux.

Gilles Pomerleau et le personnel local assurent la continuité dans une représentation où le roulement des expatriés est élevé. De 1982 à 1994, le gouvernement nomme au poste de délégué des fonctionnaires de carrière reconnus pour leurs compétences en matière économique. Bien que cette politique améliore les relations avec le ministère, les nouveaux appelés n'ont du Japon que des connaissances linguistique et culturelle limitées, ce qui complique le séjour et réduit leur efficacité (tableau 5.3). Par ailleurs, les délégués étant en poste pour une courte durée, la stabilité des liens noués avec les décideurs de l'archipel est fragile <sup>47</sup>.

Cependant, la nomination, à l'automne 1994 de Jean Dorion, indique un virage à l'égard de cette politique informelle. Le gouvernement reconnaît de nouveau

l'importance de placer à ce poste une personne familière avec le pays du Soleil-Levant si le Québec veut y développer de meilleures relations.

**Tableau 5.3**  
**Délégué du Québec en poste à Tokyo (1973-1995)**

Noms	Titre	Période	Durée (mois)
<b>Normand Bernier</b>	Délégué	Septembre 1973-Août 1979	72
<b>Paul Trahan</b>	Délégué a.i.	Août 1979-Mai 1982	34
Marcel Bergeron	Délégué	Mai 1982-Mai 1984	24
<b>Gérard Côté</b>	Délégué a.i.	Mai-Septembre 1984	5
Jacques Girard	Délégué	Septembre 1984-Août 1986	24
William Siebes	Délégué	Août 1986-Août 1989	36
Harold Mailhot	Délégué	Août 1989-Mai 1992	34
Robert Keating	Délégué a.i.	Mai-Juillet 1992	3
Michel Boudriau	Délégué général	Août 1992-Juin 1993	11
Robert Keating	Chargé d'affaires	Juin 1993-Juin 1994	12
André Migneault	Chargé d'affaires	Juin 1994-Janvier 1995	8
<b>Jean Dorion</b>	Délégué général	Janvier 1995-....	

Les noms en caractère gras réfèrent aux délégués parlant le japonais.

Sources: Délégation générale du Québec à Tokyo et Recherche de l'auteur.

### *Plus d'affaires, moins de politique*

Sans délaissier les aspects culturels et éducatifs sous le second mandat péquiste (1981-1985), l'Administration redouble d'énergie pour accroître les relations économiques avec le Japon. Au Québec, la situation dicte une réorientation des activités hors frontière. Par référendum, la population venait d'opter pour le maintien de la province au sein du régime fédéral, plutôt que d'autoriser le gouvernement Lévesque à négocier une nouvelle entente constitutionnelle avec le Canada. Le choix démocratique, exprimé le 20 mai 1980, modifie les responsabilités et le symbolisme octroyés à la délégation de Tokyo.

La récession de 1982 occupe l'agenda du gouvernement qui poursuit le programme *Bâtir le Québec* pour sortir l'économie du marasme. Le commerce international devient une priorité pour un territoire où 40 % du produit intérieur brut est imputable aux ventes à l'étranger. Face à cette problématique, les entreprises doivent prendre le virage technologique et exporter davantage. Pour atteindre ces buts, on entend maximiser les retombées économiques générées par les délégations, ce qui apaise les critiques qui se lèvent quant à l'utilité de la diplomatie québécoise dans un contexte de restrictions budgétaires et d'allégeance au Canada.

En juin 1982, un plan d'action international est présenté par le ministère des Affaires intergouvernementales pour soutenir la relance. Ce document, qui esquisse les attentes du Québec dans un monde en évolution, souligne qu'il faut bonifier les échanges économiques et technologiques avec l'archipel, notamment dans les secteurs des communications, de l'énergie, de l'environnement et des mines. Pour parvenir à ces desseins, les deux peuples doivent apprendre à mieux se connaître.

Afin d'appuyer ce tournant, l'administration Lévesque veut tirer profit de sa participation aux divers programmes et comités canado-japonais. De plus, elle entend prendre les moyens pour que le Québec dispose de citoyens «capables d'avoir un accès direct par ses connaissances linguistiques à la civilisation technologique qui se développe au Japon.»<sup>48</sup> Pour soutenir ce souhait, une subvention est versée à l'Université de Montréal pour que soit offert des cours sur le Japon, tandis que le ministère appuie l'essor des études québécoises à l'Université Sophia de Tokyo.

En vue de réaliser ces défis, le ministère du Commerce extérieur est instauré le 16 décembre 1982. À l'échelle planétaire, il veille à la prospection des investissements, à l'expansion des marchés et à la ratification d'accords industriels<sup>49</sup>. L'organisme est échafaudé autour de l'Office québécois du commerce extérieur, constitué en 1980, au sein du ministère de l'Industrie et du Commerce. Avec ces changements, les conseillers économiques et les attachés commerciaux en fonction à l'étranger passent sous sa juridiction. *Plus d'affaires, moins de politique* devient la devise d'un État marqué par la crise économique et la démobilisation engendrée par la défaite de l'option souverainiste. Sous la gouverne de Bernard Landry, le Japon devient un élément essentiel de la politique de commerce international.

À l'automne 1983, le dixième anniversaire de la délégation de Tokyo est célébré par une Semaine du Québec, auquel participe le chansonnier Gilles Vigneault. C'est la belle époque où l'on dispose d'un personnel dynamique qui œuvre avec acharnement à faire une place aux Québécois dans l'archipel. Durant cette période, le Québec s'ouvre à l'Asie et en particulier au Japon, un partenaire qui ne peut être ignoré.

En 1985-1986, près de 100 missions individuelles et collectives québécoises comptent sur l'appui de la délégation pour prospector le marché, attirer des investisseurs ou ratifier des accords industriels. Dans un pays où les voyages outre-mer sont en expansion, plusieurs séminaires de promotion touristique sont organisés à l'attention des intervenants de cette industrie<sup>50</sup>.

L'expansion des activités et la croissance des effectifs obligent le ministère à déplacer ses services dans des locaux adaptés aux nouveaux défis. Après avoir logé pendant douze ans au Sanno Grand, la représentation emménage dans l'édifice Kojimachi Hiraoka localisé dans le quartier Chiyoda, à quelques pas du Palais impérial.

La décennie 1980 est celle où l'on prend conscience des enjeux sous-jacents à cette présence. L'accession de Bernard Landry à la tête des ministères du Commerce extérieur et des Relations internationales contribue à l'évolution des mentalités<sup>51</sup>. Son enthousiasme pour les dossiers économiques tranche avec les préoccupations politico-diplomatiques de ses deux prédécesseurs, Claude et Jacques-Yvan Morin, ce qui permet de cerner le potentiel qu'offre le Japon.

Pour donner une crédibilité aux dossiers bilatéraux, des visites ministérielles fréquentes s'imposent pour démontrer l'importance qu'occupe l'archipel. Que ce soit Jean Garon, qui fait la promotion des denrées agro-alimentaires ou Rodrigue Biron, qui souhaite que les constructeurs d'automobiles s'établissent sur le

territoire pour alléger le déficit commercial, les ministres péquistes s'activent sur le terrain (annexe 7). Ce phénomène est relevé dans les secteurs ayant des implications pour le développement du Québec.

Dans le domaine scientifique, l'on tente d'arrimer des institutions qui peuvent se fortifier par leur complémentarité. Les secteurs prioritaires sont l'aéronautique, la biotechnologie, l'énergie et l'environnement. La politique du gouvernement Lévesque envers le Japon ne se limite pas à des aspects commerciaux. Elle s'inscrit dans une approche globale qui favorise des rapports diversifiés, comme l'indique Jacques Girard, délégué à Tokyo:

Nous devons continuer à développer nos relations avec le Japon dans tous les domaines où cela est possible. Nous continuerons à travailler au développement de nos exportations, notamment à leur diversification. Même chose pour les accords industriels. Quant au secteur des investissements, nous devons y consacrer plus d'efforts.

Les échanges scientifiques et technologiques retiendront aussi beaucoup notre attention. Nous recherchons la coopération entre les institutions et les entreprises du Japon et du Québec. Atteindre une meilleure connaissance mutuelle est indispensable. Les Québécois doivent être sensibilisés aux réalités asiatiques et nous devons faire connaître au Japon le Québec contemporain sous tous ses aspects. <sup>52</sup>

À l'invitation du ministère japonais des Affaires étrangères, René Lévesque effectue du 29 septembre au 2 octobre 1984, une visite au pays du Soleil-Levant. L'ancien journaliste connaît déjà cette région pour y avoir séjourné durant le conflit coréen. Cette tournée historique d'un chef d'État québécois en Corée, au Japon et en Chine, témoigne de l'importance prise par l'Asie dans l'économie mondiale. Ce voyage démontre la volonté des dirigeants péquistes d'intégrer l'Orient dans la sphère d'échanges du Québec, tout en prouvant à une population désillusionnée, qu'ils œuvrent à rétablir la prospérité collective.

Accompagné de Bernard Landry, de fonctionnaires, d'hommes d'affaires et d'universitaires, ce voyage s'inscrit dans les efforts investis pour relancer l'économie québécoise. Dans cet esprit, le Japon, premier créancier mondial et client du Québec en Asie, est un partenaire convoité pour la réalisation de projets conjoints d'investissements.

Durant ce séjour, qui le mène à Kyoto et à Tokyo, le premier ministre rencontre des parlementaires et des journalistes. Il participe à un déjeuner-conférence donné en son honneur par la Fédération des organisations économiques (Keidanren). À ses hôtes, il fait valoir que le Québec est désireux de fortifier ses liens économiques avec l'Asie, tout en voulant mieux s'y faire connaître. René Lévesque constate que ce travail est amorcé.

[...] la situation au Japon sous ce rapport est moins grave que dans certaines autres régions du globe parce qu'un nombre important d'anciens élèves d'écoles nippones dirigées par des missionnaires québécois accèdent maintenant aux échelons supérieurs du gouvernement [...] et de l'industrie [...], et ces anciens élèves formés

par des religieux québécois sont plus en mesure de jeter une lumière plus favorable sur le Québec et sur ses aspirations. <sup>53</sup>

Le chef d'État en profite pour niveler les inexactitudes répandues au Japon par certains émissaires nord-américains à l'égard de la réalité québécoise. Il retrace l'évolution de son peuple depuis la Révolution tranquille jusqu'au rêve de la souveraineté réalisé avec l'appui populaire. C'est pour lui l'occasion d'affirmer qu'il dirige une société démocratique où les investisseurs bénéficient d'un climat politique stable.

René Lévesque souligne que la spécificité culturelle de son peuple ne l'empêche pas d'être ouvert sur le monde, d'offrir des produits renommés, des ressources naturelles abondantes et des travailleurs compétents. L'électricité, offerte à des tarifs inférieurs à ceux en vigueur dans l'archipel, constitue un attrait pour les entreprises *énergivores*. Il invite les grands de l'automobile à établir sur le territoire des usines en vue de profiter du savoir-faire québécois dans l'aluminium. Au-delà des considérations rationnelles, ce choix est justifié pour des raisons commerciales et politiques, car plus de 30 % de leurs livraisons canadiennes sont destinées au Québec <sup>54</sup>.

Reflète de la volonté politique d'appuyer des transferts technologiques fructueux, des ententes sont ratifiées le 2 octobre à Tokyo. Ces accords correspondent aux attentes du gouvernement, qui favorise l'essor des biotechnologies et la diversification des sources énergétiques du Québec <sup>55</sup>. L'Institut Armand-Frappier et la Fondation pour la recherche sur les protéines se concèdent des droits exclusifs pour commercialiser dans leur pays les produits de leur associé. Par ailleurs, ils s'engagent à collaborer à des projets conjoints de recherche. Dans le secteur énergétique, Gaz métropolitain obtient de Gaz d'Osaka le droit de vendre sur son territoire une gamme étendue d'appareils gaziers manufacturés par son partenaire.

Au cours des années de pouvoir du Parti québécois, plusieurs missions ministérielles et commerciales visitent le Japon. En parallèle, des liens culturels, éducatifs et scientifiques sont noués pour la première fois. En moins d'une décennie, le gouvernement renforce sa présence dans l'archipel même si, comme le reconnaît le ministre des Relations internationales, il reste beaucoup à faire pour stabiliser ces rapports dans les secteurs non économiques:

L'état de nos relations avec [la zone Asie-Pacifique], le poids grandissant de cette région dans les affaires mondiales et son importance croissante pour le Québec exigeraient de nous à la fois une accentuation et un élargissement de notre action [...].

Nos relations avec le Japon devraient connaître une certaine mutation au cours de la prochaine année. Jusqu'à présent, peu d'actions suivies dans les domaines de la culture, de la science, de l'éducation et des communications ont épaulé nos démarches commerciales. Cette orientation qui est finance et commerce de la délégation de Tokyo devra certainement demeurer. Il est grand temps d'étayer ces relations avec ce que le Japon a de meilleur dans les domaines de la culture, de la science et de la technologie, de l'éducation. La récente

nomination d'un conseiller polyvalent à Tokyo est d'ailleurs à cette fin.<sup>56</sup>

Ces intentions culminent, en juin 1985, lorsque Bernard Landry innove en dévoilant une politique de relations internationales qui réaffirme la légitimité des compétences de l'État québécois dans ce domaine. Bien que ce document ne bouleverse pas la configuration des liens existants, le gouvernement dispose d'un énoncé d'action à l'égard de son précieux partenaire. Aux relations commerciales, il entend appuyer les échanges scientifiques et les transferts technologiques tout en favorisant «une meilleure connaissance mutuelle» des peuples québécois et japonais par le biais d'activités de rapprochement entre les deux communautés<sup>57</sup>.

### *Le retour à la mission économique traditionnelle*

En décembre 1985, l'élection du Parti libéral relègue aux oubliettes les aspects novateurs de la politique extérieure. Même si l'administration Bourassa semble épouser la philosophie de l'énoncé Landry, en vérité, elle renoue avec une diplomatie digne d'un État fédéré. Le nouveau ministre des Relations internationales précise que les activités à l'étranger seront conformes aux intérêts du Québec, dans un contexte d'appartenance au Canada et en fonction des restrictions budgétaires<sup>58</sup>.

Pour mon ministère, l'appui à l'objectif de croissance économique du gouvernement est prioritaire. Notre rôle consiste à créer un environnement favorable au développement des échanges économiques par le développement des liens scientifiques, culturels, éducatifs, technologiques et universitaires. Créer une image de marque pour le Québec, faire ressortir notre spécificité culturelle pour mieux faire valoir notre potentiel économique et technique, voilà une approche dont nos entreprises ne pourront que profiter dans la lutte difficile qui les oppose à leurs concurrents sur les marchés étrangers.<sup>59</sup>

L'année suivante, le titulaire du Commerce extérieur et du Développement technologique met en veilleuse la diversification des rapports avec le Japon, que son collègue adopte, mais que les affaires constitutionnelles et francophones, contraignent de repousser aux calendes grecques. Pour Pierre MacDonald, le gouvernement doit encourager les échanges économiques et privés, sans éveiller nos partenaires au caractère distinct de la société québécoise.

[...] nos prédécesseurs immédiats avaient décidé, dans leurs rapports avec [le Japon], d'insister sur ce qui distinguait le Québec du reste de l'Amérique au lieu de promouvoir les talents et les attraits qui font de nous des Nord-Américains. D'expérience, j'ai découvert qu'il est de loin plus constructif et plus efficace de présenter et d'expliquer le Québec et ses caractéristiques à partir de ce que nos interlocuteurs connaissent déjà de l'Amérique.<sup>60</sup>

À l'Assemblée nationale, le ministre avoue que le Québec est «virtuellement absent» de ce marché et que seul «une œuvre de longue haleine», permettra d'y

accroître les exportations. Quelques mois après avoir établi ce constat, Pierre MacDonald déclare que l'Amérique du Nord et l'Europe sont des débouchés privilégiés pour les entreprises québécoises. Il décline l'urgence immédiate de relever le défi asiatique <sup>61</sup>. Cette attitude ambiguë, où les gestes contredisent le discours, résulte de la disette budgétaire qui paralyse les ambitions des politiciens. Ce contexte motive l'attentisme face au Japon, au profit de régions où l'expérience commerciale du Québec est démontrée et rentable à court terme.

À l'automne 1988, Paul Gobeil, le nouveau patron des Relations internationales, fait ratifier la fusion de son ministère avec celui du Commerce extérieur. Au-delà de la rationalisation, la création du ministère des Affaires internationales, dont l'appellation est évocatrice de sa mission, parraine l'infléchissement de la politique extérieure aux prérogatives économiques. Désormais, les activités à l'étranger seront arrimées à ce choix qui laisse peu de place aux échanges improductifs et qui répond à la philosophie libérale. Reposant sur la réalité géopolitique qui privilégie les partenaires habituels, le Japon constitue une priorité secondaire, même si le ministre reconnaît sa puissance économique et l'utilité d'y nouer des liens <sup>62</sup>.

Suite à l'élection générale de septembre 1989, le premier ministre confie à John Ciaccia le portefeuille des Affaires internationales qui consolide l'orientation mercantile initiée par son prédécesseur. Dans cette optique, en mai 1990, il se rend au Japon pour promouvoir les investissements dans les secteurs de pointe, comme la pharmaceutique. Cette direction est évidente à la lecture de la politique d'affaires internationales, dévoilée en 1991, où l'économie détient la prééminence sur les autres domaines d'intervention <sup>63</sup>. Les activités non rentables et politiquement sensibles, comme la diffusion de la réalité québécoise, sont délaissées en dépit d'une volonté timide de maintenir des rapports élargis.

Avec le Japon, une relation mercantile qui s'appuie sur trois axes est souhaitée. Il faut d'abord s'assurer que des entreprises nippones injectent des fonds sur le territoire. Les industries du magnésium, des nouveaux matériaux et de la biotechnologie sont privilégiés, car le gouvernement veut concentrer son action dans quelques sphères prometteuses, compte tenu des «difficultés inhérentes aux différences culturelles et linguistiques.» De ces secteurs, il faut tirer parti de la technologie japonaise pour accroître la compétitivité de l'économie québécoise. Finalement, le ministère entend soutenir la promotion des exportations vers l'archipel. Toutefois, cette activité n'est pas au premier rang des priorités <sup>64</sup>.

Sous les administrations libérales, les intentions économiques motivent 81 % des visites ministérielles menées au pays du Soleil-Levant (annexe 7). Près de la moitié de ces voyages sont effectués par le titulaire de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie. Durant la période péquiste, 58 % des déplacements officiels appartiennent à cette catégorie privilégiée par les Libéraux. Reflet de l'approche multilatérale du gouvernement Lévesque, les missions menées au Japon sont diversifiées.

Le ministre Daniel Johnson (fils), s'y rend à quatre reprises en 1986 et 1987 pour rencontrer des représentants gouvernementaux, ainsi que des décideurs œuvrant dans les secteurs de l'automobile, de la chimie, de la métallurgie et des

services bancaires. En octobre 1987, des ententes sont ratifiées avec trois institutions financières (Banque Fuji, Banque industrielle du Japon et Banque de Tokyo), pour faciliter les échanges commerciaux et technologiques.

Comme ses prédécesseurs, il loue le savoir-faire québécois, tout en proposant des partenariats et en incitant les Japonais à investir au Québec. Avec la vigueur du yen, la conjoncture est propice à l'implantation d'usines outre-mer pour les multinationales voulant diminuer leurs coûts et conserver leur segment des marchés mondiaux. Le ministre profite de ces séjours pour dire que l'administration Bourassa offre un environnement amical aux entreprises, grâce à la réduction des interventions dans l'économie, ainsi que par la simplification de la réglementation et de la fiscalité québécoise.

En décembre 1991, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Gérald Tremblay présente sa stratégie des grappes industrielles. Ce concept reprend les objectifs du gouvernement péquiste pour bonifier la production et les exportations à valeur ajoutée. S'appuyant sur les forces nationales, la concrétisation de la politique fait appel à l'expertise étrangère. Pour se faire, le ministère encourage les entreprises à ratifier des accords industriels avec des firmes japonaises dont les fruits contribueront à l'application de la vision ministérielle.

Après l'annonce de la politique d'affaires internationales, de la stratégie des grappes industrielles et d'autres politiques récentes -- et compte tenu du fort potentiel du Japon comme partenaire, malgré les obstacles inhérents aux différences culturelles --, le gouvernement du Québec a modifié son approche traditionnelle dans ce pays et dans le reste de l'Asie. Il cherche désormais à concentrer ses échanges dans les secteurs stratégiques pour le développement de l'économie, soit ceux où le Québec peut espérer accroître ses avantages concurrentiels. Pour exploiter au maximum les possibilités de partenariat, il privilégie les projets qui, tout en visant un secteur cible, touchent ses priorités: développement technologique, coopération scientifique, commerce, investissements, développement des ressources humaines <sup>65</sup>.

Le Japon captive aussi les gouvernements municipaux en quête de relance économique. Le maire de Montréal, Jean Doré, visite l'archipel en 1988 et 1991, tandis que son collègue de Québec, Jean-Paul L'Allier, fait de même l'année suivante. Des missions industrielles de la Communauté urbaine de Montréal s'y rendent pour faire de la promotion touristique et attirer des investisseurs.

Cette visibilité de haut niveau cache un recul tangible de la présence québécoise dans l'archipel. Les statistiques commerciales sont là pour le prouver. Le Japon est un mince souci pour le gouvernement libéral qui privilégie la croissance des échanges avec ses partenaires traditionnels. Le rapport annuel 1988-1989 du ministère des Affaires internationales souligne «un certain ralentissement des activités avec le Japon.» <sup>66</sup> Par ailleurs, une évaluation interne conclut que le solde commercial négatif, l'insuffisance des investissements nippons et la stagnation des activités gouvernementales assombrissent les relations bilatérales <sup>67</sup>. Dans un contexte où le Québec est perçu régulièrement

comme le nœud du problème constitutionnel canadien, le peu d'importance accordée au rayonnement culturel et éducatif s'avère nuisible à ses intérêts. Malgré la vigueur injectée dans la coopération universitaire *rentable*, les années Bourassa entraînent le repli des acquis initiés par le gouvernement Lévesque.

Le responsable des Relations internationales, Gil Rémillard, effectue en février 1987, une visite au Japon pour rapprocher les institutions des deux pays. Il en profite pour faire connaître la position de son Administration sur l'avenir politique du Québec. Le gouvernement japonais, désireux de faire connaissance avec Robert Bourassa, lui transmet une invitation officielle par l'entremise du ministre. Ce séjour, d'abord prévu pour octobre 1990, est reporté indéfiniment dû aux dossiers domestiques et prééminents qui occupent le chef d'État. Encore une fois, le Québec laissait passer une chance unique pour s'illustrer au Japon.

Comme dans l'ensemble du gouvernement, l'austérité règne dans les organisations impliquées au Japon. En plus d'atténuer leur efficacité, cette situation intensifie la dépendance du Québec vis-à-vis des programmes et des initiatives fédérales. Même si la représentation de Tokyo acquiert le statut de délégation générale, ce changement est nul en raison du retranchement de ressources humaines et pécuniaires qui l'affecte après 1990 (figures 5.6 et 5.7).

Au sein de l'appareil gouvernemental, les rapprochements institutionnels avec l'archipel sont rarissimes. Sur les 168 organismes de l'État québécois, seulement 18 ont établi des liens avec un partenaire nippon (tableau 5.4). Dans la plupart des cas, ces relations sont irrégulières et se confinent à des échanges culturels et d'informations. Les musées et les salles de spectacles publiques qui accueillent à l'occasion des artistes japonais sont dynamiques dans ce secteur.

C'est du côté des ministères à vocation économique que les contacts sont les plus soutenus et éprouvés. Cela démontre encore une fois que l'économie est la principale préoccupation du gouvernement dans ses relations extérieures. Que ce soit par la place occupée dans les politiques sectorielles ou par les ressources imparties au suivi des dossiers bilatéraux, le Japon fait l'objet d'une attention particulière dans ces organismes, contrairement à ce qui prévaut dans les autres domaines d'intervention.

**Tableau 5.4**  
**Activités des organismes du gouvernement du Québec reliés au Japon (1970-1995)**

Organismes (Début des liens)	Activité
<b>Ministères</b>	
Affaires internationales (1973)	Coordination des relations avec le Japon
Agriculture, Pêcheries et Alimentation (1973)	Soutien à l'exportation agro-alimentaire
Éducation (1988)	Soutien à la coopération universitaire
Finances (1972)	Échanges d'information Transactions financières
Industrie, Commerce, Science et Technologie (1970)	Promotion des investissements Soutien aux transferts technologiques Soutien à l'exportation
Ressources naturelles	Promotion des investissements
<b>Sociétés d'État et Régies</b>	
Centre de recherche industrielle du Québec	Échanges scientifiques
Hydro-Québec International (1993)	Échanges scientifiques et technologiques Exportation de services
Musée d'art contemporain de Montréal (1988)	Échanges culturels et d'information
Musée de la Civilisation (1989)	Échanges culturels et d'information
Musée du Québec (1992)	Échanges culturels et d'information
Régie des installations olympiques (1989)	Échanges d'information
Régie des rentes du Québec (1990)	Échanges d'information
Régie du bâtiment du Québec	Échanges d'information
Société d'habitation du Québec	Transactions financières
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestier du Québec (REXFOR)	Soutien à l'exportation
Société du Grand théâtre de Québec (1992)	Échanges culturels
<b>Société générale de financement du Québec (1982)</b>	<b>Promotion des investissements</b>

Source: Enquête effectuée par l'auteur.

## Entre le Québec et le Japon

Au-delà d'une présence et d'activités dictées par des prérogatives religieuses, économiques et politiques, la décennie 1970 s'impose comme celle où les relations volontaires fleurissent. L'amélioration des moyens de communication et l'élection du Parti québécois amènent les Japonais à s'intéresser à la réalité francophone en Amérique. Au Québec, l'image de l'archipel comme terre d'évangélisation cède la place à une vision moderne, mais toujours ambiguë d'un pays où le progrès est fulgurant.

Bien que la filiation des Québécois avec la francophonie domine ses rapports extérieurs, le Japon se positionne comme un lieu d'apprentissage et d'échanges aussi valable que la France. Aujourd'hui, des artistes, des étudiants, des professeurs, des chercheurs et des athlètes s'intéressent aux fruits de cette civilisation millénaire.

### *Les échanges éducatifs et scientifiques*

À la veille du référendum sur la souveraineté-association, le ministère des Affaires intergouvernementales appuie l'essor des études québécoises à l'étranger pour susciter une sympathie internationale envers le mouvement d'émancipation. Comme aux meilleurs moments de l'Exposition universelle, la presse nipponne s'intéresse au Québec, cette fois-ci pour des motifs différents. Les journaux et les chaînes de télévision font redécouvrir le pays à des citoyens pour qui le temps a effacé la participation à Osaka.

Toutefois, ces médias diffusent fréquemment une image du Québec déformée par le prisme de Nord-Américains antipathiques à sa réalité. Ces manœuvres sont d'autant plus faciles à orchestrer qu'en dehors de l'espace francophone, le Québec est méconnu même si des liens économiques existent avec des partenaires majeurs comme les États-Unis et le Japon. Il est soumis à la même incompréhension qui conduit des individus à analyser la société nipponne suivant leurs valeurs et la perception qu'ils se font du monde.

L'absence d'un canal bilatéral et durable, permettant d'échanger sans interférence des renseignements, explique ces distorsions. Sauf à quelques exceptions, les médias des deux pays diffusent des nouvelles de leur partenaire en utilisant des informations émanant d'agences de presse étrangères. Ces renseignements, qui reflètent souvent des enjeux nationaux éloignés de leurs intérêts communs, modèlent injustement les esprits et stimulent la méfiance. En 1994, la Société Radio-Canada (SRC), consciente de cette faiblesse, a nommé pour la première fois une correspondante affectée exclusivement à l'archipel.

Ces problèmes de compréhension sont atténués lorsque les entreprises de presse délèguent des journalistes sur le terrain. En juillet 1980, le réseau de télévision Tokyo (TBS) présente dans son émission matinale *Bonjour Sept heures*, des reportages sur le Québec. Pendant une semaine, dix millions de personnes goûtent les différentes facettes de la vie québécoise, sans quitter leur appartement. Ils visitent l'île d'Orléans, creuset de la civilisation québécoise, la Baie-James où les autochtones côtoient la technologie hydroélectrique, tout en

découvrant le modernisme et l'originalité de l'Amérique française, au travers du contact avec les gens du pays.

En 1977, la naissance de l'Association japonaise d'études canadiennes donne aux chercheurs intéressés par le Québec un point de rencontre qui les tire de l'isolement. C'est l'époque où les gouvernements canadiens et japonais commencent à soutenir les études régionales et les activités culturelles à l'étranger pour stimuler l'harmonie entre les peuples <sup>68</sup>. Pour la première fois, la contribution fédérale donne aux universitaires nippons des outils pour mener des travaux sur le Canada. Cet appui, motivé par des raisons politiques et économiques, propulse du même coup les études québécoises.

Devant un État fédéral, qui entend diffuser sa vision de la réalité canadienne, l'administration Lévesque ne veut pas demeurer impassible en dépit de ses moyens limités. Comme peu de Japonais se consacrent aux études québécoises, la délégation identifie rapidement les personnes susceptibles de les promouvoir dans leur milieu. Katsumi Ito de l'Université du Kinki (Osaka), Junko Kobayashi du Collège Seisen (Tokyo) et Yutaka Takenaka du Collège Caritas sont perçus comme les plus aptes à remplir cette tâche, ayant déjà produit des travaux pionniers dans ce domaine.

Face à la curiosité que suscite son pays d'origine, le P. Conrad Fortin soumet aux Affaires intergouvernementales un projet de centre de documentation et un programme d'activités visant à diffuser différents aspects de la civilisation québécoise <sup>69</sup>. Au printemps 1981, le ministère, s'intéressant au plan, au printemps 1981, offre au missionnaire des livres et une subvention de démarrage de 1 600 \$ <sup>70</sup>.

Ces rapprochements s'inscrivent dans la stratégie politique du Québec qui désire s'affirmer et se distinguer du monolithisme culturel nord-américain, tout en nouant des liens éducatifs et scientifiques avec l'archipel. En septembre 1979, la création d'une Association d'études québécoises est envisagée. Gérard Côté de la délégation de Tokyo rencontre les professeurs Ito et Takenaka pour discuter du projet. Ils reçoivent une attention spéciale, leur crédibilité étant établie auprès de leur pair et du gouvernement nippon qui les consulte sur les questions québécoises.

En 1979, Katsumi Ito effectue un voyage au Québec pour approfondir ses connaissances sur le nationalisme, les enjeux référendaires et la politique linguistique <sup>71</sup>. Il rencontre Louise Beaudoin, du Cabinet du premier ministre, Vincent Lemieux, professeur en science politique à l'Université Laval (Sainte-Foy) et Robert Normand, sous-ministre aux Affaires intergouvernementales.

En raison de sa réputation, l'universitaire est reçu avec égard, d'autant plus que sa visite privée a peut-être été initiée par son gouvernement <sup>72</sup>. S'interrogeant sur la portée de la souveraineté du Québec, les Japonais veulent mesurer la situation politique à quelques mois du référendum. Après son départ, ses hôtes lui expédient plusieurs livres qui complètent les renseignements collectés durant son séjour.

L'année suivante, Junko Kobayashi effectue un périple similaire, à l'invitation des Affaires intergouvernementales qui la perçoit comme un «porte-voix» consciencieux et très sympathique.»<sup>73</sup> Son projet de livre sur le système scolaire québécois, commandé par la Société japonaise d'éducation comparée, s'inscrit dans les desseins de l'Administration. Affiliée à la société savante qui a l'oreille du ministère japonais de l'Éducation, la professeure est susceptible de conseiller son gouvernement sur les questions québécoises.

Après sa visite, le ministère entend profiter des contacts de Junko Kobayashi pour accélérer la signature d'ententes interuniversitaires. Toutefois, cette volonté est difficile à matérialiser. La professeure estime qu'avant de songer à établir ces liens officiels, une opération qui peut s'avérer laborieuse, notamment avec les universités nationales, il faut rapprocher les chercheurs par l'entremise des sociétés savantes et des centres de recherche. À court terme, la venue dans les universités québécoises d'étudiants japonais, inscrits à des cours de français, apparaît comme un moyen efficace pour faire connaître le Québec. C'est un «premier pas pour préparer le terrain de l'échange culturel et économique.»<sup>74</sup>

À la même époque, le ministère des Affaires intergouvernementales appuie la ratification d'une entente d'échanges de professeurs et d'étudiants entre les universités Dokkyo (Soka) et de Montréal. Ce projet inachevé est novateur, car il aurait permis d'unir, pour la première fois, des établissements d'enseignement supérieur du Québec et du Japon. Cet accord souhaité est d'autant plus conséquent qu'en dehors de la francophonie, le partenaire nippon est le plus important lieu d'études de la langue de Molière.

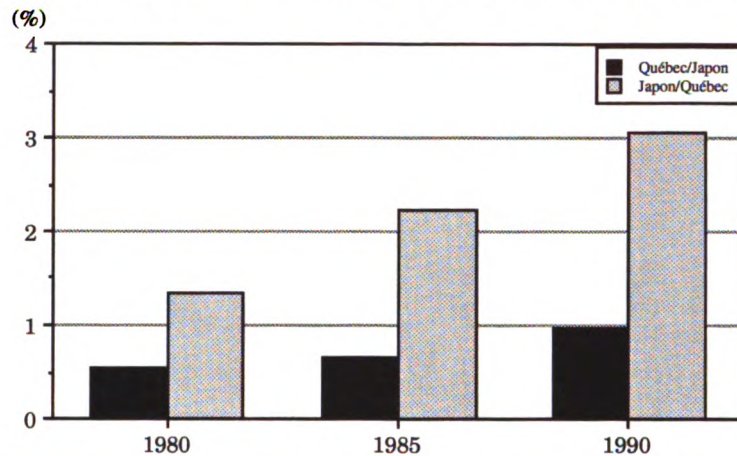
Au-delà des paroles, peu d'intentions se concrétisent dû au manque d'intérêt démontré par les universités du Québec, qui préfèrent développer des liens avec des institutions de pays francophones. L'échec référendaire et la récession de 1982 freinent l'expansion des études québécoises, ce qui n'empêche pas la poursuite du mouvement amorcé, grâce à des gens comme Shiro Noda<sup>75</sup> et Toshiyuki Oshima, qui s'intéressent à l'évolution du Québec contemporain. Le professeur Oshima de l'Université Kobe Gakuin (Kobe), qui se passionne pour le droit civil, compte à son actif plusieurs articles sur la législation québécoise, dont un sur la Charte de la langue française<sup>76</sup>.

Entre 1982 et 1984, la délégation organise avec le concours du professeur Kenneth Courtis des conférences mensuelles sur la civilisation québécoise. Ce séminaire est un lieu de discussion enrichissant qui contribue au rapprochement des amis du Québec et à la publication d'un livre<sup>77</sup>. Malgré le succès remporté, l'activité est mise au rancart avec l'arrivée à Tokyo de personnes doutant de sa portée.

En mars 1987, la délégation fonde Forum Québec, une amicale qui élargit les relations bilatérales par le biais de liens soutenus entre les deux communautés. C'est un regroupement de 250 personnes, comptant 100 ressortissants québécois, qui se réunissent pour partager des activités sociales et culturelles<sup>78</sup>. Cependant, la formule est coûteuse et l'approche retenue dissout les ponts établis avec le monde universitaire, tout en étant incompatible avec l'orientation mercantile des Libéraux. Pour répondre à cette dernière attente, le groupe se transforme en

association d'hommes d'affaires, actifs au Québec, qui se rencontrent lors d'occasions spéciales (p. ex. visites ministérielles).

**Figure 5.8: Coopération scientifique entre le Québec et le Japon (1980-1990)**



Source: QUÉBEC. Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (1994)  
La coopération scientifique internationale du Québec - Dynamiques et mesures.

Malgré ce détachement officiel par rapport aux échanges éducatifs et scientifiques, des ententes entre des universités japonaises et québécoises sont signées à la suite d'initiatives venues du milieu et de l'État qui encouragent ces *mariages* (tableau 5.5). La conjoncture est favorable, car elle coïncide avec l'internationalisation de l'activité scientifique au Japon qui donne lieu à une intensification de la coopération avec le Canada. L'archipel accroît ses investissements dans ce domaine, suite aux pressions des pays industrialisés qui dénotent que sa contribution au progrès scientifique mondial est minime par rapport à l'effort financier mis dans l'achat de technologie étrangère.

Entre 1980 et 1990, la coopération scientifique en sciences pures et appliquées progresse lentement, suivant le nombre de publications signées par des Québécois et des Japonais (figure 5.8). C'est dans les secteurs de la biologie, de la physique et des sciences de la terre que les échanges sont les plus dynamiques.

Néanmoins, ces relations sont marginales par rapport aux liens existants avec les partenaires nord-américains, européens et francophones<sup>79</sup>. Cette situation est davantage véridique pour le Japon où l'apport des Québécois aux travaux de ses chercheurs ne dépasse pas 1 %. La faible dépendance de l'archipel à l'égard des activités scientifiques étrangères et le rôle que le Québec occupe dans le monde expliquent l'état de ces rapports bilatéraux.

En raison des conditions qui compliquent les alliances avec des partenaires de la région du Kanto, la coopération scientifique avec des institutions de Kyoto et d'Osaka est souhaitée. Face à l'ouverture manifestée dans le Kansai, les ministères des Affaires internationales et de l'Éducation secondent une action concertée des intervenants québécois pour démontrer qu'ils possèdent la force collective pour assurer le succès de l'union désirée. Entre 1990 et 1993, des rencontres permettent

**Tableau 5.5**  
**Ententes entre les universités du Québec et du Japon (1980-1995)**

Institutions	Objet
<b>CREPUQ / Université de Kyoto</b> Toutes les disciplines (1994-....)	Échanges scientifiques et d'étudiants
<b>École polytechnique / Entreprises privées</b> Sciences pures et appliquées (1992-....)	Stages pour les étudiants
<b>Université Concordia / Université de Kyoto</b> Génie civil (1986-....)	Échanges scientifiques et d'étudiants
<b>Université Concordia / Université de Kyoto</b> Communication et information (1993-....)	Échanges scientifiques et d'étudiants
<b>Université Concordia / Université de Seikei</b> Sciences économiques (1993-....)	Échanges scientifiques et d'étudiants
<b>Université de Montréal / Université de Tokyo</b> Littérature française (1980-....)	Échanges scientifiques
<b>Université de Montréal / Université Soka</b> Droit, Musique et Sciences de l'éducation (1994-....)	Échanges scientifiques et d'étudiants
<b>Université de Sherbrooke / Entreprises privées</b> Sciences pures et appliquées (1991-....)	Stages pour les étudiants
<b>Université de Sherbrooke / Université Rikkyo</b>	Échanges d'étudiants
<b>Université du Québec à Trois-Rivières / Université d'Osaka</b> Biophysique (1980-1984)	Échanges scientifiques
<b>Université du Québec à Trois-Rivières / Université Matsuyama</b> Philosophie (1992-1995)	Échanges scientifiques
<b>Université du Québec (Institut Armand-Frappier) / Cinq institutions japonaises</b> Médecine et Biotechnologies (1980-....)	Échanges scientifiques
<b>Université du Québec (Institut national de recherche scientifique) / Centre national de neurologie</b> Neurologie (1989-1992)	Échanges scientifiques
<b>Université Laval / Université de Kyoto</b> Génie mécanique (1987-....)	Échanges scientifiques et d'étudiants
<b>Université McGill / Université chrétienne internationale</b> Statistiques (1985-....)	Échanges de documentation
<b>Université McGill / Université d'Osaka</b> Droit et Relations internationales (1988-....)	Échanges scientifiques et d'étudiants
<b>Université McGill / Université de Kobe</b> Agriculture, Nutrition et Sciences économiques (1990-1993)	Échanges scientifiques et d'étudiants
<b>Université McGill / Université de Kyoto</b> Chimie et Génie chimique (1984-....)	Échanges scientifiques et d'étudiants
<b>Université McGill / Université de Kyushu</b> Technologie, Génie et Sciences informatiques (1986-....)	Échanges scientifiques et d'étudiants
<b>Université McGill / Université Hitotsubashi</b> Sciences de l'administration (1992-....)	Échanges scientifiques et d'étudiants
<b>Université McGill / Université Soka</b> Relations internationales, Droit et Éducation (1988-....)	Échanges scientifiques et d'étudiants
<b>Université McGill / Université Waseda</b> Toutes les disciplines (1986-....)	Échanges scientifiques

Source: Enquête effectuée par l'auteur.

aux institutions impliquées de discuter de leurs attentes. En mars 1994, un accord est signé entre la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et l'Université de Kyoto.

Le Kansai prend une grande place dans la stratégie d'implantation dans l'archipel. En plus d'offrir des infrastructures de qualité, ce territoire est moins sujet à la concurrence que se livrent les institutions étrangères pour obtenir les faveurs des universités localisées dans la région de la capitale nationale. Dans cet esprit de déconcentration géographique, une entente de coopération est conclue, en septembre 1990, entre les Chambres de commerce de Montréal et d'Osaka pour aider aux échanges technologiques.

Deux mois plus tard, Hydro-Québec s'associe avec la compagnie Yuasa d'Osaka pour fonder Acep. C'est une cœntreprise ayant le mandat de commercialiser une pile à électrolyte polymère développée par la société d'État. Soucieuse de profiter de l'expérience de son associé nippon, l'entreprise québécoise met toutes les chances de son côté pour conquérir les marchés mondiaux.

Depuis 1985, le Québec privilégie, dans ses relations éducatives et scientifiques les domaines qui concourent à son développement économique et technologique. Toutefois, un travail de promotion auprès des professeurs de français de l'archipel a permis de faire connaître les programmes qu'offrent ses universités pour l'apprentissage de la langue de Molière, lesquels sont reconnus pour leur excellence. Grâce au soutien du ministère des Affaires internationales, certains professeurs effectuent des stages linguistiques au Québec.

### *La culture*

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les religieux contribuent discrètement à faire connaître la culture québécoise en fusionnant leurs talents avec ceux du pays d'accueil. Hormis quelques concerts du ténor Paul Dufault (1871-1930), en mai 1917, à Yokohama et celui de la défunte Musique du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, donné à l'Ambassade du Canada, le 2 août 1952, l'apport culturel des laïcs ne prit son envol qu'avec Expo '70.

Paul Dufault est le premier artiste Québécois de réputation internationale. Entre 1912 et 1917, il parcourt l'Asie et le Pacifique pour donner des centaines de concerts en Australie, en Chine, à Hong Kong, en Inde, en Indochine, en Indonésie, au Japon, en Malaisie, en Nouvelle-Guinée, en Nouvelle-Zélande, aux Philippines et à Singapour. Lors de sa dernière tournée au profit des œuvres de la Croix-Rouge, destinées aux prisonniers de guerre, il séjourne brièvement au Japon. Le ténor, originaire de Sainte-Hélène-de-Bagot (Montérégie), découvre un pays moderne, fier de son passé, où l'élite est à l'écoute du monde.

«Des plus intellectuels,» nous dit-il. «L'aristocratie de ces pays [Chine et Japon] se compose de gens très éclairés. Ils parlent également bien le français et l'anglais, et, n'était-ce leur costume, on croirait causer avec des Européens.»

[...]

«Notre tournée prit fin avec notre visite au Japon. À Yokohama, une ville absolument moderne, nous avons pu nous croire dans une de nos cités américaines.»

«Et la Japonaise? Vous dirai-je qu'elle est charmante avec ses cheveux noir de jais élégamment tressés, sa figure peinte, ses joues surtout, d'une façon très prononcée, et sa bouche en forme d'un cœur? Qu'elle porte un kimono à dessins de lotus et des pantoufles délicatement brodées? Sans doute, mais le fait est plutôt qu'elle s'habille aussi bien à l'américaine et qu'elle n'en est pas moins jolie.»<sup>80</sup>

En 1970, le programme culturel du Pavillon canadien permet pour la première fois à des artistes québécois de faire connaître la vitalité de leur culture à l'occasion des spectacles qu'ils donnent lors de l'Exposition d'Osaka (annexe 8). Sans l'invitation du gouvernement du Canada, peu d'entre eux auraient participé à l'événement, le Québec n'ayant pas débloqué des fonds suffisants pour ce volet.

Depuis cette époque, l'État fédéral, par ses activités de diffusion culturelle à l'étranger, contribue à faire connaître le dynamisme de la francophonie canadienne. Disposant de budgets appropriés et d'une entente culturelle avec le Japon, l'administration centrale occupe la place qui lui revient dans un domaine occupé timidement par le Québec. Depuis 1989, les artistes québécois peuvent compter sur le Fonds Japon-Canada. Établis avec la générosité du gouvernement nippon qui a versé près de 1 M\$ au Conseil des arts du Canada, ils peuvent séjourner au pays du Soleil-Levant pour améliorer leurs connaissances ou s'exécuter devant un public.

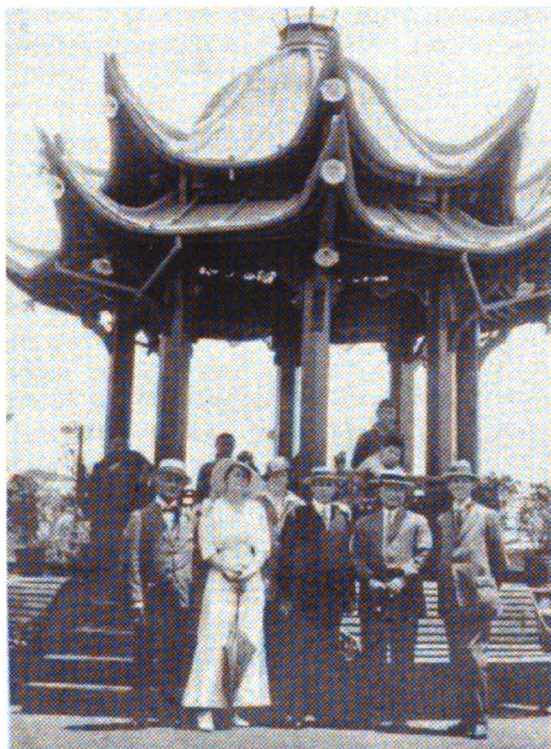
Dans un pays où la compétition féroce des produits culturels domestiques et étrangers exige un dynamisme constant et des ressources financières énormes, peu de Québécois connaissent des succès commerciaux. L'absence d'une volonté de s'établir solidement, dans ce marché, contribue à cette situation. Les chanteurs populaires, René Simard et Céline Dion, des interprètes de musique classique, l'Orchestre symphonique de Montréal (dont la crédibilité est bien établie), ainsi que le Cirque du Soleil sont les exceptions qui réussissent à rejoindre le grand public.

Dans les années 1970, des artistes, comme Nicole Martin, Jacques Michel et Ginette Reno ont le privilège de donner des prestations dans l'archipel à l'occasion de concours où ils représentent leur pays. Ces événements donnent une grande visibilité à ceux qui savent utiliser ce tremplin pour conquérir le marché japonais. Même si tous se démarquent par leur performance, un seul voit l'émoi occasionné au Festival international de la chanson de Tokyo se répandre dans le grand public. Adulé au Québec, René Simard, âgé de 13 ans, remporte le 30 juin 1974 le premier prix d'interprétation et le trophée Frank Sinatra pour *Non, ne pleure pas* (*Midori iro no yane*), qu'il chante en français et en japonais.

Lors de la finale, sa prestation est regardée par 97 millions de téléspectateurs qui lisent le lendemain dans les grands quotidiens les faits saillants de sa carrière et de sa victoire<sup>81</sup>. Au Québec, la nouvelle sème l'euphorie dans la population et



Paul Dufault, premier artiste Québécois de réputation internationale.  
(Collection Réjane Leduc-Picard)



Paul Dufault et les membres de sa troupe à Shanghai (Chine), en 1917.  
(Collection Réjane Leduc-Picard)

les médias parlent amplement du jeune prodige qui reçoit un télégramme de félicitations du premier ministre Robert Bourassa. Le *p'tit Simard* était devenu une célébrité internationale. Quelques semaines après son passage, un million d'exemplaires du 45 tours *Midori iro no yane* se retrouvent dans les foyers nippons, une performance amorcée avant son arrivée par la vente de 60 000 disques, alors qu'il était encore inconnu <sup>82</sup>.

Suite à son triomphe, il effectue pendant deux semaines plusieurs apparitions à la télévision japonaise. Revenu dans la gloire au Québec, il est accueilli à Montréal par des milliers d'admirateurs. Fort de son succès, il retourne au Japon en septembre 1974, pour cinq concerts organisés par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Après quelques enregistrements de mélodies en japonais, il délaisse graduellement ce marché, même si ses ballades attendrissent le cœur des jeunes filles qui le saluent jusqu'à l'aéroport. René Simard n'y effectue qu'un bref retour en 1983. Accompagné de sa sœur Nathalie, sa présence à Tokyo souligne le neuvième anniversaire de sa première prestation. Encore présent dans la mémoire des Japonais, une équipe de télévision lui rend visite en 1994 pour connaître ce qui est advenu du petit gars de l'île d'Orléans.

Deux décennies plus tard, le Cirque du Soleil propose une formule originale qui attire des milliers de gens qui quittent le chapiteau éblouis par la performance unique des saltimbanques québécois. Invité pour la première fois en 1992, le Cirque connaît un immense succès avec *Fascination*, présentée à Tokyo, Nagoya, Hiroshima, Osaka, Sapporo, Yokohama, Sendai et Kita-Kyushu (Fukuoka), avec le soutien financier du réseau de télévision Fuji. Fort du succès obtenu, l'entreprise investit 30 M\$US pour la présentation, entre mars et septembre 1994, du spectacle *Saltimbanco*.

Que ce soit *Mon Oncle Antoine*, *Kamouraska* ou *Le Déclin de l'Empire Américain*, les grands succès du septième art québécois ont été projetés dans l'archipel. Par son acharnement, le cinéaste Claude Gagnon contribue à cette présence. Au Japon, les efforts qu'il investit depuis plusieurs années dans la production cinématographique sont couronnés en février 1979. L'Association des réalisateurs japonais lui décerne le prix du meilleur réalisateur pour la production *Keiko*, le premier film réalisé dans ce pays par des indépendants.

Dans les années 1980 et 1990, quelques films se retrouvent dans les salles commerciales (p. ex. *Léolo*) et à la télévision (p. ex. *Pouvoir intime*). Pour sa part, l'Office national du film réussit à se faire un nom auprès des cinéphiles avertis, avec ses courts métrages d'animation souvent primés. En décembre 1979, les meilleures productions du Québec sont à l'honneur à l'Institut franco-japonais de Tokyo. Des films demeurés jusque là inconnus dans l'archipel sont projetés. Quatre mois plus tard, en collaboration avec le Conseil japonais des cinémathèques, la délégation profite du succès du cinéaste Gagnon pour organiser une rétrospective de l'œuvre de Claude Jutra (1930-1986) au Centre national du cinéma de Tokyo.

La première semaine du cinéma québécois est organisée à l'automne 1985, par Claude Gagnon et les films PIA, avec le concours du ministère des Relations internationales. À l'affiche, six productions, dont *Sonatine*, de Michèle Lanctôt qui remporte un grand succès. Quatre mille cinq cent personnes assistent aux

représentations <sup>83</sup>. L'expérience est reprise en 1987 et dans le cadre du *Great Canada 1991*, présenté sous les auspices de l'Ambassade canadienne.

Comme c'est le cas pour la musique, ces projections se concentrent dans le circuit des festivals et sont davantage un moyen pour faire comprendre la réalité québécoise qu'une manière de générer des profits. Certains, comme les productions *La Fête*, se démarquent de cette approche. En octobre 1993, l'entreprise vend à un distributeur nippon cinq films de la série *Contes pour tous*, pour diffusion commerciale. Ces longs métrages destinés à un public familial misent sur des valeurs universelles qui outrepassent l'ethnocentrisme véhiculé par le cinéma québécois qui a longtemps restreint son exportation.

La littérature québécoise est également connue au Japon. Elle s'est bâtie une petite place dans les titres proposés par les professeurs de français. Les œuvres de grands auteurs, comme Yves Thériault, se retrouvent sur les rayons des bibliothèques scolaires et publiques en version originale et japonaise. Chaque année, ils sont appréciés par de nombreux lecteurs.

Aux ouvrages littéraires s'ajoutent les grands vendeurs, comme *Le Visuel: dictionnaire thématique, anglais-japonais*, commandé à plus de 140 000 exemplaires par les librairies. Ce succès démontre encore une fois que l'innovation ouvre les portes de l'archipel. Le dictionnaire de Québec-Amérique contenant 25 000 mots et des illustrations de haute qualité s'écoule rapidement dès sa mise en vente par la maison d'édition Dohosha.

### *D'autres contributions québécoises*

Pays de neige, les capitales du Québec et de la préfecture d'Hokkaido partagent des fêtes qui célèbrent les beautés hivernales et divertissent des populations que les rigueurs du climat isolent pendant plusieurs mois. Durant les années 1970 et 1980, des représentants de ces villes se visitent et accueillent des sculpteurs sur neige. À Sapporo, des équipes québécoises sont récompensées pour le charme de leurs monuments éphémères. En décembre 1975, la Semaine du Québec permet de promouvoir les Jeux Olympiques de Montréal (17 juillet au 1<sup>er</sup> août 1976), ainsi que la culture et les produits québécois. À cette occasion, une Association d'amitié Sapporo-Québec est fondée pour resserrer les liens entre les deux peuples.

Onze ans après l'expérience de Sapporo, la délégation récidive cette fois-ci dans la préfecture de Yamagata, une région qui partage avec le pays de Cartier, un climat et un mode de vie similaires. Du 4 au 9 septembre 1986, la ville de Yamagata accueille la Semaine du Québec. Les arts visuels, le cinéma, la littérature, la cuisine, les produits agro-alimentaires et les beautés touristiques sont à l'honneur dans cette fête suivie avec attention par les médias locaux.

Cet événement s'harmonise avec la politique d'internationalisation de l'archipel, dont le but est de conscientiser les Japonais aux réalités culturelles extérieures pour en faire de meilleurs citoyens du monde. Pour le ministère des Relations internationales, c'est l'occasion de vérifier si l'arrière-pays ne constitue

pas une alternative valable aux canaux d'accès traditionnels déjà saturés de la région du Tokaido pour prendre pied dans la nation avec plus d'efficacité <sup>84</sup>.

Au-delà des activités institutionnelles qui dominent les relations nippo-québécoises, des individus contribuent à leur solidification. Depuis mars 1980, le sculpteur Claude Descôteaux, un ardent souverainiste, fait la promotion de sa patrie par le biais d'un salon de coiffure et d'écoles de langue. Rayonnant sur Tachikawa et ses environs, une ville-dortoir située à 38 km de Tokyo, il fait connaître le Québec avec ses cours de langue française et de culture destinés au grand public.

De tous les laïcs qui ont résidé dans l'archipel, Marie Desjardins est celle qui communique le mieux la joie de vivre du Québec au peuple nippon. Née à Saint-Jérôme (Laurentides), elle arrive au Japon en 1976 et s'inscrit à l'Université Sophia. Cinq ans plus tard, ses progrès linguistiques sont tellement fulgurants, qu'elle joue un rôle principal dans le drame *Mariko*, produit par la télévision nationale.

Mariée en février 1981 à Utaka Hasegawa, elle s'installe dans le village de Hara (Nagano), où le couple ouvre le *Restaurant québécois*. Ils acquièrent une grande popularité en raison de la qualité de leur cuisine, ainsi que de la publicité qui vante l'excellence et l'originalité de leur établissement.

Depuis plusieurs années son rêve de publier, en japonais, ses meilleures recettes la hantait. Ce projet se concrétise en janvier 1994 avec la parution de *Cuisine traditionnelle du Québec*. Par ses activités, Marie Desjardins transmet les habitudes culinaires du Québec à un nouveau public, tout en soutenant la commercialisation des produits agro-alimentaires québécois <sup>85</sup>.

### **Références et notes**

1. HÉBERT, Jacques (1952) *Aventure autour du monde. I- L'Extrême-orient en feu*. p. 123.
2. *Ibid.*
3. BERNIER, Gérard et BOILY, Robert (1986) *Le Québec en chiffres de 1850 à nos jours*. p. 51.
4. CHÂTEL, Gilles (1968) *La représentation du ministère de l'Industrie et du Commerce au Pavillon du Québec à Expo'70, Osaka*. pp. 2-3. (Document du ministère de l'Industrie et du Commerce)
5. Lettre adressée à Michel Bélanger, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, par Raymond Beaugrand, directeur du Service d'expansion industrielle, le 17 avril 1969. p. 4. (Document du ministère de l'Industrie et du Commerce)
6. CHÂTEL, Gilles. *Op.cit.* pp. 9-10.
7. FORCIER, Pierre (1980) *Rapport de mission effectuée au Japon entre les 12 et 27 juin 1980*. pp. 12-15. (Document du ministère des Affaires intergouvernementales)

8. «Sept policiers de la SQ partent pour Expo 70.» *La Presse*. 11 février 1970. p. 31.
9. *Discours du ministre des Affaires intergouvernementales prononcé à l'occasion de la Journée nationale du Québec tenue à Osaka le 25 juin 1970*. p. 4.
10. QUÉBEC. Ministère des Finances. *Comptes publics de la province de Québec de 1968/69 à 1970/71*.

Le programme génère des dépenses réparties sur trois exercices budgétaires. 1968/69: 470 170.14 \$, 1969/70: 2 159 001.44 \$ et 1970/71: 488 861.14 \$. Total: 3 118 032.72 \$

11. *Mémoire adressé à Michel Boudriau, commissaire de l'Exposition par Normand Bernier, commissaire adjoint*. 29 septembre 1970. p. 1. (Document du ministère de l'Industrie et du Commerce)
12. «Quebec Hostesses are Ladies.» *Mainichi Daily News*. 27 mars 1970.
13. «Le Pavillon du Québec: plaisant à regarder mais décevant à visiter.» *La Presse*. 12 mars 1970. p. 44.
14. MORIN, Claude (1987) *L'art de l'impossible. La Diplomatie québécoise depuis 1960*. p. 102.
15. SOULIÉ, Jean-Paul. «Le Pavillon du Québec à Osaka est conservé et remonté près de Sapporo.» *La Presse*. 20 février 1971. p. F1.

16. Il est difficile de connaître l'ampleur de ces relations, car jusqu'en 1964, les données sur le commerce extérieur sont compilées pour l'ensemble du Canada, sans fragmentation régionale. À partir de 1965, le Bureau de la statistique du Québec mesure ce type d'échange. Toutefois, les chiffres obtenus sont approximatifs, car les exportations québécoises réfèrent aux produits chargés au Québec, c'est-à-dire à ceux fabriqués sur le territoire et à ceux en transit. La même faiblesse existe pour les livraisons étrangères. Plusieurs produits japonais étant déchargés en Colombie-Britannique, ils ne sont pas considérés comme des importations québécoises.

17. CAMPBELL, Duncan (1985) *Mission mondiale: Histoire d'Alcan. Volume I jusqu'à 1950*. pp. 208-218.
18. QUÉBEC. Bureau de la statistique du Québec. *Commerce international du Québec*.
19. QUÉBEC. Ministère des Relations internationales (1988) *Ministère des Relations internationales. Rapport annuel 1986-1987*. p. 48.

«Les activités économiques reflètent le virage asiatique emprunté tant dans les ministères à vocation économique que par les entreprises québécoises dans leur ensemble.»

20. GINGRAS, Alain (1990) *Le comportement stratégique des entreprises en regard aux grands mouvements économiques mondiaux: une étude empirique auprès des entreprises exportatrices québécoises*. pp. 139-141.

Ce sondage a été conduit, d'avril à mai 1990, auprès de 250 entreprises exportatrices établies dans les régions métropolitaines de Montréal et de Québec.

21. QUÉBEC. L'Inspecteur général des institutions financières (1993). *L'Inspecteur général des institutions financières. Rapport annuel 1992-1993*. p. 24.
22. ASAHI SHIMBUN (1992) *Asahi Shimbun Japan Almanac 1993*. p. 92.
23. QUÉBEC. Bureau de la statistique du Québec. *Op.cit.*  
     JAPON. Agence de coordination et de gestion administrative (1992) *Japan Statistical Yearbook 1992*. p. 774.
24. [s.n]. «Nouveau poste à la Délégation du Québec à Tokyo.» *Québec économique*. Février 1982, 3 (7). p. 12.
25. LAPRISE, Huguette. «Une menace pour les producteurs du Québec: L'Ontario attaque de front le marché du porc au Japon.» *La Presse Plus*. 5 mars 1983. p. 2.
26. QUÉBEC. Bureau de la statistique du Québec. *Op.cit.*
27. JAPAN EXTERNAL TRADE ORGANIZATION (1992) *Nippon 1992 Business Facts & Figures*. p. 22.
28. CANADA-JAPAN TRADE COUNCIL (1990) *Canada-Japan: The Export-Import Picture 1989*. p. 44.
29. CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC (1984) *Caisse de dépôt et placement du Québec. Rapport annuel 1983*. p. 23.
30. BEAUGRAND, Raymond (1970) *La situation économique du Japon vis-à-vis le Québec en 1970*. p. 6. (Document du ministère de l'Industrie et du Commerce)
31. QUÉBEC. Ministère des Finances (1973) *Comptes publics 1972-73*. p. 1-16.
32. NADEAU Michel. «Le Japon: Un marché fabuleux pour les firmes québécoises...mais protégé de façon astucieuse.» *Le Devoir*. 28 août 1979. p. 13.
33. CANADA-JAPAN TRADE COUNCIL (1993). *Canada-Japan: The Export-Import Picture 1993*. p. 8.
34. *Débats de l'Assemblée nationale. Commission permanente de la Présidence du Conseil, de la Constitution et des Affaires intergouvernementales*. Gérard D. Lévesque, 6 et 8 juin 1972, pp. B-2957 et B-3041.
35. LEBLANC, Gérald. «200 hommes d'affaires vont "vendre" le Québec au Japon.» *Le Devoir*. 21 février 1974. p. 3.
36. QUÉBEC. Ministère des Affaires intergouvernementales (1975) *Ministère des Affaires intergouvernementales. Rapport annuel 1974/75*. p. 40.  
     «Écho des Maisons du Québec.» *Québec International*. Juillet 1974, 2 (7). p. 2.

37. SHEPHERD, Harvey. «Quebec Mission to Japan Aims to Reduce Negative Trade Balance.» *Globe and Mail*. 5 mars 1974. p. B1.
- TSUJI, M.N. «Three Months Experience in Tokyo Proves Rewarding for Provincial Official.» *Globe and Mail*. 6 mars 1974. p. B3.
38. *Débats de l'Assemblée nationale. Commission permanente de la Présidence du Conseil, de la Constitution et des Affaires intergouvernementales*. Gérard D. Lévesque, 27 mai 1975, p. B-3753.
39. QUÉBEC. Ministère des Affaires intergouvernementales (1976) *Ministère des Affaires intergouvernementales. Rapport annuel 1975/76*. p. 89.
40. QUÉBEC. Ministère des Affaires intergouvernementales (1979) *Ministère des Affaires intergouvernementales. Rapport annuel 1977-1978*. p. 69.
- QUÉBEC. Ministère des Relations internationales (1986) *Ministère des Relations internationales. Rapport annuel 1985-1986*. p. 91.
41. Il faut utiliser les données budgétaires avec prudence. Des facteurs comme l'augmentation de la valeur du yen et du coût de la vie peuvent déformer la réalité.
42. QUÉBEC. Ministère des Affaires intergouvernementales (1977) *Ministère des Affaires intergouvernementales. Rapport annuel 1976-1977*. p. 32.
43. QUÉBEC. Ministre d'État au Développement économique (1979) *Bâtir le Québec. Énoncé de politique économique*.
44. QUÉBEC. Ministre d'État au Développement économique (1982) *Le virage technologique. Bâtir le Québec - Phase 2: Programme d'action économique 1982-1986*. p. 21.
45. *Débats de l'Assemblée nationale. Commission permanente des Affaires intergouvernementales*. Jacques-Yvan Morin, 26 mai 1982, p. B-4911.
46. *Mémoire adressé à William Siebes, directeur de la Direction de l'Asie et de l'Océanie du ministère des Affaires intergouvernementales par Paul Trahan, délégué par intérim*. 18 avril 1980. p. 2. (Document du ministère des Affaires intergouvernementales)
47. BRISSON, Jean-François (1990) *Concurrence et coopération. Une étude comparative de l'intervention internationale de l'Ontario et du Québec au Japon*. p. 81.
48. QUÉBEC. Ministère des Affaires intergouvernementales (1982) *Stratégie d'intervention internationale 1982-1985*. (Document du ministère des Affaires intergouvernementales)
49. QUÉBEC. Ministère du Commerce extérieur (1985) *Ministère du Commerce extérieur. Rapport annuel 1983-1984*. p. 7.
50. QUÉBEC. Ministère des Relations internationales (1986) *Op. cit.*, p. 54.

51. Le 5 mars 1984, le ministère des Affaires intergouvernementales devient par décret le ministère des Relations internationales, une appellation qui reflète mieux la vocation actuelle de cette organisation.
52. LAPRISE, Huguette. «Le Québec au Japon. Des acquis considérables.» *Le Québec dans le monde*. Décembre 1985-Janvier 1986, 2 (8). p. 2.
53. PRESSE CANADIENNE. «Lévesque étonné de la connaissance du Québec.» *Le Soleil*. 2 octobre 1984. p. B1.
54. *Discours du premier ministre prononcé devant la Fédération des organisations économiques à Tokyo le 1<sup>er</sup> octobre 1984.*
55. QUÉBEC. Ministre d'État au Développement économique (1982) *Op., cit.* pp. 225 et 234-235.
56. *Débats de l'Assemblée nationale. Commission permanente des institutions.* Bernard Landry, 16 avril 1985, p. CI-251.
57. QUÉBEC. Ministère des Relations internationales (1985). *Le Québec dans le monde. Le défi de l'interdépendance. Énoncé de politique de relations internationales.* p. 84.
58. *Débats de l'Assemblée nationale. Commission permanente des institutions.* Gil Rémillard, 23 avril 1986, pp. CI-49-50.
59. *Ibid.*, p. CI-52.
60. *Débats de l'Assemblée nationale. Commission permanente de l'économie et du travail.* Pierre MacDonald, 1<sup>er</sup> juin 1987, p. CET-3174.
61. *Ibid.*
- LEJEUNE, Jean-Pierre. «Pierre MacDonald: Exportons nos talents.» *Commerce*. Mars 1988, 90 (3). pp. 87-90.
62. *Débats de l'Assemblée nationale.* Paul Gobeil, 26 octobre 1988, pp. 2721-2728.
63. QUÉBEC. Ministère des Affaires internationales (1991) *Le Québec et l'interdépendance. Le monde pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationales.* p. 16.
64. *Ibid.*, pp. 58-59 et 162-166.
65. BISSONNETTE, Louise. «Perspectives commerciales au pays du Soleil Levant.» *Bulletin du commerce international*. Juin 1992. p. 24.
66. QUÉBEC. Ministère des Affaires internationales (1990) *Ministère des Affaires internationales. Rapport annuel 1988-1989.* p. 45.
67. BERGERON, Marcel. «Évaluation du réseau de représentation du Québec à l'étranger.» dans MARTIN, Yves et TURCOTTE, Denis (1990) *Le Québec dans le monde: Textes et documents I.* p. 163.

68. *Accord culturel entre le Canada et le Japon*. Adopté à Tokyo le 26 octobre 1976 et mis en vigueur le 16 novembre 1977.
69. *Lettre adressée à Pierre Forcier, conseiller à la Direction de l'Asie et de l'Océanie du ministère des Affaires intergouvernementales par Conrad Fortin, directeur du Centre canadien de l'Université Sophia*. 23 juin 1980. pp. 1-2. (Document du ministère des Affaires intergouvernementales)
70. TRAHAN, Paul (1981) *Rapport mensuel d'activités 8203. Japon-Asie*. p. 18. et *Rapport mensuel d'activités 8104. Japon-Asie*. p. 21. (Documents du ministère des Affaires intergouvernementales)
71. En 1972, Katsumi Ito dépose au Département de science politique de l'Université Meiji (Tokyo) la première thèse de doctorat portant sur le Québec et soutenue au Japon. Il en tire un livre intitulé *Furansukei Kanada mondai no kenkyû*. = *Étude sur la question canadienne-française: Les problèmes d'une minorité et ses défis pour la fédération canadienne*.
72. *Visite du professeur Katsumi Ito. Note au dossier par Paul Bernier de la Direction de l'Asie et de l'Océanie du ministère des Affaires intergouvernementales*. 12 septembre 1977. (Document du ministère des Affaires intergouvernementales)
73. *Mémoire adressé à William Siebes, directeur de la Direction de l'Asie et de l'Océanie du ministère des Affaires intergouvernementales par Paul Trahan, délégué par intérim*. 6 mai 1980. p. 2. (Document du ministère des Affaires intergouvernementales)
74. *Lettre adressée à Pierre Forcier, conseiller à la Direction de l'Asie et de l'Océanie du ministère des Affaires intergouvernementales par la professeure Junko Kobayashi de l'Université Seisen*. 23 février 1981. p. 3. (Document du ministère des Affaires intergouvernementales)
75. NODA, Shiro (1978) *Une réflexion sur la question du Canada français*. Mémoire de maîtrise déposé au Département de relations internationales de l'Université Sophia.
- NODA, Shiro (1988) *Les relations internationales du Québec de 1970 à 1980. Comparaison des gouvernements Bourassa et Lévesque*. Thèse de doctorat déposée au Département d'histoire de l'Université de Montréal, 605 p.
76. OSHIMA, Toshiyuki. «Kebbeku no furansu hôritsu (Hon'yaku). = La Loi québécoise sur la langue française (Traduction).» *Revue de recherches économiques de l'Université préfectorale d'Osaka*. Juin 1985, 30 (3).
77. OSABE, Shigeyasu et al. (Éds.) (1989) *Gendai Kebbeku. Hokubei no furansu kei bunka*. = *Le Québec contemporain. Culture de l'Amérique française*.
78. POULAIN, Jean. «Les Japonais ont une vision poétique du Québec.» *La Presse*. 18 septembre 1987. p. C3.
79. QUÉBEC. Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (1994) *Compendium 1994. Indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec*. pp. 132-144.

80. A. M. «Le voyage de Paul Dufault en Australie, en Indo-Chine et au Japon.» *Le Canada musical*. 15 septembre 1917, 1 (10). p. 2.
81. «Pour René Simard, 13 ans, \$ 10,000, 2 prix, et la célébrité!». *Journal de Montréal*. 1<sup>er</sup> juillet 1974. p. 5.
82. TASCHEREAU, Yves. «Mais qu'est-ce qui fait donc grimper le p'tit Simard?» *Le Devoir*. 31 août 1974. p. 11.
83. [s.n.]. «Chronique internationale.» *Le Québec dans le monde*. Février-Mars 1986, 2 (2). p. 8.
84. LAPRISE, Huguette. «L'internationalisation du Japon. Semaine du Québec à Yamagata.» *Le Québec dans le monde*. Avril-Mai 1987, 3 (2). pp. 4-6.
85. Pour en savoir plus sur la vie de Marie Desjardins, il est suggéré de lire:
- DUGUAY, Jean-Luc. «Rencontre avec Marie Desjardins, la plus japonaise des Québécoises.» *Coup de pouce*. Octobre 1994, 11 (8). pp. 33-34.

## CONCLUSION

### **S'AFFIRMER ET PRENDRE SA PLACE AU SOLEIL**

---

En cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, la mondialisation des relations entre les États n'est plus du ressort de la futurologie, c'est une réalité avec laquelle tous doivent apprendre à vivre. Si nos pays veulent demeurer dans le peloton des grandes nations industrialisées, leur croissance repose sur la capacité collective d'innover et de participer pleinement aux circuits commerciaux internationaux.

Le succès économique actuel et ultérieur des pays de l'Asie-Pacifique repose sur la capacité d'exporter et d'affronter la concurrence mondiale par le biais de l'extension géographique des exportations. Plusieurs entreprises sont alléchées par le potentiel qu'offre ce marché. Toutefois, aussi longtemps que les partenaires auront une connaissance nébuleuse de leur communauté, il ne sera pas facile d'y développer des liens fraternels et durables.

Bien que des relations élargies à l'ensemble des nations de la région sont souhaitables, les réalités économiques et politiques imposent au Québec et au Canada des choix dans le partenariat en devenir. Dans cette perspective de rapprochement, ils doivent développer avec le Japon des rapports aussi sincères que ceux établis avec les États-Unis et l'Europe, non seulement en matière économique, mais dans le plus de domaines possibles. Ce travail de longue haleine permettra d'assurer en Asie-Pacifique une présence crédible et efficace profitable à tous.

Une des façons d'atteindre cet objectif passe par la promotion d'activités au pays du Soleil-Levant qui mettent l'emphase sur les rapports éducatifs, culturels et scientifiques. Premier partenaire commercial en Asie et second dans le monde, le Japon est une puissance qui ne peut être ignorée. En matière d'éducation, nos nations disposent de ressources modernes et complémentaires qui permettent de renforcer des liens qui ne peuvent que contribuer à la prospérité, à la compréhension et à la stabilité régionale.

Fort du privilège qu'ils ont d'intégrer les apports culturels de l'Amérique du Nord et de l'Europe, les francophones doivent prendre part à ce partenariat en offrant ce qu'ils ont de mieux pour obtenir ce qu'il y a de mieux. Toutefois, les connaissances des Japonais à l'égard des réalités de l'Amérique française étant

limitées, leurs gouvernements en collaboration avec les organismes intéressés, doivent veiller à son rayonnement.

Ce projet doit s'inscrire dans une démarche générale pour attirer l'attention des Japonais pour une civilisation souvent reléguée à l'arrière-plan des études nord-américaines. Des activités, prenant la forme de bourses d'excellence ainsi que de subventions à l'enseignement et à la recherche, appuieraient la réalisation de trois grands objectifs fondamentaux:

- saisir que le Québec, foyer de l'Amérique française, est une région géographique et socio-économique originale inscrite dans le contexte nord-américain, mais intégrée également à l'espace culturel européen;
- favoriser une meilleure compréhension des facteurs historiques, économiques, culturels et technologiques qui lient les partenaires;
- contribuer à la formation de ressources humaines sensibilisées à la réalité et aux aspirations des peuples francophones et japonais.

La coopération éducative et scientifique entre les partenaires, bien qu'elle ait progressé depuis 1970, n'a pas apporté de grands bénéfices à la francophonie nord-américaine. Dans ce contexte, il faut favoriser une meilleure diffusion de l'information auprès des intervenants susceptibles d'élargir le potentiel commercial, technologique et culturel que représente l'axe Québec-Japon.

Des actions concrètes doivent être prises par le Québec pour appuyer le rayonnement de la francophonie dans l'archipel afin de compléter les activités des autres pays francophones. Cette avenue serait bénéfique pour l'essor des échanges économiques, tout en appuyant le développement de nouveaux marchés pour les produits éducatifs et culturels dont la diffusion est souvent limitée au territoire national et à la francophonie.

Sans une stratégie d'action à long terme et des ressources suffisantes, le Québec ne doit pas songer à l'équilibre du déficit commercial et au rapprochement multilatéral avec son partenaire.

## BIBLIOGRAPHIE

---

ALBAN, Frère (1970) *Histoire de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes: Hors de France (1700-1966)*. Rome, Éditions générales F.S.C, 850 p.

ARENS, Bernard (1925) *Manuel des missions catholiques*. Louvain, Éditions du Museum Lessianum, 490 p.

ASAHI SHIMBUN (1992) *Asahi Shimbun Japan Almanac 1993*. Tokyo, Asahi Publishing Company, 319 p.

BEAUDIN, Jean-Charles (1944) *Autour du monde: Rêves et réalités d'un voyage*. Montréal, Éditions Beauchemin, 340 p.

BERNIER, Gérard et BOILY, Robert (1986) *Le Québec en chiffres de 1850 à nos jours*. Montréal, ACFAS, 389 p.

BOURASSA, Henri (1919) *Le Canada apostolique. Revue des Œuvres de missions des communautés franco-canadiennes*. Montréal, Action française, 173 p.

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC (1984) *Caisse de dépôt et placement du Québec. Rapport annuel 1983*. Montréal, Direction des communications, 33 p.

CAMPBELL, Duncan (1985) *Mission mondiale: Histoire d'Alcan. Volume I jusqu'à 1950*. Don Mills, Ontario Publishing Company, 438 p.

CANADA. Ministère des Affaires extérieures (1976) *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada 1939-1941. Tome II*. Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, 1604 p.

CANADA. Ministère des Affaires extérieures (1977) *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada 1946*. Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, 2120 p.

CANADA-JAPAN TRADE COUNCIL (1990) *Canada-Japan: The Export-Import Picture 1989*. Ottawa, Canada-Japan Trade Council, 78 p.

CANADA-JAPAN TRADE COUNCIL (1993). *Canada-Japan: The Export-Import Picture 1993*. Ottawa, Canada-Japan Trade Council, 67 p.

CANTIN, Henriette (1984) *Allez enseignez toutes les nations*. Nicolet, Éditions S.A.S.V, 235 p.

- CITÉ DU VATICAN (1994) *Annuario Pontificio 1994*. Cité du Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 2364 p.
- CLOUTIER, Urbain-Marie (1922) *Propos japonais*. Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 294 p.
- CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU JAPON (1992) *Cathopedia '92*. Tokyo, Conférence des évêques catholiques du Japon, 536 p.
- CONSEIL NATIONAL DE L'UNION MISSIONNAIRE DU CLERGÉ (1943) *Actes du Premier congrès national de l'Union missionnaire du Clergé au Canada*. Québec, Conseil national de l'Union missionnaire du Clergé, 209 p.
- CORMIER, Ronald (1990) *Entre bombes et barbelés*. Moncton, Éditions d'Acadie, 223 p.
- DESJARDINS-HASEGAWA, Marie (1994) *Kebbeku inaka ryôri*. = *Cuisine traditionnelle du Québec*. Tokyo, Ondorisha, 78 p.
- GINGRAS, Alain (1990) *Le comportement stratégique des entreprises en regard aux grands mouvements économiques mondiaux: une étude empirique auprès des entreprises exportatrices québécoises*. Mémoire de maîtrise déposé au Département de marketing de l'Université Laval, 194 p.
- GIRARD, Paul-Henri (1978) *Dominicains canadiens au Japon 1928-1978*. Montréal, [s. éd.], 62 p.
- HÉBERT, Jacques (1952) *Aventure autour du monde: I- L'Extrême-orient en feu*. Montréal, Fides, 225 p.
- HÉMON, Louis (1959) *Maria Chapdelaine*. Montréal, Éditions Fides, 189 p.
- INSTITUTS MISSIONNAIRES CANADIENS (1927) *La Semaine missionnaire de Joliette - 4 au 10 juillet 1927*. Québec, Imprimerie Charrier & Dugal, 656 p.
- JAPAN EXTERNAL TRADE ORGANIZATION (1992) *Nippon 1992 Business Facts & Figures*. Tokyo, Japan External Trade Organization, 159 p.
- JAPON. Agence de coordination et de gestion administrative (1992) *Japan Statistical Yearbook 1992*. Tokyo, Japan Statistical Association, 840 p.
- KOBAYASHI, Junko (1994) *Kebekku shû no kyôiku*. = *L'éducation dans la province de Québec*. Tokyo, Toshindo, 142 p.
- LEMAY, Hugolin (Éd.) (1916) *Vingt-cinq années de vie franciscaine au Canada 1890-1915*. Montréal, Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte, 335 p.
- MARTIN, Yves et TURCOTTE, Denis (1990) *Le Québec dans le monde: Textes et documents I*. Sainte-Foy, Association Québec dans le monde, 170 p.
- MATSUKATA, Maria-Sophia (1991) *Roman Congregation of Saint Dominic. Province of Japan 1931-1991*. Sendai, [s. éd.], 20 p.

MORIN, Claude (1987) *L'art de l'impossible. La Diplomatie québécoise depuis 1960*. Montréal, Boréal, 480 p.

NAZ, Raoul (Dir.) (1946) *Traité de Droit canonique. Tome premier*. Paris, Letouzey et Ané, 780 p.

ŒUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI (1936) *Guide des missions catholiques Tome II*. Paris, Œuvre pontificale de la Propagation de la Foi, 404 p.

ŒUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI (1936) *Guide des missions catholiques Tome III*. Paris, Œuvre pontificale de la Propagation de la Foi, 208 p.

OSABE, Shigeyasu et al. (Éds.) (1989) *Gendai Keibeku. Hokubei no furansu kei bunka. = Le Québec contemporain. Culture de l'Amérique française*. Tokyo, Keisô Shobô, 183 p.

QUÉBEC. Bureau de la statistique du Québec. *Commerce international du Québec*. Québec, Ministère des Finances.

QUÉBEC. L'Inspecteur général des institutions financières (1993). *L'Inspecteur général des institutions financières. Rapport annuel 1992-1993*. Québec, Publications du Québec, 37 p.

QUÉBEC. Ministre d'État au Développement économique (1979) *Bâtir le Québec. Énoncé de politique économique*. Québec, Ministère des Communications, 186 p.

QUÉBEC. Ministre d'État au Développement économique (1982) *Le Virage technologique: Bâtir le Québec - Phase 2: Programme d'action économique 1982-1986*. Québec, Ministère des Communications, 248 p.

QUÉBEC. Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (1994) *Compendium 1994. Indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec*. Québec, Direction des politiques scientifiques, 222 p.

QUÉBEC. Ministère des Affaires intergouvernementales (1975) *Ministère des Affaires intergouvernementales. Rapport annuel 1974/75*. Québec, Direction des communications, 146 p.

QUÉBEC. Ministère des Affaires intergouvernementales (1976) *Ministère des Affaires intergouvernementales. Rapport annuel 1975/76*. Québec, Direction des communications, 121 p.

QUÉBEC. Ministère des Affaires intergouvernementales (1977) *Ministère des Affaires intergouvernementales. Rapport annuel 1976-1977*. Québec, Direction des communications, 54 p.

QUÉBEC. Ministère des Affaires intergouvernementales (1979) *Ministère des Affaires intergouvernementales. Rapport annuel 1977-1978*. Québec, Direction des communications, 84 p.

QUÉBEC. Ministère des Affaires internationales (1990) *Ministère des Affaires internationales. Rapport annuel 1988-1989*. Québec, Publications du Québec, 71 p.

QUÉBEC. Ministère des Affaires internationales (1991) *Le Québec et l'interdépendance. Le monde pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationales*. Québec, Ministère des Affaires internationales, 228 p.

QUÉBEC. Ministère des Finances. *Comptes publics de la Province de Québec. 1968/69 à 1972/73*. Québec, Ministère des Finances.

QUÉBEC. Ministère des Relations internationales (1985) *Le Québec dans le monde: Le défi de l'interdépendance: Énoncé de politique de relations internationales*. Québec, Ministère des Relations internationales, 105 p.

QUÉBEC. Ministère des Relations internationales (1986) *Ministère des Relations internationales. Rapport annuel 1985-1986*. Québec, Publications du Québec, 96 p.

QUÉBEC. Ministère des Relations internationales (1986) *Répertoire des intervenants internationaux du Québec 1986*. Québec, Direction générale de la planification, 315 p.

QUÉBEC. Ministère des Relations internationales (1988) *Ministère des Relations internationales. Rapport annuel 1986-1987*. Québec, Publications du Québec, 98 p.

QUÉBEC. Ministère du Commerce extérieur (1985) *Ministère du Commerce extérieur. Rapport annuel 1983-1984*. Québec, Publications du Québec, 16 p.

SECRÉTARIAT DU COMITÉ MISSIONNAIRE (1943) *Ville-Marie missionnaire 1642-1942*. Montréal, Secrétariat du Comité missionnaire, 616 p.

TASSÉ, Albert (1986) *Les Frères de l'Instruction Chrétienne au Japon. Une épopée mennaisienne*. Saint-Romuald, Les Éditions Etchemin, 284 p.

TRUDEL, Jacques (1993) *Autobiographie (1906-1993)*. Fukuoka, [s. éd.], 55 p.

UNION MISSIONNAIRE DU CLERGÉ (1930) *La Semaine missionnaire de Montréal*. Montréal, Éditions Beauchemin, 300 p.

# **FONDS D'ARCHIVES**

---

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS  
ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC  
CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES**

**Fonds du Ministère de l'Industrie et du Commerce (Service du Registraire)**  
E16, Articles 1 à 11.  
Localisation: 3B11-1101A à 3B11-1301A.

**Fonds du Ministère des Affaires intergouvernementales  
(Direction Asie et Océanie)**  
E42, Articles 15 et 37.  
Localisation: 2A14-1101B et 2A14-2101A.

**Fonds privé de Jacques-Yvan Morin,**  
P656, Articles 144 et 145.  
Localisation: 7A15-1604B et 7A15-1605B.



## **ANNEXES**

---



**Annexe 1**  
**Ressortissants québécois au Japon (1898-1992)**

Années	Sœurs	Prêtres	Frères	Laïcs	Total
1898	1	-	-	-	1
1899	1	-	-	-	1
1900	1	-	-	-	1
1901	1	-	-	-	1
1902	2	-	-	-	2
1903	2	-	-	-	2
1904	3	-	-	-	3
1905	7	-	-	-	7
1906	7	-	-	-	7
1907	7	2	1	-	10
1908	7	3	1	-	11
1909	7	3	1	-	11
1910	7	5	1	-	13
1911	7	5	1	-	13
1912	7	5	1	-	13
1913	7	4	1	-	12
1914	7	4	1	-	12
1915	7	2	-	-	9
1916	7	2	-	-	9
1917	7	2	-	-	9
1918	8	2	-	-	10
1919	8	2	-	-	10
1920	9	3	-	-	12
1921	9	3	-	-	12
1922	9	4	1	-	14
1923	9	9	4	-	22
1924	10	9	4	-	23
1925	10	11	4	-	25
1926	13	10	3	-	26
1927	17	11	2	-	30
1928	21	22	2	-	45
1929	22	26	2	-	50
1930	25	29	2	-	56
1931	31	34	4	-	69
1932	41	37	10	-	88
1933	54	46	10	-	110
1934	63	47	10	-	120
1935	71	49	10	-	130
1936	80	51	9	-	140
1937	89	52	9	-	150
1938	96	52	11	-	159
1939	100	56	13	-	169
1940	99	52	13	-	164
1941	87	46	11	-	144
1942	87	46	16	-	149
1943	83	41	16	-	140
1944	57	37	13	-	107
1945	55	37	13	-	105
1946	72	36	9	-	117

Années	Sœurs	Prêtres	Frères	Laïcs	Total
1947	83	36	12	-	131
1948	112	49	17	-	178
1949	128	60	19	-	207
1950	145	75	24	-	244
1951	165	82	28	-	275
1952	176	93	34	-	303
1953	179	99	38	-	316
1954	184	108	43	-	335
1955	185	112	45	-	342
1956	192	115	46	-	353
1957	191	119	47	-	357
1958	191	116	50	-	357
1959	186	119	53	-	358
1960	191	121	55	-	367
1961	205	123	59	-	387
1962	210	127	57	-	394
1963	215	124	56	-	395
1964	214	122	54	-	390
1965	211	122	56	-	389
1966	209	121	61	-	391
1967	208	118	61	-	387
1968	208	112	60	-	380
1969	195	111	54	-	360
1970	189	116	55	45	405
1971	186	113	56	43	398
1972	178	114	54	44	390
1973	175	113	52	44	384
1974	166	111	54	43	375
1975	158	107	55	42	362
1976	150	105	57	42	354
1977	144	102	57	44	347
1978	134	96	51	46	327
1979	128	92	49	47	316
1980	132	91	47	46	316
1981	126	84	47	47	304
1982	118	83	45	51	297
1983	114	81	43	54	292
1984	108	81	43	62	294
1985	106	81	41	66	294
1986	96	81	41	73	291
1987	92	81	40	81	294
1988	84	81	40	96	301
1989	79	78	36	114	307
1990	77	74	30	134	315
1991	74	72	30	162	338
1992	72	71	29	168	340

Note: La population laïque a été établie à partir d'une évaluation basée sur la croissance annuelle des ressortissants canadiens au Japon.

Sources: Archives des communautés religieuses et Estimé de l'auteur.

**Annexe 2**  
**Établissements d'enseignement privés fondés au Japon par des Québécois**

Communautés fondatrices	Établissements	Préfecture
Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge	Maternelle Ake no Hoshi Maternelle Ake no Hoshi	Aomori Saitama
	École secondaire Ake no Hoshi (2) École secondaire Ake no Hoshi (2)	Aomori Saitama
	Collège universitaire Ake no Hoshi Collège universitaire Ake no Hoshi	Aomori Saitama
Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception	Maternelle Seibo Maternelle Aizu-Wakamatsu Maternelle Koriyama	Tokyo Fukushima Fukushima
	École primaire Aizu-Wakamatsu École primaire Koriyama	Fukushima Fukushima
	École secondaire Aizu-Wakamatsu (1) École secondaire Koriyama (1) École secondaire Aizu-Wakamatsu (2)	Fukushima Fukushima Fukushima
Sœurs de la Charité de Québec	Maternelle Caritas	Kanagawa
	École primaire Caritas	Kanagawa
	École secondaire Caritas (1) École secondaire Caritas (2)	Kanagawa Kanagawa
	Collège universitaire Caritas	Kanagawa
Congrégation de Notre-Dame	Maternelle Sakura no Seibo Maternelle Marguerite	Fukushima Tokyo
	École primaire Sakura no Seibo École primaire Meiji	Fukushima Fukuoka
	École secondaire Sakura no Seibo (1) École secondaire Meiji (1) École secondaire Sakura no Seibo (2) École secondaire Meiji (2)	Fukushima Fukuoka Fukushima Fukuoka
	Collège universitaire Sakura no Seibo	Fukushima
Sœurs de la Présentation de Marie	Maternelle Kenmei	Osaka
	École primaire Kenmei	Osaka
	École secondaire Kenmei (1) École secondaire Kenmei (1) École secondaire Kenmei (2) École secondaire Kenmei (2)	Osaka Hyogo Osaka Hyogo
	Collège universitaire Kenmei	Hyogo

Communautés fondatrices	Établissements	Préfecture
Ursulines de l'Union Canadienne	Maternelle des Ursulines	Aomori
	Maternelle des Ursulines	Miyagi
	École primaire des Ursulines	Aomori
	École primaire des Ursulines	Miyagi
	École secondaire des Ursulines (1)	Miyagi
	École secondaire des Ursulines (2)	Aomori
	École secondaire des Ursulines (2)	Miyagi
	Collège spécialisé des Ursulines	Miyagi
Clercs de Saint-Viateur	École secondaire Rakusei (1)	Kyoto
	École secondaire Rakusei (2)	Kyoto
Prêtres de Saint-Sulpice	Séminaire de Saint-Sulpice	Fukuoka
Rédemptoristes	Petit séminaire des Rédemptoristes	Nagasaki
Frères des Écoles Chrétiennes	École secondaire Lasalle (2)	Hokkaido
	École secondaire Lasalle (1)	Kagoshima
	École secondaire Lasalle (2)	Kagoshima
Frères de l'Instruction Chrétienne	Maternelle Sayuri	Kanagawa *
	École internationale Saint-Mary	Tokyo
	École secondaire Seiko (1)	Kanagawa
	École secondaire Seiko (1)	Shizuoka
	École secondaire Seiko (2)	Kanagawa
	École secondaire Seiko (2)	Shizuoka

(1): Premier cycle du secondaire, (2): Second cycle du secondaire.

\* Ajout de l'auteur.

Source: KOBAYASHI, Junko (1994) *Kebekku shû no kyôiku.* = *L'éducation dans la province de Québec.* pp. 134-135.

**Annexe 3  
Arrêté en conseil autorisant la participation du Québec à  
l'Exposition universelle d'Osaka (22 novembre 1967)**

**ARRÊTÉ EN CONSEIL  
CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**Numéro 3125**

**PRÉSENT:**

Le lieutenant-gouverneur en conseil

**CONCERNANT la participation du Québec  
à l'Exposition Universelle d'Osaka.**

-----ooo0ooo-----

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec croit qu'il est opportun de participer à l'Exposition Universelle du Japon (Expo 1970);

**ATTENDU QU'il y a lieu de confier au ministre de l'Industrie et du Commerce la responsabilité de cette participation;**

**ATTENDU QU'il est urgent de réserver les terrains nécessaires;**

**IL EST ORDONNE, en conséquence, sur la proposition du premier ministre:**

**QUE le ministre de l'Industrie et du Commerce soit chargé de la participation du Québec à l'Expo'70 à Osaka;**

**QU'il soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour réserver auprès "l'Association Japonaise de l'Exposition Universelle 1970" dont le siège est à Osaka, les terrains nécessaires à cette participation.**

Approuvé ce 22<sup>e</sup>  
jour de novembre 1967.

*Harvie Johnson*

*Henry Paul*  
**LIEUTENANT-GOUVERNEUR**



**Annexe 4**  
**Investissements de la Caisse de dépôt et placement du Québec**  
**en action dans les entreprises japonaises (1985-1994)**

Entreprises (au 31 décembre)	Nombre d'actions	Valeur ('000 \$)
<b>1985</b>		
Fujitsu	800 000	6 042
Kuraray	551 000	5 664
Sony	234 000	6 676
Tokyo Electric Power	272 000	5 478
<b>1986</b>		
Amada	774 000	6 356
Fuji Photo Film	375 000	12 187
Fujitsu	1 612 920	14 936
Hitachi	590 000	5 721
Honda Motor	1 338 000	16 131
Sony	462 900	13 951
Takeda Chemical Industries	290 000	6 688
<b>1987</b>		
Fujitsu	462 000	5 400
Ito-Yokado	167 000	6 600
Kao	330 500	6 100
Nippon Electric Glass	475 000	9 400
Nippon Telegraph and Telephone	100 000	30 500
Nomura Securities	190 000	5 400
Tokio Marine & Fire Insurance	309 000	5 500
Yamanouchi Pharmaceutical	130 000	5 400
<b>1988</b>		
Ito-Yokado	157 000	6 700
Matsushita Electric Industrial	234 000	5 700
Sumitomo Bank	310 000	11 700
Tokio Marine & Fire Insurance	246 000	5 300
Tokyu	353 000	5 900
<b>1989</b>		
Bank of Tokyo	346 000	5 500
Daiwa Securities	430 000	8 100
Renown	520 200	5 700
Sumitomo Bank	268 000	8 100
Victor Company of Japan	261 000	6 000
<b>1990</b>		
<b>Mines et métaux</b>		
Hitachi Metals	15 000	200
Maruichi Steel Tube	56 000	700
Mitsubishi Metal	26 000	100
Nippon Steel	226 000	900
Sumitomo Metal Industries	80 000	800
Sumitomo Special Metals	153 000	1 700
<b>Pétrole et gaz naturel</b>		
Nippon Oil	251 000	2 000
Teikoku Oil	70 000	600

**Papiers et produits forestiers**

Jujo Papers	27 000	100
-------------	--------	-----

**Produits de consommation**

Atsugi Nylon Industrial	111 200	800
Bridgestone Tire	14 000	100
Casio Computer	13 000	100
Daikin Industries	40 000	500
Dainippon Pharmaceutical	189 000	3 000
Eisai	60 000	900
Fuji Photo Film	1 100	—
Fujitsu	15 000	100
Hirose Electric	87 000	3 700
Honda Motor	11 000	100
Itoham Foods	18 000	100
Kao	14 700	200
Kirin Brewery	12 600	200
Lion	140 000	800
Matsushita Communications Industrial	5 000	100
Matsushita Electric Industrial	112 000	1 500
NEC	627 000	6 900
Nippon Suisan	27 000	100
Nissan Motor	37 000	200
Renown	616 620	3 900
Ricoh	17 950	100
Sharp	53 000	500
Shionogi	15 000	100
Toyota Motor	101 100	1 500
Victor Company of Japan	236 000	3 000

**Production industrielle**

Achilles	140 000	600
Amada	13 000	100
Ando Electric	55 000	700
Daicel Chemical Industries	24 000	100
Dai Nippon Printing	80 000	1 000
Fanuc	81 000	3 100
Fujitsu Denso	113 000	1 500
Hitachi	102 800	1 000
Hoya	162 000	2 600
Japan Vilene	45 000	400
Kuroda Precision Industries	14 000	100
Kyocera	79 000	4 000
Mitsubishi Heavy Industries	262 000	1 500
Mitsubishi Petrochemical	19 000	100
Murata Manufacturing	155 000	3 100
Nihon Nohyaku	121 000	900
Nippon Sheet Glass	25 000	100
Okuma Machinery Works	14 000	100
Sansei Yusoki	30 000	400
Shinkawa	52 000	1 400
Shin-Etsu Chemical	53 000	500
Sumitomo Electric Industries	618 000	7 400
Toppan Printing	71 000	800
Toray Industries	25 000	100
Yokogawa Hokushin Electric Works	12 000	100

**Immeubles et construction**

Daiwa House Industry	85 000	1 300
Kajima	50 000	700
Kumagai Gumi	17 000	100
Mitsubishi Estate	13 000	200
Mitsui Real Estate Development	87 000	900
Raito Kogyo	24 000	500
Taisei	16 000	100

**Transport**

All Nippon Airways	13 000	100
Kamigumi	65 000	500
Kinki Nippon Railway	510	—
Nippon Express	21 000	100
Odayku Electric Railway	60 000	400
Tobu Railway	19 000	100

**Services publics**

Kansai Electric Power	31 906	800
Shikoku Electric Power	8 000	200
Tokyo Electric Power	40 000	1 300

**Distribution et services**

Cabin	86 000	800
Canon Sales	18 700	500
C. Itoh & Co	300 150	1 700
Hankyu Department Stores	100 000	1 200
Ito-Yokado	40 000	1 200
Marui	175 000	3 200
Nichii	32 000	400
Nissei Sangyo	7 900	100
Nissho	500	—
Nissho Iwai	288 000	1 400
Onward Kashiwama	90 000	1 300
Seiyo Food Systems	64 000	800
Seven-Eleven Japan	20 720	1 200
Sumitomo	76 700	700
Toei	17 000	100
Tokyu Department Store	360	—

**Services financiers**

Bank of Tokyo	80 000	700
Dai-ichi Kangyo Bank	90 000	1 500
Daiwa Securities	173 750	1 700
Fuji Bank	66 000	1 400
Gunma Bank	560	—
Hitachi Credit	14 000	200
Industrial Bank of Japan	56 000	1 600
Japan / America Venture Partners	1 742 057	2 200
Keiyo Bank	63 000	500
Mitsubishi Trust & Banking	65 000	1 000
Nippon Shinpan	320 000	2 300
Nomura Securities	70 000	1 100
Sumitomo Bank	118 770	2 000
Sumitomo Trust & Banking	10 000	100
Taisho Marine & Fire Insurance	106 000	800
Tokio Marine & Fire Insurance	50 950	600

**1991****Mines et métaux**

Kawasaki Steel	525 000	1 700
Kobe Steel	40 000	200
Maruichi Steel Tube	56 000	800
NKK	25 000	100
Nippon Mining	110 000	500
Sumitomo Special Metals	145 000	1 400
Toyo Seikan	28 000	1 000

**Papier et produits forestiers**

Honshu Paper	35 000	200
Jujo Paper	101 000	600
Rengo	15 000	100

Sumitomo Forestry	49 000	800
<b>Pétrole et gaz naturel</b>		
Cosmos Oil	39 000	300
Mitsubishi Oil	51 000	500
Nippon Oil	193 000	1 600
Osaka Gas	187 000	1 100
Showa Shell Sekiyu	73 000	1 200
Teikoku Oil	38 000	300
<b>Produits de consommation</b>		
Bandai	1 000	100
Casio Computer	10 000	100
Citizen Watch	83 000	600
Dainippon Pharmaceutical	1 000	—
Eisai	49 000	800
Fuji Photo Film	217 400	5 600
Hirose Electric	138 000	4 300
Honda Motor	12 000	200
Katokichi	5 000	100
Kirin Brewery	69 000	900
Kyushu Matsushita Electric	5 000	100
Matsushita Electric Industrial	88 000	1 200
NEC	676 000	7 500
NGK Spark Plug	75 000	500
Nippon Meat Packers	49 000	900
Nissan Motor	60 000	400
Sankyo	42 000	1 000
Santen Pharmaceutical	5 000	100
Sega Enterprises	3 000	400
Sharp	117 000	1 400
Shiseido	4 000	100
Sony	53 400	2 000
TDK	9 000	300
Toyota Motor	322 000	4 500
Yamanouchi Pharmaceutical	48 000	1 300
Yamazaki Baking	7 000	100
Yokohama Rubber	10 000	100
<b>Production industrielle</b>		
Amada	285 000	2 400
Asahi Chemical Industry	639 000	4 100
Chiyoda	22 000	400
Daikin	48 000	600
Dainippon Ink & Chemical	108 000	500
Fanuc	140 500	5 500
Fuji Electric	20 000	100
Fujikura	13 000	100
Fujitsu Denso	139 000	1 500
Hitachi Cable	62 000	500
Hitachi	411 000	3 500
Hitachi Zosen	89 000	600
Hoya	223 000	4 200
Japan Organo	7 000	100
Japan Vilene	70 000	700
Keyence	5 000	500
Kyocera	144 000	5 300
Kyudenko	4 000	100
Mitsubishi Heavy Industries	337 000	2 200
Mitsubishi Kasei (Chemical)	20 000	100
Mitsui Engineering & Shipbuilding	540 000	2 900
Murata Manufacturing	281 000	5 300
Nippon Densetsu Kogyo	26 000	500
Nippon Kœi	60 000	800
Nippon Sheet Glass	20 000	100
Nippon Signal	5 000	100

Nissin Electric	5 000	100
Noritake	29 000	300
Omron	43 000	700
Sansei Yusoki	30 000	400
Sekisui Chemical	5 000	100
Shimamura	1 000	100
Shin-Etsu Chemical	57 000	800
Shinkawa	62 000	1 700
Sumitomo Chemical	15 000	100
Sumitomo Electric Industries	58 000	600
Toray Industries	771 000	4 500
Toyo Engineering	7 000	100
Toyo Kanetsu	30 000	300

**Immeubles et construction**

Daiwa House Industry	9 000	200
Kajima	6 000	100
Maeda Road Construction	4 000	100
Mitsubishi Estate	21 000	300
Mitsui Real Estate Development	88 000	1 200
Mitsui Real Estate Sales	17 000	600
Onoda Cement	450 000	2 700

**Transport**

All Nippon Airways	367 000	4 400
Japan Airlines	105 000	1 000
Kamigumi	78 000	700
Kinki Nippon Railway	85 000	700
Mitsui O.S.K Lines	50 000	300
Mitsui Warehouse	8 000	100
Nippon Express	18 000	100
Nippon Yusen	102 000	500
Sumitomo Warehouse	53 000	400
Tobu Railway	75 000	600
Tokyu	60 000	500
Yamato Transport	27 000	300

**Services publics**

Chubu Electric Power	13 600	400
Kansai Electric Power	53 000	1 400
Kyushu Electric Power	1 500	—
Shikoku Electric Power	39 000	1 100
Tohoku Electric Power	32 200	1 000
Tokyo Electric Power	102 800	3 400

**Distribution et services**

C. Itoh & Co	650 150	3 700
Ito-Yokado	52 000	2 100
Kanematsu	27 000	200
Marubeni	67 000	300
Marui	228 000	3 800
Matsuzakaya	18 000	300
Mitsubishi	50 000	600
Mitsui	75 000	500
Mitsukoshi	79 000	900
Nichii	42 000	600
Secom	12 000	700
Seven-Eleven Japan	19 000	1 500
Sumitomo	87 000	800
Takashimaya	42 000	700
York-Benimaru	2 000	100

**Services financiers**

Bank of Tokyo	35 000	500
---------------	--------	-----

Bank of Yokohama	46 000	500
Chiyoda Fire & Marine Insurance	12 000	100
Credit Saison	5 000	100
Dai-chi Kangyo Bank	72 000	1 600
Daiwa Securities	325 000	3 600
Fonds indexés (Japon)	7 348 963	864 600
Fuji Bank	58 000	1 300
Industrial Bank of Japan	46 000	1 400
Japan/ America Venture Partners	1 544 431	2 400
Joyo Bank	70 000	600
Keiyo Bank	85 000	800
Kyowa Saitama Bank	70 000	700
Mitsubishi Bank	34 000	800
Mitsubishi Trust & Banking	3 000	—
Mitsui Marine & Fire Insurance	111 000	1 000
Mitsui Taiyo Kobe Bank	71 000	1 200
Nomura Securities	604 000	9 100
Orix	107 000	2 900
Sanwa Bank	40 000	800
Sanyo Pica Asian Ventures	395	600
Shizuoka Bank	66 000	900
Sumitomo Bank	118 000	2 300
Sumitomo Trust & Banking	10 000	100
Tokai Bank	73 000	1 000
Tokio Marine & Fire Insurance	63 000	800

**1992****Mines et métaux**

Dowa Mining	129 000	700
Kawasaki Steel	267 000	800
Kobe Steel	30 000	100
Mitsubishi Materials	191 000	800
Mitsui Mining & Smelting	179 000	900
Nippon Steel	533 000	1 600
NKK	327 000	800
Sumitomo Metal Mining	207 000	1 400
Sumitomo Special Metals	145 000	1 100
Tokyo Steel Manufacturing	43 000	1 300

**Pétrole et gaz naturel**

Cosmos Oil	12 000	100
Mitsubishi Oil	183 000	1 600
Osaka Gas	22 000	100
Teikoku Oil	64 000	400

**Papiers et produits forestiers**

Honshu Paper	186 000	800
Oji Paper	207 000	1 800
Sanyo-Kokusaku Pulp	171 000	800
Sumitomo Forestry	54 000	100

**Produits de consommation**

Autobacs Seven	1 200	100
Bridgestone	83 000	1 000
Canon	7 000	100
Chugai Pharmaceutical	121 000	1 500
Daiichi Pharmaceutical	135 000	2 200
Eisai	53 000	800
Fuji Photo Film	146 400	3 900
Fujisawa Pharmaceutical	63 000	500
Hirose Electric	90 000	3 400
Hogy Medical	1 000	100
Honda Motor	62 000	800
Isuzu Motors	510 000	1 700
Kikkoman	73 000	700

Kirin Brewery	60 000	700
Kyushu Matsushita Electric	4 000	100
Matsushita Electric Industrial	222 000	2 600
Matsushita-Kotobuki Electronics Ind.	5 000	100
NEC	335 000	2 300
NGK Spark Plug	95 000	900
Nippon Meat Packers	49 000	900
Nissan Motor	219 000	1 300
Ono Pharmaceutical	14 000	800
Pioneer Electronic	60 000	1 600
Ricoh	246 000	1 500
Sankyo	4 000	100
Santen Pharmaceutical	4 000	100
Sega Enterprises	1 300	100
Sharp	53 000	500
Sony	59 900	2 600
Sony Music Entertainment	2 000	100
Suzuki Motor	15 000	100
Toshiba	23 000	100
Toyota Motor	313 000	4 700

**Production industrielle**

Asahi Chemical Industry	336 000	2 000
Asahi Glass	51 000	500
Daifuku	4 000	100
Fanuc	51 900	1 900
Fujitsu Denso	188 000	1 200
Heiwa	2 000	100
Hitachi	181 000	1 400
Hitachi Zosen	106 000	500
Hoya	202 000	3 300
Ishikawajima-Harima Heavy Indus.	265 000	1 200
Japan Vilene	70 000	500
Kansai Paint	24 000	100
Keyence	1 000	100
Koa	9 000	100
Komatsu	207 000	1 500
Komatsu Seiren	4 000	100
Kurabo Industries	169 000	700
Kyocera	63 000	2 800
Matsushita Electric Works	10 000 000	100
Mitsubishi Heavy Industries	355 000	1 900
Mitsui Engineering & Shipbuilding	806 000	3 000
Mori Seiki	6 000	100
Murata Manufacturing	70 000	1 600
NSK	334 000	1 700
Nikko Kyodo	227 000	1 000
Nippon Densetsu Kogyo	32 000	700
Nippon Koei	60 000	500
Nippon Sheet Glass	16 000	100
Nippondenso	62 000	900
Oyo	900	100
Sansei Yusoki	37 000	500
Sekisui Chemical	145 000	1 200
Shin-Etsu Chemical	64 000	100
Shinkawa	76 000	1 300
Shinko Electric Industries	3 000	100
Sho-Bond	35 000	800
Sumitomo Chemical	27 000	100
Sumitomo Electric Industries	58 000	500
Toray Industries	266 000	1 800

**Immeubles et construction**

Hazama	119 000	600
Maeda Road Construction	3 000	100
Mitsui Fudosan	65 000	600
Mitsui Real Estate Sales	21 000	500

Nihon Cement	106 000	900
Okumura	46 000	400
Shimizu	90 000	800
Toyo Exterior	3 000	100

**Transport**

All Nippon Airways	101 000	1 000
Kamigumi	78 000	700
Nippon Express	13 000	100
Nippon Yusen	15 000	100
Tobu Railway	84 000	500

**Services publics**

Shikoku Electric Power	38 000	900
Tohoku Electric Power	4 000	100

**Distribution et services**

Itochu	437 000	1 800
Marui	182 000	1 900
Ryoyo Electro	23 000	500
Secom	2 000	100
Seven-Eleven Japan	2 000	100
Sumitomo	85 000	700
Takashimaya	104 000	900
Toho	3 300	400
Yoshimoto Kogyo	6 000	100

**Services financiers**

Credit Saison	5 000	100
Dai-ichi Kangyo Bank	98 000	1 700
Daiwa Securities	148 000	1 300
Fonds indexés (Japon)	8 346 875	857 600
Fuji Bank	90 000	1 700
Industrial Bank of Japan	65 000	1 600
Joyo Bank	70 000	600
Keiyo Bank	89 000	600
Mitsubishi Bank	8 000	200
Mitsui Marine & Fire Insurance	108 000	1 000
Nomura Securities	141 000	2 100
Sakura Bank	143 000	1 700
Sanwa Bank	42 000	700
Shizuoka Bank	56 000	700
Sumitomo Bank	160 000	3 000
Sumitomo Trust & Banking	16 000	100
Tokio Marine & Fire Insurance	72 000	900
Yamaichi Securities	82 000	500

1993

**Mines et métaux**

Nippon Yakin Kogyo	195 000	900
Nippon Steel	40 000	100
Noritz	42 000	1 000
Sumitomo Metal Mining	342 000	3 500

**Pétrole et gaz naturel**

Mitsubishi Oil	—	300
Osaka Gas	22 000	100

**Papiers et produits forestiers**

Sumitomo Forestry	37 000	900
-------------------	--------	-----

**Produits de consommation**

Aiwa	6 000	100
Autobacs Seven	800	100
Canon	56 000	1 000
Casio Computer	392 000	4 900
Eisai	40 000	800
Fuji Photo Film	143 000	4 200
Hirose Electric	45 000	3 200
Hogy Medical	2 000	200
Hoshiden	6 000	100
Hoya	150 000	3 200
Kikkoman	26 000	300
Kyushu Matsushita Electric	4 000	100
Matsushita Electric Industrial	51 000	900
Matsushita-Kotobuki Electronics Ind.	4 000	100
Nikon	10 000	100
NGK Spark Plug	54 000	700
Nippon Meat Packers	36 000	700
Nissan Motor	74 000	700
Oki Electric Industry	26 000	200
Ono Pharmaceutical	1 000	100
Sankyo	4 000	100
Santen Pharmaceutical	3 000	100
Sega Enterprises	1 300	100
Sharp	61 000	1 100
Sony	2 000	100
Suzuki Motor	14 000	200
Taisho Pharmaceutical	89 000	2 300
Toyota Motor	179 000	3 800
Yakult Honsha	38 000	700

**Production industrielle**

Asahi Chemical Industry	651 000	4 600
Disco	5 000	100
Fanuc	75 000	3 300
Fuji Heavy Industries	20 000	100
Fujitsu Denso	64 000	1 800
Hitachi Zozen	27 000	200
Kansai Paint	18 000	100
Keyence	1 000	100
Kurita Water Industries	68 000	1 800
Kyocera	22 000	1 500
Mitsubishi Electric	536 000	3 400
Mitsubishi Heavy Industries	110 000	800
Mitsui Engineering & Shipbuilding	288 000	1 100
Mitsui Petrochemical Industries	100 000	700
Mori Seiki	5 000	100
NSK	444 000	2 900
Nemic Lambda	1 000	100
Nippon Densetsu Kogyo	34 000	600
Nippon Kœi	63 000	700
Nippon Thompson	97 000	500
Riso Kagaku	-	100
Sansei Yusoki	37 000	900
Sanshin Electronics	114 000	1 500
Seikagaku	1 000	100
Sekisui Chemical	145 000	1 700
Shin-Etsu Chemical	41 000	800
Shinkawa	76 000	2 400
Sho-Bond	35 000	1 200
Sony Magnescale	5 000	-
Sumitomo Electric Industries	58 000	900
Taiyo Ink Manufacturing	3 000	100
Toray Industries	192 000	1 300
Toshiba	22 000	200
Yamamura Glass	295 000	2 400

**Immeubles et construction**

Cesar	4 000	100
Japan Foundation Engineering	3 000	100
Mitsui Real Estate Sales	21 000	500
Suzuki Construction	1 000	—
Toyo Exterior	3 000	100

**Transport**

Kamigumi	53 000	700
Nippon Express	14 000	200
Tobu Railway	15 000	100

**Services publics**

Shikoku Electric Power	34 000	1 100
Tohoku Electric Power	3 600	100
Tokyo Electric Power	2 800	100

**Distribution et services**

Aoyama Trading	2 000	200
Asatsu	3 000	100
Best Denki	45 000	800
Cabin	112 000	1 000
Daiichi	66 000	1 400
Denny's Japan	3 000	100
Hitachi Information System	5 000	100
Itochu	437 000	2 800
Ito-Yokado	19 000	1 100
Mitsui	21 000	200
Nichiei	1 000	100
Royal	—	100
Ryoyo Electro	27 000	800
Sato	5 000	100
Seven-Eleven Japan	1 000	100
Skylark	5 000	100
Sumitomo	85 000	900
Toho	3 300	700
Tokyo Electron	4 000	100

**Services financiers**

Acom	1 000	100
Credit Saison	5 000	200
Daiwa Securities	21 000	300
Fonds externes (Japon)	7 013 017	943 800
Industrial Bank of Japan	7 000	200
Japan Associated Finance	1 000	100
Joyo Bank	73 000	700
Mitsui Marine & Fire Insurance	90 000	800
Nomura Securities	169 000	3 600
Sanwa Bank	40 000	1 000
Shizuoka Bank	56 000	900
Sumitomo Bank	125 000	2 900
Sumitomo Trust & Banking	16 000	200
Tokio Marine & Fire Insurance	249 000	3 600

**1994****Mines et métaux**

Nippon Steel	50 000	300
Nippon Yakin Kogyo	451 000	3 700
Sumitomo Metal Mining	342 000	4 400

**Pétrole et gaz naturel**

Mitsui Petrochemical Industries	100 000	1 200
Teikoku Oil	441 000	4 300

**Produits de consommation**

Autobacs Seven	1 000	200
Canon	57 000	1 400
Casio Computer	262 000	4 600
Eisai	40 000	900
Fuji Machine Manufacturing	23 000	1 100
Fuji Photo Film	23 000	700
Fujitsu Business Systems	3 000	100
Hirose Electric	14 000	1 200
Hogy Medical	2 200	200
Levis Strauss Japan	4 000	100
Matsushita Electric Industrial	51 000	1 200
Mitsubishi Motors	18 000	200
NEC	15 000	200
NGK Spark Plug	71 000	1 300
Nikon	15 000	200
Nippon Meat Packers	36 000	700
Nissan Motors	388 000	4 500
Sankyo	7 000	200
Sanshin Electronics	114 000	2 100
Sharp	63 000	1 600
Sony Magnescale	14 000	200
Sony Music Entertainment	47 500	3 700
Taisho Pharmaceutical	89 000	2 400
Tamron	9 000	100
Toshiba	22 000	200
Toyota Motor	38 000	1 100
Yakult Honsha	38 000	900

**Production industrielle**

Apic Yamada	2 000	100
Asahi Denka Kogyo	--	--
Asahi Glass	322 000	5 600
Bridgestone Metalpha	5 000	100
Canon Components	6 000	200
Chiyoda	242 000	4 600
Chugoku Marine Paints	498 000	3 800
Fanuc	75 000	4 900
Hitachi AIC	14 000	100
Kawasaki Steel	356 000	2 100
Keyence	1 500	200
Kinden	24 000	500
Maezawa Industries	5 000	200
Maezawa Kyuso Industries	4 000	200
Matsumoto	3 000	100
Misumi	2 000	100
Mitsubishi Electric	425 000	4 200
Mitsubishi Heavy Industries	134 000	1 400
Mitsui Engineering & Shipbuilding	864 000	3 800
Murata Manufacturing	4 000	200
NHK Spring	461 000	3 500
Nippon Densetsu Kogyo	34 000	600
Nippon Kœi	66 000	1 000
Nippon Shokubai	323 000	4 400
Nireco	7 000	200
Riso Kagaku	--	100
Sansei Yusoki	37 000	900
Shin-Etsu Chemical	41 000	1 100
Sho-Bond	22 000	800
Sodick	11 000	100
Sumitomo Electric Industries	70 000	1 400
Takahashi Curtain Wall	7 000	100

Toppan Printing	65 000	1 300
Toray Industries	18 000	200
Tsukishima Kikai	2 000	100

**Immeubles et construction**

Fudo Building Research	8 000	100
Mitsubishi Estate	340 000	5 100
Mitsui Real Estates Sales	21 000	500

**Transport**

Kamigumi	53 000	800
Nippon Yusen	462 000	4 200
Nittetsu Shoji	10 000	100
Sankyu	38 000	300
Senko	222 000	2 000

**Services publics**

DDI	17	200
Nippon Telegraph and Telephone	280	3 500
Shikoku Electric Power	34 000	1 100

**Distribution et services**

Best Denki	45 000	1 000
Cabin	162 000	1 700
Hitachi Information System	8 000	200
Itochu	437 000	4 400
Ito-Yokado	19 000	1 400
Keiyu	—	200
Laox	5 000	100
Mitsukoshi	289 000	4 300
Nichiei	2 000	200
Ryoyo Electro	23 000	900
Secom	3 000	300
Seven-Eleven Japan	2 000	200
Sumitomo	85 000	1 200
Toho	3 300	800

**Services financiers**

Daiwa Securities	22 000	400
Fonds externes (Japon)	6 383 931	1 103 700
Industrial Bank of Japan	10 000	400
Japan Associated Finance	2 000	400
Joyo Bank	73 000	900
Long-Term Credit Bank of Japan	288 000	4 400
Mitsui Marine & Fire Insurance	90 000	1 000
Mitsui Trust & Banking	365 000	5 300
Nomura Securities	169 000	4 900
Sakura Bank	182 000	3 400
Sanwa Bank	30 000	800
Shizuoka Bank	56 000	1 000
Sumitomo Bank	150 000	4 000
Sumitomo Trust & Banking	21 000	400
Tokio Marine & Fire Insurance	249 000	4 300
Trusco Nakayama	4 600	200

**Note:** Entre 1985 et 1989, les statistiques indiquent uniquement les investissements ayant une valeur de réalisation supérieure à 5 M\$.

Sources: Caisse de dépôt et placement du Québec. *Investissements en actions et en obligations d'entreprises*. (1985-1990) et *Statistiques financières*. (1991-1994).

**Annexe 5**  
**Arrêté en conseil autorisant la création d'une maison du Québec à Tokyo**  
**(5 septembre 1973)**

**ARRÊTÉ EN CONSEIL**  
**CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**NUMÉRO 3205-73**

**PRÉSENT:**  
 Le lieutenant-gouverneur en conseil

**CONCERNANT L'INSTITUTION D'UNE MAISON  
 DU QUÉBEC À TOKYO (JAPON) ET L'AFFEC-  
 TATION DE MONSIEUR NORMAND BERNIER COM-  
 ME CHEF DE POSTE DE LADITE MAISON**

Le ministre de l'Industrie et du Commerce et le ministre des Affaires intergouvernementales exposent:

QUE le Japon occupe le troisième rang parmi les puissances économiques et industrielles mondiales et qu'il constitue un réservoir de capitaux de première importance;

QU'il importe pour le Québec de diversifier ses sources d'investissements;

QUE le Japon est un pays à technologie très avancée et qu'il serait très profitable pour le Québec d'augmenter ses relations avec ce pays;

QUE le Québec a déjà engagé une action de promotion au Japon, à l'occasion de l'exposition d'Osaka 1970;

QUE des crédits ont déjà été prévus au budget du ministère des Travaux publics pour défrayer le loyer d'un bureau à Tokyo et qu'il en est de même au budget du ministère de l'Industrie et du Commerce et au budget du ministère des Affaires intergouvernementales pour le traitement du représentant du Québec et les dépenses de fonctionnement du bureau;

IL EST EN CONSÉQUENCE ORDONNE, sur la proposition du ministre de l'Industrie et du Commerce et du ministre des Affaires intergouvernementales;

QUE le ministre des Affaires intergouvernementales soit chargé d'instituer durant l'exercice 1973-74, une maison du Québec à Tokyo conformément aux dispositions du protocole adopté par l'arrêté en conseil no 1974-72 du 12 juillet 1972;

QUE monsieur Normand Bernier, conseiller économique au ministère de l'Industrie et du Commerce soit affecté à Tokyo au titre de chef de poste;

QUE les fonctions de ce chef de poste soient celles qui sont définies dans le mandat annexé aux présentes;

QUE le ministre des Travaux publics prenne, dans les plus brefs délais, les mesures nécessaires à la location des locaux requis pour l'établissement de la maison.

Approuvé ce 5<sup>e</sup>  
 jour de septembre 1973.

*Alain Landry*  
 LIEUTENANT-GOUVERNEUR

**3205-73**

**CHEF DE POSTE À TOKYO**  
**DÉFINITION DE SES FONCTIONS**

En tant que fonctionnaire québécois à l'étranger le chef de poste à Tokyo représentera de façon générale le gouvernement du Québec et relèvera du ministère des Affaires intergouvernementales en tant que chef de poste et du ministère de l'Industrie et du Commerce en tant que fonctionnaire de ce ministère, tel qu'il a été prévu dans l'arrêté en conseil no 1974 du 12 juillet 1972 concernant le protocole relatif à la coordination et au partage des responsabilités entre le ministère des Affaires intergouvernementales et les ministères sectoriels représentés à l'étranger.

Le chef de poste, tout en demeurant fonctionnaire du ministère de l'Industrie et du Commerce, répondra aux demandes de son ministère et des autres ministères du Québec.

Il servira de lien entre les ministères québécois et les ministères japonais, verra à développer la coopération entre le Québec et le Japon et à établir des contacts pour les ministères québécois.

Le chef de poste fournira en outre tout rapport qui pourra lui être demandé au qu'il jugera utile de présenter au ministre des Affaires intergouvernementales ou au ministre de l'Industrie et du Commerce.



**Annexe 6**  
**Protocole d'entente sur la coopération technique en recherche d'élevage de homards**  
**entre le gouvernement du Québec et la préfecture d'Akita**  
**et la ville d'Iwaki au Japon (8 novembre 1985)**

1985 (25)

**PROTOCOLE D'ENTENTE SUR LA**  
**COOPÉRATION TECHNIQUE EN RECHERCHE**  
**D'ÉLEVAGE DE HOMARDS ENTRE LE**  
**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LA**  
**PRÉFECTURE D'AKITA ET LA VILLE**  
**D'IWAKI AU JAPON**

Le gouvernement du Québec et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et la préfecture d'Akita ainsi que la ville d'Iwaki dans la préfecture d'Akita, Japon, conformément au principe fondamental de coopération internationale, et se basant sur les rapports d'amitié et de coopération entre le Canada et le Japon, concluent un accord de coopération technique entre les trois parties en vue de développer une technologie d'élevage de homards et de contribuer ainsi à la protection des ressources naturelles. À cette fin, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation offre à la préfecture d'Akita et à la ville d'Iwaki trente-deux homards matures et vivants.

Les trois parties effectueront en collaboration mutuelle des activités de recherche sur les techniques d'élevage de homards conformément aux modalités arrêtées d'un accord commun et stipulées en annexe ci-jointe.

En outre, se servant du présent accord comme tremplin, les trois parties s'efforceront d'organiser des échanges dans d'autres domaines, en vue de maintenir des rapports mutuels enrichissants pour leur développement respectif.

Ce protocole d'entente sera fait en trois exemplaires, en français et en japonais, et sera signé le 8 novembre 1985 aux bureaux de la délégation du Québec à Chiyoda-ku, Tokyo.

La version française et la version japonaise auront validité égale, à partir du jour de la signature.

Gouvernement du Québec      Préfecture d'Akita, Japon

Ferdinand Ouellet  
 Sous-ministre de l'Agriculture,  
 des Pêcheries et  
 de l'Alimentation

Kikujū Sasaki  
 Gouverneur

Sous réserve de  
 l'approbation du  
 Conseil des ministres

Ville d'Iwaki, préfecture  
 d'Akita, Japon

Jacques Girard  
 Délégué du Québec

Seitaro Maekawa  
 Maire

**ENTENTE CONCERNANT UN PROJET**  
**D'ÉLEVAGE DE HOMARDS**

Entre      Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, gouvernement du Québec, ici représenté par monsieur Jacques Girard, délégué du Québec au Japon,

ci-après appelé «le Ministère»;

et      Le préfecture d'Akita, Japon, ici représenté par monsieur Yoshiharu Takamatsu, directeur de l'Administration agricole,

ci-après appelée «la Préfecture»;

et      La ville d'Iwaki dans la préfecture d'Akita, Japon, ici représentée par monsieur Seitaro Maekawa, maire,

ci-après appelée «la Ville».

Se basant sur le «Protocole d'entente sur la coopération technique en recherche d'élevage de homards entre la province de Québec, Canada et la préfecture d'Akita et la ville d'Iwaki, Japon», les parties conviennent de ce qui suit:

#### 1. *Objet*

La présente entente concerne un projet de recherche et de mise en oeuvre d'élevage de homards devant être réalisé par la Préfecture et la Ville, dans leur régions respectives, et utilisant des homards vivants qui leur seront offerts par le Ministère.

#### 2. *Obligations du Ministère*

- 2.1 Le Ministère offrira à la Ville trente-deux (32) homards matures et vivants de cinq cents (500) grammes et plus.
- 2.2 La proportion mâles/femelles de ces 32 homards matures et vivants sera la suivante:
  - (1) femelles oeuvées . . . . . 2
  - (2) femelles sans oeufs . . . . . 20
  - (3) mâles . . . . . 10
- 2.3 Pour ce qui est de l'expédition, le meilleur mode d'emballage sera employé pour permettre aux homards de survivre au transport en bonne santé jusqu'à leur arrivée à la Ville. Le transport sera aérien pour l'ensemble des homards.
- 2.4 Lors de l'arrivée des homards à destination, si tous ou une partie sont morts malgré toutes les précautions prises, le Ministère répètera son offre de homards vivants afin que soit constamment maintenu un maximum de 32 unités au Centre de recherches de la Préfecture entre le 1<sup>er</sup> novembre 1985 et le 31 octobre 1988.
- 2.5 Les homards indiqués aux paragraphes 2.1 et 2.2 ci-haut seront offerts gratuitement par le Ministère. Les frais de transport entre le Québec et l'aéroport de Narita, Japon, seront également défrayés par le Ministère. Cependant, dans le cas de besoin additionnel d'envoi occasionné par la mort de homards au cours des recherches, les charges de cet envoi seront décidées après consultation des parties.

#### (2) le représentant de la Préfecture et de la Ville:

Madame Yuko Iwaki  
Silver Villa Koyama,  
3-7-11, Koyama, Narima-ku,  
TOKYO 176  
Japon

#### 6. *Durée de la validité de la présente entente*

Incluant la période nécessaire à la préparation du rapport final de recherches, la présente entente sera valable à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1985 jusqu'au 31 octobre 1989.

#### 7. *Concertation*

Lorsqu'un problème surgira concernant l'interprétation de la présente entente ou concernant un sujet qui ne figure pas dans la présente entente, les trois parties s'efforceront, en toute bonne foi, de le résoudre en se concertant mutuellement.

En foi de quoi, les parties ont signé cette entente en triple original à la délégation du Québec à Tokyo, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq.

Le ministre  
de l'Agriculture,  
des Pêcheries et  
de l'Alimentation,  
Gouvernement  
du Québec

Jacques Girard  
Délégué du Québec  
au Japon

La préfecture d'Akita

Yoshihiko Takamatsu  
Docteur de l'Administration  
publique

La ville d'Iwaki

Seitaro Maekawa  
Maire

#### 3. *Obligations de la Préfecture*

- 3.1 La Préfecture effectuera les recherches expérimentales sur l'élevage de homards durant la période entre le 1<sup>er</sup> novembre 1985 et le 31 octobre 1988.
- 3.2 Suite à ces recherches expérimentales, s'il s'avère que l'élevage est possible, la Préfecture fournira au Ministère le «savoir-faire» (know-how) nécessaire, et agira de façon à faciliter les échanges mutuels de techniciens.
- 3.3 La Préfecture sera propriétaire de tout brevet d'invention ou licence similaire obtenu suite à ces recherches.

#### 4. *Obligations de la Ville*

- 4.1 Après concertation avec la Préfecture, la Ville fournira au Ministère une copie du projet de recherche sur l'élevage de homards lors de la signature de la présente entente.
- 4.2 Tant que durera la recherche sur l'élevage de homards effectuée par la Préfecture, la Ville fournira un rapport d'étape annuel à l'attention du Ministère et un rapport final une fois ce projet de recherche terminé.
- 4.3 Les frais de transport des homards entre l'aéroport de Narita et le Centre d'expérimentation d'élevage de la Préfecture seront défrayés par la Ville.

#### 5. *Responsables de l'expédition des homards*

Afin de réaliser l'objet de la présente entente, particulièrement en ce qui a trait à l'expédition et à la réception des homards reproducteurs, les personnes suivantes sont désignées comme représentant le Ministère d'un côté, et la Préfecture et la Ville de l'autre côté:

#### (1) le représentant du Ministère:

Monsieur Guy Ouellet  
Grande-Rivière, QUÉBEC  
Canada  
Tél: (418) 385-2251  
Bélino (FAX): (418) 385-3343

**Annexe 7**  
**Visites ministérielles québécoises au Japon (1970-1995)**

Ministres	Ministères	But de la mission
<b><i>Cabinet Bertrand (2 octobre 1968 au 12 mai 1970) Union nationale</i></b>		
<b>Mars 1970</b> Armand Russell	Travaux publics	Politique
<b><i>Cabinet Bourassa (12 mai 1970 au 25 novembre 1976) Parti libéral</i></b>		
<b>Juin 1970</b> Gérard D. Lévesque	Affaires intergouvernementales Industrie et Commerce	Politique
<b>Septembre 1972</b> Raymond Garneau	Finances	Économique
<b>Mars 1974</b> Guy Saint-Pierre	Industrie et Commerce	Économique
<b><i>Cabinet Lévesque (25 novembre 1976 au 3 octobre 1985) Parti québécois</i></b>		
<b>Mai 1978</b> Jacques Parizeau	Finances	Économique
<b>Juillet-Août 1979</b> Jacques Parizeau	Finances	Économique
<b>Août 1981</b> Marcel Léger	Environnement	Technique
<b>Juillet 1981</b> Jacques Parizeau	Finances	Économique
<b>Mars 1983</b> Jean Garon	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Économique
<b>Mai 1984</b> Rodrigue Biron	Industrie, Commerce et Tourisme	Économique
<b>Septembre-Octobre 1984</b> René Lévesque Bernard Landry	Premier ministre Relations internationales Commerce extérieur	Politique Économique
<b>Février 1985</b> Guy Tardif	Transports	Technique
<b>Juin 1985</b> Yves Bérubé Élie Fallu	Enseignement supérieur, Science et Technologie Relations avec les citoyens (ministre délégué)	Technique Technique
<b>Septembre 1985</b> Yves Duhaime	Finances	Économique

Ministres	Ministères	But de la mission
<b><i>Cabinet Bourassa (12 décembre 1985 au 11 janvier 1994) Parti libéral</i></b>		
<b>Mars et Septembre 1986</b> Daniel Johnson (fils)	Industrie et Commerce	Économique
<b>Février 1987</b> Gil Rémillard	Relations internationales	Politique
<b>Mars 1987</b> Daniel Johnson (fils)	Industrie et Commerce	Économique
<b>Juin 1987</b> Yvon Picotte	Tourisme	Économique
<b>Octobre 1987</b> Daniel Johnson (fils)	Industrie et Commerce	Économique
<b>Août 1988</b> Thérèse Lavoie-Roux	Santé et Services sociaux	Technique
<b>Février 1989</b> Paul Gobeil	Affaires internationales	Économique
<b>Septembre 1989</b> Pierre Macdonald	Industrie, Commerce et Technologie	Économique
<b>Octobre 1989</b> Gérard D. Lévesque	Finances	Économique
<b>Mai 1990</b> John Ciaccia	Affaires internationales	Économique
<b>Novembre 1990</b> Gérald Tremblay	Industrie, Commerce et Technologie	Économique
<b>Janvier 1991</b> André Vallerand	Tourisme	Économique
<b>Février 1991</b> André Bourbeau	Main-d'œuvre, Sécurité du revenu et Formation professionnelle	Technique
<b>Novembre 1991</b> Lise Bacon Gérald Tremblay	Énergie et Ressources Industrie, Commerce et Technologie	Économique Économique
<b>Mars et Novembre 1992</b> Gérald Tremblay	Industrie, Commerce et Technologie	Économique
<b><i>Cabinet Parizeau (26 septembre 1994 au 29 janvier 1996) Parti québécois</i></b>		
<b>Octobre-Novembre 1994</b> Rita Dionne-Marsolais	Tourisme (ministre déléguée)	Économique

Sources: Ministère des Affaires internationales et Recherche de l'auteur.

**Annexe 8**  
**Les artistes, réalisateurs et écrivains québécois au Japon (1917-1995)**

Noms	Année
<i><b>Danse</b></i>	
Les Feux follets	1970
Les Grands ballets canadiens	1984
Les Sortilèges	1985
Marie Chouinard	1988
Les Ballets jazz de Montréal	1989
Les Grands ballets canadiens	1991
O Vertigo	1994
Manigance	1995
<i><b>Musique</b></i>	
Paul Dufault	1917
La Musique du Royal 22 <sup>e</sup> régiment	1952
Les Bel Air	1970
Les Bel Canto	1970
Les Contretemps	1970
Orchestre symphonique de Montréal	1970
V'la bon vent	1970
Édith Butler	1970
Renée Claude	1970
Jean-Pierre Ferland	1970
André Gagnon	1970
Claude Léveillé	1970
Jacques Michel	1970
Gilles Vigneault	1970
Karo	1971
Ginette Reno	1972
Claude Valade	1972
René Simard	1974
Patsy Gallant	1975
René Simard	1975
Nicole Martin	1977
Raoul Roy	1979
Céline Dion	1982
André Laplante	1982
Nathalie Simard	1983
René Simard	1983
Diane Tell	1983
Gilles Vigneault	1983
France Joli	1984
Orchestre symphonique de Montréal	1985
Bruno Laplante, Brigitte Toulon et Marc Durand	1985
France Joli	1985
Angèle Dubeau et l'Orchestre symphonique McGill	1987
Bruno Laplante, Brigitte Toulon et Marc Durand	1988
Butterfly	1988
Michel Lemieux	1988
Orchestre symphonique de Montréal	1989
Angèle Dubeau et l'Orchestre symphonique McGill	1989
Diane Dufresne	1989
André Gagnon	1989
Fabienne Thibeault	1989
Uzeb	1990
Bruno Laplante et France Duval	1990
Diane Dufresne	1990

L'Ensemble Cantabile de Montréal	1991
Bruno Laplante et Claude Webster	1991
Marie Chouinard	1991
André Gagnon	1991
Louis Lortie	1991
Orchestre symphonique de Montréal	1992
Céline Dion	1992
Diane Guérin (Belgazou), Carole Laure	1992
Bruno Laplante, France Duval, Marc Durand et Kristin Molnar Voivod	1993
Johanne Labelle	1993
Orchestre de chambre I Musici de Montréal	1994
Céline Dion	1994
Louis Lortie	1994
Claire Marchand	1994
Orchestre symphonique de Montréal	1995
Bruno Laplante et France Duval	1995
Steve Barakatt	1995
Rémi Boucher	1995
Philip Crozier et Sylvie Poirier	1996
<b>Sans date précise</b>	
Blue Note, Lime, Yves Laferrière et Jean LeLoup	

### ***Théâtre***

Bonjour, là, bonjour (Michel Tremblay)	1981
L'écran humain (Paul Saint-Jean et Jacqueline Lemieux)	1983
Big Machine (Paul Saint-Jean et Michel Lemieux)	1987
Fascination (Cirque du Soleil)	1992
Troupe Sortilège	1993
Shakespeare (Robert Lepage)	1993
Saltimbanco (Cirque du Soleil)	1994
Albertine, en cinq temps (Michel Tremblay)	1994
Les sept branches de la rivière Ota: Hiroshima (Robert Lepage)	1995
Les aiguilles et l'opium (Robert Lepage) (Jouée par Marc Labrèche)	1995
Alegria (Cirque du Soleil)	1996
Le polygraphe (Marie Brassard et Robert Lepage)	1996

### ***Film et Vidéo***

<b>Pavillon du Québec à l'Exposition universelle d'Osaka de 1970</b>	
60 cycles (Jean-Claude Labrecque) (1965)	1970
Au cœur de la ville (Claude Jutra) (1969)	1970
Capture (Bernard Gosselin) (1969)	1970
Cœurs neufs (Claude Fournier) (1968)	1970
Comment vit le Québécois? (1970)	1970
Kw+ (Aimée Danis) (1970)	1970
L'hiver en froid mineur (Jean-Claude Labrecque) (1970)	1970
La Transcanadienne au Québec (Henri Michaud) (1968)	1970
Le pont-tunnel Lafontaine (Louis-Paul Lavoie) (1968)	1970
Le Québec à l'heure de l'Expo (Gilles Carle) (1968)	1970
Les canots de glace (Jean-Claude Labrecque) (1969)	1970
Les éperlans (Paul Vézina) (1964)	1970
Montréal, un jour d'été (Denys Arcand) (1965)	1970
Présence de la forêt (Charles Desmarteau) (1964)	1970
Québec...? (Gilles Groulx) (1967)	1970
<b>Le Cinéma québécois à l'Institut franco-japonais de Tokyo (Décembre 1979)</b>	
Cher Théo (Jean Beaudin) (1975)	1979
J.A. Martin, photographe (Jean Beaudin) (1976)	1979
Jeux de la XXI <sup>e</sup> olympiade (Jean-Claude Labrecque) (1977)	1979
Jusqu'au cœur (Jean-Pierre Lefebvre) (1968)	1979
Kamouraska (Claude Jutra) (1973)	1979
Keiko (Claude Gagnon) (1979)	1979
La dernière neige (André Théberge) (1973)	1979
La vie heureuse de Léopold Z (Gilles Carle) (1965)	1979
Le festin des morts (Fernand Dansereau) (1965)	1979
Le règne du jour (Pierre Perreault) (1966)	1979

Les dernières fiançailles (Jean-Pierre Lefebvre) (1973)	1979
Mon oncle Antoine (Claude Jutra) (1971)	1979
Tendresse ordinaire (Jacques Leduc) (1973)	1979
<b>Rétrospective de l'œuvre de Claude Jutra</b>	
Dreamspeaker (1977)	1980
Il était une chaise (1957)	1980
Kamouraska (1973)	1980
Mon oncle Antoine (1971)	1980
Pour le meilleur et pour le pire (1974)	1980
Rouli-roulant (1966)	1980
Wow (1969)	1980
La fourrure, la foire et l'Indien (Ministère de l'Éducation du Québec)	1981
Les pommes (Lynn Fournier) (1980)	1981
Larose, Pierrot et la Luce (Claude Gagnon) (1982)	1982
Mourir à tue-tête (Anne-Marie Poirier) (1979)	1982
Images d'enfants (Radio-Québec/Ministère de l'Éducation)	1983
Manger de bons aliments (Radio-Québec/Ministère de l'Éducation)	1983
Au clair de la lune (André Forcier) (1982)	1984
Visage pâle (Claude Gagnon) (1985)	1985
<b>Première semaine du cinéma québécois (Novembre 1985)</b>	
Jacques et Novembre (Jean Beaudry et François Bouvier) (1984)	1985
La femme de l'hôtel (Léa Pool) (1984)	1985
La guerre des tuques (André Melançon) (1984)	1985
Les années de rêves (Jean-Claude Labrecque) (1984)	1985
Mario (Jean Beaudin) (1984)	1985
Sonatine (Micheline Lanctôt) (1983)	1985
Pouvoir intime (Yves Simoneau) (1986)	1986
<b>Deuxième semaine du cinéma québécois (Novembre 1987)</b>	
Anne Trister (Léa Pool) (1986)	1987
Bach et Bottine (André Melançon) (1986)	1987
Le déclin de l'Empire américain (Denys Arcand) (1986)	1987
Le Sourd dans la nuit (Mireille Dansereau) (1987)	1987
Marie s'en-va-t'en-ville (Marquise Lepage) (1987)	1987
Pouvoir intime (Yves Simoneau) (1985)	1987
Un zoo, la nuit (Jean-Claude Lauzon) (1987)	1987
Kenny (Claude Gagnon) (1987)	1987
The Critical Years (Gérald L'Écuyer)	1987
Crac! (Frédéric Back) (1981)	1988
L'homme qui plantait des arbres (Frédéric Back) (1987)	1988
La grenouille et la baleine (Jean-Claude Lord) (1988)	1988
Rafale (Claude Gagnon et André Melançon) (1990)	1990
<b>Great Canada (Juillet 1991)</b>	
Anne Trister (Léa Pool) (1986)	1991
Au clair de la lune (André Forcier) (1982)	1991
Jésus de Montréal (Denys Arcand) (1989)	1991
L'homme qui plantait des arbres (Frédéric Back) (1987)	1991
La femme de l'hôtel (Léa Pool) (1984)	1991
La liberté d'une statue (Olivier Asselin) (1990)	1991
Le pianiste (Claude Gagnon) (1991)	1991
Le Sourd dans la nuit (Mireille Dansereau) (1987)	1991
Les noces de papier (Michel Brault) (1989)	1991
Les portes tournantes (François Mankiewicz) (1988)	1991
Marie s'en-va-t'en-ville (Marquise Lepage) (1987)	1991
Portion d'éternité (Robert Favreau) (1989)	1991
Pouvoir intime (Yves Simoneau) (1986)	1991
Sonatine (Micheline Lanctôt) (1983)	1991
Because Why (Claude Gagnon et Arto Paragamian) (1993)	1993
Léolo (Jean-Claude Lauzon) (1992)	1993
Bach et Bottine (André Melançon) (1986)	1994
Danger pleine lune (Bretislav Pojar) (1992)	1994
La Championne (Elisabeta Bostan) (1991)	1994

La grenouille et la baleine (Jean-Claude Lord) (1988)	1994
Vincent et moi (Michael Rubbo) (1990)	1994

**Arts visuels**

Gaston Petit	1963
Gaston Petit	1966
Gaston Petit	1967
Gaston Petit	1969
Gaston Petit	1971
Gaston Petit	1972
Gaston Petit	1975
Pierre-Léon Tétreault	1975
Louise Doucet-Saito	1976
Gaston Petit	1977
Gabrielle Potvin	1977
Louise Doucet-Saito	1978
Gaston Petit	1978
Ginette Boucher	1979
Gaston Petit	1980
Gaston Petit	1981
Claude Descôteaux	1983
Gaston Petit	1983
Miyuki Tanobe	1983
Gaston Petit	1984
Gaston Petit	1985
Exposition de quinze artistes à la galerie Mikimoto	1986
Süzel Back	1986
Marie-Josée Beaudoin	1986
Claude Descôteaux	1986
Richard Lacroix	1986
Gaston Petit	1986
Yolande Bernier	1987
Gaston Petit	1987
Langage Plus (The North American Difference)	1988
Gaston Petit	1988
Monique Mercier	1989
Gaston Petit	1989
Carole Simard-Laflamme	1989
Jacqueline Valenti-Janniello (Mythologie florale amérindienne du Québec)	1989
Gaston Petit	1991
Gilles Morissette et Michèle Héon	1992
Lisette Savaria et François Potvin	1992
Geneviève Cadieux	1992
Gaston Petit	1992
Claude Bélanger	1993
Paul Lacroix	1993
Céline Laflamme	1993
Gaston Petit	1993
Jean-Luc Grondin	1995
Michel Saulnier	1995
Lisette Savaria et François Potvin	1995
Jean-Luc Grondin	1996
Gaston Petit	1996
Robert Racine	1996

**Sans date précise**

Guy Bégin, Pauline Gagnon et Marc Gendron

**Livre québécois ou sur le Québec ayant fait l'objet d'une traduction en langue japonaise**

- Marie-Claire Blais (Une saison dans la vie d'Emmanuel. = Aru junan no owari) (1965) (t: 1974)  
 Raoul Blanchard (Le Canada français. = Furansu kei Kanada.) (1960) (t: 1978)  
 Jacques Cartier (Voyage de Jacques-Cartier au Canada en 1534.) (1598)  
 Jean-Claude Corbeil et Ariane Archambault (Le visuel. Dictionnaire thématique, anglais-japonais.  
 = Wazu wado, e de hiku ei-wa daizukan.) (1992) (t: 1993)  
 Guy Corneau (Père manquant, fils manqué.) (1989)  
 Yves-Aubert Côté (La profession comptable canadienne. Tour d'horizon.  
 = Kanada ni okeru kaikei senmonshoku sokatsu.) (1992) (t: 1992)  
 Ghyslaine Guertin (Glenn Gould: Pluriel.) (1988)  
 Anne Hébert (Kamouraska. = Kao no ue no kiri no aji.) (1970) (t: 1976)  
 Louis Hémond (Maria Chapdelaine. = Shiroki shojochi.) (1916) (t: 1951)  
 Jocelyne Robert (L'histoire merveilleuse de la naissance. = Seikyoiku, aijo no hamoni) (1990) (t: 1993)  
 Jean-François Somain (Tu peux compter sur moi. = Kaze no fuku aoi hoshi) (1990) (t: 1993)  
 Yves Thériault (Agaguk.) (1958) (t: 1960)  
 Gilles Tibo (Simon et les flocons de neige. = Yuki o kazoeru Simon) (1988) (t: 1989)  
 Gilles Tibo (Simon fête le printemps. = Haru o bu Simon.) (1990) (t: 1991)  
 Gilles Tibo (Simon et la ville de carton. = Simon to hako) (1992)  
 Pierre-Elliott Trudeau (Le fédéralisme et la société canadienne-française.  
 = Rempô-shiyugi no shisô to kôzô. Torudô to Kanada no minshu shugi.) (1967) (t: 1991)  
 Jean Vanier (Homme et femme Il les fit.  
 = Ai to sei no sakebi. Kokoro ni kizu o otta hitobito kara no.) (1984) (t: 1989)  
 Raymond Vézina (Sho, calligraphie japonaise.) (1986)

**Gouvernement du Québec**

- Ministère de l'Énergie et des Ressources (Les ressources minières du Québec.) (1981)  
 Ministère des Affaires intergouvernementales (Il était une fois le Québec.) (1980)  
 Ministère des Affaires internationales (Magazine Québec international.)  
 Ministère des Affaires internationales (Profil du Québec. = Kebekku no sugao.) (1991)  
 Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (Investir et vivre au Québec.  
 = Kebekku ni tôshi shi seikatsu suruni wa.) (1983)  
 Ministère des Finances (Faits saillants sur l'économie et les finances publiques.) (1986)  
 Ministère des Finances (Profil financier du Québec.) (1990)  
 Ministère des Relations internationales (Réalités du Québec.) (1984)  
 Ministère du Commerce extérieur (Québec économique international.)  
 Ministère du Tourisme (Investir dans l'industrie touristique au Québec, Canada.) (1992)  
 Ministère du Tourisme (Québec. Guide de voyage.) (1988)

**Livres sur le Québec publiés en version originale japonaise**

- Léon Dion et Kazuhiko Okuda (Kebekku no subete. = Le Québec.) (1992)  
 Conrad Fortin (Kanada no furansu-go. = Le français au Canada.) (1983)  
 Conrad Fortin (Kanada no rekishi. Furansu-taisei (1534 nen-1760 nen).  
 = L'histoire du Canada. Le régime français (1534-1760)).  
 Michiko Hara (Kebekku no machi kado de. = Québec, au coin de la rue.) (1980)  
 Katsumi Ito (Furansukei Kanada mondai no Kenkyû. = Étude sur la question  
 canadienne-française: Les problèmes d'une minorité et ses défis pour la fédération canadienne.)  
 Junko Kobayashi (Kebekku shû no kyôiku. = L'éducation dans la province de Québec.) (1994)  
 Suzanne Morneau (Furansu Kanada bungaku-shi gaisetsu.  
 = Petite histoire de la littérature canadienne française.) (1974).  
 Shigeyasu Osabe et al. (Eds) (Gendai Kebekku. Hokubei no furansu kei bunka.  
 = Le Québec contemporain. Culture de l'Amérique française.) (1989)  
 Sumihiko Seto (Montoriôru yûshû to fukkatsu. Kita no furansu go toshi kokka.  
 = Montréal: Mélancolie dans la renaissance. État-métropole de l'Amérique française.) (1992)

Sources: Délégation générale du Québec (Gilles Pomerleau), Conseil des Arts du Canada. *Fonds Japon-Canada 1989-1993.*, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada. *Projets financés 1987-1992.* et Recherche de l'auteur.



## **DU MÊME AUTEUR**

---

***Histoire de l'éducation au Québec: Des origines à nos jours.***  
**Éditions du Bois-de-Coulonge, 1989, 145 pages**  
**ISBN: 2-9801397-1-8**



La diffusion des faits sur la civilisation française d'Amérique a été, dans plusieurs pays, négligée ou déformée par des gens qui en avaient une mauvaise connaissance. Le cas du Japon, où plusieurs personnes ignorent la vitalité et la participation des francophones à la construction du Nouveau Monde, est exemplaire à cet égard. Plus encore, l'apport appréciable des Québécois à la vie nippone est passé sous silence, comme le démontre la lecture des publications sur les relations canado-japonaises. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Québec contribue à sa façon au développement du pays du Soleil-Levant.

Ce livre examine l'impact qu'ont eu les intervenants québécois au Japon depuis l'époque Meiji (1868-1912) jusqu'à aujourd'hui.

*Au sujet de l'auteur...*

Né à Montréal en 1963, Richard Leclerc, après l'obtention d'un doctorat à l'Université Laval, reçoit une bourse de recherche du gouvernement japonais afin d'effectuer un stage postdoctoral à l'Université de Tsukuba (1991-1993). Spécialiste des études québécoises, l'auteur s'intéresse notamment aux relations entre le Japon et la francophonie.

ISBN 2-9801397-4-2